This work must be consulted
in the Boston Medical Library
8 Fenway

Shelf No
3770.36
V.1

GIVEN BY
Walter Channing, M.D.,
Mar. 8, 1856.

BOSTON MEDICAL LIBRARY
in the Francis A. Countway
Library of Medicine ~ *Boston*

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/traitcompletsu01swed

TRAITÉ COMPLET

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES,

OU

SYPHILITIQUES.

Cet ouvrage se trouve à *Paris*, chez

Baudouin, rue de Grenelle-Germain, N°. 1131.
Fuchs, rue des Mathurins.
Levrault, quai Malaquais.
Th. Barrois le jeune, rue Haute-Feuille.
Méquignon l'aîné, rue de l'École de Médecine.
Croullebois, rue des Mathurins.
Gabon et compagnie, place de l'École de Médecine.
Desenne, Palais Égalité.

A Montpellier, chez Renaud.
A Strasbourg, chez Levrault frères;
A Vienne, chez Rudolph Graeffer,
Et à Hambourg, chez A. Campe.

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES SYMPTOMES, LES EFFETS, LA NATURE ET LE TRAITEMENT

DES

MALADIES SYPHILITIQUES,

PAR F. SWEDIAUR, D. M.

TOME I.

DES EFFETS DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR LES ORGANES DE LA GÉNÉRATION DANS LES DEUX SEXES.

Quatrième édition, corrigée et augmentée.

PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue Jacob, No. 39.

PLUVIOSE AN IX. (1801 vieux style.)

Cet ouvrage est mis sous la sauvegarde de la loi.
Tous les exemplaires sont signés par l'auteur.

F. Swediaur

14058

*3 Mo. 36
v. 1

Walter Chauncey M.D.
Mch 8, 56.

PRÉFACE.

Scientiæ veros fines cogitent; nec eam aut animi causa petant, aut ad contentionem, aut ut alios despiciant, aut ad commodum, aut ad famam, aut ad potentiam, aut hujusmodi inferiora; sed ad meritum, et usus vitæ, eamque in charitate perficiant et regant.

Baco de Verul. Præf. ad nov. organ.

L'AUTEUR *avoit commencé, dès l'année* 1770, *à faire et à recueillir des observations sur les maladies vénériennes. Depuis ce temps, il a examiné, pendant ses voyages dans différentes parties de l'Europe, quelles étoient sur ces maladies les opinions des praticiens les plus renommés dans cette partie du monde; et il fut bientôt convaincu que la plupart des théories admises étoient ou fausses, ou très-insuffisantes, et que le traitement, en conséquence, présentoit un champ vaste pour les améliorations.*

Ayant encore recueilli, sans interruption, depuis cette époque, des faits et des observations, il résolut de les faire connoître, en publiant son premier ouvrage sur la maladie vénérienne, en 1784, *en Angleterre. Cette première édition étant épuisée, il en fit, en* 1786, *une*

seconde sans aucuns changemens. — Il en publia, en 1788, une 3e avec des corrections et des augmentations. On y trouve entre autres un chapitre sur la nouvelle maladie vénérienne qui s'est montrée en Canada, ainsi que plusieurs améliorations dans le traitement des différentes maladies syphilitiques. Enfin, depuis peu, on en a fait paroître, en Angleterre, une 4e édition, qui n'est qu'une réimpression de la troisième.

Je fais mention de ces circonstances, parce qu'il est doux pour le philosophe d'avoir contribué à l'avancement de l'art et au soulagement de l'homme souffrant. Les inventions utiles, ainsi que les semences des végétaux, croissent et mûrissent sans bruit; les fruits en sont cueillis sans peine; et le vulgaire jouit des uns et des autres, sans s'informer comment ni d'où ils viennent, et sans imaginer ce qu'ils ont coûté. Les compilateurs nombreux, en copiant les découvertes des autres, sans citer les ouvrages d'où ils les ont tirées, n'en imposent que trop souvent aujourd'hui au public, par des prétentions fausses et des droits usurpés; en présentant des lumières empruntées, ils se couvrent du vernis brillant d'inventeurs. L'homme honnête, au contraire,

indique scrupuleusement les sources où il a puisé, et si on le pille lui-même, il se console aisément en voyant ses travaux servir de plus en plus à améliorer le sort de l'humanité.

Lorsque la première édition fut publiée en Angleterre, le docteur Gibelin *en donna, en* 1785, *une très-bonne traduction française, qu'on a réimprimée depuis.*

La troisième édition en deux volumes que j'ai donnée, il y a deux ans, a dû être considérée, à bien des égards, comme un ouvrage nouveau. Outre tout ce que la dernière édition anglaise contient, elle renferme beaucoup de nouvelles observations sur l'histoire et la nature de la maladie syphilitique, ainsi que la décision de plusieurs questions importantes que l'auteur n'étoit pas en état de résoudre lors des éditions précédentes, par le manque de faits et d'observations. Cette quatrième édition française, enfin, présente au public le traitement de toutes les différentes maladies syphilitiques, perfectionné au point que peut-être aucune branche de la médecine n'a fait, dans le même temps, des progrès pareils. Elle offre non-seulement beaucoup d'améliorations, mais encore des additions considérables et même plusieurs chapitres entièrement neufs. Celui où il est question

des remèdes oxigénés a été entièrement refondu, et l'utilité de ces médicamens dans les maladies syphilitiques, y est déterminée, et appréciée à sa juste valeur.

J'ai épuisé mon sujet autant que l'état actuel de nos connoissances et tous mes efforts me le permettoient. Je n'ai rien omis d'essentiel, et n'ai rien caché à ceux qui desirent de s'instruire; car, autant je regarde comme indigne d'un homme de l'art d'avoir des secrets pour ses confrères, autant peut-être je méprise la conduite de ces médecins qui, pour satisfaire la vaine curiosité de leurs malades, ou donner une haute idée de leurs connoissances ou une grande opinion de leurs lumières, et pour captiver par ce moyen la confiance, condescendent jusqu'à leur expliquer le nom et les vertus des médicamens qu'ils prescrivent. Rien ne contribue davantage, selon moi, à propager la vraie charlatanerie parmi toutes les classes de la société, ainsi qu'à avilir l'art de guérir : rien n'est plus capable d'entretenir la jalousie et la médisance parmi les médecins. Ce ne sont d'ailleurs le plus souvent que de fausses confidences : car ces sortes d'explications ne sont, pour la plupart des malades, que comme

autant de mots grecs ou hébreux, qui leur font imaginer qu'ils acquièrent quelques connoissances dans l'art de guérir, dont ni eux, ni même très-souvent celui qui les leur débite, n'ont cependant aucune idée bien claire, et qui finissent généralement par faire plus de mal que du bien. Le malade qui consulte un homme de l'art, a besoin d'être soulagé; et le devoir de celui-ci est d'agir en conséquence, et non pas de jouer le rôle de professeur. Il n'y a pas un praticien éclairé qui n'observe tous les jours les maux qui résultent pour la société des demi-connoissances de ces gens qui se croyent assez instruits pour donner leurs avis aux autres. Beaucoup de malades vivroient et même seroient guéris, qui ont péri, ou qui traînent à présent une vie souffrante et misérable, pour avoir écouté ces donneurs d'avis.

En communiquant, sans réserve, aux gens de l'art tout ce que je connois sur ce sujet, je ne prétends persuader à personne, que je rendrai tous ceux qui liront ou étudieront mon ouvrage habiles praticiens. Pour appliquer à propos au lit des malades les vérités les plus simples, les médicamens les plus énergiques, les découvertes les plus utiles et les méthodes

le mieux décrites, il faut, outre les connoissances, du jugement, et souvent même beaucoup de génie, qualités qui ne peuvent pas se communiquer par les livres. Il n'y a cependant aucune science, aucun métier où il soit moins permis, et où il soit plus dangereux d'être médiocre, que dans la pratique de la médecine.

C'étoit une question délicate pour l'auteur, de savoir s'il devoit publier les cas qui lui étoient particuliers : mais, après un examen bien réfléchi, il lui a paru que ce seroit là une délicatesse mal placée ; qu'il étoit du devoir du philosophe de faire tourner même ses malheurs au profit de l'humanité souffrante. Il a pensé que les maladies observées par un médecin, sur lui-même, pouvoient devenir encore plus instructives et plus décisives pour les jeunes praticiens, et plus consolantes pour les malades eux-mêmes ; il a senti qu'il n'auroit jamais pu autant approfondir son sujet, ni oser décider comme il l'a fait dans plusieurs chapitres, s'il n'avoit pas eu, en quelque sorte, des témoignages pris sur son propre individu, et des connoissances plus certaines, d'après ses propres sensations.

Il est consolant pour l'humanité que la rai-

son éclairée et active trouve presque toujours du soulagement et une source de bonheur, là où la passion sembloit ne devoir puiser que la mort ou les maux les plus affreux; il est consolant de voir que les fléaux les plus terribles du genre humain, les maladies les plus hideuses, les plus douloureuses, les plus opiniâtres, et qu'on croyoit très-souvent incurables, il y a encore peu d'années, sont aujourd'hui non-seulement soulagées, mais radicalement guéries. Ce n'est pas une des moindres satisfactions de sa vie, que l'assurance dont l'auteur croit pouvoir se flatter d'y avoir contribué en partie.

Rien ne retarde plus les progrès de la médecine, que les erreurs propagées par des écrivains qui ont acquis quelque réputation. Je me suis donc attaché, sur-tout au commencement de cet ouvrage, à combattre les opinions des auteurs que je crois erronées : mais je n'ai fait ailleurs que les indiquer. Si mes observations sont vraies, et si le résultat que j'en ai tiré est juste, cela suffira pour les réfuter et les faire oublier.

La Gonorrhée, ou plus proprement la Blennorrhagie, a été un des principaux objets de mes recherches.

L'abus des mots est la source inépuisable

des erreurs humaines. Le mot gonorrhée, *grec d'origine, signifie un écoulement de semence. Il n'y a pas encore trente ans que* Van-Swieten *et de* Haen, *deux des plus célèbres médecins de l'Europe, à cette époque, enseignoient cette doctrine. Pourtant rien de plus faux, rien de plus absurde. L'observation de la nature nous offre des notions plus claires et plus précises.*

L'acrimonie ou le virus appliqué à l'urètre d'un homme ou au vagin d'une femme, pendant un coït avec une personne infectée, agit sur les parties tendres et irritables, comme une matière âcre appliquée à l'intérieur du nez : il y produit une irritation, une sécrétion augmentée ; ce qui change en quelques jours le mucus qui lubréfie ces parties, et qui dans l'état naturel est limpide et clair, en une matière jaune-verdâtre, en apparence purulente, exactement comme cela arrive dans ce que l'on appelle le rhume de cerveau (coryza). *Voilà la vraie notion que la nature nous présente sur la gonorrhée. Il ne falloit donc pas nommer cette maladie écoulement de* SEMENCE, *mais bien écoulement de* MUCUS : *je lui ai donné ce nom, en l'appelant* Blennorrhagie.

Le siège originel de cette maladie est toujours, originairement, chez les hommes, dans la cavité

de l'urètre à la fosse naviculaire, dans les lacunes muqueuses de Morgagni directement sous le frein, et même quelquefois dans le corps de la glande de ce nom, qui alors forme une tumeur, qui entre ordinairement en suppuration, ou qui devient squirrheuse.

Quand le siège de ce mal se trouve plus avant dans l'urètre, c'est toujours par une suite des erreurs de traitement ou par des fautes de la part du malade.

Presque tous les praticiens ont pensé que la gonnorrhée venoit toujours du même virus que la maladie vénérienne; quelques-uns, pourtant, en ont douté dernièrement; et ceux-ci sont tombés dans l'autre extrême, en maintenant que la gonorrhée n'étoit jamais produite par le virus vénérien. Le repos et la tranquillité de beaucoup de familles, non moins que les effets funestes et le traitement de cette maladie, sembloient demander une recherche approfondie sur ce sujet. Je me suis convaincu, après des expériences bien constatées, et d'après des observations nombreuses et bien suivies, que les partisans de l'une et de l'autre de ces opinions ont eu tort de trop généraliser, et de parler si décisivement et si légèrement sur un point aussi important pour le Médecin

que pour les malades. Je crois avoir prouvé jusqu'à l'évidence, dans le chapitre premier, que la gonorrhée ou Blennorrhagie doit son origine, tantôt au virus vénérien ou syphilitique proprement dit, tantôt à quelque autre acrimonie appliquée aux parties. J'y ai rapporté plusieurs faits bien constatés, entre autres, un qui m'est personnel, où la vérole fut l'effet et la suite évidente d'une gonorrhée; j'ai observé un grand nombre de cas semblables, où cette maladie fut la suite d'une gonorrhée négligée ou mal-traitée. De l'autre côté, j'ai établi par des faits bien avérés, que la gonorrhée étoit souvent évidemment très-différente par son origine et par sa nature de celle qui est produite par le virus syphilitique. On sent aisément combien cette distinction est importante dans la pratique, où d'un côté on voit des praticiens qui traitent toutes les gonorrhées comme vénériennes, par les mercuriaux; et où de l'autre, par une théorie mal fondée, on laisse communiquer le virus syphilitique, et propager la maladie vénérienne dans des familles entières, sans s'inquiéter beaucoup de ses suites malheureuses.

B. Bell, *un des derniers qui ont écrit sur cette maladie, a avancé sérieusement que le*

siége de la gonorrhée virulente chez les femmes étoit, de même que chez les hommes, dans l'urètre. La moindre connoissance anatomique des parties qui viennent en contact dans le coït, même le seul bon sens, peut aisément convaincre de la fausseté absolue de cette assertion. La cavité de l'urètre des femmes n'a aucune relation avec le coït; elle est située hors de la sphère d'activité du virus; et si quelquefois il paroît souffrir dans les femmes, pendant la gonorrhée, c'est uniquement par la sympathie des parties voisines, qui sont très-sensibles, et affectées exactement comme dans un homme qui souffre quelquefois des douleurs violentes au gland lorsqu'il a une pierre dans la vessie, ou une dysurie très-pénible lorsqu'il a un chancre sur le gland ou sur le prépuce. Mais, abstraction faite de ces raisons, s'il y avoit un seul praticien qui fût dans le doute, il n'auroit qu'à examiner avec un peu de soin ses malades, et il seroit bientôt convaincu de la fausseté de l'opinion sur ce prétendu siége de la gonorrhée dans les femmes.

J'ai ajouté à la troisième édition anglaise, une courte critique d'un ouvrage sur la maladie vénérienne, par J. Hunter, *qui a été traduit en français. L'auteur est mort depuis;*

et son ouvrage, qui contient plusieurs vérités neuves et utiles, avec une foule d'erreurs et de faux conseils pratiques fondés sur un vague empirisme, étant presque oublié en Angleterre, et n'ayant point été réimprimé, cela me dispense d'en dire davantage.

La nouvelle théorie et la nouvelle méthode de traitement que j'ai données sur LA TUMEUR DES TESTICULES, *dans la première édition, ont été confirmées par toutes mes observations postérieures. J'ai regardé cette maladie comme une simple affection sympathique produite par le virus, qui irrite certaines parties de l'urètre, sans que le testicule soit jamais lui-même dans ce cas affecté originairement. Mes observations ont reçu une égale confirmation de celles des praticiens les plus éclairés de l'Europe.*

Le chapitre sur les ISCHURIES *et les retrécissemens du canal de l'urètre présente, dans cette nouvelle édition, des additions considérables. C'est aux efforts réunis des gens de l'art les plus habiles de l'Europe, que l'on doit la connoissance exacte de ces maladies de l'urètre, dont la nature n'étoit guères connue. Ces maux qui causent des douleurs affreuses et souvent la mort, et qui faisoient l'opprobre de l'art, il n'y a pas encore un demi-siècle, sont aujour-*

d'hui, en général, non seulement très-efficacement soulagés, mais encore, pour la plupart, radicalement et assez aisément guéris. J'ai tâché de réunir, sur cet objet intéressant, tous les résultats utiles que la dissection des cadavres, mes observations et les découvertes des hommes les plus instruits nous ont procurés.

Dans le chapitre sur les CHANCRES *ou ulcères aux parties génitales, qu'on a regardés jusqu'ici, presque généralement, comme des maux vénériens, j'ai établi des distinctions essentielles, nécessaires pour le praticien, et utiles pour le malade, en rendant par cela même leur traitement, de routinier qu'il étoit, plus exact et plus rationnel.*

J'ai distingué avec soin les différentes espèces de BUBONS, *et en faisant servir les découvertes des anatomistes modernes sur le système des vaisseaux absorbans, j'ai cherché à approfondir la nature de ces tumeurs, et à établir une méthode de traitement beaucoup plus prompte, plus simple et plus raisonné que toutes celles qu'on avoit suivies auparavant.*

Dans l'introduction au premier volume, j'ai eu pour but de développer la nature et les effets du virus syphilitique sur les organes de la génération.

Dans l'introduction au second volume, j'ai tâché, sur-tout dans cette nouvelle édition, d'approfondir et d'éclaircir mieux que je ne l'avois fait dans les éditions précédentes, l'histoire de l'origine de cette maladie : je crois avoir démontré la fausseté de l'opinion de ceux qui soutiennent que la vérole ou maladie syphilitique nous vient de l'Amérique, et qu'elle a été importée en Europe par les Espagnols. Les différens faits historiques que j'ai rapportés, et sur lesquels je fonde mon opinion, me paroissent incontestables ; et je vois avec satisfaction, qu'un auteur, profondément instruit dans l'histoire critique de la médecine, est du même avis que moi, et qu'il l'appuie encore par quelques nouvelles considérations (1).

J'ai rendu très-probable l'opinion que la maladie syphilitique a commencé à se manifes-

---

(1) *Versuch einer pragmatischen geschichte der Arzneikunde von* KURT SPRENGEL. Halle, 4 vol. *in*-8°. 1800. C'est-à-dire : Histoire philosophique et critique des progrès des connoissances médicales et des diverses théories en médecine dans les différens siècles et chez les différens peuples, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de ce siècle. —Je regarde cet ouvrage comme vraiment classique, et une traduction française qu'on en feroit, comme extrêmement utile.

ter en Europe vers l'année 1483 *et suivantes. J'ai du moins fait voir avec évidence qu'elle avoit été répandue en Italie et en Allemagne avant le retour de* Colomb *de son premier voyage en Amérique. J'ai prouvé qu'elle s'est montrée, au commencement de son apparition en Europe, comme une maladie épidémique, très-contagieuse non-seulement par le contact avec le corps des infectés, mais encore par celui avec leurs habits et leurs ustensiles, et probablement même par l'atmosphère sans aucune espèce de contact; qu'il en mourut un très-grand nombre d'individus, et qu'elle étoit regardée pour cette raison comme pestilentielle; qu'elle avoit alors une très-grande ressemblance avec l'Éléphantiasis, et sur-tout avec le Yaws ou Pian des Africains; qu'elle a perdu peu à peu le caractère d'une maladie cutanée pestilentielle et épidémique, et qu'elle a fini par devenir, telle que nous la voyons aujourd'hui, bénigne, et par se communiquer avec beaucoup moins de facilité.*

J'ai tâché, dans le premier chapitre, de présenter la description et le traitement de la vérole proprement dite, d'une manière plus claire, plus simple et plus précise qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici.

Dans le chapitre sur les préparations mercurielles en-particulier, le lecteur trouvera tout ce que les connoissances de la chimie moderne offrent sur la préparation plus facile, plus exacte et plus avantageuse de ces remèdes.

En examinant les différentes manières d'administrer le mercure, en comparant leurs avantages et leurs désavantages respectifs, je desire sur-tout faire sentir aux jeunes praticiens, qu'il n'existe pas une seule méthode ou une préparation particulière également convenable dans tous les cas. La paresse, l'ignorance et la routine y trouveroient, à la vérité, leur compte : mais le médecin éclairé, le praticien probe et attentif, est aisément convaincu qu'en suivant une routine générale dans le traitement des maladies, souvent non-seulement on ne fait aucun bien, mais on fait au contraire beaucoup de mal. Les Blennorrhagies, les bubons, les ulcères et toutes les maladies syphilitiques locales, exigent, autant que la maladie syphilitique générale ou affectant le système du corps, des méthodes et des remèdes différens, selon la constitution, l'âge, l'irritabilité, la sensibilité et l'idiosyncrasie du malade; selon le degré, l'opiniâtreté et la durée de la maladie,

et selon sa complication avec d'autres affections. En négligeant ces considérations si nécessaires pour obtenir une guérison prompte et heureuse ; en traitant tous les malades, tous les degrés de la maladie, par la même méthode et avec une seule préparation, ainsi qu'en appliquant divers médicamens mal-à-propos et sans jugement, il n'est pas étonnant que des praticiens se plaignent si souvent de l'inefficacité des méthodes, ou des mauvais effets de certains remèdes, qu'ils deviennent sceptiques, et qu'ils attribuent à l'imperfection de l'art et de la science ce qu'ils devroient attribuer plutôt à leur négligence, à leur ignorance, et principalement au défaut de ce coup-d'œil si nécessaire pour juger la nature et le degré de la maladie, et pour y appliquer, au moment convenable, les moyens et les remèdes appropriés, selon les espèces, et souvent selon les variétés différentes, de la même maladie.

L'action du mercure sur le virus syphilitique méritoit une discussion particulière, sur-tout d'après les analyses et les découvertes des chimistes modernes. Le lecteur me saura probablement gré de ce que j'ai saisi cette occasion d'examiner plus particulièrement dans le chapitre XI, de quelle utilité peuvent être les

remèdes oxigénés, et de faire voir le peu de confiance qu'ils paroissent mériter pour obtenir par leur moyen, au moins dans nos climats, une guérison radicale.

Le lecteur trouvera, dans le douzième chapitre, un détail exact et fidèle de tous les remèdes non mercuriels, que les gens de l'art ou les charlatans les plus fameux ont offerts à ce sujet.

Les chapitres XIII, XIV, XV et XVI, et spécialement l'histoire de la maladie du Canada, jettent de nouvelles lumières sur l'histoire de la maladie syphilitique et sur l'action de ce virus.

Enfin, les chapitres XVIII, XIX et XX traitent des maladies, ou produites par le mercure, ou incurables par ce remède. C'est pour ainsi dire un sujet neuf, sur lequel je n'ai pu tirer aucune lumière des écrivains qui m'ont précédé. J'offre au lecteur le résultat de mes observations, tout imparfaites qu'elles sont encore, et je lui laisse le soin de les apprécier.

Pour ne pas rendre le second volume trop volumineux, j'ai placé à la fin du premier les formules des médicamens les plus utiles dans les maladies syphilitiques. Je dis les

raisons pour lesquelles je les ai données en latin.

Je me suis servi, dans tout le cours de cet ouvrage, en parlant des médicamens chimiques, de la nomenclature nouvelle des chimistes français, appuyée sur la raison et sur les découvertes modernes. Il ne peut plus être permis au jeune médecin d'être ignorant en chimie : mais, pour mettre les lecteurs qui ne connoissent pas les nouveaux noms en état de reconnoître les préparations chimiques dont je parle, j'ai ajouté une table comparative des noms anciens et des modernes.

J'ai supposé par-tout, principalement dans le premier volume, des connoissances anatomiques exactes, et spécialement celle des découvertes des modernes sur le système absorbant. J'ai fini ainsi la tâche que je me suis imposée. Je n'ai pas épuisé mon sujet; il reste encore beaucoup à faire : mais je crois que je me suis plus approché de la perfection, dans le traitement des maladies vénériennes, qu'aucun auteur qui m'ait précédé dans cette carrière. Mon but étoit d'être utile, en faisant faire quelques progrès à cette partie de l'art de guérir. Je me flatte non-seulement d'avoir réuni tout ce que les Médecins les plus éclairés nous

ont laissé relativement au traitement de ces maladies, mais encore que mes lecteurs trouveront peu de chapitres qui ne contiennent, ou quelques vues nouvelles, ou quelques vérités neuves, tant sur la nature de ces maux que sur leur guérison.

Paris, le 11 nivose de l'an 9 de la République française.
(Le premier janvier 1801, v. st.)

INTRODUCTION.

Hoc, ut potero, explicabo; nec tamen, quasi Pythius Apollo, certa ut sint et fixa quæ dixero; sed ut Homunculus unus è multis, probabiliora conjecturâ sequens. *Cicero, Tuscul. Disput.*

ON est si généralement accoutumé aujourd'hui à regarder toutes les maladies des parties génitales qui arrivent après un coït tant soit peu suspect comme syphilitiques ou (ainsi qu'on les nomme communément) vénériennes, qu'avancer une opinion contraire paroîtra à un très-grand nombre de personnes, sans en excepter les gens de l'art, un véritable paradoxe. Cependant, en examinant avec moi un peu attentivement ce sujet, en y réfléchissant un peu plus profondément qu'on n'a fait jusqu'ici, on regardera comme démontré qu'un grand nombre de maladies locales des parties génitales, qui se présentent aujourd'hui dans la pratique, ne sont pas de nature vénérienne; il sera évident pour l'observateur attentif que beaucoup de ces maux doivent leur source à d'autres causes, à d'autres acrimonies très-dif-

férentes de la nature du virus syphilitique ou vénérien.

Il sembleroit, en lisant les différens auteurs qui ont écrit sur ces maladies après le seizième siècle, que depuis que ce terrible fléau (la maladie syphilitique ou vénérienne) a infecté l'Europe, les effets de ce virus actif et redoutable ont fait taire ou disparoître toutes les autres acrimonies qui ont attaqué les parties génitales dans tous les temps et dans tous les pays; ou plutôt que les médecins et les malades ont oublié qu'il ait jamais existé une autre cause que le virus syphilitique qui puisse produire des maladies dans ces parties, ou qui puisse au moins se propager par le coït.

On a sûrement oublié toutes les causes qui produisent ou qui sont capables de produire des maladies aux parties génitales; ou on les a confondues à un tel point, qu'il n'y a pas vingt-cinq à trente ans, quand je voyageois dans différens pays de l'Europe pour acquérir ou pour recueillir les connoissances acquises dans toutes les différentes branches de la médecine par les hommes les plus éclairés, les uns rioient, et les autres regardoient avec un air de dédain les doutes ou conjectures que je hasardois alors d'offrir sur cette matière: et

je me trompe beaucoup, si même dans ce moment la plupart des praticiens ne regardent pas, sans hésiter, tous les cas de gonorrhée et d'ulcère des parties génitales, qui se présentent à eux dans la pratique, comme vénériens, et ne traitent pas tous ces maux sous ce point de vue, sans se douter seulement que le mot de gonorrhée, ou celui de chancre, puisse s'appliquer à une autre maladie qu'à une maladie vénérienne.

Combien n'ai-je pas vu de jeunes gens dupes et victimes malheureuses de ce préjugé, combien de femmes honnêtes faussement suspectées, combien de pères et de mères de famille troublés dans leur repos et leur bonheur domestique, combien de mariages ou d'unions les plus douces rompues et rendues malheureuses par cette idée, par ces jugemens superficiels, hasardés, des médecins et des chirurgiens routiniers !

Et comme si l'homme étoit de toute éternité condamné à ne jamais trouver la vérité qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé toutes les erreurs, plusieurs praticiens, qui ont commencé à entrevoir dernièrement qu'il pourroit bien y avoir des maladies aux parties génitales qui ne fussent pas vénériennes, ne sont-ils pas

d'abord tombés dans l'erreur opposée, en avançant, en soutenant et en publiant qu'aucune gonorrhée n'étoit vénérienne ; que toutes les gonorrhées étoient produites par un virus ou une acrimonie tout-à-fait différente du virus syphilitique.

J'ai tâché particulièrement dans ce premier volume de fixer nos connoissances, de déterminer avec plus de précision la nature et les différentes espèces de maladies des parties génitales ; et comme des espèces très-différentes les unes des autres peuvent également provenir d'un coït impur, et qu'elles sembleroient mériter par conséquent toutes le nom de *Vénériennes*, j'ai cru convenable d'abandonner ce nom vague et équivoque, et de lui substituer, par-tout où il s'agit d'une maladie produite par le virus appelé vulgairement vénérien, le mot *syphilitique* : distinguant ainsi avec précision les gonorrhées, les ulcères, les bubons, etc. syphilitiques, de tous ceux qui, communiqués par le coït, ou de quelqu'autre manière que ce soit, doivent leur source à d'autres causes, et exigent en conséquence un régime et un traitement différens.

Nous disons qu'une personne est vérolée, attaquée ou infectée de la vérole ou de la ma-

ladie vénérienne, ou qu'elle a la maladie syphilitique ou la syphilis (1), lorsque le poison ou virus animal spécifique, que j'appele *syphilitique*, affecte le système du corps, et qu'il y produit ses effets particuliers : tels que, par exemple, des ulcères dans la gorge, des éruptions sur la peau, des douleurs, des tumeurs et des caries aux os, etc. Mais, tant que les effets de ce même virus sont bornés aux parties génitales, on ne nomme point communément cette maladie *syphilis*, *lues venerea*, ou *vérole* : on distingue alors chacun de ses

(1) Le nom de *Syphilis* me paroît dérivé du mot *ους porcus* et *φιλια amor*, comme qui diroit *amor porcinus*, amour de cochon, amour sale, ou maladie provenant d'un coït impur. Il ne faut pas s'imaginer que ce mot, quoique grec originellement, ait jamais été employé par les auteurs grecs ; c'est *Fracastor* qui a donné d'abord ce nom à la maladie vénérienne dans son beau poëme *de Syphilitide seu morbo gallico*, écrit au commencement du seizième siècle. L'auteur est né en 1483, et est mort en 1553. L'étymologie que j'ai adoptée de ce mot me paroît la plus conforme à la manière dont cette maladie se propage, au moins aujourd'hui ; et je me servirai, dans le cours de cet ouvrage, du mot *syphilis*, ou de son adjectif *syphilitique*, de préférence au mot *vénérien*.

effets par quelque nom particulier, relativement à ses différentes apparences, comme *Blennorrhagie* ou gonorrhée, *Ulcère* ou chancre, *Bubon* ou poulain, etc.

On ne connoît pas mieux la nature intime du virus syphilitique que celle du virus de la petite vérole, ou de toute autre maladie contagieuse : on sait seulement qu'il produit tels ou tels effets qui cèdent à une méthode particulière de traitement. Le virus syphilitique, après avoir pris racine dans le corps, attaque principalement la partie *mucilagineuse* et la partie *gélatineuse* du sang, et les solides qui en abondent : tels que les glandes muqueuses des parties génitales et de la gorge, dans le premier cas ; les ongles, la racine des cheveux et les os, dans le second. Quoiqu'il affecte quelquefois, comme le virus scrophuleux, le système lymphatique, il y produit des effets très-différens ; car il attaque rarement d'autres glandes que celles des aînes ou des aisselles ou les amygdales ; et les tumeurs ou engorgemens qu'il produit dans ces glandes ou dans les vaisseaux absorbans cèdent, en général, assez aisément aux médicamens mercuriaux ; pendant que les tumeurs et endurcissemens des glandes

lymphatiques, produits par le virus scrophuleux, résistent avec opiniâtreté à ces mêmes remèdes (1).

Les singes, ni aucun autre animal, ne paroissent, autant que nous sachions, susceptibles d'être affectés du virus syphilitique (2): cependant *Baydfort* pense que les animaux peuvent en être infectés, mais il n'apporte aucune autorité ni aucun fait à l'appui de son opinion. Le célèbre philosophe *Paw* (dans ses recherches philosophiques sur les Américains), dit aussi, mais sans faire connoître la source d'où il tire ce fait, que les chiens, dans le Pérou, sont sujets à gagner cette maladie, et qu'ils ne le sont pas dans l'Amérique septentrionale. J'ai vu plusieurs chiens qui étoient affectés de gonorrhées, et deux qui avoientdans la verge un ulcère corrosif, dont ils sont morts à la fin; mais je n'ai pas pu vérifier si ces maux avoient été réellement syphilitiques, comme

---

(1) Voyez ce sujet plus particulièrement discuté dans l'introduction au second volume de cet ouvrage.

(2) M. Turnbull dit avoir fait des expériences dernièrement à ce sujet, d'après lesquelles il conclut que ni les chiens ni les lapins ne sont susceptibles d'être affectés du virus syphilitique par l'inoculation.

plusieurs personnes le croyoient. J'ai vu aussi des étalons qui avoient gagné, par le coït, des ulcères à la verge, que les maquignons appeloient chancres ; mais ces ulcères, examinés avec soin, me parurent évidemment d'une nature différente de celle des ulcères syphilitiques, et ils se guérissoient assez facilement par l'application de la crême de lait.

La plus petite portion de virus syphilitique suffit pour produire dans tout le corps les plus grands désordres : elle paroît s'étendre par une espèce de fermentation et par une assimilation de matière. Lorsque ce virus a été appliqué au corps humain, il lui faut, comme aux autres matières contagieuses, un certain intervalle de temps pour produire cette fermentation, si je puis me servir de ce terme, qui détermine la maladie ; car l'opinion de *J. Hunter* et des autres écrivains modernes, que les effets du virus syphilitique, ainsi que ceux des médicamens anti-syphilitiques, sont dus uniquement à une action morbifique excitée par sympathie dans les différentes parties du corps, et non pas au virus lui-même et aux médicamens absorbés et déposés dans ces parties, ne me paroît guères fondée.

Nous sommes accoutumés à regarder le mer-

cure comme doué de la propriété spécifique de détruire le virus syphilitique : mais c'est encore une question de savoir en quoi consiste son action. On a beaucoup parlé de ses vertus évacuantes, stimulantes, absorbantes, et sur-tout de son pouvoir de produire un certain état cachectique dans le corps. On a attribué à l'une ou à l'autre de ces vertus l'effet qu'il exerce pour guérir les maux syphilitiques : mais il est de fait que la manière précise dont il agit nous est encore inconnue. Tout ce que nous savons, c'est que le mercure sous forme métallique n'a aucune action chimique sur le corps humain. Il faut préalablement qu'il soit combiné avec l'oxigène ; c'est dans cet état seul (sous forme d'oxide ou de sel) qu'il est capable d'exercer quelqu'action sur le virus syphilitique, et qu'il produit sur lui les effets étonnans dont nous sommes témoins tous les jours.

D'un autre côté, les observations exactes que nous venons de faire encore tout récemment, nous ont démontré que ces mêmes effets ne sont point dus à l'oxigène seul, ainsi que quelques personnes l'avoient avancé depuis peu par une induction ou jugement d'analogie trop précipité : car, si on l'administre sous toute autre forme connue, excepté celle où il est combiné

avec du mercure, ses effets paroissent être très-incertains (1).

Il agit quelquefois, à la vérité, d'une manière assez énergique sur les maladies syphilitiques primitives, ou sur certains symptômes locaux, tels que les ulcères. Mais pour guérir radicalement et sans crainte de rechute les maladies syphilitiques constitutionnelles ou secondaires, il faut que l'oxigène se trouve uni au mercure; en sorte qu'on peut dire que ce n'est ni l'oxigène seul, ni le mercure seul qui guérit, mais tous les deux combinés ensemble; du moins cela a lieu dans les climats tempérés de l'Europe, tels que ceux de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Peut-être que, dans d'autres climats plus chauds, les effets chimiques des remèdes oxigénés sur le corps humain seroient-ils plus énergiques, et suffiroient-ils seuls pour opérer la guérison.

(1) Les acides citrique, nitrique, muriatique oxigéné, et même le muriate suroxigéné de potasse, quoique contenant (à volume égal) une quantité beaucoup plus grande d'oxigène qu'aucune préparation mercurielle, ne se montrent, dans la plupart des cas, sur-tout celui de vérole ou syphilis invétérée et confirmée, ni aussi efficaces, ni aussi certains dans leurs effets (du moins dans nos climats septentrionaux), que les diverses préparations mercurielles.

C'est ce que des expériences ultérieures pourront nous apprendre.

Il me semble, d'après tout ce que l'on a pu observer sur la manière d'agir des remèdes mercuriaux, qu'ils agissent en s'unissant au virus ou à l'humeur dans laquelle le virus réside, par une espèce d'affinité chimique ou d'attraction élective, par laquelle ces deux substances unies ensemble se changent en une troisième, qui a de nouvelles propriétés entièrement différentes de celles que ces deux substances avoient avant leur union; que par conséquent le virus, dans ce nouvel état, perd son énergie active sur le corps, et cesse d'être nuisible à l'économie animale. (*Voy. vol. II, chap. X.*)

La contagion de la petite vérole produit ses effets environ vingt-un à vingt-quatre jours après que le corps a reçu l'infection de l'atmosphère; et au bout de huit ou dix jours, si on l'a reçue par le moyen de l'inoculation. Quant au virus syphilitique, l'intervalle auquel il manifeste sa présence n'est pas constant, ni toujours le même : il lui faut quelquefois, et peut-être, dans certaines personnes, un temps plus long pour produire ses effets que dans d'autres occasions, ou chez d'autres sujets. J'ai vu paroître des chancres au bout de douze

heures et plutôt, et même, dans quelques cas, peu de minutes après un coït impur ; tandis que, dans d'autres cas, ils ne commenceront à se manifester qu'au bout de tant de jours. La plupart des hommes éprouvent les premiers symptômes d'une Blennorrhagie, le second, le troisième ou le cinquième jour après s'être exposés à la prendre ; mais il est des cas où on ne les observe qu'après autant de semaines ou même de mois.

Je fus consulté, il y a quelques années, par un homme attaqué d'un violent écoulement du gland, accompagné d'un phimosis sans ulcère, qui ne s'étoit manifesté que quatre semaines après l'infection ; pendant tout cet intervalle, il n'éprouva pas le moindre symptôme de la maladie.

Je tiens du docteur *Duncan*, d'Edimbourg, le fait suivant : Un jeune homme partit, il y a quelques années de Londres, pour les Indes orientales, avec l'apparence de la bonne santé, mais en approchant de ces climats brûlans, après un voyage de quatre mois, il fut attaqué, avant de mettre pied à terre, d'une violente Blennorrhagie (gonorrhée), quoiqu'il n'eût pu recevoir d'infection pendant le voyage. Il y a des observations qui semblent démontrer

que le virus peut demeurer pendant quatre, cinq ou six semaines, et peut-être plus longtemps, sur la surface des parties génitales, avant d'y produire des ulcères ou un écoulement, et sans être absorbé dans la masse du sang ; et s'il n'eût pas alors produit un ulcère, il est probable que dans la plupart des cas, il n'auroit point été absorbé du tout. Nous voyons très-souvent que des femmes publiques communiquent la maladie à différentes personnes pendant plusieurs semaines de suite, tandis qu'elles n'en ont pas elles-mêmes le moindre symptôme apparent, soit local, soit général; le virus demeurant tout ce temps dans le vagin, sans produire la moindre action ni dans ce canal, ni dans le systême du corps.

Quoique les différens effets du virus syphilitique semblent dépendre principalement de la constitution du malade, de son état de santé précédent, du degré plus ou moins grand d'irritabilité du corps en général, ou des parties affectées en particulier, il paroît probable, d'après les ravages extraordinaires qu'on observe quelquefois, que le virus a lui-même différentes modifications, et qu'il est, dans quelques cas, d'une nature plus ou moins âcre, plus ou moins irritante ou venimeuse. Cette

opinion semble être confirmée par un fait digne de remarque : c'est que le virus syphilitique, transplanté d'un pays chaud dans un pays froid, semble produire, dans tous les cas, des effets bien plus voilens ; qu'il est très-vraisemblable que le virus syphilitique fut originellement transporté d'un climat plus chaud en Europe, où il a exercé au commencement, selon le témoignage de tous les auteurs contemporains, des ravages terribles ; de même que de nos jours, transporté en Canada, il y produisit tous les symptômes les plus affreux, et semblables à ceux qu'il avoit produits dans les premiers temps de son apparition en Europe.

Je ne prétends point décider la grande question de l'époque à laquelle les hommes ont éprouvé, pour la première fois, les effets de ce terrible poison. Le temps même, c'est-à-dire l'année précise de la première apparition de la vérole, ou maladie syphilitique, en Europe, paroît incertain ; et l'on ne sait pas mieux de quel endroit elle y a été vraiment apportée. Tout ce qu'on peut se permettre d'affirmer, c'est que nous n'avons aucune preuve authentique que cette maladie, ou plutôt cet assemblage de symptômes qui constitue proprement la maladie syphilitique telle qu'elle a commencé

à se montrer en Europe vers l'année 1492 et 1493, et telle qu'elle existe aujourd'hui chez nous, ait existé parmi les anciens Grecs et Romains. Nous trouvons cependant dans les anciens auteurs une description exacte de plusieurs maladies locales de ces organes, très-semblables aux maladies produites aujourd'hui par le virus syphilitique : telles sont particulièrement *les ulcères rongeans du prépuce et du gland ; l'écoulement de matière claire ou sanieuse par la verge ; et le cancer* (*gangrène*) *de la verge ; l'ulcère phagédénique de la même partie ; les porreaux du prépuce et du gland ; les condylômes à l'anus ; les tumeurs des testicules produites sans contusion extérieure ; les tumeurs des glandes inguinales ; les abcès, les pustules et la gangrène du vagin*, etc. Mais il faut observer ici, et nous avons tâché de le prouver dans le cours de cet ouvrage, que ces maladies peuvent être produites par différentes autres causes ou acrimonies ; et quoique plusieurs auteurs anciens nous aient pleinement instruits que ces maladies étoient contagieuses, qu'elles se propageoient par le coït, nous ne trouvons nulle part qu'elles produisissent alors, dans le reste du corps, des symptômes semblables à ceux que nous voyons pro-

duits par le virus syphilitique, quand il est absorbé dans la masse, ou quand il affecte le système du corps.

Quoique beaucoup de ces livres anciens fussent, pour ainsi dire, entre les mains de tous les médecins, j'ai déja observé que je n'ai pas trouvé, il y a vingt ans, un seul médecin ou chirurgien en Europe qui se doutât que les maladies des parties génitales d'aujourd'hui venoient jamais d'une autre cause que du virus syphilitique, et qui ne traitât en conséquence de même toutes ces maladies comme vénériennes. Personne n'avoit encore songé jusqu'alors que beaucoup de ces symptômes, ou maladies des parties génitales, telles que nous les voyons aujourd'hui, avoient été connues avant l'apparition de la maladie vénérienne en Europe ; et tout le monde sembloit d'accord d'attribuer la source et l'origine de celle-ci aux Indes occidentales, et de regarder l'époque de son apparition vers la fin de l'an 1494, ou au commencement de 1495, comme un fait hors de toute controverse.

Le docteur *Sanchez* est le premier qui a combattu cette opinion reçue, dans sa dissertation *sur l'origine de la maladie vénérienne*, et après *dans son examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*, où

il a tâché de prouver que la maladie vénérienne existoit réellement en Europe avant que Colomb fût de retour de son premier voyage aux îles Caraïbes, en 1493.

Le professeur *Hensler*, l'un des médecins les plus savans et les plus ingénieux de l'Allemagne, a publié, depuis *Sanchez*, une histoire de la maladie vénérienne telle qu'elle a paru en Europe vers la fin du quinzième siècle (*Geschichte der Lustseuche*, Altona, I. B. 1783, et II. B. 1789), dans laquelle il nous communique des extraits de beaucoup d'ouvrages sur la maladie vénérienne, qui non-seulement ne se trouvent pas dans la collection de *Luisinus*, mais qui furent inconnus à *Astruc* lui-même. L'auteur prouve, par ses recherches profondes et des passages fidèles des auteurs contemporains de l'apparition de la vérole, rares et peu connus, qu'il est très-probable que la maladie syphilitique a commencé à paroître en Europe avant le retour de *Colomb* de son premier voyage en Amérique (*Voyez l'introduction au deuxième volume, p. xiij.*); et ce qui rend son ouvrage doublement intéressant, c'est qu'il distingue avec sagacité, ce qu'aucun des auteurs modernes n'a fait avant lui, la maladie syphilitique ou la vérole des maladies locales des parties génitales produites par la suite d'un

coït impur, dans les temps beaucoup antérieurs à la maladie syphilitique : telles que la dysurie, la Blennorrhagie ou gonorrhée virulente des deux sexes, des ulcères impurs, des bubons, des excroissances verruqueuses ou condylomateuses, des rhagades, etc.

Mais l'auteur qui depuis a le plus éclairé l'histoire des différentes maladies des parties génitales qui existoient dans les siècles reculés, chez différens peuples, dans diverses parties du globe, c'est le docteur *Gruner*, professeur à Jena, en Saxe. Il a publié un supplément à la collection de Luisinus, in-folio, contenant des extraits des auteurs anciens, grecs et latins, arabes et arabistes, rares et inconnus, qui ont traité des différentes maladies auxquelles les parties génitales des deux sexes, ainsi que l'anus, ont été de tout temps sujettes. Comme ce livre est rare en France, et qu'il contient des faits très-curieux et très-intéressans, je vais donner un extrait des plus anciens renseignemens, tirés principalement des auteurs grecs et latins, sur ce qui est relatif à mon objet, c'est-à-dire, sur les maladies des parties génitales, et j'y ajouterai quelques remarques.

Je commencerai par un des plus anciens livres qui nous soient parvenus, *la Bible*. Nous voyons

qu'on y fait mention de la gonorrhée dans le livre intitulé *le Lévitique*. *Moyse* laisse voir, par la description qu'il fait de cette maladie des Juifs, qu'il ne regardoit pas ce mal comme un simple écoulement de semence, car il nous apprend que cette maladie étoit contagieuse, et qu'elle se propageoit par le coït : aussi le législateur donne-t-il des lois sages et sévères pour arrêter cette communication. Nous mettrons le lecteur dans le cas de juger par lui-même, en rapportant le texte, chapitre XV.

Vers.. 2. *Vir qui patitur fluxum seminis immundus erit.*

3. *Et tunc judicabitur huic vitio subjacere, cum per singula momenta adhaeserit carni ejus, atque concreverit fœdus humor.*

4. *Omne stratum, in quo dormierit, immundum erit, et ubicumque sederit.*

5. *Si quis hominum tetigerit lectum ejus, lavabit vestimenta sua : et ipse lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.*

6. *Si sederit ubi ille sederat, et ipse lavabit*

vestimenta sua : et lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.

7. *Qui tetigerit carnem ejus, lavabit vestimenta sua : et ipse lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.*

8. *Si salivam hujuscemodi homo jecerit super eum qui mundus est, lavabit vestimenta sua: et lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.*

9. *Sagma, super quo sederit, immundum erit.*

10. *Et quidquid sub eo fuerit qui fluxum seminis patitur, pollutum erit usque ad vesperum. Qui portaverit horum aliquid, lavabit vestimenta sua : et ipse lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.*

11. *Omnis, quem tetigerit qui talis est, non lotis ante manibus, lavabit vestimenta sua : et lotus aqua, immundus erit usque ad vesperum.*

12. *Vas fictile quod tetigerit, confringetur: vas autem ligneum lavabitur aqua.*

13. *Si sanatus fuerit qui hujuscemodi sus-*

tinet passionem, numerabit septem dies post emundationem sui, et lotis vestibus et toto corpore in aquis viventibus, erit mundus.

31. *Docebitis ergo filios Israël ut caveant immunditiem, et non moriantur in sordibus suis.*

D'après ce texte, il me paroît évident que cette maladie n'étoit pas un simple écoulement de semence, mais un écoulement d'une nature âcre et contagieuse, c'est-à-dire une Blennorrhagie, ou *gonorrhée virulente*. Quoique la loi qui obligeoit le malade à se tenir propre fût bonne dans tous cas, principalement dans un pays chaud et pour un peuple peu accoutumé aux soins de la propreté, il eût été absurde et inhumain, si la maladie avoit été un simple écoulement de semence, d'obliger les personnes à fuir la compagnie du malade, et d'obliger le malade lui-même de laver constamment non seulement les parties affectées, mais encore ses mains et tous les outils dont il se servoit, principalement dans des climats où l'eau n'étoit pas commune. Il me paroît donc, comme je viens de dire, évident que cet écoulement étoit d'une nature âcre et contagieuse, probablement de la nature *lépreuse*, et qu'il étoit

sage et convenable d'obliger la femme qui cohabitoit avec un tel homme de tenir, le plus qu'il étoit possible, les parties génitales dans la propreté.

Je trouve une nouvelle probabilité, pour appuyer mon opinion, dans l'obligation qu'il imposoit au malade, après que l'écoulement avoit cessé et étoit disparu, de laver ses habits et son corps, pendant sept jours, dans l'eau froide. En effet, cette circonstance suppose que cette maladie étoit, en général, guérissable, et qu'elle finissoit par se dissiper d'elle-même, comme nous voyons se dissiper très-souvent nos Blennorrhagies ; tandis que cette heureuse terminaison n'a jamais, ou presque jamais, lieu dans une véritable Gonorrhée ou écoulement de semence.

La loi imposée, par le même législateur, aux femmes pendant et après leurs règles, non-seulement me paroît une loi sage et nécessaire dans un pays chaud, mais je la crois très-convenable même dans nos climats de l'Europe ; car il est constant que le sang menstruel, dans des femmes très-saines en apparence, charie souvent des humeurs si âcres, que leur application sur les parties génitales d'un homme sain occasionne des écoulemens ou des ulcères,

très-différens à la vérité de ceux produits par le virus syphilitique. J'en ai vu plusieurs exemples bien constatés, et probablement c'est l'issue qui est ouverte par cet émonctoire à ces matières âcres et nuisibles, qui est la cause que les femmes sont rarement sujettes à la goutte, etc. Je prie le lecteur de comparer ce que je viens de dire ici avec ce que j'ai dit dans le premier chapitre de ce volume.

Je ne trouve rien dans la maladie de *Job* qui s'applique à la maladie syphilitique, quoi qu'en dise *Calmet*.

Dans la maladie de *David : Cadat super caput Joab et super universam domum patris ejus, nec deficiat de domo Joab* FLUENS *et* LEPROSUS. *Chap. II, vers 7*, etc. Le mot *fluens* pourroit faire penser qu'il avoit eu un écoulement de l'urètre, et une affection morbifique que, selon toute apparence, nous appelerions aujourd'hui *Blennorrhagie lépreuse*.

Auteurs Grecs et Latins.

La maladie à laquelle les *Scythes* furent sujets, selon *Hérodote* (clio), et selon *Hippocrate*, et que l'on avoit nommée *morbus femineus*, ou maladie féminine, semble avoir été une

véritable gonorrhée ou une maladie des testicules, qui rendoit peu-à-peu les malades efféminés et inhabiles à l'acte de la génération.

HIPPOCRATE s'étend encore, dans son livre de *Natura muliebri*, sur la méthode de guérir les ulcères, l'ardeur et le prurit des parties génitales; et remarquant une année dans laquelle les *putredines pudendorum*, *stranguriae*, *dysuriae*, etc., étoient plus communes, il crut qu'elles appartenoient aux maladies épidémiques. Il parle aussi, dans ses *Epidémies*, *liv. VII*, de quelques remèdes contre les ulcères et contre les verrues des parties génitales.

Dans son livre *de Morbis mulierum*, il fait mention des ulcères de la matrice et de la suppuration des glandes inguinales, et il attribue la cause de ces maux à la suppression des règles.

CELSE, *liv. IV, c. XXI*, parle d'un écoulement de semence qui n'étoit excité ni par le coït, ni par des rêves, *nimia profusio seminis sine venere et sine nocturnis imaginibus*, c'est-à-dire, de la véritable gonorrhée, qui devient à la fin fatale, en causant par degrés la consomption; et *liv. VI, c. XVIII*, où il parle des ulcères des parties génitales, il dit : *Solet etiam interdum ad nervos ulcus decurrere*, etc.

Les symptômes inflammatoires de cette maladie, tels qu'il les décrit, et la méthode de traitement qu'il recommande, doivent assez éclairer sur sa nature, et ne permettent pas de douter que cet écoulement ne fût une véritable Blennorrhagie, ou ce qu'on appelle communément une gonorrhée virulente.

JUVÉNAL, satyre XI, et MARTIAL principalement, liv. VII et IX, parlent des excroissances et des ulcères des parties génitales : *marisca, ficus, ulcus acre, pustulae lucentes, sordidi lichenes,* comme de maladies communiquées par un coït impur.

DIOSCORIDE recommande des remèdes contre les *Rhagades, condylomata, maligna ulcera vulvae, tubercula genitalium et vulvae exulcerationes.*

SCRIBONIUS LARGUS (*de composit. Medic. edit. Stephan. c.* 89 *et* 90), recommande des médicamens pour les rhagades, les condylomes et verrues des parties génitales, et c. 94, des remèdes *ad veretri tumorem, ulcus sordidum et cancrum veretri.*

SEXTUS PLACITUS papyriensis (*Parabil. medicament. script. antiq.*), parle des remèdes contre *bubones seu tumores ad inguina, carbunculos in veretro, ficos in ano, rhagades, phymata, callos in veretro.*

LUCIUS APULEJUS (*de medicamin. herb.*), fait mention de médicamens *ad veretri dolorem et tumorem; ad tumorem et dolorem inguinum; ad condylomata; ad veretri pruriginem.*

Dans PLINE second, *liv. VI, épit. XXIV*, nous trouvons une anecdote remarquable d'une maladie ou pourriture des parties génitales : *Maritus ex diutino morbo circa velenda corporis ulceribus putrescebat.* Il paroît que l'on regardoit alors cette maladie comme incurable.

Les ulcères des parties génitales d'*Hérode*, dont parle *Joseph*, semblent avoir été liés à une maladie universelle du corps, dont nous ignorons la nature.

La maladie de *Galerius Maximinus*, dont *Eusèbe* fait mention, semble être d'un genre semblable.

GALIEN (*opera per J. Cornar*) parle de *phimosis, paraphimosis; rhagades, condylomata; bubones; phymata purulenta, acrochordones, thymi, myrmeciae ad inguina, tubercula in pudendis; ulcus testiculorum.*

ORIBASE (*Synopsis*) dit : *Thymus est ulcus asperum et squalidum carne excrescens in ano et pudendo; ficus ani pudendorumque ulcera: testiculi ulcere aphthae simili correpti. — Ad pudendum intumescens; ad dolores scroti pu-*

dendique. — Ulcera scroti; ulcerationes, mordicationes et pruritus vulvae.

MARCELLUS EMPIRICUS (*de medicamentis*), médecin de l'empereur Théodose, parle des *rhagades, condylomata, tumor paniculae, dolor inguinum.* — Il recommande quelques médicamens pour prévenir l'exulcération des bubons. — *Item : Ad veretri tumorem; ulcus sordidum in pene; cancrum.* — *Ad ulcera veretri.* — *Ad tumores et dolores testiculorum remedia.* — *Ad carbunculos, et myrmecias in veretro.* — *Ad veretri et testiculorum ulcera tabida et humida.* — *Ad clavulos et ulcera veretri.* — *Ad carbunculos veretri serpentes; in veretro summo clavus habens callum purulentum.*

AETIUS (*Tetrabibl.*) parle des rhagades; — Condylomes : *thymus morbus frequens ad sedem et pudenda.* — *Thymi feri dicti sunt duriores, scabriores, faeculenti, colore lividi, dolorem punctionemque inferentes praecipue attactu, sunt insanabiles; non excisi a radice, sed amputatione totius membri auferendi.*

De pudendorum thymis ex LEONIDA, ibid. liv. XIV, c. XII. *Oriuntur in ipsa sede, vel in fistula penis, vel in praeputio.* — Pour les ulcères de bon caractère, il recommande l'excision, et après l'application du caustique. — Il

parle encore de *Praeputii rhagades, ulcera sordida, et pudendorum spontanea exanthemata; remedia ad pudendorum depascentias (erosiones); ad pudendorum carbunculos; ad urinarii meatus ulcera; carbunculosa vulvae ulcera: sordida vulvae ulcera. — Thymus in alis vel in ipso pudendo, vel in ore uteri, vel in collo; pudendorum formicae (ulcera); condylomata et rhagades ad vulvam et circa os uteri.*

L'évêque *Palladius*, qui a vécu sous le règne de Théodose le jeune, au cinquième siècle, raconte une anecdote curieuse d'un hermite nommé *Heron*, qui avoit mené jusqu'alors une vie très-vertueuse. Voici ses propres paroles, que je copie de l'édition que je possède (1), en y ajoutant la traduction française :

---

(1) *Palladii*, Episcopi Helenopoleos, *Historia Lausiaca*; Lugd. Batav. ex officinâ *Lud. Elzeviri* in-4°. 1616. Cette édition est grecque et donnée par J. *Meursius*, et l'anecdote citée se trouve à la page 81, sous le titre Περι Ηρωνος.

.... Οὗτος τελευταῖον τῇ τοῦ πονηρᾶ δαίμονος ἐνεργείᾳ λεφθεὶς, ὡς ὑπὸ σφοδροτάτε πυρὸς ἐλαυνόμενος ἐν τῇ κελλῃ μὲν αὐτου καθεσθηναι οὐκ ἠδυνήθη· ἀπελθὼν δὲ εἰς τὴν Ἀλεξανδρειαν τάχα καὶ τοῦτο κατὰ θεῖαν οἰκονομίαν, τὸ δὴ λεγόμενον, ἥλῳ τὸν ἥλον ἐξέκρουσεν. Περιέπεσεν γὰρ ἐκουσίως τῇ ἀδιαφορίᾳ. Εἰς ὕστερον ἀκέσιον εὐράμενος σωτηρίαν. Παρέβαλεν γὰρ καὶ θεάτροις, καὶ ἱπποδρομίαις, καὶ τὰς διατριβὰς εἶχεν ἐν καπηλείοις. Οὕτως δὲ γαστριμαργῶν καὶ οἰνοφλυγῶν

« Enfin *Héron* saisi par l'influence d'un mauvais génie, et transporté comme d'un feu dévorant, ne put rester enfermé dans sa cellule. Il part tout-à-coup pour Alexandrie; le dessein de Dieu l'y appeloit, et suivant le proverbe, *un clou chassoit l'autre* (1). En effet, il se précipita dans l'oubli de ses devoirs, qui devoit à la fin le conduire malgré lui à son salut. Il fréquentoit les théâtres, les hippodromes, et passoit sa vie dans les cabarets. De l'excès de la bonne chère et du vin, il tomba dans l'abus des femmes et le plus sale libertinage. Ayant résolu de pécher, il eut commerce habituel avec une danseuse de pantomime, et lui déclara le mal (ou blessure) qui le tourmentoit. Sur ces entrefaites, il lui vint dans certains organes un charbon ou *anthrax* sur le gland. Le mal

---

ἐνέπεσεν καὶ εἰς τὸν βόρβορον τῆς γυναικείας ἐπιθυμίας. Καὶ ὡς ἐσκέπτετο ἁμαρτῆσαι μιμάδε τινὶ προσομιλῶν συνεχῶς τὰ πρὸς τὸ ἔλκος ἑαυτῷ διελέγετο. Τέτων ἔτως ὑπ' αὐτῷ διαπραττομένων γέγονεν αὐτῷ κατά τινα οἰκονομίαν ἄνθραξ κατὰ τῆς βαλάνου. Καὶ ἐπὶ τοσῦτον ἐνόσησεν ἑξαμηνιαῖον χρόνον, ὡς κατασαπῆναι αὐτου τὰ μέρια, καὶ αὐτομάτως ἀποπεσεῖν. Ὕσερον δε ὑγιάνας καὶ ἐπανελθὼν ἄνευ τέτων τῶν μελῶν, καὶ εἰς Φρόνημα θεῖκον ελθὼν, καὶ εἰς μνήμην τῆς ἐρανίου πολιτείας, καὶ ἐξομολογησάμενος πάντα τὰ συμβεβηκότα αὐτῷ τοῖς ἁγίοις πατράσιν, ἐνεργῆσαι μὴ Φθάσας ἐκοιμήθη μετὰ ὀλίγας ἡμέρας.

(1) C'est-à-dire, l'orgueil par l'humiliation de sa chûte.

devint si grave dans l'espace de six mois, que ses parties tombèrent en pourriture et se séparèrent d'elles-mêmes. Enfin ayant été guéri, et retournant chez lui privé du membre qu'il avoit perdu, il retourna à Dieu et au souvenir du royaume des cieux; il confessa devant les saints pères tout ce qui lui étoit arrivé, et ne se laissant plus surprendre par le démon, il s'endormit (*il mourut*) peu de jours après » (1).

PAULUS ÆGINETA (*de Re medica, c. III et IV.*) *Ulcera pudendi et circa sedem. — Nome seu ulcus serpens pudendi. — Rimæ et sordida circa coronam ulcera et maxime cum detrahere præputium non possunt.* — Dans un autre endroit, il parle de l'ulcère universel, ou ce que nous appelons aujourd'hui *éléphantiasis*, ou lèpre noire. *L. III, c. LIX. Si vero in cole intra pudendi foramen in conspicuum ulcus fiat, cognoscitur ex eo quod pus aut sanguis evacuatur citra mictionem.* — C'est-à-dire, s'il arrive

(1) Une maladie très-semblable à celle de Héron s'étoit manifestée, il y a plusieurs années, dans le nord des Etats-Unis de l'Amérique : le vulgaire lui donnoit le nom de *black dog* (chien noir). Cette maladie qui attaquoit le membre viril, faisoit des ravages si rapides, que les parties affectées tomboient en quarante-huit heures après que le malade s'étoit aperçu de l'infection.

un ulcère dans l'urètre, on peut le connoître par l'écoulement d'une matière purulente, ou du sang, que le malade perd sans uriner. Y a-t-il un seul de mes lecteurs qui méconnoisse, dans cette description, la maladie qu'on nomme communément la gonorrhée ?

Le même auteur parle des remèdes : *Ad dolores in pudendo ; ad tumidum pudendum ; ad verrucas in pudendis, thymos appellatas ; ad rimas inflammatas et ulcerationes sedis cum fervore et morsu ; ad callosas extuberantias ; circa uteri osculum fissuræ fiunt. — Quandoque contingit fissuras diuturnas in condylomata mutari ; verrucae et formicaria seu verrucæ latum fundum habentes ; ad cancrosa et maligna et ad rugosa sedis ulcera, itemque ad inflammationes in pudendis et testibus. — Thymi seu carnosae eminentiae in glande vel praeputio : condylomata in ano solum loco differunt ab eo quod in muliebribus pudendis est. L. VI, c. 80.*

CLEOPATRA (*in collect. Gynecior.*) fait mention des remèdes : *Ad ulcera in corpore matricis ex prurigine ; ad ulcera et vitia vulvæ sordida vel putrida. — Ad vulnera et calefactiones et tumorem et dolorem matricis ; ad vitia juxta anum ; ad condylomata.*

MOSCHION (*in collect. Gynecior.*) dit : *In*

pinnaculis et in sinu muliebri et in orificio vel in collo matricis clavi nascuntur.

ACTUARIUS (*Method. Medendi, l. IV, c. VIII*) dit : *Nonnumquam in interna penis parte exiguum tuberculum oboritur, quod, dum disrumpitur, sanguinem ac exiguum puris effundit : quare quidam arbitrantur ex profundo ea prodire, citraque rationem metuere caeperunt ; verum res ex dolore penis deprehenditur.* — Il ajoute : La saignée et la diète réfrigérante soulagent bientôt le malade ; et il continue : *Quod si vitium moram traxerit et vulnus altius pervenerit, etc.* C'est-à-dire, si la maladie traîne en longueur, et si l'ulcère s'étend plus en avant, il recommande de faire des injections, de faire usage des bains, et de s'abstenir de tout ce qui est âcre ou échauffant en mangeant et buvant. Je demande si le médecin le plus éclairé d'aujourd'hui pourroit donner des préceptes plus raisonnables pour traiter la gonorrhée virulente.

NICOL. MYREPSUS (*Medicamentor. opus*) fait mention : N°. 81, *Pudendorum putredines et fluxiones.* N°. 53, il recommande une poudre *ad pudenda fluxione laborantia ;* et il ajoute : *His enim cicatricem inducit, valdè bonus est.* — Il parle aussi des remèdes : *Ad ulcera in pene, condylomata, verrucas ; ad carbunculos puden-*

dorum; ad pudenda ulcerata et rimas; ad mulierum ulcerosas intertrigines; ad nomas potissimum pudendorum. — Pulvis ad ulcera pudendorum, et pudendorum putredinibus et fluxionibus accomodatus.

Je passe ici tout ce que les auteurs arabes, et ceux qui les ont suivis, nous ont transmis sur les maladies des parties génitales, que plusieurs de ces écrivains affirment décisivement comme contagieuses, et produites ou communiquées par le coït. Mais je ne peux pas passer sous silence les faits suivans :

ASTRUC (*dans son Traité des maladies vénériennes*) nous a communiqué les statuts manuscrits du lieu de débauche d'Avignon (*De disciplina lupanaris publici Avenionensis*), qui ont été faits en 1347, par la reine Jeanne Ire, où nous trouvons, d'après d'autres réglemens, l'article IV qui s'exprime ainsi : « *La reine veut* » *qûe tous les samedis la baillive, et un chi-* » *rurgien préposé par les consuls, visitent* » *chaque courtisanne; et s'il s'en trouve quel-* » *qu'une qui ait contracté du mal provenant de* » *paillardise, qu'elle soit séparée des autres,* » *pour demeurer à part, afin qu'elle ne puisse* » *point s'abandonner, et qu'on évite le mal que* » *la jeunesse pourroit prendre.* »

Voilà non-seulement un fait positif et très-instructif pour le médecin, mais en même-temps de la part d'une souveraine un soin pour la santé publique, qui feroit honneur aux législateurs du siècle le plus éclairé.

LANFRANC, et plus encore SALICET, ont fait mention, dès le treizième siècle, de pustules, d'ulcères, de chancres du gland, qui paroissoient « *post coïtum cum fœda muliere.* » Nous trouvons, dans le quatorzième siècle, que GORDON, ARNAUD DE VILLENEUVE, et sur-tout GUY DE CHAULIAC, qui a écrit vers le milieu de ce siècle, font mention d'excoriations, d'ulcères brûlans, corrosifs et putrides, venant « *propter* » *decubitum cum muliere fœda.* »

BECKET nous a conservé (dans les *Transactions philosophiques*) plusieurs faits très-remarquables. Il dit : « Dans un ancien manuscrit que j'ai entre les mains, écrit en 1390, se trouve une recette *pour la brûlure du penis* et pour les ulcères sanieux; et dans un autre manuscrit, écrit environ cinquante ans après, il se trouve une recette *pour la brûlure de cette partie par une femme.* » Il rapporte aussi deux passages remarquables des statuts anglais, concernant les mauvais lieux. L'un, de 1163, dit : « Que nul » concierge ne garde de femme qui ait la ma-

» ladie dangereuse *de la brûlure* » ; et celui de 1430, écrit sur vélin, et conservé dans les archives de l'évêque de Winchester, commence ainsi : « Ici commencent les ordonnances, les » réglemens et les usages, tant pour la conser- » vation de la vie de l'homme, que pour pré- » venir les malheurs et les inconvéniens. » Il y a une loi portant une amende de cent schelins (grosse somme pour le temps) contre le concierge qui tiendroit dans sa maison des femmes ayant cette maladie abominable (*malum nefandum*), ou, comme on l'a traduit ensuite, « étant » affectées de la *brûlure*. »

J'aurois pu rapporter un plus grand nombre de semblables preuves ; mais j'ai pensé qu'il n'étoit pas nécessaire que je m'étendisse davantage sur ce sujet. Ceux de mes lecteurs qui desirent être plus profondément instruits sur ce point, liront avec plaisir les *excerpta* latins que le docteur *Hensler* a publiés dans son *Histoire de la Maladie vénérienne*, écrite en langue allemande, ainsi que l'ouvrage cité : *Supplementum in collectionem Luisini auctorum de lue venerea. Auct. Grüner.* M. D. et prof. *in-folio.*

Il n'y a donc point de doute que les gonorrhées, les chancres, les verrues, les condylomes, les bubons, etc. n'aient existé chez les différens

peuples de la terre depuis un temps immémorial ; mais quelle étoit la source, quelles étoient les causes de ces maladies? quel est le virus ou l'acrimonie qui avoit produit ces Blennorrhagies, ces ulcères, ces tumeurs des glandes inguinales ? Les auteurs anciens et modernes nous ont laissés, à cet égard, dans une ignorance profonde. J'ai tâché, dans le cours de cet ouvrage, principalement vol. I, chap. IV et X, de déterminer quelques-unes de ces causes ; et j'espère que les expériences et les observations que j'y ai communiquées serviront sinon à éclaircir à fond ce sujet neuf, au moins à débrouiller un peu cette matière confuse et obscure.

Je crois avoir démontré que tout virus, ou quelqu'acrimonie que ce soit, appliqué à l'urètre de l'homme, peut et doit, selon les lois constantes et générales de l'économie animale, y produire une irritation, une inflammation, et en conséquence une sécrétion plus abondante de mucus, c'est-à-dire, un écoulement; exactement comme un grain de sable ou quelque matière âcre tombée dans l'œil, y produit une irritation et une sécrétion plus abondante de l'humeur lacrymale. De même, si quelque virus, ou une matière âcre quelconque, est appliqué à quelque autre endroit des parties génitales,

ou à quelqu'autre partie du corps, et qu'il y reste le temps suffisant pour y pouvoir produire son action, il y excitera une irritation et un écoulement ou un ulcère : si cette même matière est absorbée par les vaisseaux lymphatiques, et portée aux glandes lymphatiques voisines, elle y produira, si elle est assez âcre pour les irriter, un gonflement, une inflammation, etc. Il s'ensuit de ces considérations, que lesdits écoulemens, ulcères ou tumeurs, doivent varier selon la nature différente du virus, ou de la matière âcre qui a été appliquée, ou de la cause qui les a produites. J'ai fait connoître quelques-unes de ces causes, et j'ai tâché de déterminer leur nature. J'ai distingué en conséquence les Blennorrhagies en syphilitiques, lépreuses, herpétiques ou dartreuses, goutteuses, etc., ainsi que les ulcères en syphilitiques, scorbutiques, scrophuleux, herpétiques, lépreux, mercuriels, atoniques, etc. Voilà tout ce que nous connoissons jusqu'à présent sur cette matière. Nous sommes bien loin d'avoir épuisé le sujet, et d'avoir découvert ou déterminé toutes les causes qui produisent, ou qui sont capables de produire ces maladies locales aux parties génitales : mais cela doit et peut nous suffire, en attendant que les lumières réunies des médecins et

des chirurgiens éclairés et attentifs de l'Europe éclaircissent mieux ce sujet intéressant, nous fassent distinguer ces différentes espèces de maladies, et nous indiquent les moyens de les guérir d'après des principes plus raisonnables et moins empiriques.

Tel étoit l'état de nos connoissances sur cet objet, lorsque j'ai publié la troisième édition anglaise de cet ouvrage, en 1788. Je n'en étois pas satisfait; je savois, par des voyageurs instruits, que la même nation ancienne dont les Brames tiennent tant d'observations curieuses et exactes sur l'astronomie, leur en avoit transmis beaucoup dans différentes autres branches des sciences utiles, et principalement dans la médecine. Mais toutes ces connoissances étant le partage des familles ou castes privilégiées dans l'Indostan, il étoit très-difficile d'en obtenir quelque communication; les Brames gardant, sur-tout envers les étrangers, le plus grand secret sur les connoissances scientifiques qu'ils ont reçues de leurs ancêtres. D'après les faits intéressans que je viens de rapporter, et que j'ai tirés d'anciens auteurs, sur les maladies des parties génitales, je desirois savoir si les anciens Brames avoient eu quelque connoissance de la maladie syphilitique ou vénérienne, que nous

regardions généralement comme inconnue aux anciens. L'anecdote curieuse racontée par *Palladius*, sur la maladie de *Héron*, qui en avoit été atteint à Alexandrie, m'avoit frappé particulièrement, et excita encore plus mon desir d'obtenir quelques renseignemens précis. Étant lié, en Angleterre, avec beaucoup de personnes qui partoient de Londres pour l'Indostan, j'en ai prié plusieurs de chercher à se procurer des informations, et de me communiquer ce qu'elles pourroient apprendre sur la médecine en général, et plus particulièrement sur la maladie vénérienne. Mais ceux qui voyagent dans ce pays, prenant la plupart peu d'intérêt aux sciences, oublièrent d'en prendre des informations : d'autres m'instruisirent de la difficulté extrême ou de l'impossibilité de se les procurer des naturels du pays. En un mot, je n'en ai reçu aucune nouvelle satisfaisante. Cependant, un voyageur français, qui avoit résidé dans l'Inde pendant plusieurs années, me communiqua, quelques années après, des faits et des observations intéressantes de plusieurs genres ; entre autres, il m'apprit que la maladie vénérienne étoit connue dans l'Indostan depuis très-long-temps ; que les médecins Indous connoissoient l'usage du mercure contre cette maladie ; qu'ils

étoient instruits non-seulement de ses mauvais effets sur le corps humain, quand il étoit administré ou mal-à-propos, ou en doses trop fortes, mais aussi qu'ils possédoient des remèdes et des méthodes particulières, et inconnues en Europe pour le faire sortir du corps, ou, ce qui vient au même, pour en faire disparoître très-promptement les effets pernicieux. Il s'est convaincu lui-même de leurs connoissances par l'exemple de son domestique, qui, ayant été traité imprudemment avec du mercure, par un chirurgien européen, manqua d'en être la victime, et fut tiré, en peu de jours, du danger de la mort par un médecin indous; mais il ne put obtenir aucune information sur les moyens par lesquels cette guérison avoit été opérée. Il ajouta qu'il avoit eu un autre sujet de surprise, en voyant, dans les camps de Typoo, des magnétiseurs (1), la petite baguette de fer à la main, s'exercer sur les soldats malades; méthode dont ils se servent depuis des siècles pour guérir certaines maladies, et que nous avons appris depuis être également connue et pratiquée depuis bien long-temps chez les

(1) Ils appliquoient le *Galvanisme* sans se douter de l'existence du fluide découvert, il y a peu d'années, en Italie, par *Galvani*.

Chinois. Ces faits et ces relations, trop vagues pour en tirer des conséquences certaines et utiles pour l'objet de mes recherches, ne me rendirent que plus curieux et plus impatient d'en recevoir de plus détaillés et de plus authentiques.

Ma curiosité vient enfin d'être en partie satisfaite, en recevant un ouvrage précieux, imprimé à Calcutta (1), et publié par une société d'hommes instruits dans tous les genres de sciences utiles, mais particulièrement dans ce qui concerne l'état des sciences de ce pays, précieux par la connoissance de la langue ancienne sacrée, et par la communication qu'ils ont eu l'adresse d'ouvrir, depuis quelque temps, avec les savans du pays. Parmi un nombre d'observations et de découvertes très-utiles, nous trouvons, dans le second volume de cet ouvrage, que la maladie vénérienne est connue dans l'Indostan depuis un temps immémorial, sous le nom *du Feu persan* (Persian fire); que l'usage du mercure est également connu; que quelques Indous, employant le cinnabre contre cette maladie, la rendent souvent très-opiniâtre; que ce mal, invétéré, devient alors incurable par le mercure, et qu'il se termine fréquemment, dans

(1) *Asiatick Researches.*

l'un et l'autre cas, par une maladie dangereuse, dans laquelle tout le corps s'ulcère, et les extrémités tombent en pourriture. Les Arabes appèlent cette dernière maladie *Judham*, et les Indous, *Khorah*; cette maladie semble être la même que la *Leontiasis* des Grecs, et ce que *Paul d'Ægine* appele ulcère universel, maladie terrible et très-fréquemment funeste dans ses effets, contre laquelle ni les Grecs, ni les Arabes ne connoissoient aucun remède efficace. Le même ouvrage nous apprend que les Brames du Thibet connoissoient une méthode sûre et efficace de guérir cette maladie: qu'ils la regardent généralement comme l'effet du virus vénérien dégénéré, ou comme la suite de la maladie vénérienne invétérée; quoiqu'ils ne nient pas qu'elle ne soit produite souvent aussi par d'autres causes.

Voilà donc la source et l'origine de la maladie vénérienne, attribuée, depuis un temps immémorial, par les anciens habitans de l'Indostan, aux Persans, comme les Européens l'ont attribuée long-temps aux Américains, les Français aux Napolitains, les Anglais et les Allemands aux Français, et dernièrement les habitans du Port Saint-Paul, en Canada, aux Anglais. Il paroîtroit que les différens noms *Feu Persan*,

Mal de Naples, *Mal Français*, *et le Mal Anglais de la baie Saint-Paul*, doivent être réduits à la même signification, et qu'ils conviennent à une seule et même maladie. Si on pouvoit interroger, sur cette maladie, les Persans instruits dans leur histoire, peut-être la feroient-ils dériver des Juifs, et la nommeroient-ils *le Feu Hébreu*. Au moins les mots expressifs du PROPHÈTE, en disant : *Fuyez la personne affligée de la* JUDHAM, *comme vous fuyeriez un lion*, montrent clairement que la Judham étoit une maladie bien connue des Juifs de ce temps.

Il paroîtroit donc vraisemblable, d'après cela, que la vérole, telle qu'elle a commencé à se propager en Europe, principalement vers la fin du quinzième siècle, a infecté le genre humain depuis des milliers d'années en Perse, dans le Thibet et dans l'Indostan, comme elle l'a fait probablement depuis un nombre de siècles dans les îles découvertes par Colomb ; qu'elle étoit probablement connue depuis long-temps des Arabes, qui l'avoient reçue de leurs voisins les Perses; et que peut-être *Héron*, dont j'ai rapporté l'histoire plus haut, avoit gagné une portion de ce feu persan à Alexandrie, où il avoit été importé comme tant d'autres marchandises,

du Malabar, de l'Indostan, ou directement de la Perse, que les Indous regardent comme son pays natal.

Les habitans de l'intérieur de l'Afrique ont probablement reçu le germe du même virus de la Perse ou de l'Indostan par les caravanes; ou bien ce virus se seroit-il engendré dans leur pays même, par une cause générale qui nous seroit inconnue? Il me paroît toutefois très-probable que le yavvs des habitans de l'Afrique pourroit bien tirer son origine de la même source, et peut-être cette maladie a-t-elle été l'origine de la syphilis en Europe, comme plusieurs médecins, entre autres *Sydenham*, l'ont cru.

Mais la source originelle de ce virus ou la cause primitive de la maladie syphilitique nous est entièrement inconnue; quoiqu'il y ait des écrivains qui prétendent que la maladie vénérienne a pris son origine en Afrique, d'un homme qui, après avoir eu un coït avec un animal quadrupède, avoit cohabité avec une femme, et lui avoit ainsi communiqué ce mal.

Si quelques auteurs modernes ont soupçonné que la maladie vénérienne prenoit sa source quelquefois dans le corps même chez lequel elle se développe, il est naturel de croire qu'ils ont été trompés par les apparences; ne sachant pas

que le virus syphilitique est quelquefois absorbé dans la masse du sang, sans laisser aucune marque à la surface du corps qui fasse connoître ses traces, ou ne considérant pas que le virus peut rester très-long-temps dans le corps, chez quelques sujets, sans se développer et sans donner des signes évidens de son existence.

Le virus syphilitique, appliqué à la surface du corps, agit par-tout en irritant et corrodant les parties; mais il n'affecte pas si aisément les parties couvertes de l'épiderme, c'est-à-dire, la surface sèche ou blanche du corps, que la surface humide ou rouge, couverte de l'épithelion; il affecte encore plus aisément les parties blessées ou ulcérées auparavant.

Je n'ai jamais vu un malade affecté de cette maladie guérir de soi-même radicalement en Europe, et jusqu'à présent nous n'avons point d'observations authentiques qui prouvent qu'une telle guérison se soit faite quelquefois dans des climats chauds du globe, quoique, d'après la relation du capitaine Cook, ainsi que d'après des indices que l'histoire de la médecine nous a conservés, je ne veuille pas nier que des guérisons semblables aient lieu quelquefois.

Il reste à vérifier si le virus syphilitique demeure, comme quelques écrivains l'ont assuré,

plus long-temps inactif dans des personnes robustes et moins irritables, que dans des personnes délicates ou affoiblies par des maladies, *et vice versâ.*

Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier si la maladie syphilitique héréditaire demeure *latente*, comme on a dit, jusqu'à l'âge de puberté, pour se développer alors. Mais je sais que ces cas sont fréquens principalement dans les parties méridionales de l'Europe, où la maladie syphilitique étant palliée à diverses reprises par du mercure ou par d'autres remèdes, sans être radicalement guérie, devient à la fin, quoique mitigée dans ses symptômes, très-opiniâtre, et se propage successivement par le coït à plusieurs générations.

Après avoir présenté ces remarques sur la nature et l'histoire des maladies syphilitiques, qu'il me soit permis de faire quelques observations concernant la méthode qu'on emploie aujourd'hui pour leur traitement dans les différentes parties de l'Europe, et de considérer jusqu'à quel point une philosophie éclairée a contribué à soulager, à cet égard, les maux du genre humain.

Je ne connois aucune branche de l'art de guérir qui ait été autant perfectionnée que le

traitement des différens maux syphilitiques. J'ose dire que cela vient en partie de ce que les médecins eux-mêmes y sont aussi exposés que d'autres personnes : de là, d'un côté, les occasions plus fréquentes d'examiner les symptômes et les progrès de la maladie journellement et de plus près ; et de l'autre, les motifs les plus puissans pour chercher à soulager les souffrances et à perfectionner la guérison. Aussi, je crois que parmi les différentes maladies auxquelles les hommes sont sujets, il n'en est aucune dont la guérison soit aussi facile et aussi certaine que l'est maintenant celle de la maladie syphilitique récente, entre les mains d'un praticien éclairé : de même que lorsqu'elle est négligée, ou traitée par des praticiens peu instruits, elle devient souvent dangereuse, incurable par le mercure, et même funeste au malade. C'est une vérité reconnue, qu'il y a beaucoup de personnes que le mauvais traitement de cette maladie fait souffrir et dépérir peut-être plus que n'auroit fait la maladie même, si elles n'y eussent fait aucun remède. Il n'est cependant presque aucune maladie pour laquelle plus de gens prétendent être habiles que pour celle-ci ; et dans la horde des charlatans, on n'en trouve pas un qui ne s'arroge quelques

connoissances supérieures, ou la possession de quelque recette particulière, qu'il donne à tous les malades, sans distinction, comme un remède infaillible pour cette maladie, dans tous ses différens degrés. Ils en imposent ainsi, avec une impudence consommée, aux personnes qui ont le malheur de tomber entre leurs mains, et qui ne manquent pas, tôt ou tard, d'être sévèrement punies de leur crédulité; car il est très-certain que pour être en état de guérir cette maladie dans toutes ses diverses époques et modifications, il faut non-seulement beaucoup de discernement dans le choix et dans l'application des remèdes, mais encore une connoissance parfaite de la constitution du malade, de la nature et du degré de la maladie, de ses différentes complications, etc., ce qui ne peut être que le fruit de l'étude, de la méditation et de l'expérience. De là vient qu'il faut souvent une habileté peu commune pour guérir parfaitement et radicalement une vérole confirmée, ou des affections syphilitiques qui ont été mal traitées. Le grand nombre d'infortunées victimes de l'ignorance et de la rapacité, qui s'offrent tous les jours à nos yeux, sont autant de preuves de la vérité de ce que je viens de dire.

On ne sauroit douter, d'après les autorités les

plus respectables, que les effets du virus syphilitique, ne fussent autrefois beaucoup plus violens et plus effrayans que de nos jours, et qu'ils n'allassent même assez souvent jusqu'à causer la mort. On attribue communément cette différence à la malignité du virus qu'on croit avoir été plus grande dans ces premiers temps, et l'on suppose que sa nature s'est ensuite adoucie. Cela est vrai, ou au moins, à beaucoup d'égards, très-probable; cependant j'ai vu bien des cas où cette maladie étoit accompagnée des symptômes les plus terribles et les plus opiniâtres. A la vérité ces accidens sont, en général, très-rares aujourd'hui dans nos climats. Cette bénignité semble être due, dans les pays les plus éclairés de l'Europe, aux secours prompts que les malades y trouvent, au degré de perfection auquel on a porté le traitement de ces maladies, et sur-tout aux principes d'humanité qui s'y sont répandus, et qui ont heureusement succédé à la cruauté et à la superstition barbare des siècles précédens. Nous n'abhorrons plus, nous n'exposons plus dans des endroits déserts, ou sur un fumier, ces pauvres malheureux; nous ne les laissons pas mourir, comme font les Kalmoucks, qui abandonnent leurs frères et leurs enfans attaqués de la petite vérole, sans leur donner le moindre

secours. Les personnes de l'un et de l'autre sexe, moins esclaves des préjugés qu'autrefois, se présentent plutôt pour être traitées, et le sont plus facilement par des gens de l'art plus instruits; et je suis persuadé que c'est principalement par cette raison que la maladie syphilitique est bien moins fréquente et bien moins violente sous ses différentes modifications, à Londres et à Paris, que dans aucune autre capitale de l'Europe, non-seulement parce que les malades de la classe la plus malheureuse du peuple ont des hôpitaux et des maisons de charité, où ils reçoivent gratuitement des remèdes et des avis de la part de gens instruits et sans préjugés; mais encore parce que les filles publiques, que la crainte ou la honte pourroit empêcher de se présenter dans ces hospices, n'ont point de peine à trouver un homme de l'art qui les traite, sans en attendre aucun salaire. Cela est bien différent dans les autres parties de l'Europe, et spécialement dans les petites villes ou dans les campagnes, où la plupart des médecins et chirurgiens, n'ayant pas autant de moyens d'acquérir des connoissances et de se former l'esprit et le cœur, n'ont, en général, que des notions très-bornées, et souvent des connoissances trop superficielles de cette maladie. Il n'y a pas très-long-temps encore

que j'ai vu, dans différens pays de l'Europe, les médecins et les chirurgiens se croire autorisés à reprocher aux malades vénériens leur péché d'une manière rude et inhumaine, ou à laisser souffrir ces pauvres malheureux, afin de se rendre agréables au Tout-Puissant, se regardant comme les instrumens de sa vengeance, et se croyant destinés par le Ciel à les punir plutôt qu'à les soulager.

Les gouvernemens sages cherchent à diminuer le nombre des malades et à rendre la maladie plus bénigne, non pas en enfermant les malades dans une prison, ou dans un hôpital qui n'en différeroit que par le nom ; mais en leur offrant, au contraire, dans des hôpitaux propres et bien entretenus, tous les moyens possibles de se procurer du soulagement. Dans les pays où le gouvernement suit d'autres principes, où les pauvres malades n'ont aucun asyle pour se faire guérir, où ils sont exposés à mourir de faim pendant le traitement, et où ils n'osent pas même recourir à temps aux personnes de l'art, de crainte d'être maltraités ou renfermés dans une de ces effrayantes maisons destinées à traiter ces maladies ; dans ces pays, dis-je, j'ai vu souvent les effets les plus terribles du virus syphilitique inconnus dans les premiers.

Il est vraisemblable que lorsque tous les gouvernemens, qui s'éclairent de plus en plus, suivront cet exemple, la maladie syphilitique perdra encore plus de sa malignité, et que son traitement deviendra plus facile et plus heureux. Cette heureuse époque sera le fruit des lumières et de la philosophie.

J'ai du moins trouvé jusqu'ici, que la fréquence et la violence des maladies vénériennes dans les différens pays sont exactement en proportion du degré d'encouragement que les gouvernemens accordent aux sciences, et du progrès qu'ils laissent faire aux principes honnêtes et généreux parmi les peuples. D'après ces observations, je suis convaincu que si un gouvernement, dans quelque climat que ce soit, adoptoit un plan judicieux, avec des réglemens et des précautions convenables, il parviendroit, non-seulement à rendre très-rares tous les symptômes violens de la maladie vénérienne, mais encore à diminuer extrêmement le nombre des victimes de cette maladie, sinon à l'extirper entièrement. Mais une pareille entreprise, quoique facile à concevoir et à exécuter, paroît encore peu compatible avec les idées de notre siècle; il est seulement permis d'espérer que notre postérité plus éclairée et plus humaine, en reconnoîtra les avantages, et en saura recueillir les fruits.

TRAITÉ

DES EFFETS

DU VIRUS SYPHILITIQUE,

SUR LES PARTIES GÉNITALES

DU CORPS HUMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

De la Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente.

Avant que d'entrer dans les détails de cette maladie, il est à propos de mettre sous les yeux du lecteur les raisons qui m'ont engagé à changer le nom qu'on lui a donné jusqu'à présent, et de justifier le nom nouveau que j'ai substitué à l'ancien.

Les auteurs ont fait mention de cette maladie sous différens noms; ils l'ont appelée *Gonorrhœa*, *Gonorrhœa virulenta*, *Gonorrhœa maligna*, *Gonorrhœa venerea;* et particulièrement chez les femmes, *Fluor albus malignus seu venereus.* Le mot *Gonorrhœa* est dérivé des mots grecs Γονὴ, *genitura*, semence, et Ῥέω, *fluo*, et il signifie, *fluxus seminis*, écoulement de la

semence. Cette dénomination est très-impropre, puisqu'elle induit en erreur sur la nature et le traitement de cette maladie, en présentant l'idée d'un écoulement de semence qui n'a jamais lieu dans celle dont nous parlons ici.

La matière qui coule dans cette maladie, étant, comme nous verrons bientôt, un véritable *mucus*, changé seulement quant à la couleur et à la quantité, il m'a paru que le nom de Blennorrhagie, qui vient des mots grecs Βλεννα, *mucus*, Ρ'εω, *fluo*, étoit plus approprié à sa nature ; et comme il y a deux maladies bien distinctes où cet écoulement a lieu, l'une accompagnée des symptômes d'un inflammation locale, l'autre sans symptômes inflammatoires, j'ai cherché le moyen de caractériser chacune par la simple différence de la terminaison d'un seul et même mot, en appelant la première Blennorrhagie (*Blennorrhagia, seu mucifluxus inflammatorius, activus*); et la seconde, Blennorrhée (*Blennorrhœa, seu mucifluxus passivus*), comme si l'on disoit l'écoulement avec des symptômes inflammatoires, et l'écoulement sans symptômes inflammatoires.

Mais comme un écoulement de *mucus*, accompagné des symptômes inflammatoires, peut provenir de différentes causes ; pour caractériser plus particulièrement la nature de la maladie dont je parle, et pour la distinguer avec précision de tous les autres écoulemens puriformes des parties génitales, qui ont été jusqu'à présent généralement confondus ensemble

sous le nom très-impropre de *Gonorrhée*, j'ai ajouté au mot Blennorrhagie celui syphilitique, qui vient des mots grecs Συς, *porcus*, et Φιλια, *amor*, dont on a formé *syphilis* ou amour sale. Cette expression est adoptée par les meilleurs nosologistes.

J'ai choisi ce mot plutôt que celui de *vénérien*, parce que, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage, ces écoulemens, aussi bien que plusieurs autres maladies des parties génitales dont il est question dans ce Traité, peuvent provenir du contact vénérien ou du coït, sans être de nature syphilitique, ou sans participer en la moindre chose de ce virus spécifique.

Le nom de *Chaude-pisse* a été donné à cette maladie, à cause de la douleur cuisante que les malades éprouvent en urinant.

Les Anglais la nomment *Clap*, du vieux mot français *clapiers*, qui étoient des lieux publics, tenus et habités par des prostituées, et fixés dans certains quartiers de la ville, tels qu'on en voit encore aujourd'hui dans plusieurs grandes villes d'Italie.

Par le nom général de Blennorrhagie, j'entends un écoulement d'une matière puriforme, par l'orifice de l'urètre ou du prépuce dans les hommes, et par celui du vagin dans les femmes, avec ardeur ou cuisson, douleur piquante et brûlante, principalement pendant l'émission de l'urine, produite par l'action, soit du virus syphilitique, soit de toute autre matière irritante appliquée sur ses parties. Si c'est le virus

syphilitique qui cause cet écoulement, la maladie portera le nom spécifique de *Blennorrhagie syphilitique.*

La Blennorrhagie syphilitique est donc un écoulement contagieux d'une matière puriforme, qui provient des glandes muqueuses de l'urètre et de la membrane qui tapisse ce canal, ou du gland dans les hommes, et de l'intérieur des parties génitales dans les femmes. Elle est produite par un virus *sui generis.*

Cette maladie se manifeste, ordinairement trois ou quatre, et quelquefois six jours, rarement plus tard, après un coït impur, par les symptômes suivans : Le malade éprouve au bout de la verge une sensation particulière et désagréable, une espèce de titillation, et une sorte de légère démangeaison, qui se font sentir dans la partie de l'urètre placée immédiatement sous le frein, et qui durent un ou deux jours ; les jours suivans l'orifice de l'urètre devient très-sensible, rouge ; il se gonfle, et il en suinte ou il s'en écoule une matière limpide ou d'un jaune clair qui tache le linge. Pendant que l'écoulement de cette matière a lieu, la titillation devient plus forte et plus douloureuse, sur-tout pendant l'émission de l'urine qui laisse une impression brûlante et une douleur aiguë sur l'endroit affecté. Dans quelques individus, le premier symptôme qui se présente est l'écoulement d'un mucus épais ; dans ce cas, ces malades sentent dès le commencement une cuisson brûlante et douloureuse en urinant. Ces symptômes

augmentent ordinairement en trois ou quatre jours; quelquefois cependant cela n'arrive sensiblement qu'après huit ou douze jours. Le gland prend une couleur d'un rouge foncé ou livide ; bientôt l'écoulement est plus abondant, la matière est d'une couleur jaune ou jaune-verdâtre, et elle ressemble à du pus délayé. Le gonflement du gland et même de toute la verge devient considérable ; le malade a très-souvent envie d'uriner, et il éprouve, sur-tout lorsqu'il est resté quelque temps dans le lit couché sur le dos, des érections fréquentes et involontaires, et tellement douloureuses qu'elles troublent son sommeil et le forcent même à se lever.

Tel est le cours ordinaire de la maladie quand l'inflammation est simple, légère et superficielle.

Mais dans plusieurs cas, l'inflammation s'étend et pénètre plus profondément jusques dans la substance réticulaire du corps caverneux de l'urètre; alors la douleur devient excessive pendant les érections, parce que le frein du gland est tiré en bas comme par une corde, tandis que le corps de la verge est porté en haut par la violence de l'érection : c'est ce qu'on a appelé *chaude-pisse cordée*. Dans cet état, il arrive souvent que les vaisseaux de l'urètre se rompent, ce qui occasionne une hémorrhagie considérable. D'autres fois la matière de l'écoulement est coupée par des filets de sang ; le prépuce est aussi quelquefois en même temps tellement enflammé et tuméfié qu'il ne peut être renversé pour découvrir le gland, ou que

lorsqu'il a été renversé derrière cette partie, on ne peut le ramener en devant. Dans quelques cas, rares à la vérité, l'étranglement qui accompagne ce dernier accident produit tout-à-coup la mortification du gland; il peut même occasionner la mort du malade.

Symptômes et progrès.

Dans quelques personnes, une ou plusieurs des glandes inguinales se gonflent, deviennent douloureuses, et il survient une fièvre symptômatique. Souvent alors les glandes et les vaisseaux lymphatiques de la verge se gonflent, l'on sent sur le dos de la verge une espèce de corde et de nœuds, et la peau de la verge est également gonflée et douloureuse. Outre les symptômes que je viens de décrire, il n'est pas rare de voir le malade, soit par sa faute, soit par l'effet d'un mauvais traitement, sentir un malaise particulier avec tension et tumeur du cordon spermatique et des testicules, accompagnées d'une diminution ou même d'une suppression totale de l'écoulement par l'urètre. Dans d'autres cas, la maladie s'aggrave, l'irritation et l'inflammation s'étendent le long du canal de l'urètre. Tous les symptômes deviennent alors plus violens : la douleur qui se fait sentir en urinant au périnée, ou plus en arrière, est si vive, que le malade craint de rendre les urines, en même temps qu'il y est très-fréquemment sollicité par une titillation fatigante et incommode qui se fait

sentir au col de la vessie et à l'anus ; il a une envie perpétuelle de lâcher de l'eau, tandis qu'il ne peut en rendre à la fois que quelques gouttes brûlantes. Tout le canal de l'urètre est gonflé et dans un état de tension ; le malade a des érection fréquentes, et il ressent des douleurs lancinantes le long de ce canal par le périnée jusqu'à l'anus ; il ne peut long-temps se tenir debout ni rester assis. Dans cet état, le gonflement des glandes de l'urètre obstrue souvent le passage de l'urine qui sort en petit filet ou bifurquée ; et si en même temps l'écoulement virulent diminue considérablement ou s'arrête totalement, il survient souvent une suppression totale d'urine, causée par une constriction ou une inflammation du col de la vessie, ou par un gonflement, ou une véritable inflammation de la glande prostate et des autres parties voisines.

Dans d'autres cas, il sort de l'urètre des filets de sang ou même du sang pur, et l'on commence à apercevoir des marques évidentes d'une exulcération d'urètre, qui est bientôt suivie d'une infection générale.

Quelquefois l'inflammation de l'urètre devient si forte, que la surface interne de cette partie, et les orifices des glandes qui la tapissent, ne rendent aucune sécrétion, ce qu'on observe aussi quelquefois dans l'inflammation de la membrane muqueuse du nez et des poumons dans les grands rhumes. Tout écoulement est alors arrêté. C'est cet état de la maladie que quelques auteurs ont décrit sous le nom impropre de gonorrhée sèche (*Gonorrhœa sicca*).

Après que ces symptômes ont duré avec plus ou moins de violence, ou qu'ils ont augmenté pendant une, deux ou trois semaines, et quelquefois même six ou sept, selon la différence du régime ou de la méthode employée, ils commencent à diminuer peu à peu. La difficulté et les fréquentes envies d'uriner cessent, les érections ne sont plus douloureuses, la matière prend plus de consistance, elle file entre les doigts; enfin l'écoulement disparoît entièrement. Dans d'autres cas, et plus fréquemment, les symptômes inflammatoires disparoissent par degrés; mais l'écoulement continue pendant des semaines, des mois, et même des années : c'est ce qui constitue la maladie que j'appele Blennorrhée (*Blennorrhœa*).

Quelquefois les symptômes inflammatoires de la Blennorrhagie disparoissent peu à peu, en laissant après eux, dans l'urètre, un ulcère, qui ne manque jamais d'entretenir un écoulement opiniâtre et ichoreux, ou véritablement purulent, et d'occasionner l'infection de la masse des humeurs : c'est la Blennorrhée compliquée ou ulcérée. (*Blennorrhœa complicata*, *s. ulcerosa*, *s. pyica*; ou *Pyuria*).

Dans d'autres cas, il reste un rétrécissement, une callosité, ou une excroissance dans l'urètre. Quelquefois encore la Blennorrhagie syphilitique produit, comme je l'ai remarqué ci-dessus, pendant le plus haut degré de l'inflammation, un paraphimosis dangereux et mortel; d'autrefois une tumeur des testicules, un endurcissement de ces parties ou de quelques glandes

de l'urètre, une inflammation ou une tumeur squirrheuse de la glande prostate, avec une suppression d'urines plus ou moins complète, plus ou moins douloureuse et dangereuse. D'autres fois enfin, quoique plus rarement, l'écoulement supprimé produit tout d'un coup une surdité parfaite, ou une ophthalmie des plus violentes, ou enfin les symptômes de la vérole les plus manifestes.

Cause excitante.

La cause excitante de la Blennorrhagie syphilitique est toujours le virus spécifique appliqué à la membrane muqueuse, ou aux orifices des conduits excrétoires des glandes muqueuses de l'urètre, ou au gland chez les hommes, et à la surface interne des parties génitales chez les femmes. Il n'est pas toujours nécessaire, comme beaucoup de malades se l'imaginent, d'introduire la verge dans le vagin pour pouvoir gagner une chande-pisse; le contact le plus superficiel de cette partie suffit quelquefois pour produire cet effet; et je ne doute point qu'en allant aux commodités après un homme affecté de cette maladie, on ne s'expose à la gagner par le simple attouchement ou frottement du bout de la verge contre les parois sur un endroit où il y auroit du mucus imprégné de ce virus. Le fluide contagieux appliqué à quelques parties du corps d'une personne saine, semble cependant agir avec plus ou moins de difficulté, selon la

différence de structure, selon l'irritabilité plus ou moins grande de la partie, et même selon la constitution particulière de l'individu; car nous voyons des personnes qui s'exposent à tous les dangers de l'infection, sans être jamais atteintes d'aucun mal pendant toute leur vie. Peut-être l'action plus ou moins violente de ce virus dépend-elle aussi quelquefois du degré plus ou moins grand de l'âcreté ou de la qualité du virus lui-même.

D'après mes propres observations et celles de plusieurs praticiens recommandables, il n'est pas vrai, comme quelques écrivains l'ont assuré, que la chaudepisse ne se gagne jamais que d'une personne actuellement affectée de cette même maladie. Une femme donne quelquefois une Blennorrhagie sans qu'il y ait la moindre apparence de ce mal chez elle.

Cause prochaine de la Blennorrhagie.

Le virus syphilitique, comme toutes les autres substances d'une qualité âcre, stimulante ou irritante, appliqué à la surface de la membrane muqueuse, ou aux orifices des glandes muqueuses, plus ou moins irritables, les irrite, en augmente la sécrétion, change en même temps la consistance et la couleur du fluide sécrété, et produit de la rougeur et de la chaleur avec une tension douloureuse dans la partie, c'est-à-dire une inflammation locale, que plusieurs auteurs nomment aussi inflammation super-

ficielle ou érysipélateuse (*Phlogosis erythema.* CULLEN). Cependant, dans quelques cas plus graves, le virus produit une excoriation, ou même un véritable ulcère dans la partie affectée, et un écoulement purulent (*Pyuria*). La matière qui s'écoule par l'effet de l'irritation, participe toujours de la nature du virus syphilitique, et conséquemment elle est contagieuse.

Siége de la Blennorrhagie syphilitique.

Le siége de la Blennorrhagie syphilitique dans les hommes, lorsqu'elle procède immédiatement d'un coït impur, est toujours placé à très-peu de distance de l'orifice de l'urètre, sous le frein, à cette partie de ce canal où l'on remarque une dilatation, nommée par quelques auteurs la *fosse naviculaire.* Là il occupe les conduits excréteurs d'une ou de deux glandes muqueuses qu'on appele, d'après le nom de celui qui les a découvertes, *lacunæ mucosæ Morgagni.* Toutes les Blennorrhagies qui ont leur siége plus avant dans l'urètre, dans la courbature de la verge, dans le *veru montanum*, dans le col de la vessie, ou dans la vessie même, sont dues à un mauvais traitement, ou à quelque cause qui a arrêté ou supprimé l'écoulement primitif; ou bien elles doivent leur origine, soit à une cause interne, soit à une matière âcre déposée de la masse du sang.

Quelquefois, par le progrès naturel de la maladie, et plus souvent par les fautes commises par le ma-

lade, ou par l'effet des remèdes mal appropriés, l'irritation et l'inflammation sont sujettes à changer de place ; elles occupent alors souvent, à la première courbure de la verge, l'orifice d'une glande muqueuse qui s'ouvre dans cet endroit : d'autres fois elles occupent plus bas les orifices des conduits excréteurs des deux glandes, appelées du nom de celui qui les a découvertes, les glandes de *Cowper*. Quelquefois encore elles occupent, soit la protubérance qui couvre les orifices des vésicules séminales, et qu'on appele le *veru montanum* ou *caput gallinaginis*, soit les orifices de la glande prostate, qui s'ouvrent à l'entour du *veru montanum* ; on les voit aussi occuper plus en arrière la glande prostate ou le col de la vessie même.

Dans le premier cas, la douleur et l'ardeur en urinant se font sentir sous le frein ; dans le second ces symptômes ont lieu à la première courbure de la verge ; dans le troisième, les douleurs et l'ardeur ont leur siége dans le périnée ; dans le quatrième, le canal déférant et l'épididyme sont affectés ; dans le cinquième et le sixième, la douleur et les autres symptômes sont principalement sentis vers l'anus ; souvent alors il y a une suppression totale d'urine.

Dans quelques cas, à la vérité bien plus rares, le virus ou la matière contagieuse ne pénètre pas pendant le coït dans l'urètre ; mais, appliqué au bout de la verge, il se fixe à la couronne du gland, et en y irritant les conduits excréteurs des glandes sebacées, produit un écoulement qu'on a nommé Gonorrhée du

gland, et que j'appelle Blennorrhagie du gland (*Blennorrhagia balani*).

Je parlerai dans le chapitre suivant du siége, des symptômes et des progrès de la Blennorrhagie syphilitique dans les femmes.

Les praticiens modernes ont bien observé que dans les soi-disant gonorrhées virulentes des femmes il n'y avoit presque jamais, ou du moins très-rarement, des ulcères aux parties affectées; il étoit donc bien naturel d'en conclure qu'il n'y en avoit pas non plus dans la même maladie chez les hommes. Mais le préjugé général, contraire à cette opinion, étoit si enraciné dans la tête des praticiens, que ni cette analogie, ni les conclusions tirées de la dissection de plusieurs cadavres par le célèbre *Morgagni* (1), ne

(1) Dans le livre de Morgagni, *de sedibus et causis morborum*, si instructif à tous égards, nous trouvons les observations de plusieurs dissections de cadavres d'hommes qui, durant leur vie, avoient essuyé plusieurs Blennorrhagies. Dans un grand nombre, on n'a pas même trouvé la moindre cicatrice à l'urètre; on a vu, dans ceux qui étoient morts après avoir beaucoup souffert des suites de cette maladie, des rétrécissemens d'une ou de plusieurs parties de l'urètre, plus rarement des excroissances ou protubérances dans ce canal, quelquefois des ulcères, quelquefois des cicatrices d'anciens ulcères, ou l'oblitération des conduits des glandes muqueuses, la glande prostate fongueuse ou squirreuse; enfin la vessie même attaquée ou altérée dans sa structure.

pouvoient vaincre l'opinion que par-tout où il y a écoulement de matière puriforme, il y a un ulcère. Il est à espérer que cette erreur se dissipera, sur-tout quand l'observation directe et précise du feu docteur *Stoll* sera plus généralement connue. En ouvrant dans toute sa longueur l'urètre d'un homme mort dans l'hôpital, pendant qu'il étoit attaqué de ce qu'on appelle une chaude-pisse vénérienne, on trouva la surface interne plus rouge que dans l'état naturel ; deux des vaisseaux lymphatiques étoient blancs et si enflés, qu'ils étoient devenus visibles à l'œil nud ; une matière puriforme suintoit à travers la membrane interne de l'urètre, particulièrement dans la fosse naviculaire où étoit le siége de la maladie : mais il n'y avoit pas la moindre apparence d'ulcère ou même d'excoriation. Plusieurs praticiens qui ont les progrès de l'art autant à cœur que moi, ont confirmé ce fait par des dissections de cadavres, et ont vu les mêmes effets du virus dans le même endroit, ou plus avant dans l'urètre.

De tout ce que je viens de dire, je crois pouvoir avancer avec assurance, comme des faits positifs, les points suivans :

1°. La Blennorrhagie est une inflammation locale, qui par conséquent n'affecte que rarement le système entier.

2°. C'est une erreur de croire que l'écoulement provient d'un ulcère dans l'urètre. Sur cinquante Blennorrhagies venant à la suite d'une copulation contagieuse, il n'y en a peut-être pas une où il se

trouve un véritable ulcère. La maladie est simplement une inflammation érysipélateuse ou superficielle de la membrane interne et des lacunes muqueuses, ou des orifices excrétoires des glandes de l'urètre chez les hommes, ou de la membrane interne des grandes lèvres, des nymphes ou du vagin chez les femmes. On peut comparer ce mal assez exactement à l'inflammation qu'éprouve dans les rhumes la membrane muqueuse du nez et des poumons.

3o. La matière de l'écoulement, quoiqu'en apparence purulente, n'est pas un véritable pus, moins encore du sperme ou de la semence corrompue, comme plusieurs médecins et beaucoup de malades se l'imaginent. Nous voyons, d'après ce qu'on vient de dire dans l'introduction, que *Serapion* et tous les autres auteurs anciens, principalement les Arabes, ont raisonné sur cet objet à peu près comme presque tous les médecins de l'Europe raisonnoient encore il y a quinze ou vingt ans. Voyant un écoulement d'une matière puriforme par l'urètre, ils ont constamment supposé, et prononcé sans hésiter, que cette matière étoit de la semence corrompue, ou du véritable pus provenant des ulcères internes de l'urètre. Cependant ce n'est généralement que du *mucus* sécrété en plus grande quantité que dans l'état naturel, et altéré dans sa couleur et dans sa consistance par le virus âcre appliqué à ces parties, précisément comme cela arrive avec le mucus sécrété du nez pendant ce qu'on appelle un rhume de cerveau. Ce fait

établi, on ne sera plus surpris si, après une évacuation aussi abondante que celle qu'on observe souvent dans les chaude-pisses, les malades, au bout de plusieurs semaines ou mois, se trouvent si peu affoiblis. Car si la matière évacuée étoit du vrai pus ou de la semence, nous trouverions certainement que la constitution et les forces seroient, dans les Blennorrhagies en général, bien plus essentiellement altérées.

4°. J'ai dit, pour caractériser la nature spécifique de la Blennorrhagie syphilitique, et pour la distinguer avec plus de précision de toutes les Blennorrhagies provenant des autres causes, que cet écoulement est produit par une irritation que le virus syphilitique exerce sur la partie affectée.

Comme ces différentes assertions sont de la plus grande importance pour les malades aussi bien que pour les praticiens, et qu'elles ont été révoquées en doute par plusieurs auteurs modernes, il me paroît nécessaire d'approfondir cet objet, d'autant plus que tout ce que j'ai avancé se trouve confirmé par des raisonnemens très-solides, et par un grand nombre de faits nouveaux que je vais exposer ici.

Des théoriciens ont nié que les Blennorrhagies proveniantes d'une cohabitation impure fussent produites par le virus, immédiatement appliqué à la cavité de l'urètre. Ils ont soutenu que le virus étoit absorbé par les vaisseaux lymphatiques du gland, pour être ensuite déposé à la fosse naviculaire sous le frein. Je réponds que, si une pareille absorption avoit réelle-

ment lieu, nous ne manquerions pas d'observer souvent des Blennorrhagies originelles ou primitives dont le siége seroit plus en arrière dans la cavité de l'urètre : au lieu qu'on n'en a peut-être pas un exemple. J'ai observé constamment que le siége des écoulemens qui viennent à la suite d'une cohabitation ou d'un contact immédiat, étoit toujours, dans l'origine, dans les lacunes muqueuses de Morgagni, sous le frein ; et que celles qui se trouvoient avoir leur siége à la courbure de la verge, ou plus en arrière dans le canal de l'urètre, dans les glandes de Cowper, etc., n'occupoient jamais, d'après des observations bien précises et multipliées, ces dernières places au commencement de la maladie, ou bien provenoient d'une cause interne. Ce qu'on a dit de l'impossibilité de cette application immédiate du virus à l'intérieur de l'urètre, parce que son orifice, étant exactement fermé pendant l'érection, ne peut par conséquent en permettre l'introduction, ne paroît fondé que sur une théorie vague et illusoire. Il est donc plus probable que la Blennorrhagie qui vient à la suite d'un coït ou contact impur, est due à un virus ou à une matière âcre appliquée immédiatement à l'orifice de l'urètre, d'où il est après absorbé, ou, si je puis m'exprimer ainsi, pompé dans la cavité de l'urètre jusqu'à la fosse naviculaire, où il rencontre les premières glandes muqueuses.

Le second point que je veux combattre est l'hypothèse avancée en dernier lieu, sur la nature de la

Blennorrhagie ou gonorrhée, par quelques auteurs anglais. Voyant que des écoulemens des parties génitales avoient quelquefois lieu sans la moindre probabilité, ou même dans l'impossibilité d'une infection syphilitique, ils ont prétendu que le virus qui produit la gonorrhée n'étoit pas le même que celui qui produit les chancres ou la vérole, et que le virus, ou cette matière âcre qui produit les chaude-pisses, est généralement et toujours d'une nature différente du virus syphilitique; en un mot, ils ont soutenu qu'il n'y a pas de gonorrhées syphilitiques ou vénériennes proprement dites, et que par conséquent l'existence d'une Blennorrhagie syphilitique n'était fondée qu'en théorie. Ils prétendent que le virus qui cause les chaude-pisses ne produit jamais ni chancres ni aucun symptôme syphilitique dans la masse générale, et que la Blennorrhagie syphilitique est par conséquent une maladie imaginaire.

Je réponds à cela que quoiqu'il ne soit pas très-fréquent de voir des chaude-pisses produire la vérole, il n'est cependant pas très-rare, sur-tout dans les grandes villes, de voir des Blennorrhagies suivies des symptômes de la vérole. J'en ai vu certainement plusieurs exemples, sans qu'il y ait eu la moindre apparence de chancres ni aux cuisses ni aux parties génitales; et je ne doute pas que beaucoup de praticiens attentifs n'aient dû observer la même chose. Ces accidens s'observent principalement après des Blennorrhagies dont les symptômes sont plus violens que de cou-

tume, ou dans lesquelles la surface affectée étoit d'une grande étendue. Par cette dernière raison, ils ont lieu plus souvent chez les femmes que chez les hommes (1). Mais de toutes les Blennorrhagies syphilitiques accompagnées d'ulcères dans l'urètre que j'ai eu occasion de traiter, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût suivie des symptômes de la vérole, et de la vérole très-évidente. Ce qui fait que les Blennorrhagies donnent rarement lieu à la vérole, c'est qu'en général, dans la Blennorrhagie, le virus syphilitique étant appliqué à l'urètre, n'y produit qu'une inflammation superficielle, et y cause rarement des excoriations ou des ulcères qui donnent lieu à l'absorption du virus dans la masse du sang. En effet, la membrane muqueuse de ce canal est défendue par une grande quantité de mucus, dont la sécrétion est encore augmentée à un degré considérable quand ces parties se trouvent exposées à une irritation quelconque : or, tant que le mucus est sécrété aussi abondamment, le virus est délayé, les parois de l'urètre sont défendus, et par conséquent la formation d'un ulcère empêchée. Mais si cette sécrétion vient à être diminuée, soit par la violence de l'irritation, soit par toute autre cause, telles que des injections ou des remèdes contraires à

(1) Je traite dans ce moment trois femmes qui, toutes après des Blennorrhagies mal traitées, ont aux amygdales des ulcères syphilitiques, qui commencent à disparaître par l'usage interne du mercure.

la maladie, je soutiens, d'après des observations répétées, que, sur dix cas pareils, il y en aura neuf dans lesquels l'excoriation ou l'exulcération de l'urètre s'ensuivra, et produira la vérole aussi certainement que peuvent la produire les ulcères syphilitiques situés en tout autre endroit du corps.

Si entre le prépuce et le gland il y avoit une sécrétion de mucus aussi abondante que dans l'urètre, les ulcères y seroient tout aussi rares qu'ils le sont dans l'urètre. Dans le cas où le virus syphilitique occupant la couronne du gland y excite une sécrétion de mucus plus abondante qu'à l'ordinaire, on n'y observe point d'ulcères, mais bien une tumeur considérable, accompagnée d'un écoulement copieux de mucus puriforme, et semblable à celui qui a lieu dans les Blennorrhagies de l'urètre. C'est d'après cette ressemblance qu'on a donné à cette maladie le nom de fausse gonorrhée, auquel j'ai substitué celui de Blennorrhagie du gland.

La même chose s'observe chez les femmes, et par la même raison : rarement leur trouve-t-on des chancres dans le vagin, qui se trouve toujours abreuvé de mucus ; elles en ont plus souvent aux nymphes, et très-fréquemment aux grandes lèvres.

Les partisans de cette opinion soutiennent aussi, d'après le même principe, que le virus de la gonorrhée ou chaude-pisse ne produit jamais de chancres, et que le virus des chancres ne produit jamais de chaude-pisses. D'après cette assertion, une personne

qui a des chancres ne communique que des chancres ; et celle qui a la chaude-pisse ne peut communiquer que cette dernière maladie. Je ne disconviens pas que cela n'arrive souvent ainsi ; mais des observations fréquentes m'ont prouvé également que cette assertion est bien loin d'être généralement fondée. Je connois beaucoup de cas où des malades affectés de chaude-pisse, sans aucun ulcère, communiquoient des chancres, et réciproquement. Il n'arrive malheureusement que trop souvent qu'une prostituée, attaquée d'une maladie syphilitique aux parties génitales, donne à un homme la chaude-pisse, et à l'autre des chancres, et à un troisième tous les deux à la fois. Souvent les chancres paroissent dans le cours ou vers la fin de la Blennorrhagie ; quelquefois l'écoulement blennorrhagique survient aux ulcères, et même après que ces derniers sont guéris ; d'autres fois enfin on les voit paroître l'un et l'autre à la fois.

Un autre fait semble encore démontrer cette vérité. C'est que si un homme attaqué de la chaude-pisse ne prend pas soin de tenir le gland et le prépuce bien propres, il lui survient très-souvent, même quelque temps après que l'écoulement est considérablement diminué, il lui survient, dis-je, des chancres ou ulcères syphilitiques qui, à la fin, produisent des bubons ou d'autres symptômes véroliques, dont on ne peut raisonnablement rapporter la cause qu'à la même matière qui a produit la chaude-pisse. C'est là une des principales considérations qui, dans toutes les

Blennorrhagies, nous doivent faire insister sur le précepte d'entretenir exactement la propreté du gland et du prépuce.

Les observations que je viens de faire sont confirmées par une expérience directe du docteur *Harrison*, qui, par son génie et par ses essais, a si bien mérité de cette branche de l'art qui fait le sujet de ce traité. Ayant introduit dans l'urètre la matière prise d'un ulcère syphilitique du gland, il a produit par ce moyen une Blennorrhagie.

Je sais bien que dans un ouvrage récemment publié à Londres on a nié ces faits, et qu'on a mis en doute la possibilité que la matière d'une Blennorrhagie, ou des chancres mêmes, prise et appliquée sur un autre endroit du corps du même malade, produisît jamais d'ulcères. Le même auteur attribue, d'après ce même principe, la chaude-pisse et les chancres qui attaquent à la fois la verge du même homme, à deux poisons ou acrimonies de nature différente. Mais je dois regarder ces assertions comme hasardées, tant qu'on ne les aura pas appuyées sur des faits et des observations exactes et répétées.

Pour prouver que le virus qui produit la chaude-pisse n'est pas le même que celui qui donne la vérole, l'on a aussi avancé que le mercure ne contribuoit jamais à la guérison de la chaude-pisse, et que toutes les chaude-pisses pouvoient se guérir sans employer le mercure.

Je conviendrai qu'il est vrai et constaté par des faits bien avérés, que non seulement beaucoup de chaude-

pisses se guérissent, mais que la plupart peuvent se guérir et devroient même être traitées sans mercure. J'en ai vu des centaines d'exemples bien constatés. La nature guérit souvent seule cette maladie, si nous la laissons faire, sans la troubler dans ses opérations ; et je connois plusieurs cas où, sans aucun remède quelconque, par l'usage de l'eau simple, la gonorrhée virulente a disparu, comme on observe à l'égard des rhumes de cerveau.

La sécrétion du mucus de l'urètre est augmentée par l'irritation excitée par l'âcreté du virus, de la même manière que la sécrétion des larmes se trouve l'être lorsqu'un corps étranger tombe dans l'œil et irrite cette partie tendre ; avec cette seule différence que, dans le premier cas, le corps irritant est un stimulus chimique, dans le dernier, un stimulus mécanique. Cette sécrétion abondante du mucus sert à délayer le virus aussi efficacement que pourroient le faire tous les remèdes que l'art emploieroit. Le virus est ainsi non seulement délayé, mais aussi porté en partie hors du corps par l'écoulement continuel du mucus qui lui sert de véhicule ; et la pratique moderne, par l'usage des médicamens mucilagineux ou huileux, internes ou externes, n'a d'autre but que d'aider la nature dans cette opération salutaire.

Il est donc hors de doute que, dans ce cas, et principalement quand la chaude-pisse est sans symptômes très-graves et sans ulcère, on peut la guérir radicalement sans employer le mercure ; et que si on

l'emploie, dans des cas pareils, à l'intérieur, il ne produira aucun effet sur le mal local, non pas parce que la maladie n'est point syphilitique, mais parce que ce même virus se trouve placé hors de la circulation, et par conséquent hors de son action. Mais il n'en est pas de même dans les Blennorrhagies syphilitiques, accompagnées d'excoriations ou d'exulcérations. Car l'expérience journalière nous apprend que les écoulemens de cette espèce non seulement se guérissent plus promptement et avec plus de sûreté, si on se sert du mercure, mais encore que le plus souvent ils sont incurables, si on néglige d'en faire usage. L'expérience nous prouve de plus que les écoulemens habituels qui suivent ordinairement ces Blennorrhagies, cèdent souvent avec promptitude à l'usage du mercure, après avoir résisté pendant long-temps à un grand nombre d'autres remèdes. Je puis même assurer que jusqu'ici nous ne connoissons aucun autre remède plus avantageux dans ces cas que le mercure.

Nous ne contestons donc point que la chaude-pisse ne puisse souvent être guérie radicalement sans mercure, et sans qu'elle soit suivie d'une infection générale du corps : mais l'on se trompe gravement, et il est dangereux de le persuader aux malades, si l'on croit que la chaude-pisse ne peut jamais produire la vérole, comme l'a soutenu encore dernièrement M. *Benj. Bell.*

Plusieurs exemples m'ont complétement convaincu que l'absorption du virus a quelquefois lieu même dans

des Blennorrhagies syphilitiques simples, sur-tout lorsque, par un mauvais traitement, elles occupent une très-grande étendue dans l'urètre, ou bien lorsque leur siége est très-avant dans ce canal, et particulièrement près de la vessie. Chez les femmes cet accident est encore plus commun. J'ai vu d'autres malades dans lesquels la blessure accidentelle d'un petit vaisseau sanguin de l'urètre, par l'application mal-adroite de la seringue ou de la sonde, a donné lieu à l'absorption du virus, lequel a produit par la suite dans la masse du sang des symptômes syphilitiques très-évidens, mais qui, quoique provenant d'une gonorrhée, ont cédé très-promptement au mercure.

Nous pouvons donc conclure que, s'il est des Blennorrhagies qui se guérissent sans mercure, il en est aussi, même de simples, qui exigent l'usage de ce remède, et qui ne peuvent être guéries radicalement que par lui.

Comme cette matière est très-importante, et pour les médecins, et pour les malades, je vais rapporter quelques observations que j'ai eu occasion de faire, et qui mettront ces vérités dans un plus grand jour.

Je pris à l'âge de 24 ans, pour la première fois, une chaude-pisse sans la moindre apparence de chancres. L'écoulement ayant été imprudemment arrêté par l'usage des purgatifs, il s'en suivit une suppression totale des urines. Je fis appeler un chirurgien de mes amis, qui, me voyant hors d'état de supporter plus long-temps la douleur que la distension de la

vessie me causoit, eut recours à la sonde ; mais l'instrument, parvenu à l'approche de la vessie, rencontra un obstacle qui l'empêcha de pénétrer plus avant, quoique le chirurgien ne négligeât aucun moyen pour arriver à son but. Après avoir attendu quelques momens, il fit une nouvelle tentative, mais également sans succès. Comme la douleur augmentoit, et que l'accumulation de l'urine faisoit craindre la rupture de la vessie, il essaya de nouveau, et força enfin le passage avec le moins de violence qu'il lui fût possible. Cet effort fit sortir quelques gouttes de sang de l'urètre, et fut suivi d'une copieuse évacuation d'urine. Au moyen d'un traitement convenable, je fus délivré en peu de jours de ce terrible symptôme ; l'écoulement reparut, et au bout de trois semaines je crus être radicalement guéri. Mais quelques semaines après je fus éveillé pendant la nuit par une douleur au milieu du sternum, que je pris pour une douleur rhumatismale : la même douleur devint, au bout de quelques jours, plus forte, et fut accompagnée de la tuméfaction de l'os même. Je commençai alors à soupçonner la nature du mal : j'eus recours au mercure, et je me trouvai bientôt soulagé ; je fus parfaitement guéri en cinq semaines de temps. Je demande maintenant à tout homme impartial qui aura réfléchi sur cette observation, s'il n'est pas raisonnable de croire qu'en forçant le passage pour la sonde, on blessa quelque vaisseau, ce qui donna lieu à l'absorption : ensorte que je fus infecté dès cet instant, et ensuite

guéri de la même manière que si l'infection eût eu lieu par le moyen d'un chancre.

Un homme d'environ quarante ans, qui avoit essuyé anciennement différentes Blennorrhagies, dont il ne conservoit plus aucun reste depuis cinq à six ans, en gagna une nouvelle. Celle-ci, d'après son récit, étant bénigne pendant les cinq ou six premiers jours, ne lui faisoit pas éprouver beaucoup de douleurs lorsqu'il urinoit, et ne lui en causoit presque point dans l'érection. Mais alors, après avoir fait un exercice violent, il sentit plus d'irritation le long de l'urètre, et sur-tout au col de la vessie. Il se contenta de prendre un purgatif mercuriel et de se frotter chaque jour le périnée avec de l'onguent mercuriel. Les symptômes furent presqu'entièrement dissipés au bout de huit jours ; il ne lui restoit qu'une légère douleur sourde au périnée. Mais le mal pour lequel il vint me consulter étoit une douleur au cartilage xyphoïde, si vive, qu'il ne pouvoit pas même souffrir aucun attouchement. Je lui conseillai de continuer encore pendant quelques jours les frictions au périnée avec l'onguent mercuriel. Lorsque je le revis, la douleur n'étoit pas diminuée ; mais, ayant quitté son premier siége, elle occupoit alors le milieu du sternum, et il en avoit été tourmenté sur-tout pendant la nuit précédente. Je lui administrai le mercure à l'intérieur, et il fut guéri en peu de temps.

J'ai répondu jusqu'ici aux argumens dont on s'est servi pour prouver que le virus qui produit la gonor-

rhée est différent de celui qui donne la vérole ; ou, en d'autres mots, que la Blennorrhagie ne procède jamais d'un virus de la même nature que celui qui cause la vérole ou maladie syphilitique.

Je viens à présent à une discussion différente. Pendant que quelques écrivains anglais raisonnoient ainsi sur la nature non vénérienne de toutes les Blennorrhagies, la plupart des médecins et chirurgiens français soutenoient et soutiennent encore, en grande partie, une opinion tout-à-fait opposée. Selon eux, chaque chaude-pisse est vénérienne, ou vient du même virus, qui, absorbé dans la masse du sang, y produit la vérole. De là cette routine générale de prescrire un traitement mercuriel, ou cette rage, si je puis me permettre cette expression, de donner le sublimé corrosif à tous les malades affectés de la chaude-pisse.

Le même scepticisme, éclairé par une philosophie saine, que j'ai apporté à l'étude de la médecine, et qui m'a empêché d'adopter beaucoup de propositions avancées par des professeurs, m'a rendu très-réservé à admettre en médecine des propositions générales, et m'a fait plus particulièrement douter ici de la vérité de l'une et de l'autre des assertions précédentes. Je me suis convaincu que les partisans des deux opinions ont été induits en erreur, comme il n'arrive que trop souvent, par un petit nombre de faits qu'ils ont eu occasion de voir de près. Ils en ont tiré une règle générale, qui dans la suite a été adoptée aveuglément, de part et d'autre, par la horde des praticiens

qui préfèrent une routine indolente et journalière à une application pénible de soins et de réflexions. Effectivement, prétendre que le virus qui produit la Blennorrhagie n'est jamais syphilitique, c'est dire que le virus syphilitique, appliqué à l'urètre et au vagin, n'est pas capable d'y produire un écoulement; c'est à peu près la même chose que si je disois que le virus qui produit des ulcères aux parties génitales des deux sexes est toujours d'une nature syphilitique, et qu'aucune autre acrimonie ou matière âcre ne peut jamais produire un ulcère.

Je soupçonnois depuis long-temps qu'il existe des Gonorrhées ou Blennorrhagies qui ne sont point d'une nature syphilitique ou vénérienne : non pas que j'entende parler ici de la véritable gonorrhée, ou du flux de semence, ni de l'écoulement de la liqueur des vésicules séminales, ou de celle de la glande prostate; mais des écoulemens qui ont été regardés jusqu'ici comme des gonorrhées ou chaude-pisses syphilitiques. Différentes observations ne tardèrent point à confirmer mes soupçons. J'avois déjà observé dans des chevaux entiers et dans des jumens, un écoulement jaune-verdâtre, par les parties génitales de ces animaux, sur-tout dans le temps qu'ils entrent en chaleur : j'avois vu cet écoulement durer quelques jours, et cesser ensuite spontanément. J'avois fait la même remarque dans les chiens, sans qu'il me parût que ces animaux souffrissent beaucoup de cet état. Enfin j'avois vu que des enfans des deux sèxes essuyent

quelquefois, pendant la dentition, par les parties de la génération, un écoulement d'une matière puriforme en tout semblable à une soi-disant gonorrhée.

Dans le cours d'une pratique toujours attentive et assez étendue, j'ai vu plusieurs malades dont les écoulemens, quoique très-ressemblant en couleur, en consistance, et par les autres symptômes, aux chaude-pisses syphilitiques, étoient de si courte durée, qu'il ne me paroissoit pas vraisemblable qu'ils fussent syphilitiques. J'ai vu entre autres un jeune homme qui à l'âge de dix-sept à dix-huit ans eut deux ou trois fois des écoulemens qui ne pouvoient pas être syphilitiques; car il n'avoit jamais vu de femme. Ces écoulemens durèrent trois ou quatre jours, et se dissipèrent sans qu'il fît aucun remède.

Dans d'autres cas, les symptômes qui accompagnoient l'écoulement étoient si doux, ou ils étoient précédés de circonstances telles, qu'on ne pouvoit pas les attribuer raisonnablement à une cause syphilitique. En effet, j'ai connu des personnes mariées qui vivoient dans la plus parfaite intelligence, dont l'une étoit affectée pendant plusieurs jours d'un pareil écoulement, sans que l'autre s'apperçût du moindre mal. Etant, par ma profession, intimement lié avec quelques-unes de ces familles, je me suis convaincu, non-seulement que les deux époux étoient très-fidèlement attachés l'un à l'autre, mais que leur situation à la campagne et les personnes qu'ils fréquentoient rendoient une infection syphili-

tique sinon impossible, au moins tout-à-fait invraisemblable.

Un des médecins les plus éclairés de l'Europe, mort depuis peu, avec lequel j'ai été lié d'amitié, ayant lu les observations précédentes, dans la première édition de ce traité, m'en communiqua une précieuse. Il avoit eu dans sa jeunesse plusieurs chaude-pisses, dont il étoit radicalement guéri depuis plusieurs années. Il se maria dans la suite, et vécut très-heureux avec sa femme pendant seize ou dix-sept mois. A cette époque il se trouva affecté d'un écoulement, accompagné des symptômes ordinaires d'une chaude-pisse. Comme il n'avoit rien à se reprocher, il commença par soupçonner sa femme et il exigea qu'elle se soumît à une inspection et à des recherches; mais il ne découvrit alors ni dans la suite, aucun indice de maladie. Les symptômes, après dix ou douze jours, se dissipèrent peu à peu d'eux-mêmes chez lui, et le quinzième jour l'écoulement avoit entièrement cessé. Le même accident lui est arrivé deux ou trois fois depuis, et l'écoulement n'a jamais duré au-delà de quelques jours. Sa femme a constamment joui d'une bonne santé jusqu'à un âge très-avancé, et rien n'a troublé cet heureux mariage, dont est issue une nombreuse postérité. J'observerai seulement que cette femme est morte, à l'âge de soixante-huit ou soixante-dix ans, d'un cancer à l'*uterus*, qui lui étoit survenu depuis environ dix ans.

Pouvois-je ne pas être convaincu par toutes ces obser-

vations réunies, que certaines espèces d'écoulemens devoient leur origine à une cause, soit externe, soit interne, différente du virus syphilitique? N'étoit-il pas naturel d'en conclure qu'un virus ou stimulus quelconque, syphilitique ou autre, pourvu qu'il eût assez de force ou d'âcreté pour produire une irritation, et par conséquent une sécrétion extraordinaire du mucus de l'urètre ou du vagin, pourroit bien produire un écoulement semblable à une chaude-pisse : de même que, dans les rhumes de cerveau et de poitrine, l'action d'une cause, qui est certainement différente du virus syphilitique, produit une sécrétion plus abondante et d'une autre couleur que celle que la membrane muqueuse du nez et des poumons fournit dans l'état naturel. Cependant, pour mettre cette opinion à l'abri de toute objection, et pour établir solidement un principe dont le résultat étoit, selon moi, très-intéressant pour l'humanité, et spécialement pour tout médecin philosophe, je résolus, en 1782, de faire sur moi-même une expérience décisive. Je me déterminai à m'injecter dans l'urètre une portion d'une liqueur très-âcre, et à en attendre le résultat.

Dans cette vue, je pris six onces d'eau, et j'y ajoutai autant d'ammoniaque (alkali volatil caustique), qu'il en falloit pour donner à ce mélange une saveur très-piquante, et comme brûlante. Je fis cette injection à huit heures du matin, en comprimant l'urètre d'une main au dessous du frein, pour empêcher la liqueur de pénétrer au-delà, et pour qu'elle

se portât exactement à l'endroit qui est communément le siége de la chaude-pisse syphilitique. Au moment que la liqueur toucha l'intérieur de l'urètre, j'éprouvai une douleur si insupportable, que je ne pus retenir l'injection au-delà d'une seconde ; je retirai malgré moi la seringue presqu'à l'instant de l'injection, et la liqueur injectée s'écoula au dehors. Mais, quoique la douleur eût été très-vive pendant un demi-quart d'heure, je résolus de faire une seconde épreuve : elle occasionna la douleur la plus forte que j'eusse ressentie de ma vie. Cependant, je retins l'injection près d'une minute : la douleur devint alors si cruelle, que je ne pus la supporter plus long-temps, et je retirai la seringue. J'éprouvai à l'instant une forte envie d'uriner : mais, comme j'avois rendu l'urine par précaution avant l'injection, je résistai à ce besoin. Je m'étendis sur un lit de repos, et j'attendis l'évènement avec patience. La douleur étoit si vive qu'il se passa près d'une heure avant que je fusse capable de me remuer. Je m'amusai ensuite à lire pendant le reste de la matinée ; je dinai comme à mon ordinaire, mais je me couchai de bonne heure. Je fus alors obligé d'uriner, ce que je n'avois pas fait depuis que j'avois injecté la liqueur. Lorsque l'urine parvint à l'endroit où l'injection avoit séjourné, j'éprouvai une douleur cruelle, moins forte cependant que je ne m'y attendois.

Après avoir bien dormi la nuit, je n'eus rien de plus pressé, le lendemain matin à mon réveil, que

d'examiner la partie. Je trouvai une évacuation assez considérable de matière puriforme, de la même couleur jaune-verdâtre que celle des chaude-pisses virulentes : la douleur que causoit le passage des urines étoit alors beaucoup augmentée, et la nuit suivante mon sommeil fut interrompu par des érections involontaires et douloureuses. Le matin du jour suivant, l'évacuation étoit beaucoup plus abondante, et à peu près de la même couleur, excepté qu'elle me paroissoit un peu plus verdâtre : mais la douleur que j'éprouvai alors en urinant étoit si cuisante, que je résolus de l'appaiser en injectant un peu d'huile d'amandes-douces tiède, ce qui me soulagea sur-le-champ. L'écoulement continua pendant cinq jours, et la douleur diminuoit d'une manière remarquable pendant cet intervalle. Mais, ce qui me donna beaucoup d'inquiétude, c'est que j'éprouvai les effets d'une autre inflammation qui s'établissoit plus avant dans le canal de l'urètre, à un endroit où je n'avois rien senti auparavant, et jusqu'où aucune goutte de l'injection ne pouvoit avoir pénétré. Cette nouvelle inflammation s'étendoit, à ce qu'il me parut, depuis la place où la première s'étoit bornée, jusqu'à une certaine distance plus avant dans le canal. Elle fut suivie d'un écoulement abondant, accompagné des mêmes symptômes qu'auparavant, et dura six jours, après lesquels les symptômes furent extrêmement adoucis.

Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'après ce temps, je sentis très-distinctement les symptômes

d'une nouvelle inflammation, qui paroissoit s'étendre depuis les limites de la précédente, vers le *verumontanum*, jusqu'au col de la vessie, et qui fut accompagnée d'une ardeur d'urine, et d'un écoulement aussi abondant que le précédent ! Pour le coup, je fus sérieusement alarmé : car je n'avois pas discontinué les injections avec l'huile d'amandes-douces, trois fois par jour. Je voyois que l'inflammation qu'avoit d'abord excitée l'ammoniaque se communiquoit très-évidemment d'une partie de l'urètre à l'autre ; ce qui me faisoit craindre qu'il ne s'ensuivît enfin une inflammation de toute la surface interne de la vessie, qui pouvoit avoir des conséquences dangereuses. Je demeurai dans cet état, entre l'espérance et la crainte, pendant sept à huit jours : mais j'éprouvai enfin, à ma grande satisfaction, que cette inflammation s'appaisoit par degrés, de même que l'évacuation, sans s'étendre au-delà de l'urètre ; et je fus entièrement délivré de tous les symptômes de ces trois chaude-pisses, comme je puis les appeler avec raison, à la fin de la sixième semaine.

On peut ajouter aux observations, et à l'expérience que je viens de rapporter, un fait très-curieux, que le docteur *Oettinger* a consigné, il y a quelques années, dans une dissertation publiée à Tubingue. Ce médecin raconte qu'une personne qui avoit avalé de l'huile d'olive, dans laquelle une certaine quantité de coton rouge de Turquie avoit été trempée pendant quelque temps, s'aperçut, bientôt après, d'un

écoulement de l'urètre qui avoit toutes les apparences d'une chaude-pisse. Le poivre, la gomme-résine de gayac, de certaines bières, produisent souvent des écoulemens semblables.

Il suit de ce fait qu'il y a des substances acrimonieuses qui, prises intérieurement, sont capables de produire les mêmes symptômes que l'ammoniaque appliquée extérieurement, a produits dans mon expérience. Je crois que je puis en tirer, avec un très-grand degré de probabilité, l'induction que le virus soit herpétique soit lépreux, l'ichor cancéreux, ou d'autres *stimulus* appliqués extérieurement ou intérieurement, peuvent produire le même effet, et que ces Blennorrhagies ressemblent parfaitement aux chaude-pisses produites par le virus syphilitique, en convenant néanmoins que, dans quelques cas, leurs symptômes sont plus doux et de plus courte durée. Cependant, dans l'expérience tentée sur moi-même, je n'ai pu apercevoir aucune différence entre les symptômes de cet écoulement et ceux qui accompagnent pour l'ordinaire les Blennorrhagies syphilitiques. Je ne doute point non plus qu'il n'y ait des écoulemens produits par une irritation mécanique, par exemple par le coït, ou par la masturbation. Je me suis aussi convaincu dans le cours de ma pratique, que beaucoup de ces écoulemens non-syphilitiques dont nous venons de parler sont souvent également contagieux, et je suis très-porté à croire que les chaude-pisses dont plusieurs auteurs anciens

font mention appartiennent à l'une ou à l'autre de ces espèces. En réunissant toutes ces observations, et les inductions que j'ai cru être en droit d'en tirer, j'établirai les espèces suivantes de Blennorrhagies :

1°. La *Blennorrhagie syphilitique*, produite par le virus syphilitique, soit qu'il soit communiqué par le coït avec une personne qui en est affectée, ou qu'il soit appliqué par un contact quelconque ; soit enfin qu'il soit déposé de la masse du sang dans l'urètre, par la voie de la circulation.

Cette maladie est ou simple ou compliquée, c'est-à-dire, sans excoriation, ou accompagnée d'ulcération dans l'urètre ; dans le dernier cas, la matière de l'écoulement est souvent un véritable pus ou une matière ichoreuse. (*Blennorrhagia complicata, seu ulcerosa s. pyica.*) Cette distinction est d'une très-grande importance dans la pratique, parce que la Blennorrhagie avec ulcère exige toujours, pour être guérie radicalement, l'usage interne du mercure.

2°. La *Blennorrhagie herpétique, lépreuse, scorbutique*, etc. La gonorrhée dont il est question dans le Lévitique, ainsi que plusieurs de ces gonorrhées mentionnées dans les auteurs qui ont écrit avant l'apparition de la vérole en Europe, me paroissent devoir être rangées ici. Le virus herpétique, etc. se jette souvent, de nos jours, sur le système utérin, et il s'en écoule avec le sang menstruel ; ou bien il produit une véritable Blennorrhagie herpétique, etc., quelquefois contagieuse par le coït. J'en ai vu plusieurs exemples frappans.

3°. La *Blennorrhagie arthritique* ou *goutteuse*, provenant d'une matière goutteuse, rejetée de la masse du sang dans l'urètre. Je rencontre fréquemment, dans la pratique, des cas de cette espèce.

4°. La *Blennorrhagie rheumatique* (*Blennorrhagia rheumatica s. catarrhalis*). Cette espèce de Blennorrhagie varie d'après le siége qu'elle occupe dans l'urètre, dans la vessie, dans l'utérus, dans le vagin ou dans le rectum. C'est une véritable inflammation catarrhale de ces parties, ressemblante, à tous égards, aux inflammations catarrhales de la membrane muqueuse du nez ou des poumons, etc. (1).

---

(1) Non-seulement la matière goutteuse ou la matière rhumatismale, mais encore toute autre matière ou cause irritante, formée dans l'urètre, la vessie, le vagin, la matrice, le rectum, les poumons ou déposée de la masse du sang sur ces différentes parties, assez âcre pour y produire une irritation permanente, accompagnée d'une inflammation de leurs membranes muqueuses, y excitera une Blennorrhagie ou sécrétion plus ou moins abondante d'une matière puriforme, qui a été décrite par les auteurs sous différens noms, selon que tel ou tel organe étoit affecté. C'étoit tantôt une cystirrhagie (*cystirrhagia s. morbus mucosus vesicæ*), tantôt des hémorrhoïdes muqueuses, tantôt un flux cœliaque (*fluxus cœliacus*), tantôt des fleurs blanches (*leucorrhœa sive cachexia uterina*), tantôt un catarrhe ou ulcère de poitrine (*phthisis pituitosa*), etc. Toutes ces maladies sont autant de Blennorrhagies ou

5°. La *Blennorrhagie* produite par quelque substance prise intérieurement, ou appliquée du dehors à l'urètre, si elle est capable par son âcreté ou par sa force stimulante d'irriter et de produire une inflammation, et un écoulement de l'urètre. Les écoulemens produits par le poivre, par le gayac, ou autres substances âcres, sont de cette classe.

6°. La *Blennorrhagie*, *à stimulo mechanico*, laquelle est l'effet d'un effort violent dans le coït, et quelquefois de la masturbation (*Blennorrhagia distortionis*).

7°. La *Blennorrhagie sympathique*. Les vaisseaux hémorrhoïdaux gonflés irritent souvent l'urètre, la vessie, le vagin ou la matrice, *et vice versâ*, par sympathie; ou même ils s'ouvrent un chemin dans leur cavité. Dans l'un et l'autre cas, ils y causent un écoulement d'une matière puriforme. Il paroît même que quelquefois les petits vers (*ascarides*), par l'irritation qu'ils occasionnent dans le rectum, peuvent donner lieu à un écoulement ou une Blennorrhagie des parties génitales.

La *Blennorrhagie des enfans*, qui accompagne quelquefois la dentition (*Blennorrhagia dentitionis*), appartient à cette espèce.

Blennorrhées véritables, différentes seulement à raison de leur siége, et dont la nature bien connue, d'après les principes que j'ai établis dans ce chapitre, rendra souvent la guérison sûre et facile, au lieu que jusqu'à présent on la croyoit communément ou très-difficile ou même impossible.

Outre les causes citées, il y en a peut-être encore plusieurs autres, inconnues jusqu'ici, qui produisent quelquefois des Blennorrhagies. Je sais que la gomme-résine du *Guajacum officinale*, prise intérieurement, a produit dans quelques hommes un écoulement de l'urètre, parfaitement semblable à une Blennorrhagie. L'usage du poivre produit quelquefois, comme on me l'a assuré, le même effet. En lavant les parties avec de l'eau imprégnée de savon ordinaire, et plus encore en injectant de cette eau après le coït, il s'ensuit quelquefois un écoulement avec ardeur d'urine, que les malades ou les praticiens prennent, mal-à-propos, pour ce qu'on appelle une gonorrhée virulente. J'ai observé une Blennorrhagie du gland, produite par l'application imprudente de l'eau phagédénique, et j'ai vu plusieurs fois des Blennorrhagies produites dans les femmes par les injections faites avec le même remède.

Toutes ces *Blennorrhagies* doivent être soigneusement distinguées dans la pratique :

1°. De la *Blennorrhée*, ou écoulement de l'urètre, qui n'est pas accompagnée de symptômes inflammatoires, et qu'on appelle communément gonorrhée bénigne ou habituelle. La matière des Blennorrhées se tire en filets entre les doigts, laisse des taches sur la chemise qui s'effacent aisément en les frottant, pendant que la matière des Blennorrhagies ne file pas entre les doigts et laisse sur la chemise des taches ineffaçables par le frottement.

2°. De la *Gonorrhée* proprement dite (*Gonorrhœa propriè sic dicta*), qui consiste en un écoulement contre nature et habituel de la véritable semence, de l'humeur des vésicules séminales, ou du mucus de la glande prostate, sans érection et sans aucune sensation agréable. Cet écoulement de la prostate a une odeur nauséabonde particulière très-caractéristique, et il provient le plus souvent de foiblesse, à la suite de la masturbation. Il se termine ordinairement en *tabes dorsalis*.

3°. De la *Pyurie* ou écoulement vraiment purulent, ou seulement puriforme, de la vessie ou des reins. Dans ce cas il n'y a jamais un écoulement de matière qu'avec ou après l'émission de l'urine, et sur-tout jamais pendant la nuit.

Dans les femmes, il faut distinguer, outre les espèces de Blennorrhagie qu'elles peuvent avoir de commun avec les hommes, celles qui proviennent 1°. de l'écoulement ichoreux ou purulent d'un ulcère cancéreux, ou autre ulcère non-syphilitique de la matrice ou du vagin. 2°. De l'écoulement qu'ont beaucoup de femmes avant et après les règles, et qui est souvent d'une si longue durée, qu'il ne s'arrête presque pas d'une période-menstruelle à l'autre. Cette maladie est souvent l'effet d'un relâchement local. 3°. De l'écoulement de la matrice ou du vagin, connu généralement sous le nom de fleurs blanches ordinaires (*Blennorrhaea habitualis, seu fluor albus benignus*), qui est fréquemment une maladie constitutionnelle, et en

général l'effet d'une nourriture abondante et d'une vie oisive et sédentaire.

C'est principalement parce qu'on a oublié ou négligé de distinguer les Blennorrhagies syphilitiques de celles qui sont produites par d'autres causes, qu'on rencontre parmi les praticiens une si grande diversité de sentimens relativement à la méthode curative. Les uns recommandent des injections irritantes ou astringentes, tandis que d'autres conseillent les remèdes huileux et mucilagineux. Les uns vantent les remèdes diurétiques ou balsamiques ; les autres préfèrent les cathartiques souvent répétés. Quelques-uns adoptent les remèdes mercuriels, pendant que d'autres prétendent pouvoir guérir toutes les chaude-pisses sans mercure. En un mot, c'est faute de ces distinctions qu'on n'a jamais pu parvenir jusqu'ici à établir une méthode de traitement sûre et générale. En nous pénétrant bien des distinctions que nous avons établies, et en considérant les qualités si différentes des remèdes proposés pour guérir les chaude-pisses, nous verrons clairement pourquoi les uns et les autres de ces remèdes, appliqués par une pratique routinière, réussissent dans certains cas, tandis qu'ils ne sont d'aucun effet, ou deviennent nuisibles et même quelquefois dangereux, dans d'autres.

Le praticien qui néglige ces distinctions si essentielles, non-seulement risque de compromettre sa réputation, mais il s'expose encore souvent à troubler l'union de deux personnes innocentes et heureuses,

Un mari qui se trouvera tout d'un coup attaqué d'une Blennorrhagie, (ou d'un ulcère aux parties génitales), que le médecin prononce être de nature syphilitique, ne manquera pas d'accuser sa femme ; et la femme, quoique défendue par la conscience de son innocence, ne parviendra jamais à se disculper aux yeux de son mari. D'après toutes ces raisons, je ne saurois assez recommander, principalement aux jeunes médecins et chirurgiens, de ne jamais se permettre de prononcer trop promptement et trop légèrement sur la nature de ces maladies quand ils sont appelés à donner leur avis ; et d'avoir toujours en vue, je le répète, ces distinctions nécessaires.

Je conviens aisément qu'il est, en général, très-difficile de déterminer à quelle espèce appartient telle ou telle Blennorrhagie : car il nous manque des signes caractéristiques pour distinguer ces différentes espèces ; et, quelque différente que soit leur cause, elles sont accompagnées presque toutes des mêmes symptômes. Cependant la courte durée de l'écoulement dans quelques cas ; la légéreté ou le peu de violence des symptômes ; les circonstances accessoires, telles que la santé du malade et sa prédisposition à certaines maladies avant d'être attaqué de la Blennorrhagie ; l'état de la santé de la personne dont il croit avoir reçu la maladie ; les symptômes qui se manifestent chez elle depuis la disparution de l'écoulement qui a souvent lieu sans l'usage d'aucun remède ; enfin l'examen physique et moral des personnes ma-

lades, et des circonstances qui ont précédé, qui accompagnent et qui suivent la maladie, mettront le praticien à même de porter un jugement sûr, dans la plupart des cas. Outre ces considérations, je crois, d'après les observations que j'ai faites, qu'on peut regarder comme des symptômes appartenant exclusivement à la Blennorrhagie syphilitique, la tuméfaction du testicule, l'inflammation de la prostate, l'ischurie, et peut-être aussi la tumeur sympathique des glandes lymphatiques des aines, lorsque ces symptômes arrivent, sans d'autres causes palpables, pendant le cours d'une Blennorrhagie.

Le *Prognostic* de la Blennorrhagie est favorable, quand les symptômes de l'irritation et de l'inflammation, tels que les ardeurs d'urine, les fréquentes envies d'uriner, et les douleurs pendant les érections, ne sont ni très-violens, ni d'une longue durée. La maladie diminue, quand l'écoulement devient moins abondant, plus épais et plus blanc. L'on reconnoît que l'inflammation est entièrement dissipée, lorsque la cordée et les ardeurs d'urine ont tout-à-fait cessé; lorsque les envies d'uriner ne sont pas plus fréquentes que dans l'état naturel; lorsque l'écoulement qui est diminué prend une consistance plus épaisse, de sorte que la matière en devient gluante et se laisse filer entre les doigts; lorsqu'enfin le malade ne sent plus ni douleur ni titillation dans l'urètre.

Il faut remarquer, cependant, que la couleur de la matière qui coule de l'urètre ou du vagin ne peut

jamais seule servir de prognostic, et que, quoique, comme nous l'avons dit, le changement en blanc de la couleur de soufre qu'avoit d'abord la matière soit ordinairement d'un présage favorable, il n'est cependant pas un signe certain de la destruction du virus, et ne doit jamais faire croire que l'écoulement n'est plus contagieux, comme on se l'imagine généralement. J'ai observé au contraire, dans beaucoup de malades, que la matière retenoit la couleur jaune-verdâtre longtemps après que les symptômes inflammatoires étoient passés, et quelquefois jusqu'à la fin de la maladie. Au reste, nous croyons qu'aucun praticien par ses conseils, ni aucun malade honnête, ne doit jamais, sur de simples conjectures ou probabilités que la matière n'est plus contagieuse, risquer de communiquer la maladie à une personne saine, par un coït hasardé. Tant qu'il y a le moindre écoulement, le malade risque, par un coït prématuré, non-seulement d'empirer son mal ou de prolonger sa propre maladie, mais souvent de communiquer, contre toute probabilité apparente, le mal à une personne, qu'il regrette toute sa vie d'avoir empoisonnée par une imprudence d'un moment.

Le prognostic est très-défavorable, lorsque les symptômes de l'irritation sont violens; que l'inflammation s'étend fort avant dans l'urètre; qu'il y a des filets de sang mêlés à la matière de l'écoulement; qu'il y a un ulcère dans l'urètre; qu'il y a une tumeur aux testicules ou une affection de la prostate, ou que

la vessie même est affectée : sur-tout si le malade est d'un tempérament sanguin, ou d'une constitution très-irritable. On peut faire durer, pour ainsi dire, l'inflammation autant qu'on veut, en faisant suivre au malade un mauvais régime, ou en lui prescrivant un mauvais traitement.

De deux hommes d'un tempérament à-peu-près semblable attaqués en même temps de la Blennorrhagie qui leur a été communiquée par la même femme, celui qui vivra d'une manière régulière sera guéri en quelques semaines, tandis que l'autre qui se livrera à la débauche, à boire, à des exercices violens, ou qui exposera les parties malades à de fréquentes irritations, gardera cette maladie pendant des mois, des années, et risquera même par cette conduite de prendre la vérole.

On a demandé combien de temps l'écoulement conservoit la faculté de communiquer l'infection.

La solution de ce problème est de la plus grande importance. Le bonheur d'une famille peut en dépendre. Il est donc bien essentiel que le médecin ne prononce pas au hasard sur la nature de l'écoulement; sur-tout tant qu'il n'y a pas des marques caractéristiques qui le mettent en état de distinguer *à priori*, les Blennorrhagies syphilitiques de celles qui peuvent provenir soit du virus herpétique ou de celui de la lépre, soit de la goutte ou de quelqu'autre acrimonie. Car un écoulement provenant de ces dernières causes peut aussi quelquefois être contagieux,

quoique l'infection qu'il communique soit différente de celle qui provient du virus syphilitique.

En général les femmes accusées d'avoir infecté un homme de cette dernière maladie le nient fortement; souvent aussi elles ignorent qu'elles en soient elles mêmes atteintes : elles reçoivent le germe de l'infection sans le savoir, et le virus, quoique logé quelque part dans le vagin, ne s'est encore découvert par aucun symptôme.

Le médecin doit, pour se bien conduire dans ces occasions, prononcer que tout écoulement de l'urètre ou du vagin, principalement quand il est accompagné de symptômes inflammatoires, peut communiquer une *infection*, c'est-à-dire, produire dans une personne saine une irritation suivie d'un écoulement ou d'une ulcération; et que cette disposition dure tant qu'il reste la moindre apparence d'écoulement. Car, quoiqu'il puisse y avoir absolument une époque à laquelle un tel écoulement finit par n'être plus contagieux; comme il n'y a point de marque certaine pour connoître quand ce moment arrive, il est toujours plus prudent pour le médecin de ne pas se fier à des probabilités, mais de déclarer franchement que toute copulation est dangereuse, tant qu'il reste le moindre écoulement, quoique tous les symptômes inflammatoires soient passés depuis long-temps. J'ai vu plus d'un exemple de la propagation de maladie dans des circonstances semblables.

Après avoir présenté toutes les considérations que

j'avois à faire sur la nature et les différentes espèces de Blennorrhagies, je passe à la méthode curative.

Méthode curative.

Toutes les maladies syphilitiques, quand elles sont abandonnées à elles-mêmes, empirent et détruisent la constitution. La Blennorrhagie syphilitique seule peut cesser, et cesse quelquefois en effet, naturellement et sans les secours de l'art; pourvu que, pendant sa durée, le malade mène une vie sobre et régulière. Car, comme nous l'avons déja observé, non-seulement la sécrétion abondante et continuelle excitée par le stimulus du virus syphilitique prévient son action sur les parties environnantes, mais encore l'écoulement entraîne le virus par degrés. C'est même peut-être là ce qui arrive dans toutes les Blennorrhagies syphilitiques simples, ainsi que dans toutes celles qui doivent leur origine à une matière irritante quelconque communiquée par une application extérieure: mais il s'en faut beaucoup qu'il en soit toujours ainsi dans la Blennorrhagie syphilitique. L'irritabilité de l'urètre, la constitution du malade, les fautes qu'il commet dans le régime, dans l'exercice, ou dans le choix des remèdes, et peut-être la nature du virus lui-même qui est plus ou moins âcre, et dont l'action est plus ou moins violente, rendent souvent cette espèce de Blennorrhagie une maladie très-violente: ou bien elle se complique avec un ulcère, ce qui devient la source d'une multitude de maux qui durent quelquefois autant que la vie.

Il est donc plus convenable d'avoir recours aux remèdes appropriés à la nature, à la violence et aux progrès de la Blennorrhagie syphilitique. L'expérience confirme en effet, que plutôt on applique les moyens appropriés, plutôt le malade est guéri, moins il souffre, et plus certainement il évite les accidens funestes que nous voyons si souvent être la suite de cette maladie.

D'après cette considération, il n'est pas douteux qu'il seroit très-avantageux, ou de prévenir la maladie entièrement, ou de la détruire dans sa source. On a proposé pour cela deux moyens : dont l'un devroit enlever le virus avant qu'il pût agir sur les parties exposées au contact contagieux ; l'autre détruiroit ou contrarieroit sa nature, et préviendroit ses effets, du moment qu'il donne les premiers signes de son action, après qu'il s'est fixé sur la partie saine.

D'après ces vues, plusieurs praticiens, principalement en *Angleterre*, ont essayé et recommandé différens remèdes prophylactiques. Quelques-uns ont préféré l'onguent mercuriel appliqué sur toute la surface du gland et du prépuce avant le coït. D'autres ont vanté, après le coït, différentes lotions et injections; les unes d'alcali caustique ou eau de chaux, les autres d'alkool délayé dans de l'eau, de mercure, d'eau froide, d'astringens végétaux, de sels métalliques : on injectoit ces préparations sept ou huit fois par jour, pendant plusieurs jours, dès le commencement

d'un écoulement de cette nature. D'autres praticiens ont recommandé, dans la même intention, l'application topique de l'onguent mercuriel ou du muriate de mercure ; d'autres, l'infusion des semences de lin avec l'acétite de plomb, ou une dissolution de l'acétite de plomb avec de l'opium, ou une dissolution de muriate d'ammoniaque et d'opium mêlée d'eau ; d'autres enfin, une dissolution de l'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, ou le sulfate de cuivre délayé dans une grande quantité d'eau. Tous ces remèdes ont été proposés et recommandés, ou pour changer ou détruire le virus syphilitique dans sa source ; ou pour s'opposer à son action, soit en diminuant, soit en changeant l'irritabilité de la membrane de l'urètre (1).

Si par le moyen de ces injections on parvient à calmer l'irritation ou à arrêter les progrès de l'inflammation, et que l'écoulement devienne plus épais pendant leur continuation, on parviendra bientôt à détruire la maladie, en observant d'en prolonger l'usage

(1) C'est un nommé *Condom* (à Londres) qui a inventé, il y a à peu près quarante ou cinquante ans, les fameuses enveloppes ou gants, connus aujourd'hui par un usage très-répandu, sous le nom de *Condom* en Angleterre, et sous celui de *redingottes anglaises* à Paris. Ces petits sacs, qui réunissent à l'avantage de garantir parfaitement bien la partie, celui de n'avoir aucune suture, se font avec l'intestin cæcum des agneaux, lavés, séchés, et ensuite

au moins six à dix jours après que l'écoulement a disparu : car, si on cesse trop tôt d'employer ces injections, l'écoulement et l'inflammation augmentent. Il est nécessaire, dans ce cas, de faire les injections un peu plus fortes, et de les répéter plus souvent.

D'après ces observations, il me paroît que ces injections réussissent quelquefois, non simplement en contrariant l'action du virus syphilitique, comme on le croit généralement; mais probablement aussi en changeant ou en détruisant en même temps la nature du virus même.

Je n'ai point acquis assez de preuves, par mon expérience, des bons effets de cette méthode et de ces remèdes, pour les recommander avec assurance. Quelques-uns de mes malades, à qui j'en avois proposé l'essai, ont refusé de s'y prêter, effrayés par l'idée des dangers qu'ils croyoient que leurs amis avoient courus en faisant usage des injections; et les autres n'ont pas voulu en continuer l'emploi à cause du malaise ou de la douleur qu'ils ressentoient, et qu'ils attribuoient à l'usage qu'ils en avoient fait. Il seroit

---

rendus souples en les frottant entre les mains avec du son et un peu d'huile d'amandes. Une telle découverte, qui, par son utilité, mériteroit à son auteur toute notre reconnoissance, n'a fait que le déshonorer dans l'opinion publique; il a même été obligé de changer de nom. Cependant il la communiqua sans aucunes vues d'intérêt, et il n'en fit point l'objet d'une spéculation mercantile.

à desirer, cependant, que quelques praticiens éclairés et prudens voulussent faire des essais décisifs pour déterminer enfin, si ces injonctions sont généralement nuisibles dans la Blennorhagie commençante, et si conséquemment on doit les rejeter toutes, ou s'il en est quelques-unes qui soient réellement utiles et capables de remplir le but qu'on se propose. Car, dans ce cas, elles seroient une très-bonne acquisition pour la pratique, puisqu'elles nous donneroient les moyens de prévenir l'inflammation de l'urètre, et toutes les conséquences fâcheuses et même terribles qui résultent si souvent de la Blennorrhagie syphilitique.

Ce que je viens de dire concerne le commencement de la maladie, ou la Blennorrhagie considérée à l'époque où le virus n'a pas encore eu le temps de produire tous les effets de l'irritation et de l'inflammation. Mais, dès que l'inflammation a eu lieu, et que l'écoulement et les autres symptômes se sont établis, il faut suivre un autre plan. Les auteurs modernes ont recommandé des méthodes et des remèdes très-différens. Les uns conseillent l'usage des médicamens mucilagineux ou huileux, d'autres des sédatifs; ceux-ci des purgatifs plus ou moins forts, et répétés tous les trois ou quatre jours; ceux-là enfin divers diurétiques, des balsamiques, des injections stimulantes, sédatives, astringentes, etc. Chacun d'eux prétend avoir observé de bons effets de sa méthode favorite. Enfin nous avons vu dernièrement *J. Hunter* décrier d'abord dans son livre ces différens remèdes

et ces diverses méthodes, comme insuffisans ou mauvais, ensuite les recommander en vrai empirique, et conseiller de s'en servir successivement, l'un après l'autre, dans les cas opiniâtres.

En entrant dans la pratique de la médecine, je me suis aperçu avec peine de cette confusion. J'ai vu que c'étoit en partie faute d'avoir bien déterminé la nature de la maladie, en partie faute d'avoir distingué exactement le tempérament du malade, que plusieurs de ces remèdes recommandés produisoient tour-à-tour de bons ou de mauvais effets. J'ai vu que cette confusion étoit due principalement à la disposition, qui malheureusement n'est que trop commune chez beaucoup de gens de l'art, de tirer des conclusions ou inductions générales de quelques faits particuliers, qui sont même encore souvent mal déterminés.

J'ai donc pris le seul parti qui me restoit à prendre dans ce cas comme dans tout autre semblable. J'ai oublié pour un moment tout ce que j'avois lu ou entendu sur cette maladie. J'ai commencé à examiner la nature et à suivre le cours de cette maladie, comme s'ils n'avoient été ni connus ni examinés par personne. J'ai trouvé pour résultat de mon travail et de mes observations (et je ne saurois trop le répéter) que la cause prochaine de toute Blennorrhagie est une inflammation locale excitée par un virus, une matière âcre, ou un stimulus quelconque appliqué à la membrane muqueuse des parties génitales, et que

les indications qui se présentent naturellement à remplir dans toutes les espèces de Blennorrhagies sont les mêmes ; c'est-à-dire,

1°. De changer ou de détruire, s'il est possible, la nature du virus ou la qualité de l'acrimonie, et en conséquence de prévenir ses effets ;

2°. D'emporter la matière âcre ;

3°. De défendre les parties sensibles et irritables contre cette matière âcre, et contre l'irritation qu'elle cause ;

4°. De modérer l'irritation et les symptômes d'inflammation, lorsqu'ils ont lieu.

J'ai déja dit ce que je pense et ce qu'on a proposé quant à la première indication. J'ai sur-tout observé qu'il faut avant tout, pour arriver à ce but, bien déterminer dans tous les cas la cause et la nature de la Blennorrhagie.

Pour ce qui regarde la deuxième indication, la nature y pourvoit suffisamment par l'écoulement abondant, et laisse peu à faire au médecin, dont le principal devoir est de la laisser faire ou de l'aider, et d'empêcher qu'on ne trouble ses opérations salutaires par des remèdes ou une conduite contraires. Le repos, l'abstinence des choses âcres, d'épiceries, du vin, l'usage de boissons délayantes, y contribuent puissamment, sur-tout quand le malade évite en même temps tout ce qui pourroit irriter les parties ou donner lieu à la suppression de l'écoulement ; tels sont des médicamens purgatifs, une diète échauffante,

de l'exercice, une irritation locale. Je reviendrai encore plus bas à ce sujet.

Pour remplir la troisième et la quatrième indications, les auteurs ont recommandé de tout temps des médicamens mucilagineux, huileux et sédatifs. Ce qui rend chez l'homme affecté d'une Blennorrhagie l'irritation de l'urètre si violente et si différente d'un catarrhe ou des Blennorrhagies des autres parties du corps, ce n'est pas, comme on l'a cru mal à propos, la structure de cet organe, que l'on a supposé être plus irritable que la membrane muqueuse du nez et des autres parties du corps; ce sont les sels que l'urine charie avec elle hors du corps, et qui, en passant par l'urètre, doivent nécessairement augmenter, ou au au moins entretenir l'irritation qui y est produite par le virus. Les sels qui contribuent le plus à cette irritation, sont les phosphates de soude et de chaux, et sur-tout l'acide phosphorique libre, qui se trouve toujours dans l'urine de l'homme en quantité très-considérable. On a proposé, pour modérer l'irritation de l'urètre à l'intérieur, de la dissolution de gomme arabique, ou de l'infusion de graine de lin, ou de la décoction de guimauve, etc. Cette méthode me paroissoit raisonnable et conforme à la nature de la maladie: mais j'ai observé généralement que, pour que ces boissons mucilagineuses produisent un effet marqué sur l'urètre, il falloit les faire prendre en abondance, et qu'alors elles dérangeoient et incommodoient presque toujours considérablement l'estomac. Quoique

j'aie essayé de remédier à cet inconvénient en variant ou en mêlant ces médicamens, je n'ai point été satisfait du succès. Le lait d'amandes, le sirop d'orgeat et la décoction d'orge perlé sont sujets à moins d'inconvéniens : mais ce qui réussit peut-être encore mieux, c'est l'infusion des semences de chenevis. Je me suis convaincu que l'infusion de ces semences remplissoit parfaitement la troisième, et en partie la quatrième indication, sans aucun des inconvéniens qui suivoient l'emploi des autres mucilagineux. On peut rendre ce remède plus agréable en y ajoutant, soit un peu de sucre, soit du sirop de framboises ou de groseilles ; et dans d'autres cas on peut se servir avec avantage d'une décoction légère de salsepareille. Toutes ces boissons doivent être prises à froid, ou tout au plus tièdes, souvent, mais en petites doses chaque fois ; toute boisson prise très-chaude est nuisible.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la quatrième indication, il est nécessaire, avant tout, d'éviter soigneusement tout ce qui pourroit augmenter l'irritation de l'urètre, et par conséquent l'inflammation de cette partie ; par conséquent, de connoître le tempérament du malade, et de distinguer la nature et les causes de la maladie. Il faut observer en général que ces inflammations, et particulièrement celles qui sont excitées par le virus syphilitique, sont la plupart de l'espèce que les nosologistes ont appelées érypélateuses (*Phlogosis erythema*), et qu'elles n'exigent pas

par conséquent un régime anti-phlogistique aussi sévère que les vraies inflammations (*Phlogosis phlegmone.* CULLEN).

Elles participent toujours, plus ou moins, de l'un ou de l'autre caractère, suivant le tempérament du malade, son âge, le sexe et la saison de l'année. Ainsi, le malade étant d'un tempérament robuste et sanguin, l'inflammation syphilitique tiendra plus du caractère vraiment inflammatoire. Si le malade est délicat, foible et irritable, l'inflammation tiendra plus du caractère catarrhal ou érysipélateux. Pour apporter du soulagement à cette maladie, ou pour en obtenir la guérison la plus prompte, le praticien doit se décider d'après ces observations, et jamais ne les perdre de vue pendant toute la durée de la maladie. Ses succès, et par conséquent sa réputation et le bonheur du malade, en dépendent. S'il néglige ces règles, sa pratique n'a plus de bases solides; elle devient vague, chancelante et empirique.

Les symptômes inflammatoires ne sont pas toujours dus uniquement, comme je l'ai remarqué plus haut, au virus ou à l'acrimonie qui a son siége dans l'urètre, mais en partie à l'urine elle-même qui passe sur les parties irritées, et souvent aussi à la diète et au mauvais régime que suit le malade; quelquefois encore aux remèdes peu convenables, ou administrés mal à propos : ainsi les baumes ou résines, les sels, les remèdes échauffans, une diète aromatisée ou flatueuse, le poivre, la moutarde, la bière sur-tout si elle n'est

pas assez fermentée, les vins sucrés nouveaux, le vin de Champagne, l'eau-de-vie, le chocolat de santé, encore plus celui à la vanille, le café, mais sur-tout les attouchemens fréquens des parties affectées, le coït, des idées lascives, la masturbation complette ou incomplette ; voilà les principales causes qui, ensemble ou séparément, augmentent ou entretiennent l'inflammation même après que le virus a disparu.

Ceux qui prétendent que toutes les Gonorrhées proviennent originairement de la même cause, et doivent conséquemment être toutes traitées de la même manière, et qui ordonnent à tous leurs malades blennorrhagiques le même régime et les mêmes remèdes, montrent que leurs connoissances pratiques sont très-bornées ; ou que conduits par un vil intérêt, ils ne desirent que gagner de l'argent avec le moins de peine possible, tandis qu'un médecin éclairé et honnête se fera toujours un devoir, non-seulement de guérir le malade, mais de le guérir de la manière la plus sûre, la plus aisée et la plus prompte. Ne voyons-nous pas qu'il est utile, même pour des gens en parfaite santé, d'observer différentes règles de conduite dans des saisons et des climats différens ? Combien donc ne doit-il pas l'être davantage pour un malade dont l'irritabilité est ordinairement si fort augmentée par une matière morbifique étrangère, et dont le corps est bien plus exposé à être affecté par la moindre injure des objets extérieurs et intérieurs ! Ne voyons-nous pas tous les jours que les

maladies prennent un caractère très-différent dans diverses personnes, ou dans la même personne, à différentes périodes; et que le même remède, qui avoit été utile à un malade, devient nuisible à un autre dans la même maladie, ou à la même personne dans un degré différent de la maladie, dans un autre climat, ou dans une autre saison. Plusieurs de mes lecteurs penseront peut-être qu'il étoit inutile d'insister si long-temps sur ce sujet : mais nous voyons tant de ces praticiens de routine, tant de malades victimes de cet empirisme, que je me croirai obligé d'y revenir encore dans plusieurs endroits de cet ouvrage, et notamment dans les chapitres sur les ulcères et les bubons.

Le régime que les malades doivent observer dans les Blennorrhagies consiste, en général, à éviter autant qu'il est possible tout ce qui peut contribuer à augmenter l'irritation, l'inflammation, comme nous l'avons remarqué plus haut; sur-tout l'exercice, le froid extérieur, les alimens de haut goût, l'usage des liqueurs spiritueuses, les purgatifs, les remèdes ou les alimens diurétiques, etc.; les injections irritantes, et toute autre espèce d'irritation locale. Ces règles regardent spécialement ceux d'un tempérament sanguin, parce qu'ils souffrent pour l'ordinaire beaucoup plus, et pendant plus long-temps, de cette maladie que les autres. Ces malades doivent se borner à une diète légère, plutôt végétale qu'animale, éviter les soupers, les lits chauds, et ne boire que des

boissons rafraichissantes et mucilagineuses, au lieu que ceux d'une constitution différente ne sont pas dans le cas d'être si fort restreints.

Dans tous les cas, je conseille au malade, dès le commencement de la maladie, de porter un suspensoir, de continuer d'en faire usage pendant tout le cours de la Blennorrhagie, c'est-à-dire jusqu'à ce que ses symptômes inflammatoires aient disparu. Quoique cette précaution puisse paroître superflue, elle est si peu pénible quand le suspensoir est bien fait, et je l'ai trouvée si utile pour prévenir la tuméfaction des testicules, que je ne néglige jamais de la recommander, sur-tout à ceux qui ont déja été attaqués de ce dernier accident. Quant aux personnes dont l'état exige de l'exercice, la meilleure manière d'en prévenir, principalement dans les climats froids, les suites fâcheuses, telles que les paraphimosis, le gonflement des testicules, l'affection de la prostate ou du col de la vessie, la suppression de l'urine, etc. c'est de porter à l'entour de la verge un bandage convenable, qu'on pourroit unir au suspensoir, de manière que la verge seroit placée comme dans un étui, et défendue en même temps des injures extérieures, du froid, et du frottement que cause la marche. Ce bandage ou cette espèce de sac doit être tenu constamment propre, en renouvelant souvent la charpie qu'on met dans sa cavité. On laisse au bout de cet étui un trou, couvert de charpie, que le malade peut enlever chaque fois qu'il veut uriner,

en ayant soin d'en remettre ensuite de la nouvelle. Je crois à propos d'observer ici que peut-être il ne seroit pas mal, pour éviter les suites fâcheuses de la Blennorrhagie syphilitique, sur-tout dans les climats froids, de faire porter au malade un *compressorium* de l'urètre, appliqué près du *scrotum*, au-delà du siége ordinaire de la maladie : mais n'ayant jamais essayé ce moyen, je laisse aux praticiens judicieux de prononcer sur son utilité.

Une autre précaution générale qu'il est bon de faire observer aux malades, c'est de ne jamais tenir la verge liée en haut pendant la Blennorrhagie, mais bien en bas, afin que la matière puisse constamment s'écouler librement dehors, et qu'elle ne soit jamais obligée de couler le long de l'urètre en arrière.

Pour les malades qui ont naturellement le gland recouvert d'un prépuce étroit, il convient d'introduire entre ces parties, deux ou trois fois par jour, dès le commencement de la maladie, une petite quantité d'onguent mercuriel. J'en ai vu de très-bons effets pour prévenir le chancre, le phimosis et le paraphimosis : ce sont ces observations qui m'engagent à recommander cette méthode à la considération sérieuse des praticiens.

Plusieurs écrivains ont autrefois recommandé les sels neutres pour exciter la sécrétion de l'urine. L'on croyoit par ce moyen appaiser l'inflammation et aider la nature à expulser le virus. Mais j'ai constamment trouvé que l'administration de ces remèdes étoit nui-

sible; car ces sels, ainsi que quelques autres médicamens diurétiques, augmentent bien la sécrétion de l'urine, mais non pas la sécrétion du mucus des voies urinaires; au contraire, en lui donnant une qualité plus saline et plus âcre, ils augmentent l'irritation de l'urètre sans produire aucun des bons effets qu'on leur attribue. L'eau de persil, la décoction ou l'extrait de saponaire, et, selon les circonstances, la poudre (*pulvis ad Blennorrhagiam* PH. SYPH.) sont les seules diurétiques dont on peut se servir sans inconvénient.

On a conservé long-temps un autre préjugé en faveur de la purgation dans les Blennorrhagies. Les uns ont employé les purgatifs qu'on appelle minoratifs ou laxatifs, d'autres les purgatifs les plus drastiques : on a sur-tout recommandé de donner le muriate de mercure tous les deux ou trois jours. Je n'ai vu ni les uns ni les autres de ces remèdes faire aucun bien, mais souvent beaucoup de mal. Ces cathartiques, outre qu'ils tendent à faciliter l'absorption du virus dans la masse du sang, donnent souvent naissance à la tuméfaction des testicules, aux maladies de la glande prostate, à la suppression d'urine, etc. Mais, quoiqu'il ne faille pas donner des purgatifs, il convient de tenir le ventre libre, ensorte que le malade aille tous les jours, ou au moins tous les deux jours, régulièrement à la selle : ce qu'on obtient par un lavement simple, ou par l'usage interne de l'huile de ricin ou de pillules laxatives. Au reste, je ne doute nullement que ce

ne soit en raison de ces utiles changemens adoptés depuis peu dans le traitement, que l'on voit si rarement aujourd'hui ces accidens fâcheux que l'on observoit souvent autrefois à la suite des Blennorrhagies, à en juger par le récit de plusieurs auteurs.

Voilà pour ce qui concerne la marche ordinaire de la Blennorrhagie. Dans les cas où les symptômes de l'irritation ou de l'inflammation sont plus violens, il faut avoir recours à d'autres moyens.

Si les symptômes d'une vraie inflammation sont considérables, si le pouls est dur et fréquent, etc., la saignée devient utile et même quelquefois nécessaire : mais communément on obtient de meilleurs effets d'une évacuation de sang locale, que l'on fait en appliquant des sangsues soit à la verge, soit, selon les circonstances, au périnée, ou, au défaut des sangsues, en scarifiant les parties. L'application constante des fomentations ou des cataplasmes émolliens et sédatifs chauds convient également. Mais il faut les changer aussitôt qu'ils commencent à se refroidir ; car on s'est assuré qu'étant froids, ils faisoient plus de mal que de bien : aussi est-il bon d'y ajouter un peu d'huile ou de graisse qui contribue à entretenir plus long-temps la douce chaleur et l'humidité du cataplasme. Cependant, en général, il ne faut pas continuer leur usage au-delà de quelques jours, crainte qu'ils ne relâchent trop, et ne tendent ainsi à prolonger la maladie. Le repos et l'abstinence de toute viande et de toute boisson spiritueuse deviennent,

dans des cas graves, absolument nécessaires. On donne au malade l'infusion de graine de chenevis ou quelque émulsion huileuse pour toute boisson; on lui fait prendre un lavement mucilagineux ou huileux, tous les jours, et on lui administre dans ces cas quelquefois avec un avantage marqué la poudre antiphlogistique (*Pulvis ad Blennorrhagiam* PH. SYPH.).

Cette poudre, composée de camphre et de nitrate de potasse, produit cependant, comme la plupart des autres remèdes actifs, différens effets, selon les différentes personnes, c'est-à-dire selon la différence de leur constitution, du sexe, etc. Il y a des personnes qui la supportent aisément pendant tout le cours de l'inflammation; il y en a d'autres, et principalement des femmes, d'un tempérament irritable, qui ne peuvent la supporter, et j'ai vu des malades qui, après avoir pris ces poudres pendant quelque temps, sentoient une chaleur extraordinaire du corps, une affection désagréable dans l'estomac, une colique ou diarrhée, un mal de tête et un mal-aise général. Dans tous ces cas, il faut observer, à l'égard de ces poudres, la même règle que le médecin attentif et éclairé observe dans toutes les maladies à l'égard de tout autre remède. Sitôt qu'ils produisent de mauvais effets, il renonce à leur usage tout-à-fait, ou au moins pendant quelques jours, n'insistant jamais opiniâtrément sur la continuation d'un remède qui ne fait pas du bien.

Aux Grandes-Indes (dans l'Indostan), les médecins Indous se servent dans la Blennorrhagie d'une

plante appelée *Muchucunda* dans le Sanscrit (1). Ils prennent une seule fleur de cette plante récente, et la laissent infuser pendant une nuit dans un gobelet d'eau ; ce qui forme le matin un mucilage réfrigérant, excellent dans la Blennorrhagie. Il est à regreter que ce remède ne soit pas encore introduit en Europe ; d'autant plus qu'on assure que les mêmes fleurs sèches, prises en poudre fine, comme du tabac, ôtent dans un instant les migraines nerveuses.

Le camphre seul, pris à l'intérieur avec du sucre en émulsion ou dans un œuf frais, est un remède efficace pour calmer la douleur et l'ardeur de l'urine. On a recommandé aussi le camphre employé extérieurement aussi bien qu'intérieurement, pour empêcher les érections fréquentes dans la Blennorrhagie.

On continue les remèdes mucilagineux, huileux, etc., ainsi que le régime général antiphlogistique, jusqu'à ce que la douleur et les autres symptômes de l'irritation dans l'urètre soient ou entièrement ou en grande partie passés. On en restreint alors, ou même on en cesse l'usage, et l'on permet en même temps au malade une diète moins sévère, dans la crainte de disposer l'urètre à une Blennorrhée chronique.

---

(1) Cette plante est décrite dans le quatrième volume d'*Asiatick Researches*, sous le nom de *Pentapetes Muchucunda*. Quelques auteurs prétendent que c'est la *Cavanilla phœnicea*.

Quelques praticiens en Angleterre se servent dans les Blennorrhagies d'injections faites avec l'oxide de zinc blanc dissous dans l'acide acéteux, en mêlant vingt gouttes de cette dissolution avec quatre onces d'eau distillée. Ils prétendent que ce remède diminue plus qu'aucun autre, immédiatement, tous les symptômes inflammatoires, tels que l'ardeur d'urine, la cordée, etc., mais qu'il ôte aussi tout pouvoir vénérien, et qu'il empêche pour long-temps les érections: ce fait demande à être confirmé.

Les injections calmantes faites avec l'extrait d'opium aqueux et l'acétite de plomb, recommandées en dernier lieu par le docteur Alexandre *Hamilton*, un des médecins des plus éclairés d'Angleterre, apliquées fréquemment dès le commencement de la maladie, contribuent beaucoup à soulager le malade et à abréger la maladie. Cependant les injections les plus douces, même celles faites avec de l'huile tiède, deviennent quelquefois nuisibles par une irritabilité particulière de l'urètre, ou bien parce que peu de malades sont assez adroits pour se les faire convenablement. Si l'on juge à propos d'en faire usage, il faut qu'on le fasse avec la plus grande précaution, sans distension de l'urètre; autrement on fait plus de mal que de bien, par l'irritation que l'on cause. On a tiré de grands avantages, dans les cas les plus graves, des frictions avec l'onguent mercuriel sur le trajet de l'urètre au périnée, et à la surface interne des cuisses; ou des fumigations mercurielles appliquées aux parties génitales, et même de l'injection de l'onguent mercuriel dans l'urètre.

D'un autre côté, quand les symptômes de l'irritation ou de l'inflammation érysipélateuse dominent ; quand le malade est d'une complexion foible ou très-irritable ; s'il se porte mieux après le dîner ; si l'écoulement est très-clair et abondant, accompagné d'une douleur aiguë, souvent lancinante par tout le corps de l'urètre ; si le pouls est foible et fréquent, j'ai trouvé qu'il convient plutôt de mettre le malade à une diète un peu moins sévère, de lui permettre l'usage modéré du vin, et dans quelques cas de lui donner du quinquina et de l'opium intérieurement. Cette méthode fait alors plus de bien que toute la cohorte des antiphlogistiques. Une dose d'opium à l'intérieur tous les soirs, ou en lavement avec de l'huile, ou en injections fréquentes avec l'acétite de plomb, est souvent singulièrement utile en pareil cas. On est surpris quelquefois des changemens soudains en mieux qu'apportent ces remèdes, unis selon les circonstances aux applications externes dont j'ai parlé. L'usage de l'opium contribue d'ailleurs beaucoup à prévenir les érections douloureuses. Mais dans tous les cas, il faut tâcher d'éviter leur retour autant que possible, en liant pendant la nuit la verge, non pas en haut comme on l'a conseillé à tort, mais en bas, et en faisant coucher le malade sur le côté et sur un matelas, et non pas sur le dos et sur un lit de plume.

Si l'érection est accompagnée d'un étranglement du gland, il faut, sans perdre de temps, avoir recours au traitement indiqué dans le *chapitre sur le paraphimosis*.

Si pendant les érections violentes et douloureuses, il survient une hémorrhagie, comme cela arrive assez fréquemment, il ne faut pas s'en effrayer. Le plus communément elle s'arrête d'elle-même, et soulage le malade. Dans le cas où elle dureroit plus longtemps, et feroit craindre un épuisement, il faudroit chercher à l'arrêter en comprimant l'urètre derrière l'endroit d'où le sang coule ; et si ce moyen ne réussissoit pas, on se serviroit d'une injection astringente, et dans des cas plus graves, d'huile de térébenthine.

Si, par suite de la violence de l'inflammation, l'écoulement s'arrête, et que les parties postérieures de l'urètre commencent à être affectées, on aura recours au bain chaud de tout le corps ; ou au bain de vapeurs local, en mettant le malade sur une chaise percée, dans laquelle on aura placé un vase avec de l'eau bouillante, ce qu'on répétera trois ou quatre fois par jour, ne négligeant pas sur-tout dans ce cas l'application du suspensoir. Le malade gardera le lit, et on appliquera sur la verge un cataplasme émollient et sédatif, qu'on renouvellera chaque demi-heure ou toutes les heures. Ces moyens, auxquels on ajoute un clystère sédatif le soir, sont les plus convenables que j'aye trouvés pour rétablir l'écoulement. J'ai trouvé en général les injections, de quelque espèce qu'elles soient, évidemment nuisibles dans cet état : elles augmentent l'irritation, et l'on ne se repentira pas de n'en employer aucune, jusqu'à ce que tous les symptômes inflammatoires aient dispa-

ru, et que la Blennorrhagie soit changée en Blennorrhée. Le même traitement convient, lorsque l'écoulement se trouve arrêté ou supprimé, pendant la période de l'inflammation, par des injections âcres ou astringentes, ou même par des injections qui pourroient être plus convenables, mais qu'on a mal appliquées, ou par des purgatifs drastiques, ou par des purgatifs plus doux, répétés; par l'usage interne et prématuré de la térébenthine ou des balsamiques; par l'exercice violent, et sur-tout par le froid qu'aura essuyé la partie affectée. Si les glandes de Cowper sont enflammées, les frictions mercurielles au périnée sont utiles; et si elles entroient en suppuration, il faudroit les traiter comme un bubon.

Lorsque la glande prostate ou le col de la vessie sont affectés, et que le malade est d'un tempérament vigoureux et pléthorique, il est souvent nécessaire de faire une grande saignée ou d'appliquer des sangsues au périnée. Dans tous ces cas, le clystère sédatif répété toutes les sept ou huit heures, et un bain chaud général ou local, renouvellé deux fois par jour, sont les meilleurs moyens qu'on puisse mettre en usage. Quelquefois un vésicatoire appliqué au périnée est d'une très-grande utilité. *Voy. le chapitre sur l'Ischurie.*

Les bubons qui paroissent pendant une Blennorrhagie sont pour la plupart sympathiques, c'est-à-dire dus simplement à l'irritation de l'urètre, sans qu'il y ait du virus absorbé et logé dans la glande même, et ils disparoissent alors avec la Blennorrhagie. Il y

a cependant des cas où une absorption du virus a lieu ; et alors le virus transporté dans les glandes inguinales y produit un véritable bubon, qu'il faut traiter de la manière indiquée *chapitre XI.* Pour ce qui regarde le phimosis et le paraphimosis, qui se forment quelquefois pendant la Blennorrhagie, *voyez le chapitre VI.*

La Blennorrhagie syphilitique du gland (*Blennorrhagia balani*), ou l'écoulement de matière puriforme qui vient de cette partie, particulièrement de la couronne du gland, se guérit presque toujours facilement, en appliquant l'onguent mercuriel, et en lavant et baignant fréquemment la partie malade avec du lait tiède, ou, selon les circonstances, avec de l'eau de chaux, et en la défendant contre le froid par des cataplasmes chauds. Dans les cas où le prépuce est si considérablement tuméfié qu'il ne se laisse pas tirer en arrière, et que l'application des lotions devient impossible, il faut avoir recours aux injections sédatives, et chercher à introduire entre le gland et le prépuce l'onguent mercuriel ; ce qui devient sur-tout encore plus nécessaire lorsqu'il y a des chancres cachés. Si ceux-ci ne cèdent pas bientôt à l'onguent, aux injections, ou à la charpie bien humectée de l'eau phagédénique, (*Lotio syph. lutea* PH. SYPH.), il faut faire l'incision du prépuce pour prévenir les ravages du virus syphilitique, et pour être plus à portée d'appliquer les remèdes convenables.

Une règle générale à observer soigneusement dans

toutes les Blennorrhagies, c'est de toucher les parties affectées aussi peu et aussi rarement qu'il est possible, et chaque fois qu'on les a touchées, de se laver les mains immédiatement après, et avec le plus grand soin, crainte qu'en les portant par inattention sur les yeux, au nez, etc., on ne s'inocule ainsi ailleurs la maladie.

Dans les Blennorrhagies ordinaires dont les symptômes sont doux et modérés, l'usage du mercure est inutile : mais dans toutes les Blennorrhagies syphilitiques, accompagnées de symptômes violens et opiniâtres, et plus particulièrement dans celles des femmes, il est prudent de faire prendre du mercure pendant douze ou quinze jours, dans le cours de la maladie ou vers la fin, afin de prévenir l'infection générale. Cette précaution devient indispensable, et ne doit jamais être négligée, si la matière a été teinte de sang, ou s'il y a eu une hémorrhagie, et principalement lorsqu'il y a des symptômes évidens d'une ulcération : car, dans des circonstances pareilles, on n'est jamais sûr que le virus syphilitique n'ait pas été absorbé et porté dans la masse des humeurs. — Si la Blennorrhagie vient d'un virus ancien déposé de la masse du sang, un traitement mercuriel devient indispensable.

Les Blennorrhagies qui ont pour cause un stimulus chimique, ou d'autres acrimonies appliquées à l'urètre, ainsi que celles qui proviennent des cantharides, des diurétiques âcres, des purgatifs drastiques, de

l'usage de quelques espèces de bière, etc., disparoissent pour la plupart sans le secours de l'art : ou on les soulage par l'administration des mucilagineux et huileux. Celles qui doivent leur origine à quelque maladie interne, comme à la goutte, au virus dartreux ou herpétique, à l'acrimonie lépreuse, scorbutique, etc., exigent, comme des maladies uniquement symptômatiques, des remèdes internes appropriés à la nature de leur cause primitive ou de la maladie originaire. Celles produites par le gonflement et l'irritation des vaisseaux hémorroïdaux, qui se déchargent d'un fluide muqueux ou glaireux par la vessie ou par l'urètre, disparoissent communément en très-peu de temps, en guérissant la maladie principale. Quelquefois les lavemens ou les injections sédatives sont très-utiles ; mais il faut se servir seulement d'une décoction de têtes de pavot ou d'une dissolution de l'extrait d'opium aqueux ; car la partie résineuse de l'opium est très-sujette à irriter et à agraver le mal.

Avant de terminer ce chapitre, je dois faire mention d'un préjugé malheureux et coupable qui a lieu chez beaucoup de jeunes gens attaqués de la Blennorrhagie ; c'est l'espoir qu'ils conçoivent de pouvoir s'en délivrer en couchant avec une personne saine, ou, ce qui est plus criminel encore, avec une fille innocente. Les habitans de l'Afrique se promettent, dit-on, le même avantage d'une ânesse. A quel degré l'homme n'est-il pas dégradé par l'ignorance et la superstition !

Les suites de cette brutalité sont terribles pour l'un et pour l'autre. La femme se trouve infectée : il en résulte pour l'homme l'augmentation de tous les symptômes d'irritation dans l'urètre, très-souvent une hémorrhagie violente, un ulcère dans l'urètre, la propagation de l'inflammation de la membrane de l'urètre jusqu'à la prostate ou au col de la vessie, et quelquefois l'absorption du virus dans la masse du sang, et à la fin souvent une Blennorrhée très-opiniâtre.

Il existe une opinion presque générale parmi beaucoup de praticiens, sur-tout en France, qu'on ne peut pas guérir la gonorrhée sans un traitement mercuriel. Le jeune praticien qui a acquis une fois une idée nette et précise de la nature et du siége de cette maladie, voyant d'un côté, qu'il y a très-peu de Blennorrhagies accompagnées d'un ulcère, et de l'autre que tout traitement mercuriel ne contribue nullement à rendre la guérison de la Blennorrhagie simple plus sûre ou plus prompte, mais tend au contraire à affoiblir le malade, et l'expose fréquemment à des suites très-fâcheuses, même pour le reste de sa vie, s'abstiendra sans doute d'un remède qui ne devroit être employé, dans aucun cas, sans une nécessité évidente.

Les Blennorrhagies accompagnées d'ulcères sur le prépuce ou sur le gland, de phimosis, de paraphimosis, de gangrène sur la verge, de gonflement des testicules, de suppression partielle ou totale des urines, de l'inflammation de la prostate, ou de l'affection

d'autres glandes de l'urètre, de bubons, d'ophthalmie, etc., exigent des soins particuliers que je détaillerai dans les chapitres suivans.

Les symptômes véritablement syphilitiques, ou les éruptions dartreuses qui se montrent dans le système du corps après les Blennorrhagies, sur-tout après celles qui ont été accompagnées d'ulcères ou d'hémorrhagies, ou qui ont été mal traitées, exigent un traitement anti-syphilitique ou anti-herpétique général.

CHAPITRE II.

De la Blennorrhagie des femmes.

Les Blennorrhagies chez les femmes sont rarement suivies de symptômes aussi violens, et jamais de conséquences aussi graves et aussi dangereuses que chez les hommes. Dans quelques cas même les symptômes sont si légers, qu'elles regardent l'écoulement, au moins dans son commencement, comme de simples fleurs blanches, auxquelles d'ailleurs beaucoup d'entre elles sont sujettes, sur-tout dans les grandes villes de l'Europe.

La Blennorrhagie syphilitique des femmes, qu'on appelle aussi communément gonorrhée virulente, gonorrhée maligne, ou *fluor albus malignus*, a cela de caractéristique, que son siège n'est pas dans la cavité de l'urètre, comme quelques auteurs, et dernièrement encore *B. Bell* dans son Traité sur la Gonorrhée, l'ont avancé. Je n'ai jamais vu une seule femme dont l'urètre fût le siège de cette maladie. Effectivement, il seroit bien étrange que le virus syphilitique, communiqué par le coït, fixât son siège chez les femmes de préférence dans la cavité de l'urètre. Aussi ai-je observé dans tous les cas, que le siège de la maladie étoit ou sur le clitoris à l'entour de l'orifice de l'urètre, ou aux nymphes, ou dans la cavité du vagin, ou bien en bas, vers la commissure inférieure

des grandes lèvres, au raphé. Ce qui a induit probablement quelques auteurs dans cette erreur sur le siège de la Blennorrhagie dans l'urètre chez les femmes, c'est la strangurie, ou l'ardeur et la difficulté d'uriner auxquelles les femmes sont également sujettes, dans cette maladie, comme les hommes. Mais cette affection de l'urètre, ainsi que celle de la vessie, sont chez elles entièrement sympathiques, exactement comme nous observons souvent les mêmes affections des voies urinaires chez les hommes qui n'ont que des ulcères sur le prépuce ou sur le gland; ou bien l'urine, en sortant de l'urètre, touche dans la vulve les parties irritées et enflammées par le virus, et donne ainsi aux malades la sensation de brûlure ou de cuisson, comme si cela étoit dans l'urètre.

En général, la Blennorrhagie est accompagnée, chez les femmes, d'une espèce de titillation et de démangeaison autour de l'orifice du vagin, et plus particulièrement en bas au raphé; de malaise en s'asseyant; d'un gonflement des grandes lèvres, des nymphes et du clitoris; de chaleur et de douleur en urinant, surtout d'ardeur quand l'urine touche les parties affectées : symptôme caractéristique par lequel la Blennorrhagie des femmes se distingue principalement des fleurs blanches. Dans les cas plus graves, l'écoulement de la matière puriforme, qui est d'un jaune-verdâtre et très-abondant, est accompagné de douleurs tensives dans la vessie, dans la matrice, dans les aines, dans le dos et dans la région lombaire.

Il n'est pas rare cependant de voir l'inflammation et la douleur portées à un très-haut degré. Les nymphes, le clitoris et les grandes lèvres se gonflent alors encore plus ; et ces parties, ainsi que le raphé, le périnée, et quelquefois la peau des cuisses, sont sujettes à s'excorier par l'écoulement. Il en résulte des démangeaisons excessives, une chaleur brûlante pendant l'excrétion des urines, un malaise considérable en marchant et en s'asseyant. Dans quelques cas même, les symptômes inflammatoires augmentent à un tel degré, qu'ils produisent une fièvre symptomatique, des flatulences, des vomissemens, une tension et une sensation si douloureuses dans toute la région du pubis et de l'abdomen, que la malade ne peut souffrir la moindre pression. Les glandes inguinales se gonflent et deviennent très-douloureuses ; et nous trouvons alors souvent, en examinant les parties affectées, qu'il y a en même temps dans la vulve de véritables ulcères syphilitiques. Ces ulcères sont quelquefois si petits, ou situés si haut dans le vagin, qu'on a de la peine à les découvrir, ou qu'ils échappent à la vue, à moins qu'on n'examine les parties avec un soin extraordinaire.

La violence des symptômes dépend en général beaucoup de la constitution de la malade, de l'irritabilité particulière des parties affectées, et peut-être aussi de l'âcreté plus ou moins grande de la matière qui est la cause de la maladie.

Les symptômes et les suites de la Blennorrhagie syphilitique des femmes diffèrent beaucoup de ceux des

hommes. Nous en trouvons la raison dans le siége de cette maladie, qui est, comme nous venons de l'observer, très-différent de celui chez les hommes, et dans la structure de leurs parties génitales. De là vient que chez les femmes les suites d'une suppression de l'écoulement ne sont ni aussi dangereuses ni aussi fréquentes que chez les hommes. La suppression de l'urine, la tumeur de la prostate, les coarctations ou autres obstacles dans l'urètre, symptômes si dangereux chez les hommes, ne sont jamais produits par cette cause chez elles; et je ne me souviens pas d'avoir vu ou entendu dire que cette terrible ophthalmie qui provient quelquefois d'une suppression de la Blennorrhagie chez les hommes, se soit jamais manifestée dans une personne du sexe.

De l'autre côté, les femmes attaquées d'une Blennorrhagie syphilitique sont plus sujettes à des excoriations et à des bubons : elles sont aussi plus sujettes dans cet état à la vérole elle-même, à cause de la grande surface absorbante exposée au contact de la matière virulente.

A l'égard du traitement, nous avons les mêmes indications à remplir dans la Blennorrhagie syphilitique chez les femmes que chez les hommes; avec cette différence qu'on peut en toute sûreté, vu la différence de la structure des parties, ainsi que du siége de la maladie, employer les injections ou lotions convenables, dès le commencement de la maladie.

Nous n'avons ici à craindre aucun de ces accidens

fâcheux si fréquens dans les hommes; l'application des remèdes sur les parties affectées devient facile, et la guérison plus aisée.

On se sert de l'eau de chaux ou de l'eau simple mêlée avec une très-petite quantité de muriate oxygéné de mercure; ou bien, selon les circonstances, de l'acétite de plomb, avec de l'extrait d'opium aqueux, et un peu de camphre, qu'on applique en forme d'injections ou de lotions, par le moyen d'une éponge ou d'une seringue convenable, sept ou huit fois par jour : après chaque application, on frotte les parties avec un peu d'onguent mercuriel. Je ne me suis même servi, dans beaucoup de cas, d'aucun autre remède que de ce dernier bien appliqué aux parties, deux ou trois fois par jour. On fera bien de substituer à l'onguent mercuriel ordinaire un onguent fait avec le muriate de mercure, mêlé avec un peu d'opium; il est moins sujet à tacher les linges et à trahir la malade.

Si les symptômes sont plus violens, on peut faire des injections calmantes, mucilagineuses ou huileuses; mais dans quelques-uns de ces cas on a éprouvé plus de soulagement de l'eau de chaux avec une petite quantité d'esprit de vin, ou d'une dissolution très-foible de sulfate de cuivre dans l'eau distillée, injectée six ou huit fois par jour. En général, dans toutes les Blennorrhagies des hommes, aussi bien que dans celles des femmes, lorsqu'il y a un grand degré d'irritation, l'opium est le remède le plus efficace pour soulager et pour abréger cette maladie : mais il faut

être très-prudent dans l'usage de ce remède, sur-tout lorsqu'on l'emploie en forme d'injections. J'ai vu une jeune femme souffrir les douleurs les plus vives et une irritation qui alla jusqu'à produire des évanouissemens, après avoir injecté une portion d'une dissolution d'opium dans l'eau qui restoit au fond de la bouteille. Le même accident arriva à un jeune homme, qui employa de même le reste de la bouteille d'une semblable dissolution en lavement. Il paroît que ce qui restoit de cette dissolution au fond des bouteilles étoit beaucoup plus chargé d'opium, ou contenoit principalement la partie résineuse de cette substance.

Lorsque la matière est si âcre qu'elle menace de produire, ou qu'elle produit en effet, des excoriations dans les parties environnantes, principalement au raphé, et quelquefois même aux cuisses, il faut tâcher de défendre les parties en appliquant le cérat ordinaire ; ou, ce qui est peut-être préférable, il faut frotter de bonne heure et avec soin, au moins deux fois par jour, le raphé et l'intérieur des cuisses, avec un onguent composé d'une once de graisse de mouton et de deux onces d'huile douce, fondues ensemble à une chaleur douce.

Dans tous les cas, il est de la prudence du praticien de ne jamais prononcer qu'une femme est guérie de la Blennorrhagie syphilitique, sans lui avoir administré, vers la fin de la maladie, pendant une quinzaine de jours, du mercure, pour détruire le virus, qui peut avoir été absorbé dans la masse du sang, pendant le temps de la maladie.

Avant de terminer ce chapitre, je dois remarquer que les femmes sont très-souvent sujettes à des Blennorrhagies ou écoulemens accompagnés de chaleur, douleur, tension à l'utérus, au vagin, sur-tout pendant et après la menstruation. Ces écoulemens participent fréquemment de la nature herpétique ou dartreuse, quelquefois lépreuse, d'autres fois goutteuse : ils sont souvent contagieux et se communiquent par le coït. On découvre la nature de ces Blennorrhagies, quelquefois en ce qu'elles sont précédées d'une affection morbifique de l'estomac, du foie, de la peau, etc. (1)

---

(1) Des exemples qui se présentent journellement dans la pratique prouvent qu'il y a beaucoup de femmes saines en apparence et exemptes de toute espèce de mal aux parties génitales, et n'ayant point d'ailleurs la vérole constitutionnelle, qui cependant donnent, sur-tout à certaines époques, des blennorrhagies ou des ulcères aux hommes qui les approchent. La même chose a lieu avec certains hommes. Un de mes amis, à Paris, qui a les cheveux roux et un tempérament fort et sanguin, qui se porte bien à tout égard, excepté une petite dartre avec prurit à l'anus, dont il est affecté depuis bien des années, a donné la chaudepisse à plusieurs femmes bien portantes, sans qu'il en eût lui-même le moindre symptôme. Ceci confirme ce que j'ai dit ailleurs, que l'on ne peut apporter trop de prudence dans la pratique quand on est appelé à décider sur un cas particulier, si ce cas est réellement syphilitique (vénérien) ou non.

Leur traitement exige des remèdes internes et externes, adaptés à la nature du virus ou de l'acrimonie spécifique dont elles tirent leur origine.

J'ai observé aussi que les femmes affectées d'un squirre de la matrice éprouvoient quelquefois des écoulemens contagieux, qui produisent des Blennorrhagies ou des ulcères non-syphilitiques aux parties génitales de l'homme qui les voit.

Les autres écoulemens locaux des femmes appartiennent au genre de la Blennorrhée, et ils exigent le traitement indiqué dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

De la Blennorrhée, ou Gonorrhée bénigne.

Par le nom de Blennorrhée (*Blennorrhœa*), que j'ai substitué à celui de *Gonorrhée habituelle* ou *bénigne*, communément adopté, j'entends un écoulement contre nature d'une matière puriforme, ou d'un mucus clair et limpide, par l'urètre chez les hommes, et par l'orifice du vagin chez les femmes, sans aucun symptôme inflammatoire, c'est-à-dire, sans douleur, et sans ardeur en urinant.

Cet écoulement est donc distingué, comme je l'ai déja dit dans le chapitre précédent, par le nom de Blennorrhée (*muci-fluxus passivus*, c'est-à-dire, écoulement sans symptômes phlogistiques), de la Blennorrhagie (*muci-fluxus activus*, ou écoulement accompagné de symptômes phlogistiques), ainsi que de l'écoulement de véritable semence, ou Gonorrhée proprement dite.

La Blennorrhée se trouve décrite dans les auteurs latins, sous les dénominations vagues et impropres de *Gonorrhœa benigna*, *Gonorrhœa non virulenta*, *Gonorrhœa inveterata*, *Leucorrhœa sive fluor albus*, *fluor albus benignus*. Celle qui vient à la suite de la Blennorrhagie syphilitique est désignée généralement, dans les auteurs anglais, sous le nom de *Gleet*.

Après que la Blennorrhagie a duré quelque temps,

les symptômes inflammatoires, tels que la chaleur, la douleur qui accompagne l'érection et l'ardeur d'urine, diminuent peu à peu, disparoissent enfin; et quelquefois l'écoulement cesse en même temps au bout de trois, quatre, six ou huit semaines. Telle est du moins la terminaison de la maladie la plus simple et la plus desirable. Mais il arrive plus souvent, sur-tout quand on a continué trop long-temps l'usage des remèdes mucilagineux, et une diète trop sévère, il arrive souvent, dis-je, que les symptômes inflammatoires diminuent ou disparoissent peu à peu, en laissant après eux un écoulement d'une matière puriforme communément moins abondante, plus épaisse et blanchâtre. Cette matière file entre les doigts, et ne tache plus les linges si profondément, et même les taches disparoissent entièrement par le frottement. D'autres fois, la matière consiste dans une mucosité limpide et claire. Cet écoulement, abandonné à la nature, continue souvent avec opiniâtreté pendant des mois et même des années, sans aucun autre mauvais symptôme; si ce n'est que dans quelques cas il est si considérable, qu'il affoiblit sensiblement la constitution du malade, et sur-tout sa faculté d'engendrer.

Dans d'autres cas, l'écoulement, après avoir disparu pendant quelques jours, quelques semaines, ou même quelques mois, commence à reparoître, soit après le coït ou un exercice un peu violent, soit après une débauche de table. La même chose arrive aussi très-souvent, si le malade qui faisoit usage des injections

pour guérir cette maladie, voyant l'écoulement presque disparu, commence à les faire avec moins d'exactitude et de régularité, ou même les abandonne tout-à-fait. Dans tous ces cas, la Blennorrhée se renouvelle très-fréquemment, l'écoulement est très-abondant, et devient à la fin très-opiniâtre.

Enfin, s'il est resté, après la Blennorrhagie, soit un ulcère dans quelque partie de l'urètre, soit une érosion des orifices de la glande prostate ou des vésicules séminales, l'écoulement devient ichoreux, ou mêlé avec du vrai pus; et dans ce cas la maladie est une véritable *pyurie*, qui est toujours accompagnée de plus ou moins de dysurie. Dans d'autres cas, les sphincters des orifices de la glande prostate sont simplement affoiblis, et l'écoulement est clair, muqueux, continuel et abondant, accompagné d'une odeur nauséabonde très-particulière. Quelquefois l'écoulement de cette humeur a seulement et principalement lieu quand le malade va à la selle, et que les excrémens durcis, en passant par le rectum, pressent plus fortement la glande prostate. Si les sphincters des orifices des vésicules séminales sont affectés de cette manière, l'écoulement est mêlé d'une véritable semence; et c'est alors une Gonorrhée proprement dite. Dans tous ces cas, l'état de santé est plus ou moins altéré, et le malade porte dans sa physionomie des symptômes évidens d'un affoiblissement général qui mine sa constitution, et à la fin lui devient fatal.

La Blennorrhée a son siége dans le même endroit

que la Blennorrhagie qui l'a précédée, c'est-à-dire, généralement et communément, dans la fosse naviculaire sous le frein ; et dans d'autres cas, dans les différentes parties de l'urètre mentionnées dans le chapitre premier.

La cause prochaine de la Blennorrhée est donc un affoiblissement ou des sphincters des orifices excrétoires des glandes muqueuses, ou des vaisseaux de la membrane muqueuse des parties génitales, qui paroissent avoir perdu la faculté de se contracter comme ils sont accoutumés de faire dans l'état de santé. Cette cause est aussi quelquefois une érosion ou exulcération dans les mêmes parties, accompagnée toujours d'une sécrétion de pus et de mucus plus abondante que dans l'état naturel.

Les causes excitantes ou occasionnelles de la Blennorrhée sont : 1°. une Blennorrhagie quelconque, précédente (voyez les différentes espèces de Blennorrhagies, chapitre premier), principalement si elle a été négligée ou traitée par des remèdes contraires, et sur-tout si elle a été accompagnée de symptômes violens d'inflammation, d'hémorrhagie, d'ulcère, etc. 2°. Un défaut de propreté des parties génitales, surtout dans les pays chauds. 3°. La masturbation. 4°. L'abus du coït par des personnes délicates et foibles ou très-irritables. 5°. Une squirrosité ou excroissance fongueuse de la glande prostate. 6°. Une irritabilité extraordinaire ou quelqu'autre maladie de la vessie urinaire. 7°. Les bords calleux d'un ulcère, ou des

bandes allant d'un ulcère à l'autre dans la cavité de l'urètre, lesquelles laissent en bas un ulcère caché. 8°. Quelquefois une simple callosité ou rétrécissement dans le canal de l'urètre. 9°. Des hémorrhoïdes muqueuses, qui ont pris leur route par les vaisseaux des parties génitales de l'un ou de l'autre sexe. 10°. Chez les femmes : une vie sédentaire, et l'usage habituel d'une table somptueuse ; l'usage des vapeurs d'eau, ou la chaleur des chaufferettes.

D'après ce que je viens de dire, la Blennorrhée se divise naturellement en deux espèces principales. La première, la Blennorrhée atonique (*Blennorrhœa atonica*), la seconde, la Blennorrhée ulcéreuse (*Blennorrhœa ulcerosa*), qui varient l'une et l'autre d'après le siége, la nature et la cause de la maladie.

Les symptômes les plus remarquables qui indiquent quelque ulcère dans l'urètre sont : 1°. la matière teinte des filets de sang, ou la sortie du sang pur pendant la Blennorrhagie, mais plus particulièrement après que la violence de l'inflammation est calmée. 2°. L'écoulement d'une matière vraiment purulente ou ichoreuse, mêlée avec le mucus en plus ou moins grande quantité. 3°. Une douleur circonscrite dans une partie de l'urètre, qui devient plus sensible lorsqu'on introduit une sonde, ou qu'on presse l'urètre extérieurement à l'endroit qui en est le siége. 4°. Une douleur aiguë dans un endroit particulier de l'urètre, sur-tout au moment du passage de la dernière goutte d'urine, ou lors de l'émission de la semence. Notre jugement sur

l'existence d'un ulcère sera confirmé, si les symptômes de l'inflammation qui a précédé ont été très-violens; si le malade s'est mal soigné, ou a été mal traité; ou, comme je l'ai vu quelquefois, si l'urètre a été blessé par une application mal-adroite de la seringue à injection, ou par des sondes, pendant la période inflammatoire.

Il est important pour le praticien de distinguer la Blennorrhée dont nous parlons principalement dans ce chapitre : 1°. de la Blennorrhagie, ou écoulement accompagné de symptômes inflammatoires plus ou moins violens. 2°. De la Gonorrhée proprement dite, ou écoulement maladif de semence, diurne ou nocturne. 3°. De l'écoulement excité dans les femmes par une foiblesse ou une irritabilité particulière du système de la matrice, causée par un usage immodéré des plaisirs de l'amour, ou par une fréquente masturbation. 4°. De l'écoulement séreux qui précède et qui suit souvent les règles. 5°. De l'écoulement muqueux et séreux, auquel beaucoup de femmes enceintes sont sujettes. 6°. De l'écoulement appelé par les auteurs fleurs blanches (*Leucorrhœa*, *Menorrhagia alba*), qui doit son origine sur-tout à une indisposition générale du corps, produite par une vie sédentaire et luxurieuse. Cette maladie participe souvent du caractère de la goutte. 7°. De l'écoulement produit par quelqu'autre vice, ou par une matière âcre quelconque, herpétique, scorbutique ou autre, déposée de la masse du sang, et évacuée par les orifices des vaisseaux utérins; écou-

lement dépourvu fréquemment de symptômes inflammatoires et devenu habituel, quoique dans quelques cas la matière en soit si âcre qu'elle produit des excoriations aux parties génitales et aux cuisses. 8°. De l'écoulement muqueux produit par les vaisseaux hémorrhoïdaux, qui communiquent avec la vessie ou avec les parties génitales. 9°. De l'écoulement âcre ou ichoreux provenant d'un ulcère phagédénique, ou d'un véritable cancer au vagin ou à la matrice. 10°. De l'écoulement qui a lieu dans les excroissances condylomateuses ou polypeuses du vagin.

La plupart de ces écoulemens ne sont que des maladies symptômatiques.

On voit aisément par ce que nous venons de dire sur la nature, les causes et le siége des Blennorrhées, que, selon la place qu'elles occupent, le temps qu'elles ont duré, et la cause qui les a produites, leur guérison devient plus ou moins difficile.

Les Blennorrhées qui suivent une Blennorrhagie simple ne sont de même qu'une simple maladie locale. Elles me paroissent exactement semblables à l'écoulement du mucus épais et puriforme qui a encore lieu après que les symptômes inflammatoires d'un catarrhe ou coryza sont dissipés. Mais dans les écoulemens qui restent après une Blennorrhagie syphilitique violente ou mal traitée, ou qui sont accompagués d'une excoriation ou d'une exulcération de l'urètre, le virus est communément absorbé, et par conséquent la masse générale est plus ou moins infectée.

Les Blennorrhées ou écoulemens habituels qui ont leur siège à la fosse naviculaire dans les lacunes de Morgagni, à peu de distance de l'orifice de l'urètre, sont les plus faciles à guérir. Celles qui sont plus en avant dans l'urètre, dans les glandes de Cowper ou dans la glande prostate, sont beaucoup plus opiniâtres. En général, plus il y a de temps qu'une Blennorrhée dure, plus elle se montre opiniâtre aux remèdes. Celles qui tirent leur origine d'un ulcère dans l'urêtre; celles qui doivent leur source soit à l'érosion des canaux excrétoires des vésicules séminales ou de ceux de la glande prostate, soit à un ulcère du col de la vessie ou de la vessie elle-même, sont les plus difficiles à guérir. En général, plus le siège des Blennorrhées est en avant dans l'urètre, plus elles sont sujettes à être suivies de rétrécissemens de ce canal, de dysuries, de suppressions d'urine, et plus aussi elles sont opiniâtres et dangereuses.

Méthode curative.

Toutes les fois que nous sommes consultés pour une Blennorrhée, notre premier soin doit être d'examiner : 1°. si la maladie doit son origine à une Blennorrhagie précédente; 2°. quel endroit de l'urètre ou de la vulve est le siège de la maladie; 3°. si c'est un simple relâchement des vaisseaux de la surface sécrétoire de l'urètre ou du vagin, etc. ou, 4°. si elle est accompagnée d'une excoriation ou ulcère; 5°. si elle est compliquée avec quelque obstruction

dans le canal de l'urètre, ou avec un gonflement ou autre maladie de la glande prostate, des glandes de Cowper, etc.; 6°. si la maladie est simplement locale, ou si elle est accompagnée des symptômes d'une vérole répandue dans le système du corps.

Lorsque la maladie est purement locale, on peut la guérir, soit par des applications topiques astringentes, soit par des remèdes internes, corroborans ou balsamiques, soit enfin par la réunion de ces deux moyens. Le meilleur topique que je puisse recommander en pareil cas, est une dissolution saturée d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, dont on mêle quelques gouttes avec une once d'eau, et qu'on injecte six ou sept fois par jour, ou plutôt toutes les fois que le malade a uriné.

Dans plusieurs autres cas, j'ai employé avec succès le muriate de mercure obtenu par précipitation, ou le sulfate de zinc dissous dans de l'eau, mêlée avec un peu d'eau camphrée, et injecté cinq à six fois par jour. Les solutions de muriate oxigéné de mercure, de sulfate de cuivre, d'acétite de plomb ou d'alun, dans l'eau, ont été recommandées pour le même usage. (*Voy.* Ph. Syph.) Chacun de ces remèdes, seul ou combiné avec d'autres, peut être utile en certaines circonstances. Dans plusieurs cas, les astringens, tels qu'une décoction de gomme-résine kino, ou d'écorce de chêne, ou de racine de tormentille, avec un peu d'alun, employés en injections, sont très-utiles. Pour ce qui regarde les remèdes internes

qu'on a recommandés pour la Blennorrhée, j'en parlerai plus bas. J'observe seulement ici que la simple décoction du bois de gayac ou de la racine de salsepareille, administrée pendant quelque temps à l'intérieur, guérit quelquefois radicalement la Blennorrhée; en même temps que l'usage de ces décoctions peut contribuer efficacement à détruire les restes du virus qui a pu être absorbé pendant la Blennorrhagie.

Si la maladie est universelle, c'est-à-dire, accompagnée d'une infection générale, comme cela arrive sur-tout lorsqu'après une Blennorrhagie syphilitique, il y a une exulcération dans l'urètre ou dans la vagin, il faut employer, outre les remèdes topiques, ceux qui sont appropriés au traitement de la vérole même. Dans ce cas, on travailleroit en vain à guérir l'écoulement avant d'avoir purifié la masse générale; et si on parvenoit même à le faire cesser, il reviendroit bientôt après : ou des symptômes véroliques nous obligeroient d'avoir enfin recours au mercure. Après avoir administré le mercure, ou pendant son usage, on se servira avec avantage d'une dissolution de muriate oxigéné de mercure et d'oxide de plomb dans le vinaigre, délayée avec une quantité suffisante d'eau, et injectée deux ou trois fois par jour. (*Voy.* PH. SYPH.)

PRÉCAUTIONS A PRENDRE DANS LES INJECTIONS.

Je ferai ici, au sujet des injections en général,

tant pour les Blennorrhagies que pour les Blennorrhées, deux observations essentielles, dont la négligence peut quelquefois nous faire échouer dans le traitement, quoique nous ayons employé les meilleurs remèdes. La seringue dont on se sert pour cet effet doit avoir une canule courte, conique et d'une grosseur proportionnée, de manière que son bout, mais non pas plus que son bout, entre dans l'orifice de l'urètre. Il résulte des canules minces et longues, dont on se sert souvent, deux inconvéniens considérables. Le premier est qu'avec une petite canule, sur-tout si elle n'est pas bien lisse, le malade se blesse facilement l'intérieur de l'urètre, s'expose par ce moyen à l'exulcération de cette partie, et par conséquent à l'absorption du virus. Le second est que le liquide injecté, au lieu d'avancer dans la cavité de l'urètre, reflue par les côtés hors de son orifice. Le corps de la seringue doit être un cylindre parfait, et le piston doit y jouer exactement; car si le piston ne remplit pas exactement le corps de la seringue, quand même le point de la canule seroit assez grand pour boucher parfaitement l'orifice de l'urètre, la liqueur regorge encore entre le piston et la seringue, au lieu d'entrer dans l'urètre : et ainsi le malade peut s'imaginer qu'il a injecté la liqueur comme il faut, tandis qu'il n'en est peut-être pas entré une goutte dans l'urètre, ou qu'il n'en est entré qu'une très-petite quantité.

Mais quoique la seringue soit faite de la manière la plus convenable, et qu'on ait donné aux ma-

lades les instructions les plus exactes, ils exécutent très-souvent l'opération d'une façon si maladroite que l'injection ne produit aucun bon effet. Il faut donc, lorsqu'on s'est procuré une bonne seringue, en appliquer exactement la canule dans l'orifice de l'urètre, en sorte que par sa forme conique, elle interdise au liquide tout passage entr'elle et les parois de l'orifice de l'urètre. Si la maladie occupe le siège ordinaire des Blennorrhagies, c'est-à-dire, la fosse naviculaire précisément au-dessus du frein, il faut que le malade soit attentif à comprimer d'une main l'urètre, àla première courbure de la verge, où commence le scrotum, pendant qu'il tient et ménage la seringue avec les doigts de son autre main. Il poussera alors doucement dans le corps de la seringue le piston, (qui, tout en s'appliquant exactement aux parois, doit néanmoins y glisser avec facilité), jusqu'à ce qu'il sente l'urètre légèrement dilatée. Il gardera ainsi le liquide injecté pendant une minute ou deux, et répétera la même opération deux ou trois fois de suite. Lorsqu'on pousse inconsidérément ou trop long-temps le piston, la distension et l'irritation de l'urètre qui en résultent font souvent plus de mal que l'injection ne peut faire de bien.

En se conformant à ces préceptes, on se procure un double avantage. Le liquide est appliqué convenablement à la partie affectée ; et en même-temps, (si on fait usage des injections dans les Blennorrhagies syphilitiques), l'on ne risque pas de pousser le virus

plus avant dans l'urètre avec le liquide injecté. Cette précaution devient inutile, lorsque le siège de la maladie est plus avant dans le canal de l'urètre.

Pour ce qui concerne le liquide même qu'on veut injecter, il faut toujours l'employer tiéde dans les Blennorrhagies; mais dans les Blennorrhées ou écoulemens habituels cela n'est pas nécessaire. Dans le premier cas, si la liqueur injectée est trop froide ou trop chaude, elle peut aisément nuire au malade, soit en supprimant l'écoulement, soit en augmentant l'inflammation. Il est très-facile de la faire chauffer dans une tasse qu'on remplit à moitié, et qu'on met dans un bassin d'eau chaude.

Dans les injections, où une partie des ingrédiens est sujette à se précipiter, il est nécessaire de bien agiter la liqueur, avant de l'injecter. Dans tous les cas, avant de faire l'injection, le malade doit toujours essayer d'uriner.

Une autre observation importante que j'ai à faire, c'est que les jeunes gens qui ont des écoulemens habituels, après avoir fait usage des injections pendant quelque temps et se trouvant mieux, deviennent moins attentifs en faisant cette opération, et la négligent quelquefois tout-à-fait pendant une demi-journée, ou une journée entière. Cette omission a presque toujours des conséquences fâcheuses. L'écoulement revient fort souvent avec une double force; et j'ai vu plusieurs exemples où, les malades ayant négligé un seul jour de faire l'injection, l'écoule-

ment a augmenté au point même qu'on l'auroit pris pour une nouvelle maladie. La rechute est alors souvent plus obstinée que la maladie primitive ; et le malade est obligé de continuer les injections pendant plus de semaines qu'il n'auroit peut-être fallu de jours pour achever la guérison, s'il n'eût pas interrompu l'usage de ce remède.

Afin de prévenir tout danger de rechute, il est prudent, et j'ordonne toujours à mes malades, de faire les injections trois, quatre et même six fois par jour, si les circonstances le demandent, pendant que l'écoulement dure ; et de continuer de même deux ou trois fois par jour régulièrement encore au moins dix à quinze jours, après que tout écoulement a entièrement cessé.

Pour les femmes, la canule de la seringue doit être plus grosse et plus longue. J'ai trouvé qu'une canule d'ivoire ou d'étain d'un pouce de diamètre, et de deux ou trois pouces de longueur, attachée à une petite bouteille de gomme élastique (caoutchouc), étoit la plus convenable pour procurer les bons effets des injections qui leur sont administrées.

Indépendamment des injections, les bougies sont d'une grande utilité et même d'une nécessité absolue dans les Blennorrhées des hommes, lorsqu'il y a un ulcère ou une coarctation dans quelque partie de l'urètre. On peut les employer ou seules, ou conjointement avec les injections. A l'égard de leur usage, je dois observer que, pendant les trois ou quatre

premiers jours, il ne faut les garder que tout au plus un quart d'heure ou une demi-heure chaque fois qu'on s'en sert; et s'accoutumer ainsi insensiblement à les supporter plus long-temps : alors on peut les faire garder au malade plusieurs heures matin et soir, et enfin tout le jour ou toute la nuit. Il faut se ressouvenir qu'avant l'application des bougies, comme avant les injections, le malade doit toujours essayer de vider la vessie, afin de donner au remède le temps de produire son effet sur la partie affectée. Si l'application de la bougie cause, comme je l'ai quelquefois observé, une tension et une douleur dans le cordon spermatique, ou une tuméfaction du testicule, il faut en suspendre l'usage pendant quelques jours. J'ai vu qu'une bougie trop grosse produisoit cet effet, et qu'il cessoit dès qu'on se servoit d'une plus mince. En général, il faut préférer les bougies minces aux grosses dans le commencement.

Pour ce qui concerne le traitement des écoulemens habituels compliqués avec des rétrécissemens de l'urètre, et accompagnés de plus ou moins de difficulté d'uriner, je renvoie le lecteur aux chap. IX et X de ce volume.

Si l'on ne réussit pas à opérer la guérison de la Blennorrhée, soit par l'usage des injections, soit par celui des bougies, il est quelquefois à propos d'injecter des liquides capables d'exciter une irritation et une inflammation dans l'urètre, et sur-tout dans

la partie affectée. Ce moyen a souvent réussi après que les meilleurs astringens avoient échoué. On peut employer pour cet usage, les injections *ad Blennorrhœam*, *Ph. syphil.* No. 1, 2, 3.

C'est probablement d'après ce même principe que le docteur *Cullen* a observé, que des Blennorrhées opiniâtres ont quelquefois été guéries par un exercice violent et long-temps continué à cheval, tel qu'un voyage d'Edimbourg à Londres; c'est-à-dire en excitant une inflammation dans les parties affectées. Nous avons des exemples où de pareils écoulemens ont été aussi quelquefois guéris par le coït: mais c'est un remède qu'un praticien honnête ne peut jamais recommander, parce que ces écoulemens sont quelquefois de nature contagieuse, et que le malade courroit le risque de communiquer, par ce moyen, la maladie à une personne saine, en même temps qu'il risqueroit d'empirer son mal plutôt que de le soulager.

Indépendamment des injections dont nous avons fait mention, on s'est servi quelquefois avec avantage, dans des Blennorrhées d'une nature très-opiniâtre, de plusieurs autres moyens: tels que des injections faites avec de forts styptiques, ou même avec l'huile de térébenthine. Un de mes amis a observé que dans quelques cas, un vésicatoire appliqué extérieurement à l'endroit affecté, ou au périnée, avoit été très-utile. On a vu disparoître un écoulement rebelle par une injection de teinture de *Psychotria emetica*. M. *Birch*, chirurgien à Londres, a observé

quelques cas dans lesquels une légère commotion électrique, conduite à travers l'urètre, avoit procuré la guérison. Je fais mention de tous ces moyens, parce qu'on est quelquefois embarrassé pour en trouver dans des affections opiniâtres de cette espèce.

On a encore recommandé les bains d'eau froide dans des Blennorrhées obstinées, et j'en ai vu de très-bons effets; mais j'ai vu aussi dans deux ou trois occasions, qu'ils ont augmenté l'écoulement: d'autres praticiens ont observé le même effet. Le bain de mer est souvent très-avantageux, ainsi que le bain local d'eau froide, soit pure, soit mêlée avec du vinaigre ou de l'eau-de-vie, avec laquelle le malade doit se laver les parties génitales trois ou quatre fois par jour.

En général, il convient et il est même très-souvent nécessaire dans les Blennorrhées opiniâtres, de changer les injections: car on observe qu'une injection moins forte produit quelquefois un bon effet, après qu'on en a employé une plus forte sans succès, *et vice versâ*. Dans beaucoup de cas, il est bon aussi de combiner les médicamens internes avec les moyens externes.

Après avoir ainsi amplement traité des remèdes externes, nous allons considérer ceux qui peuvent être employés intérieurement, soit seuls, soit combinés, selon l'exigence des cas, avec les applications locales dont nous venons de parler.

Les remèdes internes qu'on a trouvé les plus efficaces sont :

1°. Les *préparations mercurielles.* Celles-ci sont toujours nécessaires, lorsque la maladie est accompagnée d'un ulcère dans l'urètre, sur-tout s'il est invétéré; ou lorsqu'il y a des signes d'infection de la masse générale du sang. En pareil cas, les pillules faites avec de la térébenthine et l'oxide de mercure sont souvent très-convenables. J'ai vu encore dernièrement une Blennorrhée rebelle à tous les remèdes, guérir par un traitement mercuriel complet.

2°. *Les Baumes* et les *Résines.* (1) Parmi ces substances, celle qu'on emploie le plus communément est la résine liquide appelée baume de Copahu. Mais j'ai trouvé qu'il y en a une espèce dans le commerce qui donne de violentes coliques : en général, cette substance est très-sujette à causer des rapports désagréables d'estomac. Pour prévenir cet effet, la meilleure manière de l'administrer est d'en faire prendre au malade trente à quarante gouttes dans un petit verre d'eau fraîche, deux fois par jour, matin et soir, ou cinquante à quatre-vingt gouttes à la fois à midi, et de faire avaler aussi-tôt après, dans un petit verre d'eau,

(1) Nous ne savons pas précisément comment agissent les baumes ou les résines liquides; mais c'est un fait que j'ai observé constamment, que ces remèdes, administrés avant que l'ardeur d'urine et la douleur dans les érections aient disparu, quoiqu'elles paroissent beaucoup diminuées, sont très-sujets à produire ce qu'on appelle un testicule vénérien.

quinze à vingt gouttes de ce qu'on appelle *l'élixir de vitriol de Mynsicht*, afin de rendre le premier remède moins désagréable à l'estomac. Une demi-drachme de térébenthine, ou de baume de tolu, ou de résine liquide appelée baume de Canada, remplit le même but. J'ai l'exemple d'un jeune homme qui, ennuyé de la durée d'un écoulement habituel des plus opiniâtres, avala tout d'un trait une grande quantité (deux ou trois onces) de baume de Copahu, et fut guéri.

Quelquefois les baumes combinés avec la teinture de gaïac ou avec la substance qui nous vient de l'Afrique, sous le nom de gomme-résine kino, produisent un effet désirable.

3°. *Les Corroborans*. Parmi ceux-ci, la même gomme-résine kino dont nous venons de parler mérite la première place; l'écorce de *cinchona officinalis* en poudre, ou en infusion dans du vin rouge, ou, ce qui vaut quelquefois encore mieux, en infusion dans l'eau de chaux; la racine de tormentille en poudre, ou en extrait, sous forme de pillules, jointes, selon les circonstances, aux préparations de fer, ou aux balsamiques, sont des remèdes utiles et efficaces.

L'usage du sérum aluminosum produit quelquefois un effet desiré. La teinture des cantarides, donnée à la dose de vingt-cinq à trente gouttes dans l'eau, a procuré quelquefois la guérison dans les cas où les autres remèdes avoient échoué : mais c'est un remède qui exige des précautions, parce qu'il peut faire beaucoup de mal, sur-tout à ceux d'un tempérament délicat et irritable.

Il y a cependant des circonstances où tous nos efforts pour guérir un écoulement habituel sont vains ; et nous voyons quelquefois que la nature seule parvient à opérer, avec le temps, une guérison, après que nous avons inutilement et ennuyeusement épuisé toutes les ressources de l'art. C'est ce qui arrive dans ces écoulemens habituels qui sont produits par des causes singulières, dont on nous a transmis des exemples dans les dissections anatomiques ; lorsque, par exemple, deux ulcères de l'urètre se trouvant à peu près placés vis-à-vis l'un de l'autre, quelques-unes de leurs parties s'unissent mutuellement, et forment une espèce de bride à travers l'urètre, avec une exulcération au-dessous. Le seul remède, si l'on a quelque raison de soupçonner l'existence de cette cause, est l'opération chirurgicale. Si néanmoins les brides n'étoient pas trop fortes, on pourroit essayer de les rompre en introduisant un stilet ou une sonde dans l'urètre. Je laisse à juger à mes lecteurs si l'écoulement très-fâcheux et très-obstiné dont je vais joindre ici le détail appartient à cette classe.

Je fus consulté il y a quelques années par un homme, au sujet d'une Blennorrhée dont il étoit affligé depuis environ dix ans, et pour laquelle il avoit consulté les médecins et les chirurgiens en différens pays. Quelquefois l'écoulement s'arrêtoit pendant quelques jours ; mais il reparoissoit bientôt, sur-tout après l'exercice du cheval, ou après le coït. Dans ces occasions, le malade éprouvoit toujours quelque mal-

aise, et le lendemain un petit écoulement, qui ne cessoit que pour reparoître à la répétition de la même cause. Cette incommodité l'inquiétoit d'autant plus qu'il étoit dans l'intention de se marier. En examinant le malade, je trouvai que le siège du mal étoit très-avant dans l'urètre, vers le périnée. Je lui fis faire usage de tous les remèdes, tant internes qu'externes, dont je pus m'aviser : mais je ne parvins pas à opérer une guérison radicale. Je regardai sa maladie comme un ulcère calleux ; et d'après cette supposition, je lui fis porter des bougies pendant plus de deux mois, sans obtenir le moindre effet. Étant obligé de continuer mes voyages, je le laissai très-peu soulagé par tout ce que j'avois fait ; et comme ses affaires l'obligeoient lui-même d'en faire un à Paris, je lui conseillai d'y consulter toutes les personnes de l'art qu'il croiroit en état de pouvoir le soulager. Voici quel fut le résultat, tel qu'il me l'a rapporté lui-même.

« Après mon arrivée à Paris, m'écrivoit-il, j'y » consultai, conformément à votre avis, tous les gens » de l'art les plus renommés. Leurs différentes opi- » nions sur la cause, la nature et le traitement de » ma maladie me rendirent plus inquiet que je n'é- » tois auparavant. Quelques-uns me conseillèrent un » nouveau traitement mercuriel ; d'autres prescrivi- » rent différens remèdes, tant à l'intérieur qu'à l'ex- » térieur. Je leur montrai toutes les différentes or- » donnances que vous m'aviez faites successivement. » Ils furent surpris qu'aucun de ces remèdes n'eût

» réussi. Cependant on m'ordonna quelques nouvelles
» injections et quelques remèdes internes, plutôt, je
» pense, afin de me satisfaire pour mon argent, que
» dans l'espérance de me faire aucun bien réel. Je
» fus en effet pendant trois ou quatre mois précisé-
» ment dans le même état que lorsque j'étois arrivé
» à Paris. Mais, quelque surprenant que ceci vous
» paroisse, le dernier homme de l'art qu'on me re-
» commanda de consulter me parut le plus ignorant
» auquel je me fusse encore adressé. Cependant je
» consentis à ce qu'il sondât, avec l'algalie, le passage
» de l'urètre, pour s'assurer de l'endroit affecté, etc.
» L'algalie entra comme à l'ordinaire, très-facile-
» ment, jusqu'à ce qu'elle atteignît le siége de la ma-
» ladie, où elle éprouva le même obstacle qu'elle y
» avoit toujours rencontré, et dont je l'avois prévenu;
» malgré cela il s'efforça de la pousser plus avant;
» je lui disois qu'elle me faisoit une douleur excessive,
» mais il la força imprudemment, et elle passa ou-
» tre. Il sortit aussitôt du sang de l'urètre. Le chi-
» rurgien paroissoit s'en effrayer beaucoup : il me fit
» mille excuses, retira son instrument, reçut son
» paiement, et sortit, me laissant très-mécontent de
» l'avoir employé. Je m'attendois à être plus mal le
» lendemain, et à souffrir beaucoup de sa mal-adresse:
» mais ce fut tout le contraire. Je suis délivré de ma
» maladie depuis deux mois, je monte à cheval, je
» vois des femmes, sans en éprouver aucun mauvais
» effet, et conséquemment je me trouve radicalement

» guéri. L'amitié que je vous dois pour les peines que
» vous avez prises à mon sujet m'engage à vous faire
» part de ce cas particulier, qui peut vous être de
» quelque utilité, et que vous expliquerez peut-être
» mieux que moi, ou ceux à qui j'en ai fait part. »

Il reste quelquefois une espèce de cordée ou courbure de la verge, après que tous les autres symptômes de la Blennorrhée sont dissipés. Les frictions avec l'onguent mercuriel, ou avec de l'huile d'olive camphrée, faites sur la verge, le liniment ammoniacal, les lotions spiritueuses, ou l'électricité appliquée à la même partie, sont les remèdes les plus convenables en pareil cas. Quelques auteurs ont recommandé aussi l'usage interne du quinquina.

Dans toutes les Blennorrhées opiniâtres qui ont leur siége fort en arrière dans le canal de l'urètre, il faut examiner avec soin l'état de la glande prostate; car elles doivent fréquemment leur source à une maladie de cette partie. Lorsque la prostate se trouve tuméfiée et dure, j'ai vu des exemples où, après un traitement mercuriel, l'application réitérée des ventouses au périnée, et l'usage du suc épaissi du *conium maculatum*, à grandes doses, a réussi après que d'autres remèdes avoient échoué.

La Blennorrhée de la prostate est un écoulement morbifique du mucus de cette glande, mêlé quelquefois de la liqueur des vésicules séminales, principalement pendant le jour, sans desir vénérien. Cette maladie est bientôt suivie d'une foiblesse ou débilité

générale ; cet épuisement est accompagné d'une émaciation générale du corps, et il mène par degrés à la mort, si le malade a différé, comme cela n'arrive que trop souvent, à consulter un médecin éclairé, ou que les moyens convenables n'aient pas été employés à temps.

Ce traitement exige, souvent, tous les talens d'un médecin habile. Les remèdes les plus efficaces sont les bains froids, les injections avec des oxides ou des sels métalliques, les fomentations avec la ciguë, les vésicatoires au périnée, une veste de flanelle pendant la saison humide et froide ; et intérieurement des médicamens toniques, avec un régime choisi. Pour calmer l'irritation, le remède le plus propre est l'extrait d'opium aqueux ou le suc épaissi de *Hyoscyamus niger*. (*Voyez aussi chapitre X.*)

La vraie Gonorrhée (*Gonorrhœa proprie sic dicta*), est un écoulement ou une émission contre nature de la semence ou de la liqueur spermatique, fréquente, affoiblissante, avec ou sans une sensation voluptueuse. (*Liquoris seminalis ejectio frequens, libidinosa, involontaria, debilitans.* CULLEN.) On comprend généralement sous ce genre les pollutions nocturnes ou diurnes, accompagnées d'une sensation libidineuse. (*Voyez* TISSOT, *Traité de l'Onanisme.*)

Il y a une autre espèce de cette maladie ; c'est un écoulement contre nature de la liqueur séminale, fréquent, diurne, affoiblissant, sans érection de la verge ni desir vénérien. Le docteur *Wichman*, à

Hanovre, est le seul auteur qui ait bien traité ce sujet dans un petit ouvrage : *De Pollutione diurna*, 1782.

Ces écoulemens habituels, qui proviennent soit d'une foiblesse ou d'un relâchement, soit quelquefois d'une trop grande irritabilité des testicules, des vaisseaux déférens, ou des vésicules séminales, et leurs canaux excrétoires, exigent un traitement très-attentif et très-prudent : autrement le malade devient la victime de cette espèce de consomption qu'Hippocrate a déja décrit sous le nom de *Tabes dorsalis*. Comme le traitement de cette maladie n'entre pas dans le plan de ce Traité, j'observerai seulement ici que, pour obtenir une guérison, il faut fortifier le malade, non pas tout d'un coup, mais peu à peu, par des remèdes internes et externes ; et avoir soin principalement de diminuer l'irritabilité des parties. Il faut qu'il s'abstienne et revienne par degrés de ses habitudes dangereuses. J'ai vu des cas où on fut obligé de lier les mains des malades par un bandage pendant la nuit ; parce qu'ils touchoient et excitoient, pour ainsi dire malgré eux, les parties pendant le sommeil. Le jeune médecin fera bien de ne pas perdre de vue, sur-tout dans ces cas, que la transition subite d'un régime ou d'une habitude à l'autre est souvent contraire au but que le praticien se propose ; et que la sagesse du médecin produit quelquefois, en se conformant à cette observation, une guérison pour laquelle l'usage seul des meilleurs remèdes auroit été insuffisant, et où même toutes les ressources de l'art auroient totalement échoué.

J'ai vu, quoique beaucoup plus rarement, des maladies semblables avoir lieu dans l'autre sexe. Je traite dans ce moment une femme de 28 ans qui, depuis un an et demi qu'elle a fait une fausse couche, souffre des pollutions nocturnes involontaires très-fréquentes, excitées par des rêves libidineux, et accompagnées de tous les symptômes du *tabes dorsalis* décrit par Hippocrate comme une maladie d'homme : ses poumons commencent même à se ressentir de cette maladie. — J'ai eu la satisfaction de la guérir depuis que j'ai écrit ceci.

Je me propose d'écrire, si j'en ai le loisir, sur les différentes espèces de la vraie Gonorrhée, ainsi que sur les fleurs blanches des femmes, un petit traité particulier.

CHAPITRE IV.

De l'affection du cordon spermatique et de l'épididyme, du gonflement et autres maladies des testicules.

Lorsque la Blennorrhagie syphilitique a été traitée avec des remèdes qui lui sont contraires, ou lorsque le malade qui en est attaqué fait un exercice trop violent, et sur-tout s'il essuie du froid à la partie affectée, il survient fréquemment aux aines une tumeur et une douleur obtuse qui s'étendent jusqu'au scrotum ; le testicule, ou plutôt (comme nous le verrons bientôt) cette partie du testicule qu'on appelle l'épididyme, devient grosse et dure, et le scrotum se gonfle et devient rouge et plus épais. On nomme communément, quoique très-improprement, cette maladie, *tumeur vénérienne des testicules* ou *testicule vénérien*, *inflammation des testicules*, *chaude-pisse tombée dans les bourses*, et quelquefois aussi *hernie humorale*.

Il est très-remarquable que cette maladie paroît rarement au commencement de la Blennorrhagie, ou pendant que les symptômes inflammatoires de cette maladie sont à leur plus haut degré ; mais plutôt vers son déclin, et souvent vers la dernière période de cette maladie, quand les symptômes de l'inflammation semblent être fort diminués.

Cette tumeur commence toujours par une tension

et une douleur obtuse à l'une ou à l'autre aine, qui s'étendent le long du cordon spermatique jusqu'au scrotum, et par un gonflement de ce même cordon et de l'épididyme, qui est évidemment, au toucher, dur et douloureux ; le scrotum de ce côté paroît rouge et gonflé. Si on laisse la maladie à elle-même, le testicule commence à être affecté de tous les symptômes d'une inflammation locale : il devient dur et douloureux, et la tumeur acquiert souvent une grosseur énorme. Quelquefois ce gonflement est accompagné d'une irritation générale, d'une fièvre violente avec un pouls fréquent et dur dans les constitutions fortes et pléthoriques, ou d'un pouls foible et très-vîte dans les constitutions délicates et irritables.

Dans quelques cas, le malade ressent des douleurs dans les lombes, et il a des nausées et des vomissemens. En général, l'écoulement diminue considérablement, et même souvent il cesse totalement avant que ces symptômes se développent : mais quelquefois cet accident n'arrive, du moins à un degré sensible, qu'un ou deux jours après que l'enflure a commencé à paroître. Je n'ai jamais vu les deux testicules affectés en même temps dans ces circonstances. Quelquefois il arrive qu'après que l'enflure est passée d'un côté, l'autre testicule commence à être attaqué. La même chose arrive quelquefois après qu'une ischurie, provenante de l'affection du col de la vessie à la suite de la suppression d'une Blennorrhagie, est dissipée.

Cette maladie ou irritation du cordon spermatique

et de l'épididyme, etc. est généralement produite, lorsque le malade attaqué d'une Blennorrhagie syphilitique a fait un exercice trop violent, et quelquefois même en apparence modéré, à pied, à cheval, ou en voiture; ou lorsque la verge a été frappée par le froid, soit qu'on l'ait lavée inconsidérément avec de l'eau froide, soit qu'on l'ait exposée à un courant d'air froid, comme, par exemple, en pissant au coin de la rue. Très-souvent elle est produite par des injections irritantes, âcres, astringentes, etc., et sur-tout par des purgatifs répétés, ou par l'usage interne des médicamens résineux ou balsamiques. Plusieurs praticiens de mes amis croient avoir observé que les pollutions nocturnes, et tout autre acte qui détermine l'éjaculation, tendent plus que toute autre cause à produire cette maladie. C'est pourquoi le commerce avec les femmes, pendant la Blennorrhagie, excite souvent cette maladie. Le testicule lui-même, autant que j'ai pu observer, n'est jamais gonflé au commencement, mais il devient affecté par la suite.

Je ne parle pas ici de la tumeur et de l'inflammation des testicules produites par toute autre cause interne et externe, comme, par exemple, par une contusion, une métastase des parotides, etc., capables d'exciter une inflammation locale, ainsi que les auteurs anciens l'ont déja observé.

On avoit cru pendant fort long-temps que cette douleur et cette tuméfaction étoient produites par l'absorption et par la déposition du virus syphilitique

du canal de l'urètre dans le testicule même : mais cette absorption et ce transport du virus de l'urètre sur le testicule sont une supposition qui ne paroît être fondée ni sur des faits ni sur les connoissances anatomiques.

Quelques auteurs parlent aussi d'un gonflement des testicules, qui arrive quelquefois après la disparution ou le desséchement des ulcères syphilitiques du prépuce ou du gland. Je ne me rappelle pas d'avoir jamais observé aucun cas de cette espèce ; c'est pourquoi je m'abstiens d'en parler plus au long : mais j'en ai vu un autre qui m'a paru digne d'être rapporté.

Le malade avoit été attaqué plusieurs années auparavant d'un testicule vénérien, ainsi qu'il l'appeloit. Cette tumeur ayant été mal traitée donna lieu à une fistule à l'anus quand le gonflement disparut. On lui fit l'opération de la fistule : mais, quand il fut sur le point d'en être guéri, le gonflement du testicule reparut. J'ai réussi à faire disparoître ce gonflement, pour lequel je fus consulté, en déterminant un écoulement par l'urètre, et j'achevai la guérison par l'usage des remèdes internes. Je dois ajouter ici que j'ai vu deux ou trois fois dans le cours de ma pratique un gonflement du cordon spermatique et de l'épididyme arriver, en conséquence de l'application d'une bougie un peu trop grosse qu'on avoit appliquée pour un rétrécissement de l'urètre.

La cause prochaine de ce gonflement des vaisseaux

spermatiques me paroît être une irritation ou inflammation des orifices des canaux déférens des vésicules séminales ; et je crois que le siége de ce gonflement est généralement dans l'urètre, au *veru montanum* ou *caput gallinaginis*. Il y a cependant d'autres cas, comme je l'ai remarqué plus haut, où le siege de l'inflammation est originairement dans le testicule même.

Quelques auteurs modernes attribuent ce gonflement à la sympathie des testicules avec l'urètre ; d'autres, à l'extension de l'inflammation le long de l'urètre et des canaux déférens jusqu'aux testicules ; d'autres enfin supposent que cette maladie est toujours l'effet d'un regorgement ou de l'accumulation de la semence dans le testicule. Mais, si cette maladie étoit due simplement à la sympathie, pourquoi le gonflement arriveroit-il si rarement, tant que l'écoulement de l'urètre continue régulièrement ; ou pendant que les symptômes d'inflammation et d'irritation de l'urètre sont très-violens ? Si l'extension de l'inflammation le long de l'urètre étoit la véritable cause de cette tumeur, il semble que tous les hommes chez lesquels l'inflammation est violente et s'étend dans l'urètre à la prostate ou au col de la vessie devroient avoir aussi toujours, ou au moins généralement, un gonflement du testicule ; ce qui n'arrive cependant pas. Enfin si cette maladie n'étoit due qu'à l'accumulation de la semence, dès que cette augmentation n'auroit plus lieu, le gonflement devroit naturellement et constamment diminuer, ou disparoître même

entièrement ; ce que nous ne voyons point. Nous observons au contraire très-souvent des jeunes gens, attaqués de cette maladie, avoir des pollutions nocturnes involontaires, sans en être ni guéris ni même soulagés : mais, quand même les choses se passeroient ainsi, je demanderois encore d'où viennent cette accumulation de la semence et ces effets violens, pendant que nous ne les observons jamais, ou presque jamais, dans les jeunes gens réservés, robustes et bien portans. Toutes ces théories me paroissent donc ou absolument fausses, ou du moins très-peu satisfaisantes. Le seul fait constant et bien avéré, c'est qu'un degré d'irritation particulière et extraordinaire, excitée dans l'urètre, pendant qu'il est attaqué d'une Blennorrhagie syphilitique, par une cause quelconque, telle que les injections âcres, l'usage des baumes, des cathartiques, etc. le froid, le coït, ou un stimulus mécanique, produit cette maladie. Peut-être même dans quelques cas le virus, en changeant de siége et en se fixant sur les orifices excrétoires des vésicules séminales plus bas dans l'urètre, les irrite t-il directenent ; et cette irritation, communiquée aux vaisseaux déférens et à l'épididyme, y produit-elle cette maladie. Je ne nie pas que la sécrétion de la semence, plus fortement sollicitée, ne puisse contribuer au gonflement dans la suite. Je crois même qu'on doit attribuer à ce stimulus les pollutions nocturnes qu'on observe communément au commencement et pendant le cours de cette maladie ;

mais ces pollutions ne servent en aucune manière à la diminuer : probablement l'évacuation ne vient-elle alors que du testicule sain. Voici ce qui m'a mis dans le cas d'éclaircir la nature de cette maladie.

Je fus atteint, à l'âge de 25 ans, d'une Blennorrhagie syphilitique qui, agissant sur un corps délicat et irritable, fut accompagnée de symptômes violens. Je consultai alors un des premiers médecins de l'Europe, qui me conseilla de prendre beaucoup de liquides mucilagineux, et deux fois par semaine des pillules cathartiques, dont le principal ingrédient étoit le muriate de mercure. Le résultat de ce traitement fut qu'après la seconde dose de ces pillules, je me vis attaqué de ce qu'on appelle un testicule vénérien. Attentif dès le commencement de ma maladie à tous les symptômes qui se développoient, je sentis d'abord un mal-aise et une tension accompagnée d'une douleur obtuse tout le long du cordon spermatique du côté droit, laquelle s'étendit jusqu'au scrotum : ces mêmes parties étoient un peu tuméfiées et douloureuses au toucher. Je fus obligé de me mettre au lit. En examinant attentivement le lendemain matin les parties affectées, je fus très-étonné de trouver que le testicule étoit dans l'état naturel et sans douleur ; mais que l'épididyme étoit très-gonflé et dur, le cordon spermatique tuméfié avec le sentiment d'une douleur obtuse, comme si ces parties eussent été tendues ou comprimées. Je communiquai cette observation à plusieurs médecins qui étoient venus me voir : ils

croyoient tous que je m'étois trompé ; mais en examinant eux-mêmes, ils trouvèrent la partie affectée telle que je leur avois dit. Tous regardoient le fait comme neuf et extraordinaire. D'après l'avis de mon médecin, j'appliquai constamment au scrotum des cataplasmes émolliens chauds pendant plusieurs jours : mais pendant leur usage, mon mal, au lieu de diminuer, augmenta considérablement. L'écoulement avoit presque entièrement disparu dès les premiers jours : le testicule devint considérablement dur et enflé, et je ressentois un mal-aise particulier dans cette partie ; la douleur le long de l'urètre étoit sensiblement accrue, ce que j'éprouvois sur-tout en urinant. Je résolus donc d'ôter les cataplasmes, de mettre un suspensoir pour soulager la tension douloureuse : et dans le dessein de rétablir l'écoulement, s'il étoit possible, j'exposai les parties génitales, deux ou trois fois par jour, à la vapeur de l'eau chaude. Ces moyens eurent l'effet desiré ; le second jour après leur application, l'écoulement augmenta ; je me trouvai bientôt soulagé : en quelques jours le mal du testicule et du cordon spermatique fut dissipé, et peu de semaines après la Blennorrhagie fut radicalement guérie.

Rien ne m'intéressoit plus, comme on se l'imagine bien, que de vérifier si cette observation n'étoit qu'un fait particulier, ou bien si elle tenoit à une loi générale qui étoit restée inconnue, et qui avoit échappé à l'attention des praticiens. Je fus complettement

satisfait à cet égard, et je me suis assuré par toutes mes observations subséquentes, que le fait étoit constant, ainsi que je l'avois remarqué dans cette première occasion. Je me suis convaincu que les seules parties primitivement affectées dans cette maladie étoient toujours les canaux déférens et l'épididyme seul : que le testicule lui-même n'est jamais gonflé au commencement de cette maladie, c'est-à-dire, pendant les deux ou trois premiers jours ; et que s'il le devient par la suite, cet accident n'est dû qu'au mauvais traitement, ou à la négligence du malade. J'ai observé en outre, que la fièvre qui accompagne alors si fréquemment cette maladie n'est jamais une maladie primitive ; mais qu'elle est seulement une fièvre secondaire ou symptomatique, suite de l'irritation locale, dont les caractères varient suivant la différente constitution du malade ; et qu'en employant la méthode que j'indiquerai plus bas, le médecin peut presque toujours, s'il est appelé à temps, prévenir cette fièvre, ainsi que les autres mauvaises suites de cette maladie.

J'ai rapproché de ces faits deux autres non moins importans et également généraux, savoir : 1°. que l'écoulement et même quelquefois les autres symptômes d'inflammation de l'urètre cessent entièrement, ou du moins diminuent considérablement, avant ou pendant les deux ou trois premiers jours de cette maladie. 2°. Que cette maladie augmente et continue, tant que l'écoulement de l'urètre ne reparoît pas, ou que quelqu'autre place de l'urètre n'en est pas affectée ;

et qu'au contraire les symptômes s'appaisent, du moment que la Blennorrhagie supprimée se rétablit, même quelquefois un tant soit peu.

Cette maladie, traitée par la méthode que j'exposerai, cède en général assez aisément en très-peu de jours : mais, si le malade la néglige, ou si elle n'est pas traitée par des remèdes convenables, ou si le malade a eu une rechute, non-seulement elle devient souvent très-opiniâtre; mais encore, en excitant une véritable inflammation des testicules, elle devient quelquefois très-dangereuse par la fièvre qui l'accompagne, ou par la suppuration, l'endurcissement et même la mortification des parties affectées, suites de cette inflammation.

Il faut observer ici qu'après la guérison la plus prompte et la plus heureuse, l'épididyme reste dur pendant des mois, et même des années entières; mais cet accident n'est jamais suivi, autant que j'ai pu l'observer, d'aucune mauvaise conséquence. Cette dureté se dissipe ordinairement peu à peu de soi-même.

D'après ces faits et ces observations sur le siége, les symptômes et la nature de cette maladie, je fus naturellement conduit à une pratique plus conforme à la nature, et par conséquent plus heureuse et plus solide que celle qu'on avoit suivie jusqu'alors. Je vais la développer.

Méthode curative.

Le premier soin du médecin doit être, dans tous les cas, comme je l'ai observé dans le chapitre sur la Blennorrhagie, de tâcher de prévenir les maladies ou leurs suites fâcheuses ; et si cela devient impossible, de les soulager et de les guérir de la manière la plus prompte et la plus sûre.

Si le lecteur considère bien que la maladie dont il est question dans ce chapitre n'attaque jamais que les hommes affectés d'une Blennorrhagie, et que tout ce qui cause la suppression de l'écoulement tend à produire ce gonflement, il apercevra aisément que pour prévenir cette maladie fâcheuse, il faut éviter avec le plus grand soin tout ce qui est capable d'augmenter l'irritation et l'inflammation de l'urètre, et d'arrêter l'écoulement de la matière : comme le froid, l'exercice violent, et principalement les injections mal choisies, l'usage des purgatifs ou des balsamiques, etc. Mais le moyen le plus efficace que j'ai trouvé pour prévenir cette maladie, c'est d'éviter toute tension du cordon spermatique ; ce qui s'exécute avec le plus grand succès par l'usage non interrompu d'un suspensoir dès le commencement de toute Blennorrhagie. C'est pourquoi je ne manque jamais de le recommander, du moment que je suis consulté pour une Blennorrhagie. En observant exactement ces deux régles, on peut si bien se garantir de cet

accident, qu'aucun de ceux de mes malades qui les ont ponctuellement suivies n'a jamais été attaqué de cette fâcheuse incommodité.

Mais nous rencontrons souvent dans la pratique des malades négligens, ou peu obéissans; d'autrefois nous sommes appelés pour des personnes qui, ayant été traitées sans ces précautions, sont déjà attaquées de cette maladie. Dans ce cas, le premier soin du médecin doit être de bien examiner la partie affectée, pour déterminer avec précision si la maladie est encore limitée à l'épididyme et aux canaux déférens, ou si elle attaque actuellement le testicule même; et pour lors, quels progrès elle a fait, et quels symptômes elle a produits dans la partie malade, ou dans le système du corps entier.

Dans l'un et l'autre cas, on a à remplir les indications suivantes :

1°. De diminuer la tension et la douleur des parties affectées, qui contribueroient beaucoup à entretenir et à favoriser les progrès de la maladie.

2°. D'adoucir, ou de dissiper en entier, le plutôt possible, l'irritation qui a son siège dans l'urètre, ou au *veru montanum*.

3°. De prévenir les suites fâcheuses que l'inflammation du testicule ou la fièvre pourroit avoir; et

4°. De guérir ces derniers effets, s'ils existent déjà.

Pour remplir la première indication, il faut d'abord ordonner de mettre un suspensoir; ou, au défaut de suspensoir, un mouchoir autour du scrotum,

pour tenir le testicule constamment et parfaitement suspendu, ou plutôt doucement couché dans cette bourse artificielle. Si le malade a le pouls fréquent, plein et fort, il faut lui faire une saignée sur-le-champ. Cette saignée doit être copieuse, surtout si le testicule même est affecté, en ayant toutefois égard à la constitution du malade et aux autres circonstances. Si la fièvre n'est pas violente, la saignée n'est pas nécessaire; et c'est ce qui arrive presque toujours quand nous sommes appelés dès le commencement de la maladie : car, comme je l'ai déja observé, la fièvre n'est jamais dans ce cas une maladie primitive, mais elle est entièrement symptômatique, ou une conséquence de l'irritation de ces parties délicates. L'évacuation du sang devient encore inutile et même nuisible, si le pouls est très-vîte et foible : car alors il annonce une fièvre atonique. Dans d'autres cas où le gonflement et l'inflammation locale sont très-forts, sans ou avec peu de fièvre, l'application des sangsues remplit mieux le but que la saignée.

Pour calmer l'irritation qui a son siège dans le canal de l'urètre, l'usage interne et externe des sédatifs est le plus efficace de tous les moyens qui contribuent en même temps à déterminer l'écoulement supprimé à se rétablir. Je commence donc, s'il n'y a pas de fièvre inflammatoire, ou du moment que cette fièvre est affoiblie, par donner une bonne dose d'opium, par exemple, un ou deux grains de ce médicament; ou,

suivant les circonstances, un lavement composé avec deux ou trois onces d'huile de lin et de décoction d'orge et cinquante ou soixante gouttes de la teinture appelée communément laudanum liquide de Sydenham. Je le fais réitérer toutes les dix à douze heures, ayant soin, dans le cas où le malade n'auroit pas eû une selle ordinaire, de donner avant le lavement sédatif un lavement simple, pour vider les matières fécales, qui, par leur irritation dans le rectum, pourroient contrarier l'effet de ce remède. Dans quelques cas, principalement lorsqu'il faut insister sur l'usage des sédatifs, j'ai trouvé que l'extrait de l'*Hyosciamus niger* est préférable à l'opium. J'ai obtenu de cette méthode d'administrer les sédatifs, des effets si heureux et si prompts, que je n'hésite pas à la recommander comme préférable à toute autre. J'ai vu beaucoup de cas dans lesquels la tumeur et la douleur ont été dissipées, et l'écoulement a été rétabli, par cette méthode, dans l'espace de vingt-quatre à quarante-huit heures ; et dans les cas où cet effet ne fut pas aussi prompt, elle soulageoit constamment beaucoup le malade, et prévenoit la fièvre. Il est superflu d'ajouter que le malade doit se tenir tranquille au lit, et ne pas quitter un seul moment le suspensoir; qu'il doit observer une diète légère, et ne boire que de la décoction d'orge avec quelques figues, ou de l'émulsion d'amandes, ou de la décoction de semences de chenevis.

Mais, ayant observé constamment dans les cas les plus rebelles, que les symptômes d'irritation et

l'enflure ne se dissipoient jamais que l'écoulement n'eût reparu au moins en partie, et qu'au moment où la Blennorrhagie recommençoit, la douleur et la tumeur s'évanouissoient par degrés ; j'ai apporté toute mon attention à parvenir à ce but. Je n'ai pas trouvé de moyen plus sûr pour y réussir, que d'exposer les parties génitales à la vapeur de l'eau chaude, mêlée avec un peu de vinaigre. Je place pour cet effet le malade sur une chaise percée, à la vapeur de l'eau, pendant un quart d'heure ou une demi-heure, trois fois par jour ; ayant toujours soin de lui faire soutenir les testicules au moyen d'un suspensoir. Il doit passer de là tout de suite dans son lit, et y quitter son suspensoir humide pour en prendre un autre qui soit sec ; afin que les canaux déférens ne soient jamais dans un état de tension, capable d'exciter l'irritation, ou du moins d'y contribuer. Pour réussir plus sûrement, dans l'intervalle de ces bains locaux, j'ordonne au malade d'envelopper la verge d'un cataplasme émollient, fait de pain et de lait, avec un peu d'huile, pour le tenir toujours mou, et plus long-temps chaud. Mais j'ai trouvé que ces cataplasmes appliqués sur les testicules mêmes, comme plusieurs auteurs l'ont recommandé, étoient de si peu d'utilité, que je n'en fais plus aucun usage.

Si le malade ne va pas naturellement à la selle, pour que les matières fécales ne s'accumulent pas, je lui ordonne tous les jours, ou tous les deux jours, un lavement ordinaire, et je n'oublie pas la répé-

tition de l'opium, sur-tout le soir. En procédant de cette manière, on aura presque toujours la satisfaction de guérir, en peu de jours, une maladie qui, lorsqu'on suit la méthode ancienne, exige souvent plusieurs semaines, et qui même, après tout ce temps, se termine quelquefois par la suppuration ou par l'induration du testicule.

On traite l'écoulement rétabli comme une Blennorrhagie syphilitique ordinaire, en prenant le plus grand soin de ne pas donner lieu à une nouvelle suppression, qui produiroit fort aisément un nouveau gonflement du testicule.

Après la guérison de cette maladie, il reste toujours, comme j'ai dit plus haut, une dureté de l'épididyme, qui ne disparoît que lentement, et qu'on aperçoit même quelquefois plusieurs années après. Je ne puis décider, faute d'un assez grand nombre de faits, si cette dureté empêche la sécrétion de la semence dans ce testicule, et si elle affecte conséquemment la puissance d'engendrer. Plusieurs malades, que j'avois engagés à être attentifs à cet égard, m'ont assuré qu'il leur avoit paru que le testicule affecté restoit, long-temps après la maladie, totalement sans action dans le coït; mais qu'il recouvroit à la fin ses fonctions naturelles.

Pour remplir la troisième indication, c'est-à-dire pour prévenir les suites fâcheuses de l'inflammation du testicule, il faut se souvenir que j'ai établi en principe que cette maladie, excitée par le virus syphi-

litique logé dans l'urètre, n'est jamais originairement une inflammation du testicule; mais qu'elle devient telle seulement par le mauvais traitement, ou par la négligence du malade; et qu'il est presque toujours dans le pouvoir du médecin, s'il n'est pas appelé trop tard, de prévenir cette inflammation et ses suites par la méthode que nous venons d'indiquer.

Si l'inflammation du testicule (*Orchiocele phlegmonodes s. inflammatoria*) a malheureusement eu lieu avant que nous ayons été appelés, ou qu'elle soit produite par d'autres causes internes ou externes, il ne faut rien négliger pour la dissiper le plutôt possible, et pour prévenir ses suites, qui sont la suppuration, la mortification, ou l'induration chronique ou squirreuse du testicule. Les fomentations et les cataplasmes chauds et émolliens, si utiles dans les inflammations locales, et recommandés par plusieurs auteurs dans cette maladie, sont non seulement inutiles, mais deviennent même nuisibles, parce qu'ils favorisent évidemment la suppuration que nous avons tant de raison de craindre et d'éviter. Si cette tumeur du testicule est accompagnée d'une fièvre inflammatoire, il faut saigner le malade comme je l'ai dit plus haut; et si le pouls, après la saignée, n'est pas devenu plus mou et moins fréquent, il convient de répéter la saignée huit ou dix heures après. Dans quelques cas, principalement dans ceux où les symptômes d'inflammation sont plutôt locaux que

généraux, l'application de huit ou dix sangsues au périnée et au scrotum est préférable. Lorsqu'on aura tiré du sang par l'un ou l'autre de ces procédés, on fera bien d'appliquer au scrotum et au périnée des fomentations ou cataplasmes froids, renouvelés dès qu'ils s'échaufferont. On trempe à cet effet des compresses pliées en quatre dans l'eau froide, simple ou mêlée avec un peu d'acétite de plomb liquide; ou, selon les circonstances, dans une solution d'acétite ou de muriate d'ammoniaque dans l'eau froide, en ne négligeant jamais l'usage du suspensoir et des autres moyens recommandés dans la deuxième indication. Je ne dois pas oublier de dire ici qu'on a employé depuis peu à Londres, avec succès, pour dissiper un gonflement récent du testicule, la neige, ou la glace, ou de l'eau glacée, en renouvellant cette application toutes les demi-heures ou toutes les heures, et que plusieurs malades ont été ainsi guéris en trois ou quatre jours de temps.

La quatrième indication est de guérir les suites de l'affection du testicule. Si l'inflammation a été suivie de la suppuration ou de la mortification, l'organe est détruit, et dès-lors sa fonction est perdue pour la vie : ici l'art ne peut rien. Heureusement ce malheur n'est pas fréquent. Il arrive bien plus souvent que les symptômes laissent, en se dissipant, un endurcissement chronique de cette partie, qui exige un traitement particulier, dont nous allons parler.

SECTION II.

De l'endurcissement et autres maladies des Testicules.

Cet endurcissement, qu'on nomme communément squirre des testicules, arrive lorsque la tumeur de l'épididyme a été négligée, ou qu'elle a été mal traitée. Le même accident arrive aussi quelquefois après une inflammation du testicule, provenant d'une autre cause quelconque, soit interne, soit externe; et pour lors les deux testicules sont quelquefois également affectés.

J'ai trouvé dans de pareils cas que l'épididyme étoit toujours très-dur et enflé, et que le testicule endurci étoit aussi quelquefois enflé; mais plus souvent diminué en grosseur, et pour ainsi dire resserré dans sa substance. Cette affection est quelquefois accompagnée d'une sensation tensive et douloureuse : d'autres fois, il n'y a aucune douleur. Le testicule ainsi affecté est, selon les observations des malades, évidemment sans action dans le coït; et le malade est incapable d'engendrer, si les deux testicules sont attaqués de cette maladie.

Ce mal reste rarement long-temps sans dégénérer. Il produit alors une dilatation ou tumeur des vaisseaux spermatiques du cordon et du testicule (*Orchiocele spermatica*), appelée communément, quoique très-improprement, *varicocele* ou *cirsocele* (du grec κιρσὸς

varix et κηλη *tumor*) : nom qu'on devroit réserver pour un véritable gonflement des vaisseaux sanguins de ces parties ; mais cette tumeur variqueuse même, est mieux caractérisée par le nom d'*Orchiocele varicosa*. D'autres fois il se produit une tumeur inégale et dure du testicule ou de l'épididyme ou du cordon spermatique, qu'on appelle communément *sarcocele*, (du grec σαρξ *caro* et κηλη *tumor*), et qu'on appelleroit avec beaucoup plus de précision *Orchiocele scirrhosa*. Si cette tumeur devient douloureuse, elle menace de se terminer, et se termine souvent, en un véritable cancer (*Orchiocele carcinomatosa*), qui oblige de faire promptement la castration (*Orchiotomia*). A ces maux il se joint le plus souvent une dilatation vicieuse des vaisseaux lymphatiques du cordon spermatique, dans toute leur longueur jusqu'aux reins, et ces organes deviennent à la fin pareillement affectés ; ou enfin cette tumeur se change en un cancer. Il ne faut donc rien négliger pour exciter promptement la nature à discuter et à résoudre cet endurcissement le plutôt possible.

Je m'en vais entrer dans le détail des remèdes que j'ai employés avec succès dans les gonflemens du testicule, ainsi que de ceux qui ont été recommandés par différens auteurs.

Si le malade n'a pas mis un suspensoir, notre premier soin doit être de le lui faire porter. Il doit rester tranquille, ou s'abstenir, autant qu'il le peut, d'exercice, et observer un régime très-sobre.

Si la vapeur de l'eau chaude avec le vinaigre, dirigée sur la partie affectée, deux ou trois fois par jour, avec les précautions et par le procédé que nous avons recommandés, ne rappelle pas l'écoulement, et ne produit pas la résolution en huit ou dix jours, il faut donner au malade un émétique. Différens auteurs ont recommandé l'ipécacuanha (*Psychotria emetica*); d'autres le sulfate de zinc; d'autres enfin l'oxide jaune de mercure. Il est indifférent d'employer l'un ou l'autre de ces remèdes, pourvu que le vomissement ait lieu avec beaucoup de nausées, et sans trop agir sur les intestins. C'est pourquoi il est bon d'enjoindre au malade de boire peu, ou même de ne prendre aucune boisson pour aider le vomissement dans les intervalles. On applique avec avantage au testicule une fomentation froide, faite avec une solution aqueuse d'acétite d'ammoniaque, à laquelle on ajoute une petite quantité d'alcool, ou, selon les circonstances, un cataplasme fait avec de la mie de pain, de l'eau et un cuillerée d'acétite de plomb. Le malade répète souvent ces fomentations froides, et il les continue pendant plusieurs jours. On peut alors, si la tumeur n'est pas changée, répéter encore une fois le vomitif. Quelquefois des cathartiques répétés ont été utiles. Les frictions avec le liniment ammoniacal ou avec l'onguent mercuriel, seul ou uni à un peu de camphre, sur le périnée et sur le scrotum, deux fois par jour, produisent souvent un très-bon effet. Les fumigations mercu-

rielles appliquées aux parties génitales, pour stimuler les vaisseaux, et leur rendre ainsi leur action, méritent d'être essayées. Dans quelques cas, l'usage interne du mercure est nécessaire ; il seroit aussi à propos de faire l'expérience du remède recommandé par *Celse*, dans l'endurcissement invétéré des testicules produit par une cause quelconque. C'est un cataplasme fait avec la racine de *Momordica elaterium*, bouillie dans le vin de miel (*mulsum*), et écrasée après.

On a fort vanté dernièrement la décoction de l'écorce de la racine de *Daphné mezereum* à l'intérieur, et l'application d'un cataplasme fait avec la poudre de cette racine : mais l'usage de l'une et de l'autre exige de la prudence, à cause de l'âcreté de cette substance. Plusieurs malades auxquels j'ai donné cette décoction en étoient si fort incommodés, qu'ils ne vouloient pas la continuer. Il est très-probable, si elle produit l'effet desiré, qu'elle le produit en excitant des nausées et des vomissemens. *Acrel*, célebre chirurgien de Stockolm, a communiqué au public quelques observations qui font voir que la décoction de la racine d'*Ononis spinosa*, donnée intérieurement, a réussi dans plusieurs cas où les autres remèdes avoient manqué. Il fait bouillir une demi-once de cette racine dans une livre et demie d'eau, qu'il fait réduire à une livre ; il adoucit cette décoction avec un syrop, et en donne au malade une cuillerée toutes les trois heures.

D'autres praticiens après lui ont également obtenu de

bons effets de la décoction d'ononis, faite avec une once de cette racine bouillie dans une livre d'eau, et qu'on fait prendre au malade tous les jours : d'autres enfin ont donné une drachme de cette racine en poudre deux fois par jour.

Le professeur *Plenck* recommande la racine de l'*Atropa mandragora* pulvérisée, dont on fait un cataplasme, qu'on applique chaud. On a prescrit aussi, pour de pareils cas, l'usage interne et externe de la ciguë (*Conium maculatum*).

On a encore trouvé utile, comme je l'ai remarqué plus haut, l'application du liniment ammoniacal, composé d'huile mêlée avec un peu d'ammoniaque ; et dans plusieurs circonstances des fomentations avec le muriate ammoniacal et du vinaigre mêlé d'eau.

M. *Birch*, chirurgien à Londres, m'a assuré qu'il avoit appliqué l'électricité dans ces cas, plusieurs fois, avec succès.

Je tiens de *Van Swieten* qu'il a employé, pour une induration chronique indolente des testicules, une once de carbonate de chaux dans une livre de vin d'Autriche acidule, ou de vin du Rhin, dont le malade prenoit matin et soir trois ou quatre cuillerées à bouche. J'ai eu occasion de voir le malade qui m'a dit qu'il avoit toujours été parfaitement bien depuis, mais que son mal n'étoit pas dû à un principe vénérien. Dans le cas où on n'a pas ce vin, on pourroit se servir de l'acétite ou citrate de chaux, ou peut-être mieux encore du muriate de chaux, ou enfin du muriate de barite.

Il faut cependant observer qu'il arrive quelquefois que tous ces remèdes échouent, principalement quand l'endurcissement a duré opiniâtrément plusieurs mois ou plusieurs années, et qu'il doit son origine à une Blennorrhagie syphilitique maltraitée, ou négligée, ou supprimée.

Dans plusieurs tumeurs ou endurcissemens de ce genre, ainsi que dans quelques affections de la vessie et de l'urètre, et sur-tout dans de certaines espèces d'ophthalmies des paupières, qui viennent quelquefois après les Blennorrhagies mal traitées ou mal guéries, j'ai observé, après avoir épuisé, sans aucun effet, tous les remèdes recommandés, que les malades guérissoient après avoir gagné une nouvelle Blennorrhagie syphilitique. Des observations assez multipliées me déterminèrent à la fin d'essayer, dans des cas semblables et très-opiniâtres, un moyen nouveau : c'est l'inoculation de la Blennorrhagie. J'ai vu ce remède employé pour la première fois, il y a environ vingt ans, dans un grand hôpital militaire. Quoiqu'on puisse faire plusieurs objections très-spécieuses contre cette pratique, tout praticien qui a le bonheur de ses malades véritablement à cœur, et qui a vu les suites fâcheuses dont ces endurcissemens sont quelquefois accompagnés, conviendra aisément avec moi, j'espère, que dans ces cas semblables il vaut mieux tenter un *remedium anceps* que de laisser le malade exposé à un cancer ou à d'autres maladies qui finissent, soit par être mortelles, soit par exiger

nécessairement l'extirpation du testicule. J'ose proposer ce nouveau moyen avec d'autant plus de confiance que, dans des expériences faites en grand dans quelques hôpitaux militaires, ainsi que dans tous les cas où j'ai eu recours à cette méthode dans ma pratique privée, le succès a parfaitement répondu à l'attente. Pour faire cette inoculation artificielle, on applique à l'urètre, par le moyen d'une bougie courte, ou par tout autre procédé, de la matière prise d'un malade attaqué d'une Blennorrhagie ou d'un ulcère syphilitique : on laisse la bougie appliquée dans l'urètre pendant quelque temps, et on parvient par ce moyen à produire une irritation, et conséquemment une nouvelle Blennorrhagie (1). (Voyez aussi le *Chapitre suivant.*)

Il y a des inflammations et des endurcissemens des testicules et des vaisseaux spermatiques qui doivent leur origine, comme je l'ai déja observé, à d'autres causes internes ou externes, telles qu'une contusion, une métastase des parotides, etc., dont les anciens, et notamment *Hippocrate* ainsi que *Celse*, ont fait mention. Mais le traitement de ces maladies n'entre pas dans le plan de cet ouvrage.

---

(1) Je me suis servi, depuis peu, plusieurs fois, d'une simple bougie sans aucun virus, que j'ai laissée appliquée jusqu'à ce qu'elle produisît une irritation sensible dans l'urètre, et j'ai eu le même succès que si elle avoit été imprégnée du virus syphilitique.

Je rapporterai seulement ici un cas particulier que j'ai eu occasion de voir, et qui mérite l'attention du praticien.

Un jeune homme de vingt ans, étant affligé de tumeurs scrophuleuses autour du col, prit, par l'ordonnance d'un médecin, la décoction des bois : mais il n'eut pas suivi cet avis pendant quelques semaines, qu'il fut attaqué d'une toux, qui, au bout de quinze jours, produisit une *hémoptysie*. Quoiqu'il eût quitté la décoction, et qu'il fît usage de plusieurs autres remèdes qu'on lui avoit conseillés, la toux continua plusieurs mois, accompagnée de temps en temps d'un crachement de sang ou de mucus sanguinolent. Etant consulté, je déclarai que je croyois que les poulmons étoient affectés de tubercules scrophuleux, contre lesquels je ne connoissois point de remèdes, et je l'engageai à consulter les principaux médecins de la ville. Les remèdes qu'ils lui ordonnèrent ne firent pas le moindre effet sur sa toux ; mais il s'en trouva passablement bien à d'autres égards. Il mangeoit avec appétit, et dormoit assez tranquillement. Un jour il vint chez moi, se plaignant d'une enflure douloureuse aux deux aines, mais plus d'un côté que de l'autre. A l'examen, je trouvai le cordon spermatique très-grossi. Je lui demandai s'il avoit pris des libertés avec les femmes; il me déclara, sur son honneur, qu'il n'avoit de sa vie eu commerce avec aucune, dans la crainte de prendre du mal vénérien ; mais qu'il avoit eu déja plusieurs fois la

même incommodité, et qu'il l'éprouvoit toutes les fois qu'il se trouvoit en compagnie avec des femmes qui excitoient fortement ses desirs ; que cela devenoit quelquefois extrêmement douloureux, ce qui l'obligeoit à éviter ces occasions autant qu'il lui étoit possible. S'étant trouvé dans une pareille situation le jour d'auparavant, il avoit éprouvé la même douleur ; mais elle avoit continué plus long-temps qu'à l'ordinaire, et au point qu'elle l'avoit forcé de recourir à moi. Je lui conseillai d'appliquer de l'eau froide aux parties, ce qui le guérit de son incommodité en peu de jours. Tels furent les préliminaires dont j'ai cru devoir rendre compte.

Quelques mois après il se plaignit qu'un de ses testicules étoit devenu très-dur, sans aucune cause apparente. Je l'interrogeai sur le commerce avec les femmes : il me répéta ce qu'il m'avoit dit auparavant à ce sujet ; mais il m'avoua qu'il s'étoit fréquemment masturbé, sans croire que cette pratique pût produire aucun mal. Je prescrivis la ciguë et tous les résolutifs que fournit la matière médicale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais sans aucun effet. Le testicule devint douloureux, et grossit de jour en jour. Enfin la tumeur creva, et rendit une petite quantité de matière purulente. A mon retour dans la ville, après une absence de quelques mois, le malade me dit que pendant tout ce temps il s'étoit fait une petite évacuation, et qu'il sortoit chaque jour de l'ulcère plusieurs morceaux comme des fila-

mens blancs. A l'examen, je trouvai le testicule réduit au volume d'une petite noisette, et l'ulcère presqu'entièrement fermé. Au bout de quelques semaines, il fut en effet tout-à-fait cicatrisé. Sa toux avoit cependant toujours continué ; mais il ne paroissoit pas plus maigre que lorsqu'il s'étoit adressé à moi pour la première fois. Tous les trois ou quatre mois, lorsque le picotement de la toux sembloit augmenter, et qu'il craignoit de cracher du sang, il se faisoit saigner de lui-même. Les cordons spermatiques de deux côtés étoient dans l'état naturel.

Au même mois de l'année suivante, l'autre testicule s'affecta précisément comme avoit fait le premier. Un chirurgien du premier mérite, qui avoit traité ce malade avec moi l'année précédente, fut appelé dans mon absence. Mais quoiqu'on lui eût fait tous les remèdes que j'aurois cru devoir moi-même lui prescrire, je trouvai, à mon arrivée, que la maladie continuoit, et avoit déja duré six semaines. A la fin de la septième semaine, le testicule avoit crevé, et alors des morceaux entiers des vaisseaux spermatiques du testicule sortoient chaque jour par l'ouverture. Au bout de trois mois, le testicule fut réduit à la même grosseur que l'autre. Il n'y avoit aucune tuméfaction dans les cordons spermatiques ; et le malade me dit qu'il avoit strictement suivi mon avis, et renoncé tout-à-fait, pendant ces deux dernières années, à la mauvaise habitude dont j'ai parlé. La toux continua, et le mina peu-à-peu en sorte qu'il mourut deux ans après.

Le médecin qui le suivit le dernier m'informa qu'à l'ouverture du cadavre il avoit trouvé une vomique dans l'un des poumons, et beaucoup de tubercules ou de grosses tumeurs dures dans tous les deux. Mais il n'avoit pas examiné les testicules. Je ne prétends point déterminer de quelle cause provenoit cette affection des testicules ; si c'étoit une production de la maladie scrophuleuse, ou un effet de la masturbation. Mais j'ai simplement rapporté cette histoire comme une observation particulière et remarquable, qui montre que les testicules peuvent quelquefois venir à suppuration, malgré le traitement le plus attentif et le plus méthodique.

Du Cancer des Testicules.

Dans les cas où l'endurcissement des testicules est négligé, ou qu'il résiste à tous les remèdes, il devient quelquefois douloureux, et prend, avec le temps, un caractère cancéreux. Il ne faut pas tarder à y remédier par l'extirpation du testicule : mais, avant d'entreprendre cette opération, il faut toujours examiner avec soin si les vaisseaux lymphatiques du cordon spermatique ne sont pas en même temps attaqués. Dans ce cas, l'extirpation devient une opération inutile, et qui par ses suites funestes ne sert qu'à exposer la réputation du chirurgien; plusieurs dissections de cadavres, que nous avons faites à Londres, ayant démontré que, dans ces circonstances,

le rein du même côté, auquel les vaisseaux lymphatiques du testicule affecté aboutissent, est pour l'ordinaire aussi affecté, et qu'ainsi le mal est devenu incurable.

CHAPITRE V.

De l'Ophthalmie et de la Cophose Blennorrhagiques, ou de l'inflammation des yeux et de la surdité produites par la suppression de la Blennorrhagie syphilitique.

Il y a trois espèces distinctes d'Ophthalmie syphilitique. La première et la seconde, tirant leur origine de la Blennorrhagie, appartiennent à ce cinquième chapitre. La troisième, produite par le virus syphilitique répandu dans le système du corps, trouvera sa place dans le second volume de cet ouvrage.

Je commencerai par parler ici de la première, qui est la plus aiguë, la plus violente et la plus dangereuse de toutes les Ophthalmies que je connoisse.

J'ai vu plusieurs fois cette terrible maladie; mais, heureusement, jamais dans aucun de mes malades. Tous les praticiens avec lesquels j'ai conféré sur ce mal redoutable, et qui ont eu l'occasion de le voir plusieurs fois dans leur vie, étoient d'opinion que cette Ophthalmie tire son origine d'une Gonorrhée virulente répercutée et déposée dans les yeux, comme ils disoient, par voie de métastase.

On n'a jamais observé, du moins à ma connoissance, que cette maladie ait lieu chez les femmes. Je ne l'ai jamais observée que chez des hommes qui étoient attaqués dans le même temps d'une Blennor-

rhagie syphilitique. Faute d'un certain nombre de faits et d'observations exactes sur cette espèce d'Ophthalmie, (car je ne connois aucun auteur qui en ait écrit *ex professo*), je vais transcrire de mon journal ce que j'y trouve de plus remarquable et de plus instructif.

Dans trois cas, où j'ai eu occasion de voir cette Ophthalmie, elle parut en hiver dans des climats froids, après que le malade, attaqué d'une Blennorrhagie récente, ou, comme on la nomme communément, d'une Gonorrhée virulente, s'étoit exposé à un froid rigoureux en plein air. Dans deux de ces cas, les deux yeux furent attaqués à-la-fois et soudainement. Aucun de ces malades n'avoit eu auparavant le moindre mal aux yeux. Dans les trois cas, l'écoulement par l'urètre fut évidemment diminué ou supprimé dès le commencement de l'Ophthalmie; et dans le même temps il s'établit par les yeux une évacuation d'une matière puriforme de couleur jaune verdâtre, semblable à celle d'une Blennorrhagie, avec des douleurs déchirantes, qui devenoient insupportables au moindre contact de la lumière. Autant que je pouvois le distinguer, dans des instans d'examen que les douleurs ne me permettoient pas de prolonger, la même matière qui découloit des yeux paroissoit extravasée dans toute la chambre antérieure de l'œil, et comme infiltrée entre les lames de la cornée transparente. Tous les remèdes qu'on avoit employés dans ces cas furent sans effet, et la maladie se termina par l'aveuglement.

Le dernier malade étoit un jeune homme de 29 ans, qui servoit à l'armée de l'empereur, en qualité de capitaine. Il fut commandé pour monter la garde à la cour, dans le mois de janvier, pendant qu'il étoit affligé d'une violente Gonorrhée. Malheureusement la journée étoit excessivement froide, et il fut forcé, par devoir, de rester exposé à l'air long-temps pendant le jour et le soir. Vers le minuit, il commença à sentir aux deux yeux à-la-fois des douleurs des plus vives, qui augmentèrent en très-peu de temps, au point qu'il ne put plus supporter la lumière en aucune façon. Le lendemain, cet accident fut accompagné d'un écoulement de matière puriforme par les deux yeux. A l'inspection, l'albuginée parut très-enflammée et fort enflée. On lui envoya un médecin, malheureusement très-ignorant, qui lui ordonna des remèdes généraux, comme saignées, purgatifs, etc., avec une fomentation de ciguë. Le troisième jour, en examinant les choses de plus près, on trouva la cornée entièrement opaque et un hypopyon formé : il ne paroissoit aucune exulcération. On continua l'usage de la ciguë, et, comme on s'imagine aisément, sans aucun effet. Dix à douze jours après, l'inflammation commença à se calmer, et l'écoulement des yeux fut tari; mais la cornée ne recouvra pas sa transparence : au contraire, elle étoit extrêmement épaissie, et le malade demeura entièrement aveugle pour la vie. Je vis clairement dans ce malade les artères de la cornée transparente, venant de l'albuginée, enflammées, et aussi

remplies de sang rouge que si elles eussent été injectées comme une préparation anatomique ; et elles étoient encore dans cet état la cinquième semaine de la maladie, quand je vis le malade pour la dernière fois.

Dans aucune de ces Ophthalmies, les praticiens qui furent consultés n'avoient essayé ni l'incision de la cornée, ni aucun moyen pour rétablir l'écoulement de l'urètre. Ce sont cependant les deux principaux moyens dont j'attendrois quelque soulagement réel dans une pareille Ophthalmie, sans renoncer à l'usage interne du mercure, spécialement du muriate oxigéné de mercure, et sans négliger les évacuations locales et générales par les saignées, les purgatifs, les sangsues, et les vésicatoires, dont on entretiendroit la suppuration. L'incision dans la cornée, pour évacuer la matière extravasée, devroit être faite au commencement de cette maladie.

Les symptômes inflammatoires dissipés, il reste après ces Ophtalmies, dans cette portion de la conjonctive qui couvre la cornée, une opacité qu'on nomme improprement *Pterygium* ou *Pannus*. Outre l'opacité de cette lame extérieure de la cornée, la cornée elle-même devient souvent opaque. Il n'y a point dans ce cas d'excroissance à extirper ; mais les efforts du praticien doivent tendre, comme l'a très-judicieusement observé le professeur *Richter* de Gœttingue, à rétablir la pellucidité ou la transparence perdue. Cette maladie, appelée proprement

Leucoma, est due à des humeurs stagnantes et épaisies, qu'on doit chercher à dissiper, si la maladie est récente, non par des remèdes internes, mais bien par des topiques, comme le muriate de mercure, le borax, l'alkali volatil. Si la maladie est invétérée, ces remèdes ne produiront guère d'effet ; et l'opération chirurgicale elle-même sera inutile, si la cornée est également opaque. Si la conjonctive qui couvre la cornée, et qui en forme la lame extérieure, est seule affectée ; après avoir employé sans succès les remèdes ci-dessus dits, on doit certainement tenter l'excision. Pour cela, il faut faire une incision circulaire autour du limbe ou bord de la cornée, que la conjonctive se trouve dans un état de tension ou dans un état de relâchement. Cette incision sera suivie au bout de quelques jours de l'exfoliation de la conjonctive. Si le malade peut distinguer la lumière avant l'opération, il y a une plus grande espérance pour le succès.

Je viens à l'examen de la seconde espèce d'Ophthalmie dont j'ai parlé plus haut. C'est une inflammation chronique des yeux, sur-tout des paupières, accompagnée très-souvent de petits ulcères des glandes sébacées, avec un suintement d'une matière épaisse et jaunâtre, décrite par les auteurs sous le nom de *Psorophthalmie*. J'ai rencontré dans le cours de ma pratique beaucoup de ces Ophthalmies. Au commencement, ne connoissant pas leur source, j'étois très-affligé de voir que j'employois les meilleurs remèdes anti-ophthalmiques sans succès : cependant, au lieu

d'attribuer ce mauvais succès à l'inefficacité des remèdes, comme la plupart des médecins et des chirurgiens sont accoutumés de faire quand ils ne réussissent pas, je préférai de l'attribuer plutôt à mon ignorance sur la vraie nature de la maladie. J'ai eu bientôt l'occasion de voir que je ne m'étois pas trompé.

Un jeune homme, à Londres, vint me consulter sur une Ophthalmie de cette espèce. Après avoir essayé sans effet les meilleurs remèdes internes et externes que je connoissois, il me quitta. Je n'entendis plus parler de lui pendant deux mois, lorsqu'un jour il vint me consulter pour une Blennorrhagie syphilitique. Il me raconta qu'il avoit consulté, pendant son absence, plusieurs praticiens sur son Ophthalmie; mais que toutes leurs ordonnances n'avoient pas produit un meilleur effet que les miennes : qu'ayant pris une Blennorrhagie il y a huit jours, il avoit commencé à sentir du soulagement dans ses yeux dès le troisième jour de l'écoulement, et que cette ophthalmie diminuant depuis de jour en jour, il s'en trouvoit, dans ce moment, entièrement guéri. En lui demandant s'il n'avoit jamais eu de Gonorrhée auparavant, il me dit qu'il en avoit eu une quelque temps avant qu'il fût venu me consulter la première fois sur sa maladie des yeux; qu'il en avoit souffert beaucoup et long-temps, mais qu'à la fin l'écoulement avoit disparu; qu'il ne m'en avoit pas parlé, parce qu'il n'avoit pas cru qu'il y eût aucune connexion entre

cette Gonorrhée et son mal aux yeux, qui étoit survenu plusieurs semaines après.

Ce fait étoit une leçon trop frappante pour moi, pour le jamais oublier. En conséquence, je n'ai jamais manqué depuis, quand il s'est présenté un cas d'Ophthalmie semblable, de demander si le malade n'avoit pas eu précédemment une Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente, comme on l'appelle communément, et si cette Blennorrhagie avoit été traitée et guérie comme il faut. Dans tous ces cas, sur-tout lorsque les malades me disoient avoir essayé plusieurs remèdes internes et externes pour leur Ophthalmie, j'ai toujours conseillé l'inoculation de la Blennorrhagie, comme le moyen le plus sûr et le plus expéditif de guérir la Psorophthalmie ; et j'ai eu la satisfaction de les voir guérir pour la plupart, même sans aucune application externe. Je trouve un cas parfaitement semblable, rapporté dans un petit traité de l'Ophthalmie du docteur *Lange*, qui mérite une place ici. Un boucher vint à l'hôpital de Bude (capitale de Hongrie) pour consulter sur une violente inflammation des deux yeux : le professeur *Plenck*, en examinant le malade, trouva que cette Ophthalmie provenoit d'une Blennorrhagie récente qui avoit été mal traitée et supprimée ; et il proposa l'inoculation de la Blennorrhagie, afin de rétablir l'écoulement par l'urètre. Le malade entendant ce dont il étoit question, répondit que s'il ne s'agissoit que de cela, il trouveroit bientôt son remède. Il s'en alla, et huit jours après il

revint, parfaitement guéri de son Ophthalmie, demander conseil pour une Gonorrhée qu'il avoit gagnée, disoit-il, de la même personne qui lui avoit donné l'autre.

J'ai observé plusieurs autres Ophthalmies et des ulcères aux paupières, aux narines et aux lèvres, occasionnés vraisemblablement par un défaut de propreté et d'attention, quand les malades portent les mains à leur visage après avoir touché les parties affectées d'une Blennorrhagie, ou des ulcères syphilitiques. Un cas qui me fut communiqué par un praticien de ma connoissance confirme ce soupçon. Un homme accoutumé à laver ses yeux avec son urine suivit un jour son usage, après un coït impur, sans songer aux suites qu'il pouvoit avoir : la conséquence de cette inattention fut une Ophthalmie des plus terribles.

SECTION II.

De la Cophose blennorrhagique, ou de la Surdité produite par la suppression de la Blennorrhagie syphilitique.

Je n'ai rencontré dans ma pratique qu'un seul cas dans lequel une surdité complète ait eu lieu après une Blennorrhagie syphilitique, qui fut supprimée le treizième jour par l'usage interne de la térébenthine. Le malade étoit un homme de vingt-six ans,

robuste ; il n'avoit aucun chancre aux parties génitales, et n'avoit jamais eu le moindre symptôme syphilitique : c'étoit la première fois de sa vie, m'assura-t-il, qu'il étoit infecté. Un traitement mercuriel fit disparoître cette surdité.

Quelques auteurs disent avoir observé une inflammation, avec écoulement d'une matière puriforme, des oreilles, produite par la suppression d'une Blennorrhagie syphilitique. Je n'hésiterois pas à recommander, dans les cas opiniâtres de l'affection de cet organe, le même remède que pour les Ophthalmies produites par la même cause ; je veux dire, l'inoculation de la Blennorrhagie syphilitique.

CHAPITRE VI.

De l'Arthrocele, Gonocele, ou Tumeur blennorrhagique du genou.

Il survient quelquefois à la Blennorrhagie de l'urètre, chez les hommes, un gonflement très-considérable du genou (quelquefois des deux genoux et du calcaneum en même temps), accompagné de douleurs affreuses dans l'articulation. Ces douleurs, accompagnées quelquefois d'une fièvre symptômatique plus ou moins forte, durent pendant quinze à vingt jours, et se dissipant par degrés, elles laissent après elles une immobilité de l'articulation qui dure pendant plusieurs mois.

Cette maladie affecte sur-tout des jeunes gens, qui, à la suite de débauches de toute espèce, ont gagné une Blennorrhagie, avec laquelle elle semble être liée intimement (1).

Il est étonnant qu'aucun auteur n'ait parlé de cette maladie, comme suite ou symptôme de Blennorrha-

(1) C'est une espèce de la maladie que les Anglais appellent *white swelling*, tumeur blanche de genou, parce que la peau n'est pas changée de couleur. Le siége de ce mal est dans les *sacculi mucosi* qu'on trouve au-dessus de l'articulation du genou. Il seroit à desirer qu'on constatât si ces Blennorrhagies ne sont pas plutôt arthritiques que syphilitiques.

gie. Elle n'est cependant pas très-rare ; car j'en ai vu dans le cours de ma pratique six ou huit exemples, dont chacun étoit survenu du huitième au seizième jour de la Blennorrhagie ; et, dans tous ces cas, l'écoulement de l'urètre avoit sensiblement diminué, ou même s'étoit entièrement supprimé.

Je n'ose rien décider sur le caractère de cette maladie, faute d'observations suffisantes ; mais dans tous les cas qui sont parvenus à ma connoissance, le mal sembloit participer du caractère goutteux, excepté que les malades étoient tous de l'âge de vingt-trois à trente ans, que la couleur de la peau n'étoit point changée, et qu'on pouvoit toucher la tumeur sans que le malade parût souffrir beaucoup davantage.

Ce gonflement se dissipe peu à peu par l'usage interne de beaucoup de boissons douces et délayantes, et extérieurement par celui des frictions avec le liniment ammoniacal, mais sur-tout avec un onguent liquide fait avec la gomme ammoniaque, dissoute dans du vinaigre scillitique.

CHAPITRE VII.

Du Phimosis et du Paraphimosis.

Le mot *Phimosis*, qui vient du grec φιμόω, *præcludo*, *obturo*, désigne cette maladie dans laquelle le prépuce est si resserré qu'il ne peut se renverser pour découvrir le gland.

Il y a en Europe beaucoup d'hommes qui ont le prépuce naturellement si étroit, qu'il ne se laisse pas retirer assez pour mettre le gland à découvert : c'est le *Phimosis connata* des Nosologistes, dont je ne traite pas ici.

La maladie dont il s'agit ici est une inflammation des membranes qui composent le prépuce, accompagnée de la tumeur, de la rougeur et de la chaleur de cette partie, et produite par le virus syphilitique ou quelqu'autre acrimonie appliquée entre le gland et le prépuce, ou infiltrée entre les membranes qui forment le prépuce. Elle est souvent la suite des ulcères situés dans l'intérieur du prépuce, ou bien de la Blennorrhagie du gland.

Les hommes qui ont naturellement le gland couvert d'un prépuce plus étroit, ou chez lesquels le frein est trop court ou trop serré, sont les plus sujets à cette maladie. Tous les peuples qui se font circoncire en sont exempts.

On a recommandé dans ce cas de pratiquer sur-le-

champ l'incision au prépuce, et de mettre ainsi à découvert les parties, pour pouvoir appliquer les remèdes convenables, et prévenir les bubons ou l'agrandissement des ulcères, s'il y en a. Cette opération est quelquefois absolument nécessaire ; mais je ne suis nullement d'avis qu'on la fasse légèrement et sans de fortes raisons : car il y a des cas où il se forme dans la plaie que fait l'incision des excroissances fongueuses, très-opiniâtres et d'une conséquence plus fâcheuse que la maladie primitive. D'ailleurs, la blessure, en exposant une surface nouvelle et plus grande à l'absorption du virus, doit plutôt exposer au danger du bubon qu'on redoute. Il est donc plus à propos, dans beaucoup de cas, d'obvier à ces mauvaises suites par des applications topiques, principalement par des injections entre le gland et le prépuce. Si cependant cela étoit impraticable, ou qu'il parût des symptômes très-violens ou des taches livides sous le prépuce, il faudroit en venir à l'opération ; de peur qu'il ne s'en suivît un plus grand mal, la mortification de la partie.

Pour m'assurer s'il y a un ulcère entre le gland et le prépuce, j'introduis un stilet, auquel est fixé un peu de charpie, et je le tourne ensuite tout autour du gland. S'il y a un ulcère, le malade sent communément de la douleur aussitôt que le stilet et la charpie y touchent ; et en les retirant je trouve la charpie tachée d'un côté d'une matière purulente : au lieu que s'il n'y a qu'une Blennorrhagie du gland sans ulcère,

il n'y a pas de douleur particulière dans aucune partie du gland, et toute la charpie se trouve également tachée.

Dans les cas où les symptômes de l'inflammation sont très-considérables, il est utile de faire des saignées locales, principalement par le moyen des sangsues. Dans les cas moins violens, il suffit d'appliquer un cataplasme fait de mie de pain et d'eau, avec un peu d'acétite de plomb. J'introduis, selon les circonstances, l'onguent mercuriel, ou je fais injecter, trois ou quatre fois par jour, entre le prépuce et le gland, soit une dissolution de nitrate ou de muriate de mercure dans l'eau, soit l'injection *ad phimosin*. (Voy. PH. SYPH.) Je fais en sorte que l'interstice entre le prépuce et le gland soit rempli et distendu par l'injection. S'il y a quelque ulcère, on fera bien d'y appliquer, une ou deux fois par jour, au moyen d'un stilet, de la charpie trempée dans les mêmes lotions : les fumigations mercurielles sont aussi très-utiles dans ces cas. Je pense qu'il n'y a jamais de danger que les parties s'unissent, tant que les ulcères sont dans l'état d'irritation ; et lorsqu'ils ont changé de nature, le phimosis est ordinairement dissipé, au point qu'on peut retirer le prépuce. On ne doit jamais négliger d'administrer les remèdes mercuriels à la fin de cette maladie.

On voit quelquefois dans le phimosis le prépuce acquérir une grosseur énorme, et former même des excroissances fongueuses ou condylomateuses. Cet accident est pris souvent par les praticiens moins ha-

biles pour un cancer, et on conseille l'amputation de la verge. Je pense qu'il est très-imprudent de conseiller et de faire cette opération sans la dernière nécessité : car ce mal se guérit, comme je l'ai souvent observé, par un régime nourrissant, par des remèdes fortifians, et par l'application externe de la lotion *liquor ad condylomata*, ou de la *lotio syphilitica flava*. (Voy. PH. SYPH.)

La grande tuméfaction du prépuce, qui subsiste quelquefois après que les symptômes les plus violens sont abattus, cède souvent aux frictions locales du mercure et à la vapeur de l'eau chaude ; quelquefois aux fomentations spiritueuses, en ayant soin de porter en même-temps la verge liée en haut. Dans les cas plus opiniâtres, l'usage externe de la ciguë ou les fumigations mercurielles sont d'un grand secours ; mais quelquefois il faut couper une partie du prépuce.

SECTION II.

Du Paraphimosis.

Le *Paraphimosis*, mot dérivé du grec φιμος et παρὰ, *præclusio*, est une maladie dans laquelle le prépuce, étant retiré derrière le gland, y est contracté au point qu'on ne peut plus le retirer sur le gland. On pourroit la nommer avec plus de justesse *étranglement du gland*. Dans le phimosis, le prépuce est la partie principalement affectée : dans le paraphimosis, c'est

le gland qui souffre et qui exige le plus immédiatement notre attention. Cette dernière maladie est par conséquent la plus dangereuse.

Les hommes qui ont naturellement le prépuce étroit sont les plus sujets à cette maladie, qui doit son origine, soit à la grande tuméfaction du gland, comme cela arrive quelquefois dans les Blennorrhagies, soit à une violente irritation par des ulcères. Cette maladie étoit bien connue des Anciens, et j'ai peu de chose à ajouter à ce qu'on trouve sur ce sujet dans *Celse*.

Je dois observer seulement que le plus grand danger à craindre dans cette maladie est la mortification du gland. J'ai vu une fois la gangrène s'y mettre par suite d'un pareil étranglement, avant que le chirurgien eût eu le temps d'arriver pour y apporter du remède. Nous devons par conséquent, dans ces cas, ne pas perdre un moment, et faire nos plus grands efforts pour ramener le prépuce en avant sur le gland, en dégorgeant ce dernier ou en coupant l'autre.

Le remède le plus efficace pour dégorger ou diminuer la tuméfaction du gland est la dissolution de l'acétite de plomb dans l'eau, qu'on applique froide avec soin, pressant en même temps le gland doucement avec les doigts, et évitant que le prépuce soit mouillé de cette lotion. L'effet de ce remède est si puissant, que la tumeur du gland est souvent réduite, en peu de temps, au point qu'on peut ramener aisément

le prépuce en avant, et faire disparoître ainsi très-vîte cette dangereuse maladie. Si l'on n'a pas de ce remède sous la main, on peut essayer de jeter sur le gland de l'eau froide, à plusieurs reprises, ou de presser doucement cette partie avec les doigts qu'on plonge de temps en temps dans l'eau froide, afin de faire réabsorber par ces moyens le sang qui est accumulé dans sa substance caverneuse. Ce sont les moyens les plus efficaces pour diminuer ce gonflement; et avec de l'adresse et de la patience, en poussant doucement le gland en arrière, pendant qu'on tâche avec les doigts de l'autre main de ramener le prépuce en avant, on y réussit très-souvent, et l'on délivre le malade d'un danger imminent. La glace ou l'eau à la glace sert utilement à la personne qui opère pour remplir cet objet. Si la maladie étoit accompagnée d'une Blennorrhagie syphilitique, on pourroit objecter qu'il faut être circonspect relativement à l'application du froid, de peur de causer une répercussion : mais le degré du danger présent doit nous déterminer à risquer plutôt un *remedium anceps quàm nullum*. Les saignées locales produisent souvent aussi d'excellens effets. Si l'on ne peut parvenir à réduire bientôt le paraphimosis, et que les symptômes soient violens, il ne faut pas différer de faire une incision au prépuce ou au frein : opération qui n'est nullement dangereuse, et qui devient absolument nécessaire pour prévenir l'un des plus fâcheux accidens qui accompagnent les maux syphilitiques, la

mortification du gland. S'il y a des ulcères d'un côté, je préfère toujours de faire l'incision du frein ou du prépuce sur le côté opposé; afin de garantir la blessure des impressions du virus autant qu'il est possible, et d'en empêcher l'absorption par les vaisseaux lymphatiques de cette nouvelle plaie.

CHAPITRE VIII.

Du Cancer, de la Pourriture ou Gangrène du Membre viril; et de l'Amputation de cette partie.

Il n'y a presqu'aucun auteur qui ait bien écrit sur cet objet. Il se présente sur-tout deux cas dans la pratique qui exigent l'amputation ou l'excision de la verge : l'un, quand cette partie est attaquée d'un ulcère cancéreux; l'autre, quand elle pourrit ou tombe en gangrène (1). Tous les deux sont rarement la suite de l'action immédiate du virus syphilitique.

Les ULCÈRES PHAGEDÉNIQUES de cette partie viennent pour la plupart d'un mauvais traitement : souvent en touchant les ulcères syphilitiques à plusieurs reprises avec le caustique; quelquefois de l'accès de l'air, et plus fréquemment encore quand, en traitant les ulcères syphilitiques, on insiste trop long-temps sur l'usage interne du mercure : prenant ainsi mal-à-propos ces ulcères, devenus véritablement des ulcères mercuriels, pour des ulcères syphilitiques, tels qu'ils étoient dès leur origine. Mais ces ulcères viennent aussi quelquefois du virus herpétique, ou du virus véritablement cancéreux, appliqué à la partie; et

(1) Les Anciens appeloient *Cancer* ce que nous appelons aujourd'hui Gangrène, et réservoient le mot *Carcinoma* à ce que nous appelons cancer.

peut-être aussi de diverses autres acrimonies dont la nature ne nous est pas si bien connue. Le cas de l'hermite *Héron*, dont j'ai fait mention dans la Préface, appartient à cette classe. *Pline* le jeune fait mention d'un Romain qui se jeta dans l'eau avec sa femme, pour se noyer, à cause d'une maladie semblable.

Le caractère de ces ulcères consiste en ce qu'ils font des progrès très-rapides, que leurs bords deviennent durs et renversés, et que la suppuration est copieuse, sanieuse et très-fétide, avec des douleurs vives et lancinantes. La partie fort gonflée, comprimant l'orifice de l'urètre, est la cause que l'urine se fait souvent d'autres passages, et, en entretenant ainsi l'irritation dans les parties affectées, empire la maladie, ou la rend incurable.

La GANGRÈNE ou la POURRITURE DE LA VERGE doit son origine à des causes très-différentes : 1°. à la strangulation violente du gland dans le paraphimosis ; 2°. à l'infiltration de l'urine dans les corps caverneux de cette partie ; et, dans quelques cas, à la suppression d'urine ou ischurie urétrale. 3°. La gangrène survient quelquefois à la verge par le progrès d'une inflammation violente. 4°. On a observé que lorsqu'un homme, déja affecté d'une Blennorrhagie, vient à être attaqué, sur-tout dans les hôpitaux, de cette fièvre, avec foiblesse générale du corps, connue généralement sous le nom de *fièvre putride*, quelquefois la verge est attaquée d'une mortification, et dans

ce cas elle tombe souvent de soi-même. *Hippocrate* avoit observé que la même maladie survient quelquefois aux testicules, par une espèce de métastase dans les fièvres.

Pour ce qui regarde le traitement des ulcères phagédéniques, je dois renvoyer le lecteur au chap. XI. Mais quand la structure organique de la verge est tellement altérée ou détruite, qu'on n'a plus d'espoir de la conserver, ou lorsque le mal fait des progrès si rapides ou si violens qu'il y a lieu de craindre que la maladie ne se communique aux parties voisines et internes, et que par ses progrès successifs le malade ne perde enfin la vie, dans ces circonstances l'amputation ou l'excision de la verge devient nécessaire.

Dans le cas où la gangrène se manifeste à la verge, il faut avant tout en détruire la cause si l'on peut, et employer les remèdes les plus puissans tant externes qu'internes pour arrêter ses progrès. Si la gangrène s'arrête par ces remèdes ou de soi-même, la nature sépare souvent la partie morte de la vivante sans aucun secours de l'art; mais si la gangrène continue à se communiquer aux parties saines et que le mal gagne évidemment, l'amputation peut sauver la vie au malade, et elle doit en conséquence être entreprise sans délai et sans hésiter.

Le citoyen *Boyer* est l'auteur qui a le mieux décrit la manière de faire cette opération, dans le second volume de la Médecine éclairée par les sciences physiques. Nous la transcrirons ici mot à mot.

L'amputation ou l'excision de la verge.

« Après avoir entouré la tumeur d'un linge, je » l'embrassai de la main gauche en tirant un peu la » peau à moi, et j'amputai ensuite d'un même coup » de bistouri la peau, les corps caverneux et l'urètre. » Je pinçai les artères qui rampent sur le dos de la » verge avec une pince à dissection, et en les tirant » un peu à moi j'en fis faire la ligature. J'en fis » autant aux artères qui rampent au milieu du tissu » spongieux du corps caverneux. Après avoir fait la » ligature de ces vaisseaux, j'introduisis une sonde en » forme de *S* dans la vessie, j'appliquai de la charpie » sur la plaie, et je la soutins avec des compresses » longuettes, percées dans le milieu pour laisser passer » la sonde, et mises en travers. Les extrémités de » ces compresses furent couvertes au-dessous des chefs » d'un bandage en *T*, auquel la sonde fut aussi fixée » avec de petits liens. Telles furent les principales » circonstances de l'appareil. Je dois faire remarquer » que les ligatures des artères étoient tombées au » dixième jour de l'opération, et que la suppuration » étoit alors aussi bien établie qu'elle pût l'être : la » sonde fut laissée dans la vessie jusqu'à la fin de la » cure, et j'avois seulement la précaution de la retirer » de temps en temps pour la nettoyer ; mais je la » remettois aussitôt. La plaie fut entièrement cica- » trisée en quarante-cinq jours, et le malade sortit » de l'hôpital parfaitement guéri.

» Il faut observer que quant à la canule ou la sonde » qu'on met dans l'urètre pour faciliter l'application » de l'appareil et le passage de l'urine, et pour empêcher l'urètre de se fermer, *Ledran* conseille de » l'ôter quand la plaie est en suppuration, et de la » remettre quand la cicatrice est prête à se faire, » pour empêcher que l'urètre ne se resserre trop; » mais je crois qu'il est avantageux de la laisser jusqu'à la fin de la cure, pour empêcher l'urine de » mouiller la plaie, ce qui en retarde la guérison.

» Dans le cas de gangrène, on peut quelquefois » se dispenser de faire la ligature des vaisseaux; mais » pour peu que leur diamètre soit augmenté, comme » on l'observe toujours dans les tumeurs carcinomateuses, la ligature est préférable, et devient le » moyen le plus propre à prévenir une hémorrhagie » dangereuse. Les artères qui doivent être liées sont » celles qui rampent sur la membrane du corps caverneux, et qu'on nomme artères dorsales de la verge; » et enfin, celles qui suivent la direction du milieu » de la substance spongieuse du corps caverneux. On » peut presque toujours lier ces artères en les saisissant avec une pince; mais si on ne pouvoit y parvenir de cette manière, il faudroit les lier avec une » aiguille.

» Je finirai par faire remarquer que le précepte » que donne *Ledran*, de couper une plus grande » portion de la peau de la verge que du corps caverneux dans l'amputation de cette partie, mérite la

» plus grande attention, parce que son omission rend » la ligature des vaisseaux très-difficile, à cause de la » rétraction des corps caverneux vers le pubis, en- » sorte que la peau s'avance sur l'extrémité de ce » corps, et l'empêche de découvrir les vaisseaux.

» La crainte de l'hémorrhagie a souvent empêché » de faire cette opération, et c'est sans doute ce qui » a porté *Heister* et *Bertrandi* à préférer la ligature de » la verge; on a conseillé aussi de se servir des astrin- » gens, ou même l'application du cautère actuel » après l'amputation; il me paroît que c'est la com- » pression ou la ligature des vaisseaux qu'il faut em- » ployer, suivant la distinction que j'ai déja faite. » La compression suffit ordinairement lorsqu'on fait » l'opération à la suite de la gangrène, parce qu'alors » le diamètre des vaisseaux n'est point augmenté. » Pour faire cette compression, on place d'abord une » sonde dans la vessie, et ensuite on met de petits » bourdonnets sur la plaie : lorsqu'on a mis une » quantité suffisante de charpie, on place en travers » de petites compresses longuettes dont on engage » les extrémités sous les chefs du bandage en *T*, après » quoi on renverse les extrémités de ces compresses » l'une vers l'autre, et on les attache avec des épin- » gles. Ce moyen simple est préférable à la com- » pression très-artificieuse que *Salucci* a proposée. »

CHAPITRE IX.

De l'Ischurie et de la Dysurie urétrale.

On appelle ischurie, la suppression totale des urines, du mot grec (ἰσχουρία *suppressio s. retentio urinæ*) ; et on donne le nom de *dysurie* à la suppression incomplette des urines, ou à la difficulté de lancer l'urine en un jet continue et naturel, du mot grec (δυσουρία *difficultas urinæ s. difficilis urinæ excretio*). Quand le siége et la cause de l'une ou de l'autre de ces maladies sont dans l'urètre, on ajoute le mot *urétrale;* on dit ainsi *ischuria urethralis*, *dysuria urethralis*, pour les distinguer de celles qui ont leur siége dans la vessie, dans les uretères ou dans les reins, et qu'on appelle alors *ischuria vesicalis*, *ureterica*, *renalis*. En ajoutant le mot *syphilitique*, on caractérise plus particulièrement celles qui doivent leur origine au virus syphilitique, soit récent, soit ancien.

L'une et l'autre de ces maladies de l'urètre semblent avoir été inconnues aux anciens. Nous ne trouvons en effet dans les auteurs, soit grecs, soit latins, rien qui concerne les maladies de l'urètre, aujourd'hui si fréquentes en Europe.

L'ischurie ou la suppression totale de l'urine est une maladie aiguë, qui est souvent très-dangereuse et exige des secours prompts. La dysurie ou la suppression partielle, au contraire, est généralement une maladie chronique.

Les causes immédiates qui produisent l'une et l'autre de ces maladies, sont 1°. une inflammation violente dans quelques endroits de l'urètre, ou dans le col de la vessie; 2°. une contraction spasmodique dans les mêmes parties; 3°. une compression du col de la vessie, ou de la cavité de l'urètre, causée par la tuméfaction ou la squirrosité de la prostate, ou de toute autre glande de l'urètre; 4°. une cicatrice saillante d'une plaie ou d'un ulcère; ou 5°. une excroissance verruqueuse ou fongueuse dans la cavité de l'urètre, connue vulgairement sous le nom de caroncule ou carnosité; 6°. un rétrécissement du canal produit par un épaississement des membranes ou du corps spongieux de l'urètre.

Les deux premières de ces causes proviennent généralement du virus syphilitique, actuellement logé dans l'urètre, et elles sont les suites d'une Blennorrhagie syphilitique supprimée, ou des ulcères syphilitiques de l'urètre. Les autres sont le plus communément les tristes quoique tardifs effets d'un mauvais traitement des Blennorrhagies, par des injections âcres, stimulantes, astringentes, etc.; et c'est probablement en partie à l'abus que font beaucoup de praticiens modernes de ces injections, que nous voyons ces mêmes maladies si fréquentes aujourd'hui en Europe.

Comme c'est de la connoissance parfaite de ces causes que dépend entièrement la guérison radicale de ces maladies, nous les considérerons plus en détail.

Toutes les fois que l'écoulement d'une Blennorrhagie syphilitique est arrêté par une cause quelconque, le virus semble se porter plus avant dans le canal de l'urètre, et y exciter une irritation ou une inflammation analogue à celle qu'il avoit excitée dans son siége primitif à la fosse naviculaire, etc. S'il se fixe au *veru montanum*, et qu'il irrite les orifices des canaux excrétoires de la semence, il produit, comme nous l'avons observé dans un des chapitres précédens, une tuméfaction des vaisseaux déférens et de l'épididyme, appelée communément tumeur des testicules. S'il se porte encore plus avant dans l'urètre, et se fixe vers son extrémité, il ne produit pas dans ces circonstances la tumeur de l'épididyme, mais il cause tout d'un coup une irritation, une constriction spasmodique, ou une inflammation violente au col de la vessie, accompagnée très-souvent d'une suppression totale d'urine. Il y a des auteurs qui attribuent tous ces symptômes à une affection sympathique des parties postérieures avec les parties antérieures de l'urètre, et nient par conséquent toute transposition du virus d'un endroit de l'urètre à l'autre. Les effets sont les mêmes dans les deux hypothèses.

Dans d'autres cas, l'irritation ou l'inflammation produite par l'âcreté du virus ou par d'autres circonstances est si violente, qu'elle cause, dans quelqu'endroit de l'urètre que ce soit, un ulcère; ou qu'elle donne lieu à une tumeur dans quelque glande de l'urètre : cet ulcère ou cette tumeur devient à la

fin, le premier en se cicatrisant, le second en augmentant peu à peu de volume, la cause d'un rétrécissement ou coarctation dans un ou plusieurs endroits de l'urètre, qui gène au commencement le passage de l'urine, et finit généralement tôt ou tard par l'intercepter totalement. La cicatrice ou la glande tuffiée forme une espèce de nœud ou de protubérance médans le passage : quelquefois aussi les ulcères en se cicatrisant peuvent former des excroissances grenues, qui, sous le nom de carnosités ou caroncules, produisent dans la suite le même effet qu'une cicatrice saillante.

Quand la glande prostate est particulièrement affectée, elle forme une tumeur dure, ou une excroissance fongueuse, qui pousse dans l'urètre ou dans le col de la vessie, et produit ainsi une *oblitération* d'abord partielle, et par degrés totale, de la cavité du canal. Les dissections anatomiques nous ont appris aussi depuis peu que deux ulcères de l'urètre, situés vis-à-vis l'un de l'autre, ou même un seul ulcère qui occupe une grande partie du pourtour du canal, forment quelquefois, en se rapprochant et se collant ensemble, des bandes qui traversent le canal de l'urètre; et tandis que la partie inférieure de l'urètre demeure ouverte et continue de fournir l'écoulement purulent dont nous avons parlé dans le chapitre des Blennorrhées, les parties supérieures, greffées pour ainsi dire ensemble, diminuent ou bouchent la cavité de l'urètre, et empêchent ainsi le libre passage des urines. Mais

la cause la plus fréquente de nos dysuries aujourd'hui paroît être le rétrécissement, la contraction ou la coarctation du canal de l'urètre, produit par un épaississement de ses membranes.

Ces rétrécissemens ont le plus communément lieu dans un seul endroit de l'urètre, mais quelquefois c'est dans deux et même trois endroits différens à la fois. Ils sont ou simples, ou, comme je viens de le dire, compliqués avec un ulcère; et dans ce cas il y a toujours en même temps un véritable écoulement purulent (*Pyuria*).

Dans la plupart des cas chroniques de cette nature, le malade urine assez librement tant qu'il mène une vie sobre et tranquille, quoiqu'il lui faille beaucoup de temps pour cette opération; et la maladie dure ainsi pendant des mois et même quelquefois pendant des années, sans beaucoup d'incommodités. Mais, soit par l'âge, soit que le malade vienne à commettre quelques excès de table, de boire ou manger, ou à se livrer à un exercice un peu violent, sur-tout à faire de longs voyages dans l'hiver, la maladie s'aigrit évidemment; l'urine ne coule plus que goutte à goutte ou en petit filet interrompu, en faisant éprouver au malade des douleurs inexprimables; ou bien le passage se bouche entièrement, et met ainsi la vie éminemment en danger. En pareil cas, si le siége de la maladie est très-avant dans l'urètre, ou au col de la vessie, l'urine se fraie quelquefois un passage dans le rectum et s'évacue par le fondement; mais plus

souvent l'urine accumulée derrière l'endroit du rétrécissement y forme une espèce de sac ou poche, et finit, par son âcreté, par y produire un abcès qui, négligé, produit des sinus ou des fistules au périnée, au scrotum, ou dans le rectum. Quelquefois il se forme une suppuration et un abcès dans le périnée, sans que le malade soupçonne cette maladie d'en être la cause. Dans d'autres cas, l'urine s'ouvre un passage, s'infiltre dans tout le tissu cellulaire, et y produit promptement la gangrène.

Les suites ou effets de ces rétrécissemens ou coarctations de l'urètre sont 1°. l'inflammation, l'ulcération et l'abcès des glandes de Cowper ou de la prostate, qui s'étendent dans la membrane cellulaire environnante; 2°. la gangrène des parties génitales, et de tout le corps de l'urètre; 3°. un épaississement quelquefois très-considérable des membranes de la vessie. Par les efforts extraordinaires de contraction que la vessie est obligée de faire pour vaincre l'obstacle qui s'oppose à l'écoulement libre de l'urine par l'urètre, elle devient, principalement si le mal a duré quelque temps, affectée et altérée dans sa structure; elle devient plus irritable, ses contractions deviennent douloureuses; et la dissection des cadavres nous montre dans ces cas toute sa substance très-épaissie. — Tous ces effets sont dus à la résistance que cause l'obstruction dans l'urètre, ainsi qu'à l'accumulation et à l'âcreté de l'urine; 4°. la rupture ou la paralysie de la vessie; 5°. une affection morbifique des uretères.

L'ulcère est ordinairement derrière le siége du rétrécissement. Quelquefois l'ulcère se trouve renfermé dans la partie rétrécie, et la coarctation, par le progrès de l'ulcération, est détruite peu à peu, et se guérit ainsi. S'il arrive que la membrane interne de l'urètre soit corrodée, l'urine s'infiltre dans le tissu cellulaire de la verge et du scrotum, et se répand dans toutes les parties voisines, les gonfle, les enflamme, et produit des abcès et des fistules au périnée, au scrotum, ou dans le rectum; et sur-tout, lorsqu'elle est très-âcre, elle cause une irritation qui se termine par la gangrène ou mortification de la membrane cellulaire et de la peau du scrotum et de la verge : mais lorsque cette corrosion est plus avant dans l'urètre et dans le voisinage de la glande prostate, l'urine, au lieu de se répandre ainsi, forme souvent une tumeur circonscrite, et s'ouvre un passage par le rectum ou dans la substance caverneuse de l'urètre, dont elle produit la mortification.

Les obstructions dans l'urètre proviennent, comme nous avons dit, en général de l'irritation et de l'inflammation excitée par le virus syphilitique ou par quelqu'autre matière âcre et stimulante : cependant elles sont produites quelquefois par d'autres causes, comme la gravelle, la pierre, le gonflement des glandes de l'urètre; mais ces cas sont bien plus rares. Aussi ne trouve-t-on pas dans les anciens auteurs, et même au temps où l'on a commencé à décrire la Blennorrhagie, qu'il soit fait mention des obstructions

dont nous parlons, comme causes d'ischurie ou de dysurie.

J. Hunter dit dans son Traité sur les maladies Vénériennes, que les obstructions de l'urètre ne sont jamais les suites d'une Blennorrhagie antécédente. Ce qui vraisemblablement a donné lieu à cette assertion, d'ailleurs contredite par les faits et par l'expérience journalière, c'est que, 1°. ces embarras de l'urètre ne paroissent, pour la plupart, que long-temps après que la Blennorrhagie n'existe plus; 2°. leur siége n'est pas le plus ordinairement le même que celui de la Blennorrhagie. Je ne prétends point expliquer comment cela arrive : mais il est de fait que ce n'est que depuis que la Blennorrhagie est un mal si fréquent, que les obstructions de l'urètre sont elles-mêmes si communes en Europe.

Parmi des auteurs modernes, quelques-uns ont avancé que l'abus des plaisirs vénériens, d'autres que l'abus du vin ou des liqueurs spiritueuses produisent quelquefois des tumeurs squirreuses des glands, ou des rétrécissemens du canal de l'urètre. Je ne nie pas le fait : mais je doute fort que ces causes seules, sans Blennorrhagie ou sans injections, aient jamais occasionné ces maladies. Je ne crois pas non plus que le scorbut ou le virus scrophuleux, ni aucune autre affection constitutionnelle du corps, en produisent jamais.

Au reste je me bornerai dans ce chapitre à traiter des rétrécissemens ou coarctations de l'urètre qui proviennent évidemment des Blennorrhagies, des ulcères

ou des injections imprudemment pratiquées. J'observe seulement ici que de semblables coarctations ont quelquefois lieu chez les femmes dans le vagin, et quelquefois aussi dans l'anus ; mais ce sont des cas très-rares.

L'obstruction de l'urètre provenant des causes mentionnées ci-dessus seroit rarement dangereuse, ou ne seroit jamais une maladie grave, sans la rétention de l'urine qui en est la suite ; car les symptômes les plus effrayans, comme l'irritation, l'inflammation, l'ulcération, la fistule et la gangrène qui se manifestent entre le lieu qu'occupe l'obstruction et le col de la vessie, ainsi que l'affection de cet organe même, sont l'effet de la quantité et de la qualité de l'urine accumulée derrière le rétrécissement.

Les excès dans le manger, l'abus du vin, les exercices violens, l'acte vénérien et la suppression de la transpiration aggravent constamment les symptômes de la dysurie, et mettent souvent en danger la vie du malade. Ce danger est proportionné au degré de l'obstruction du passage et à l'irritabilité des parties, à l'âge du malade, à la durée de la maladie et aux effets progressifs qu'elle a faits. Il faut observer qu'une petite obstruction dans l'urètre, chez un homme adonné aux excès de la table, produit souvent une grande irritation.

On a mis depuis peu en question si l'urètre étoit ou pouvoit jamais être affectée de spasme, parce qu'il est totalement privé de fibres musculaires, et conséquemment de puissance musculaire. Je ne dis-

puterai point ici sur les mots : mais j'observerai seulement que, lorsque je vois dans le même malade l'urine couler, tantôt en liberté, tantôt avec difficulté, ou même être arrêtée totalement; quand je vois qu'une bougie enfoncée jusqu'au point du rétrécissement passe quelquefois, que d'autres fois il est impossible de la faire passer; que dans quelques cas le filet d'urine sort facilement, et que dans d'autres l'urine ne sort point du tout, quoique dans le premier on n'ait pas pu passer de bougie et que dans le second on ait pu la passer, je suis forcé de penser que tous ces symptômes ne peuvent être dus qu'à une contraction violente, subite, partielle et de peu de durée, quel que soit le nom qu'on lui donne. On n'a d'ailleurs jamais nié qu'il ne puisse exister une contraction spasmodique dans les muscles accélérateurs, ainsi qu'au sphincter du col de la vessie.

Cette maladie est d'autant plus dangereuse, que la cause qui la produit est plus difficile à déterminer et à détruire, que le siége du mal est plus avant dans l'urètre, et que l'irritabilité de la vessie est plus grande.

Pour former un bon diagnostic de cette maladie et un pronostic certain sur ses suites, il faut d'abord s'informer si le malade n'a pas eu précédemment des Blennorrhagies; et, dans ce cas, combien de temps elles ont duré, par quelle méthode elles ont été traitées, quel étoit l'endroit de l'urètre principalement affecté, et combien de temps s'est écoulé entre ces Blennorrhagies et le moment où l'obstruction ou la dysurie a

commencé à se manifester. On doit s'informer ensuite de l'état actuel de la santé du malade, de sa manière de vivre, de son âge, de sa constitution particulière: on doit lui demander s'il n'est point sujet aux porreaux, aux verrues; quels remèdes il a employés pour la maladie actuelle; s'il peut uriner; quelle forme affecte le jet de l'urine vers la fin de l'émission, savoir, s'il est fin ou gros, s'il est simple ou bifurqué. J'observe encore que le médecin ne doit pas se contenter des réponses du malade; il doit voir et s'assurer par ses propres yeux de ce dernier fait: il doit demander encore si le malade peut retenir long-temps son urine, s'il en rend une grande quantité à la fois, si sa maladie n'est pas accompagnée d'un écoulement, etc.

Lorsqu'on fait usage de la bougie pour découvrir le siége de la maladie, on doit observer attentivement quelles sont les difficultés qui s'opposent à son passage; si elle est arrêtée dans un ou plusieurs endroits de l'urètre, et sur-tout quels sont ces endroits; si elle parvient jusques dans la vessie; si elle revient aisément quand on la retire, ou si on ne peut la retirer qu'avec force; si, après l'avoir retirée, sa surface est sèche ou humide, et si l'humidité se montre sur un ou plusieurs endroits. Il faut enfin chercher et examiner s'il n'y a pas de symptômes qui indiquent ou font soupçonner qu'outre l'obstruction de l'urètre, le sphincter de la vessie, ou la vessie, ou même les reins sont affectés; et si les symptômes d'irritation

dont le malade souffre sont simplement produits par l'urine, ou s'ils ne sont pas plutôt dus à l'endurcissement ou à l'ulcération de la prostate, ou à un épaississement des membranes de la vessie ou à un autre vice organique de cette partie.

Il y a des cas où l'on peut sentir les glandes tuméfiées, ou quelque partie de l'urètre endurcie, surtout après avoir appliqué la bougie ou le cathéter ; et alors on obtient par ce moyen une grande évacuation d'urine pour une fois, de même que quand la maladie dépend des porreaux ou d'une excroissance fongueuse : mais cet avantage n'est que temporaire ; il faut que l'usage des bougies, continué long-temps, soit aidé par d'autres moyens nécessaires.

Lorsqu'il y a un vice organique dans la vessie, le malade ne peut jamais retenir assez long-temps son urine pour en rendre une grande quantité à la fois. Si l'on emploie dans ce cas la bougie ou le cathéter, cette quantité sera petite ; tandis que, si la vessie est encore saine ou n'est que peu affectée, le malade en rendra une plus grande quantité à la fois, pourvu qu'il n'y ait aucun obstacle ou maladie, soit dans les uretères, soit dans les reins.

Il est important d'observer ici que, s'il y a un ulcère dans l'urètre, au col de la vessie, dans la vessie même, dans les uretères, ou dans les reins, la maladie sera toujours accompagnée dans ces cas d'une pyurie, ou écoulement de matière purulente avec les urines. Dans ce cas, si la vessie ou les reins sont

affectés, lorsque le malade peut uriner régulièrement, le pus sort, ou mêlé avec l'urine, ou seul à la fin de l'émission de l'urine ; tandis que, si l'ulcère est au col de la vessie, ou dans l'urètre, le pus sort avec les premières gouttes d'urine. On peut alors aussi déterminer, et souvent d'une manière certaine, le siége de l'ulcère dans l'urètre, par la douleur que le malade ressent dans un endroit particulier, lorsqu'on y applique la bougie, à laquelle on trouve souvent adhérent un peu de matière, après qu'on l'a retirée.

Mais, soit que l'ulcère derrière le rétrécissement provienne d'une Blennorrhagie violente ou mal traitée, soit qu'il provienne de l'âcreté de l'urine retenue entre le lieu de l'obstruction et la vessie, cette maladie est toujours très-dangereuse ; car, si l'on n'y remédie pas à temps, elle se terminera par un abcès ou une fistule au périnée, ou par une infiltration d'urine dans la membrane cellulaire de toutes les parties environnantes, laquelle est suivie de la gangrène et souvent de la mort.

Avant que l'urine s'ouvre un passage à travers le périnée, il paroît ordinairement, derrière l'endroit du rétrécissement, une tumeur rouge et dure, qui augmente fréquemment depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à celle d'un œuf de poule, et prend toutes les apparences d'un abcès. Il faut prévenir de bonne heure le malade des suites fâcheuses qui résultent de ces tumeurs, si on les néglige ; et il ne faut jamais différer long-temps à faire l'incision.

Lorsqu'un rétrécissement de l'urètre, ou des tumeurs dures des glandes paroissent, principalement chez des hommes accoutumés à boire beaucoup, sur-tout chez ceux qui sont sujets aux bourgeons, la dysurie est accompagnée fréquemment d'un écoulement d'une humeur âcre et ichoreuse, qu'il faut bien distinguer de l'écoulement provenant de la prostate, qui ressemble au blanc d'œuf, et qui a une odeur nauséabonde très-désagréable.

Méthode curative.

Le médecin ou le chirurgien appelé pour un malade attaqué d'une ischurie ou suppression totale d'urine, doit commencer par examiner le pouls. S'il se trouve fréquent et dur, il fera une saignée. La quantité de sang qu'il faut tirer dépend de l'état du pouls et de la constitution du malade. Un homme d'un tempérament fort ou d'une constitution pléthorique supportera la perte d'une livre de sang, au lieu qu'une saignée moins copieuse de moitié sera suffisante, et produira le même effet sur un tempérament plus délicat et plus grêle. Il faut cependant observer qu'en pareil cas le malade éprouve un meilleur effet d'une saignée copieuse, que de deux ou trois petites saignées successives. Après la saignée, ou sans elle, lorsqu'on trouve que le système général n'est pas affecté, si la vessie est très-distendue, il faut appliquer le cathéter ou une sonde creuse pour évacuer l'urine. L'application de

cet instrument est quelquefois très-difficile, et dans quelques cas même impossible. Il est certain que cette impossibilité tient souvent à la cause même de la maladie; car on rencontre plus de difficultés lorsque la coarctation dépend d'une ancienne maladie de l'urètre, que lorsqu'elle provient d'une Blennorrhagie supprimée, d'une inflammation ou de quelqu'irritation récente dans l'urètre : cependant, dans tous les cas, le succès dépend beaucoup de l'adresse du chirurgien.

Voici la manœuvre qui m'a paru la plus avantageuse pour faciliter l'introduction de la sonde. La saignée générale ou locale, quand elle est nécessaire, et selon les circonstances aussi l'application d'un lavement, doivent toujours précéder. La sonde étant ointe d'huile douce, il faut l'introduire doucement. Aussitôt qu'elle rencontre quelqu'obstacle, on se gardera bien de la forcer; il faut attendre un peu, et essayer ensuite de la pousser encore doucement en avant; parce que cet obstacle semble quelquefois ne provenir que d'un spasme momentané de l'urètre, excité par l'irritation mécanique de la sonde même, et que, si l'on cesse de pousser, ce spasme s'évanouit souvent en peu de minutes, et la sonde s'introduit alors plus avant avec facilité; au lieu que, si l'on s'obstine à la pousser, le spasme devient plus violent, et rend souvent l'introduction absolument impossible. C'est probablement à cause de ce spasme que nous voyons quelquefois un chirurgien réussir à introduire la sonde, tandis qu'un autre, avec autant de capacité et d'adresse, l'aura déja

vainement essayé. Si l'obstacle est au *veru montanum*, ou plus avant dans l'urètre, on peut très-souvent le lever, en introduisant le doigt dans l'anus, ou en frottant légèrement le périnée, pour aider au passage de la sonde. J'ai vu des cas où l'introduction du cathéter étoit impossible, tant que le malade restoit couché dans son lit, au lieu qu'il entroit avec facilité lorsqu'il étoit assis sur le bord du lit, ayant les jambes pendantes. J'ai observé aussi qu'on introduit par fois très-facilement une sonde plus grosse, après avoir essayé vainement à plusieurs reprises d'en introduire une plus petite.

Il arrive quelquefois que le cathéter passe dans la vessie, et que l'urine ne vient pas, à moins qu'on ne presse en même temps doucement la partie inférieure du ventre; ce qui provient de ce que la vessie a perdu sa contractibilité. Une grande distension cause fréquemment une vraie paralysie de ce viscère. Quelquefois il y a du mucus épais ou du sang coagulé qui bouche l'orifice du cathéter; dans ce cas il faut aider l'évacuation par des injections par le cathéter.

J'ai été minutieux dans l'énumération de toutes ces circonstances, parce que je suis bien persuadé qu'en faisant une attention scrupuleuse à tous ces points, on peut non-seulement épargner souvent beaucoup de douleurs au malade, mais, ce qui n'est peut-être pas moins essentiel, empêcher la vérole de se communiquer à la masse générale; ce qui arrive fort aisément lorsque, par une manœuvre peu ménagée, l'on

a blessé l'urètre. J'ai certainement vu les symptômes syphilitiques les plus évidens se manifester dans le corps, par une pareille cause, dans un cas où le malade n'avoit jamais eu d'autre mal qu'une ischurie provenant de la suppression d'une Blennorrhagie.

Lorsque le danger n'est pas si grand, c'est-à-dire, lorsque la vessie n'est pas très-distendue, et que par conséquent l'évacuation immédiate de l'urine n'est pas si pressante, ou qu'un phimosis considérable empêche de trouver l'orifice de l'urètre, ou enfin que quelqu'autre cause rend l'introduction de la sonde impossible, il faut avoir recours à d'autres moyens de procurer la sortie des urines. Voici ceux que j'ai trouvé être les plus efficaces en pareil cas.

1°. Il faut administrer un lavement ordinaire, afin d'évacuer les matières fécales, et de prévenir par ce moyen le stimulus continuel que leur accumulation est propre à exciter : 2°. il faut mettre le malade dans un bain chaud où il restera une heure ou au moins une demi-heure ; et on fait répéter ce bain quatre ou cinq heures après. Lorsqu'on n'a pas la facilité de donner un bain chaud, il faut faire asseoir le malade, pendant une heure ou une demi-heure, sur une chaise percée pour recevoir la vapeur de l'eau chaude mêlée avec du vinaigre. J'ai trouvé ce moyen, dans beaucoup de cas, aussi utile que le bain chaud. 3°. Après qu'on a employé l'un ou l'autre de ces moyens, ou avant, on donne au malade un autre petit lavement composé d'égale quantité d'eau

d'orge et d'huile de lin avec cinquante ou soixante gouttes de laudanum liquide, et on le fait réitérer suivant le besoin. On doit éviter avec soin toute espèce de remède interne ou d'aliment capable de pousser par les urines; et, par la même raison, le malade ne doit boire, même de l'eau d'orge, que ce qu'il en faut pour étancher la soif.

Dans des cas rebelles, il sera aussi très-convenable d'essayer la méthode du docteur *Hamilton* de Lynn, décrite *dans le volume 66e des Transactions philosoph. pour l'année* 1766. Ce médecin a trouvé qu'une grande dose de muriate de mercure uni avec l'opium avoit été très-utile. Il ordonne un bol fait de dix grains de muriate de mercure avec deux grains d'opium : il répète cette dose six heures après, si la première n'a pas répondu à son attente; et il s'est vu souvent obligé d'en donner une troisième dose.

J'ai eu la satisfaction de voir réussir, dans plusieurs circonstances qui paroissoient désespérées, l'application judicieuse de ces différens moyens.

J'ai vu une fois, dans une suppression d'urine où l'on n'étoit point à portée d'avoir une sonde, l'application d'un oignon rôti au périnée produire un si bon effet, que deux heures après l'urine coula abondamment. Dans un autre cas, on sauva la vie à un fameux médecin des armées, en lui couvrant, d'après le conseil d'une *bonne femme*, le gland avec la pellicule fraîche qui se trouve entre la coque et le blanc de l'œuf. Aussi-tôt que cette pellicule, en se séchant,

vint à se contracter, l'urine commença à couler en abondance. Mais, deux jours après, l'ischurie étant revenue à l'improviste, on eut beau appliquer de nouveau la pellicule d'œuf, faute d'une sonde creuse, elle ne produisit aucun effet, comme le prédit d'avance la personne qui l'avoit recommandée, et le malade mourut. Peut-être un vésicatoire appliqué au périnée produiroit-il le même effet avec plus de certitude et plus promptement. On a enfin remarqué que l'immersion du gland dans de l'eau très-froide, en détruisant le spasme, faisoit couler quelquefois abondamment l'urine supprimée.

J. Hunter conseille d'employer une bougie, et quand elle ne passe pas le lieu du rétrécissement de la laisser dans l'urètre près de l'obstacle : il dit que l'envie d'uriner revient, et il assure avoir fréquemment observé qu'en retirant alors la bougie l'urine avoit coulé abondamment. Le même auteur dit aussi que, pour éloigner et même pour prévenir cette contraction spasmodique, il a trouvé qu'il étoit utile d'employer des injections légèrement irritantes, ou une bougie de trois ou quatre pouces de long, couverte de quelque médicament irritant, et de la laisser dans l'urètre aussi long-temps que le malade peut la supporter. Ce moyen a éloigné pendant plusieurs semaines, et a même quelquefois guéri cette espèce de dysurie spasmodique. Je rapporte ces observations afin qu'on puisse en faire usage dans des cas difficiles. Je n'ai jamais vérifié par moi-même ni l'un ni l'autre de ces remèdes.

Lorsqu'on a été assez heureux pour évacuer la vessie, soit par l'application de la sonde, soit par quelques-uns des autres moyens que j'ai proposés, le soin le plus pressant doit être de prévenir une nouvelle accumulation des urines, et de détruire, aussi promptement qu'il est possible, la cause de la suppression. On remplira le premier objet en continuant les mêmes remèdes, et sur-tout, comme quelques auteurs l'ont recommandé, en laissant le cathéter dans l'urètre. C'est cependant une chose à laquelle presqu'aucun des malades que j'ai traités jusqu'ici n'a été capable de se soumettre dans le commencement. Ils souffroient tant en gardant le cathéter, soit qu'il fût d'argent ou d'acier, soit qu'il fût roide ou flexible, qu'ils étoient convaincus que la douleur que causeroit l'application réitérée de la sonde, ou une nouvelle accumulation des urines dans la vessie, ne sauroit jamais être plus grande ; et, en conséquence, ils le retiroient eux-mêmes, malgré qu'ils eussent le plus grand desir de le garder. On n'est pas, à beaucoup près, si exposé à ces inconvéniens qui résultoient de l'usage des cathéters ordinaires, depuis qu'on possède les cathéters ou les sondes élastiques creuses très-perfectionnées de l'invention du citoyen *Bernard*, faubourg Germain, cour du Commerce, à Paris.

Dans toutes les ischuries ou dysuries, provenant d'obstruction dans quelque endroit de l'urètre, les bougies ou les sondes creuses offrent le prin-

cipal remède, soit pour le soulagement, soit pour la guérison radicale. Quand l'obstruction dépend du rétrécissement de l'urètre, ou de l'épaississement de ses membranes, ou d'ulcères dans cette partie, ou d'un gonflement passager des glandes de Morgagni ou de celles de Cowper, dans tous ces cas, je pense que les bougies procureront presque toujours une guérison radicale; car, si on a réussi une fois, par le moyen de la plus petite bougie, à passer l'endroit resserré, on peut faire usage régulièrement peu à peu de bougies de différentes grosseurs, jusqu'à ce que l'on parvienne à en passer une du diamètre naturel de l'urètre, dont on continue l'usage pendant un temps suffisant.

Dans les cas où la suppression de l'urine est produite par un squirre des glandes de l'urètre, ou de la prostate, ou par des excroissances dans l'urètre, quoique les bougies ne puissent jamais procurer dans ces cas une cure radicale, elles rendent un service essentiel pour le soulagement du malade, en facilitant l'évacuation des urines. Les sondes creuses, faites de gomme élastique, sont spécialement utiles pour cet objet : mais si on n'en a pas sous la main, les bougies élastiques solides sont toujours une ressource précieuse.

Je dis que les bougies procureront au moins, dans ces cas, un soulagement momentané, parce que je ne connois point de bougies médicamenteuses capables de produire une guérison radicale, et de détruire

les excroissances ou tumeurs squirreuses qui s'élèvent dans l'urètre, et obstruent le diamètre de ce canal. Les bougies que nous pouvons employer avec sûreté n'agissent presque que mécaniquement; les plus douces sont les meilleures, et je n'ai jamais vu un seul malade qui ait pu supporter les bougies irritantes assez long-temps pour qu'elles produisissent un bon effet.

Dans les cas où on se sert d'une bougie solide, on ne l'emploie que lorsque la vessie est pleine; et après avoir passé l'obstruction, on la retire doucement, en avertissant le malade de soutenir pendant ce temps l'effort de l'urine. De cette manière, le jet d'urine suit de près la pointe de la bougie, et tient par sa force le passage ouvert : mais le jet diminue dès que la glande gonflée ou l'excroissance s'élevant de nouveau occupe une partie de la cavité de l'urètre, et l'opération redevient nécessaire chaque fois qu'il faut évacuer l'urine.

Voici quelques règles qu'il est utile au jeune praticien d'observer dans l'application des bougies, des sondes ou cathéters élastiques.

On introduit l'instrument de la manière ordinaire, après l'avoir oint d'huile douce. Le chirurgien, comme de coutume, tire doucement l'urètre vers lui d'une main; et tenant la sonde entre les doigts de l'autre, toujours à la distance d'un pouce ou deux du gland, il l'introduit par degrés. La sonde entre souvent dans la vessie, sans avoir besoin d'aucune direc-

tion particulière ou tour de main de la part de l'opérateur. S'il se rencontre quelque résistance, il faut tourner l'instrument doucement sur son axe entre les doigts, et observer les autres règles que j'ai rapportées ci-dessus pour faciliter l'introduction : mais si la résistance est au col de la vessie, il n'y a souvent rien de plus à faire que de pousser avec précaution l'instrument en avant, en l'aidant ou dirigeant avec le doigt dans l'anus. Si le chirurgien trouve un trop grand obstacle, il suspendra l'opération jusqu'à ce que la contraction ou le spasme du sphincter de la vessie et la résistance cessent, ce qui le met en état pour l'ordinaire de pénétrer plus avant jusques dans la vessie.

Lorsqu'on retire la sonde élastique de l'urètre, après qu'on l'y a laissée quelque temps, elle est communément très-molle et par conséquent incapable de servir de nouveau, jusqu'à ce qu'on l'ait nettoyée et séchée, et qu'on l'ait tenue au froid pendant un peu de temps; ce qui lui rend sa première fermeté. La manière de nettoyer les cathéters ou sondes creuses, consiste à en laver, non-seulement l'extérieur avec de l'eau, mais à passer aussi de l'eau dans la cavité, en ayant soin de l'y agiter pour les rincer. Pour achever de nettoyer et sécher l'intérieur, on se servira avec avantage d'une longue aiguille à laquelle on aura enfilé une mèche de soie. Si on les trouve trop roides lorsqu'on est sur le point de les employer, on peut les ramollir en les tenant quelque temps dans la main, ou en les approchant du feu.

Si le rétrécissement est considérable, et qu'on ne puisse passer une bougie ou une sonde, on doit faire des efforts et essayer tous les moyens pour passer une corde à boyau : car, dès qu'on y sera parvenu, et qu'on aura surmonté la difficulté, on aura l'espérance de sauver le malade d'un danger imminent. On doit donc d'abord essayer d'introduire la plus petite corde de boyau, doucement, avec patience, et cependant avec un peu de force. Si on ne peut pas la passer, il faut la laisser appliquée près de l'obstacle et la fixer en dehors, afin qu'elle ne puisse pas changer de place. Quelquefois on réussit ainsi à la faire passer, quelques heures ou quelques jours après. Lorsqu'on est parvenu à passer l'obstruction, on la retire facilement si le besoin d'évacuer l'urine l'exige ; autrement on la laisse pendant quelque temps pour qu'elle puisse se gonfler ; et lorsqu'on la retire, on en introduit immédiatement une autre un peu plus grosse. Quand on est parvenu à introduire aisément la corde à boyau d'un plus gros calibre, on peut alors employer les bougies élastiques.

Mais si tous les efforts pour introduire une sonde ou une corde à boyau n'ont aucun succès, et qu'il y ait un danger imminent que la distension de la vessie n'en cause la rupture ou la paralysie, il est d'absolue nécessité d'évacuer l'urine le plutôt possible. Si le siége de la maladie est à un endroit auquel on puisse atteindre, il n'y a rien de mieux à faire qu'une incision dans l'urètre au-delà du rétré-

cissement. L'urine, dans ce cas, produit très-souvent une tumeur plus ou moins grosse dans l'urètre, entre l'obstruction et la vessie ; c'est l'endroit, pour faire l'incision, marqué par la nature. Par ce moyen l'urine s'évacuera toutes les fois qu'il sera nécessaire, et l'on n'aura plus à craindre le retour et les effets dangereux de l'ischurie. Il est ensuite facile de dilater la plaie, en passant le bistouri à travers la coarctation, et d'introduire après cela une bougie que le malade doit porter jusqu'à ce que le rétrécissement soit détruit, et la plaie cicatrisée. Si le mal est au col de la vessie, et qu'il y ait de la difficulté à faire comme il faut l'incision, on peut percer la vessie à travers l'anus, comme l'a proposé *Fleurant*. L'une ou l'autre de ces opérations n'est ni très-difficile, ni très-douloureuse, et elle devient quelquefois nécessaire pour sauver la vie du malade.

Le docteur *Hamilton* a essayé la méthode de *Fleurant*, et l'a trouvée très-utile dans plusieurs cas, comme on peut le voir dans les *Transact. philosoph.* vol. 66. La vessie est souvent très-prominente vers le rectum : dans ce cas le docteur *Hamilton* retira la canule du trocart, immédiatement après que l'urine fut écoulée. Il fut surpris de voir que l'urine étoit retenue jusqu'à ce que la vessie fut remplie, et qu'alors elle s'évacua naturellement par l'anus. *Fleurant* et *Pouteau* laissoient la canule dans le passage : mais l'observation du docteur *Hamilton* indique que cela n'est pas toujours nécessaire.

La ponction de la vessie par le rectum est également utile, lorsque l'ischurie provient d'une inflammation du col de cet organe.

Si la volonté du malade ou quelqu'autre raison s'oppose à cette opération ; si le malade est maigre, et que la vessie soit distendue de manière qu'on la sente au-dessus du pubis ou par l'anus, on peut avec sûreté faire une incision au-dessus de la symphise du pubis, et percer la vessie dans cet endroit au-dessous du péritoine : on introduit et on laisse la canule appliquée jusqu'à ce que la cause de la suppression de l'urine soit détruite, de crainte que l'urine ne s'infiltre dans le tissu cellulaire du bas-ventre, et ne produise des accidens pires que la maladie primitive. La canule doit être courbe et assez longue pour atteindre et s'appliquer, par sa partie convexe, à la partie postérieure de la vessie.

Dans les cas où les moyens décrits ci-dessus n'ont pas réussi, ou lorsqu'on a différé trop long-temps à les employer, il arrive, comme je l'ai remarqué plus haut, que l'urine retenue se fraie, par sa quantité ou par son âcreté, derrière le rétrécissement, un passage dans le tissu cellulaire. Cette infiltration de l'urine dans les parties génitales se termine fréquemment par la gangrène et par la mort du malade.

Pour prévenir autant qu'il est possible cette catastrophe funeste, il faut, du moment que l'urine paroît s'être infiltrée, faire des incisions dans toutes les parties infiltrées, pour donner passage à ce fluide ;

mais il en faut faire une sur-tout dans l'urètre derrière l'obstruction ; il faut même aussi, selon les circonstances, faire la ponction de la vessie, pour donner à l'urine un cours libre par quelqu'une de ces ouvertures, et pour prévenir ou pour arrêter la gangrène dans les parties où l'extravasion auroit eu lieu. On appliquera en même temps sur les parties gonflées les fomentations les plus anti-septiques, telles que les infusions de quinquina, de la racine d'*arnica montana*, etc., en y ajoutant de l'eau-de-vie. A l'intérieur, on administrera de grandes doses de quinquina et d'opium. Si l'on est assez heureux pour sauver par ces moyens la vie du malade, il faut, quelques jours après, essayer d'obtenir un passage à travers la partie obstruée, par les moyens déja indiqués, savoir, par l'introduction d'une corde à boyau, et par l'incision à travers du rétrécissement.

Il arrive enfin aussi quelquefois que la vessie trop distendue par l'urine vient à crever : c'est un accident qui est toujours fatal. Dans d'autres cas, elle est distendue au point d'avoir perdu la force de se contracter. Il arrive alors ou que, la force du sphincter du col de la vessie étant restée dans son état naturel, l'urine ne peut sortir, et c'est la paralysie de la vessie (*Ischuria vesicalis paralytica*) ; ou que, le sphincter ayant perdu aussi sa contractilité, l'urine ne peut être retenue et s'écoule goutte à goutte, à mesure qu'elle coule des uretères dans la vessie, et ce mal est appelé par les nosologistes *Enuresis paralytica*. La pre-

mière de ces maladies exige l'application du cathéter, de la compression de l'abdomen, des frictions et des fomentations aromatiques auxquelles on peut ajouter l'acétite d'ammoniaque : enfin il convient dans ce cas de mettre un vésicatoire sur l'os sacrum. Dans la seconde, on applique ce dernier remède sur le périnée. Dans l'un et l'autre cas, on emploie aussi avec avantage les cantharides, en substance ou en teinture, à l'intérieur.

Tels sont en général les moyens propres à donner du soulagement aux malades, dans tous les cas d'ischurie provenant d'un vice dans l'urètre. Mais, pour guérir radicalement cette maladie, il faut, comme nous l'avons dit, en détruire la cause; et l'on y parvient par différentes méthodes, suivant sa différente nature.

Si la suppression de l'urine est la suite de l'inflammation ou d'une contraction spasmodique du col de la vessie, produite par le virus syphilitique appliqué récemment à l'urètre, ou de la suppression de l'écoulement d'une Blennorrhagie syphilitique ; ces moyens consistent, dans le premier cas, à calmer les symptômes de la Blennorrhagie par les remèdes indiqués au chapitre premier, et dans le second, à tâcher de rétablir l'écoulement par les remèdes que j'ai indiqués dans le même chapitre. J'observe seulement que l'application de la vapeur de l'eau chaude au périnée et l'usage de l'opium sont les moyens les plus efficaces pour obtenir cet effet. Quelquefois le liniment ammoniacal a réussi. Il faut que le malade se tienne tran-

quille dans son lit, et qu'il applique un suspensoir; parce que j'ai vu des cas où l'irritation quittant le col de la vessie, au lieu de se rétablir à son siége primitif sous le frein, s'est fixée au *verù montanum*, et a produit ce qu'on appelle la tumeur des testicules : ce que je n'ai jamais observé depuis que j'ai fait prendre aux malades la précaution que je viens d'indiquer. Je crois avoir observé de bons effets des cataplasmes émolliens chauds appliqués à la verge, et il est utile d'empêcher, par le moyen des lavemens, l'accumulation des matières fécales.

Aussitôt que l'irritation quitte le col de la vessie et que la maladie occupe de nouveau son siége primitif, l'écoulement se rétablit, et doit être traité comme une Blennorrhagie ordinaire. Mais il faut avertir le malade d'éviter avec le plus grand soin toutes les causes capables d'occasionner une semblable suppression; car nous voyons journellement que, lorsqu'une telle suppression de Blennorrhagie a eu une fois lieu, elle est prompte à revenir une seconde fois, et souvent à la plus légère occasion.

Je dois observer de plus, qu'en pareil cas, après que l'ischurie est dissipée, il est généralement nécessaire de donner du mercure à l'intérieur pour obtenir une guérison radicale, parce que l'absorption du virus syphilitique a très-souvent lieu durant la suppression, et donne ensuite des marques évidentes de sa présence dans la masse générale, quoique la maladie locale des parties génitales soit parfaitement guérie.

Si la suppression d'urine, partielle ou totale, provient d'une affection chronique, comme d'un rétrécissement, d'une callosité, d'une cicatrice ou excroissance, simple ou accompagnée d'un ulcère, dans la cavité de l'urètre ; il faut examiner avec attention l'état général de la santé du malade, son tempérament, son âge, le degré de la maladie et le temps qu'elle a déja duré, le degré de l'irritabilité du malade et sa manière de vivre. Toutes ces circonstances méritent la plus grande attention, afin d'établir le régime et la méthode les plus convenables pour guérir radicalement la maladie principale.

Mais, avant d'entreprendre le traitement d'une telle maladie, il convient toujours d'avertir le malade que la guérison demande un temps considérable, ordinairement deux ou trois mois, et souvent beaucoup plus, pour obtenir une cure radicale, et qu'elle exige conséquemment de sa part beaucoup d'exactitude et de persévérance.

Lorsqu'il n'y a point de symptômes dangereux, ou que les plus pressans symptômes de l'ischurie sont dissipés par les moyens dont j'ai parlé, on doit mettre ses soins à détruire la coarctation de l'urètre et ses causes, de manière à prévenir par la suite toute suppression d'urine : ce que nous effectuons principalement par le moyen des bougies. Si le malade est d'une constitution forte ou pléthorique, on lui prescrira une diète légère. Si au contraire il est foible et très-irritable, il est plus utile d'être moins sévère à cet égard.

L'application des bougies exige des soins et des précautions particulières. Nous observons dans quelques dysuries un degré d'irritabilité surprenant dans l'urètre et dans la vessie. Il faut donc avoir la plus grande attention à la composition des bougies, à leur grosseur, à leur figure, et à la manière de les introduire. Le docteur *Osborn*, de Londres, a fait une observation très-intéressante, qui prouve bien l'utilité et même la nécessité de commencer par l'usage des bougies douces et souples. Le malade qui en est le sujet ne pouvoit souffrir aucune bougie ordinaire dans l'urètre, tant étoit grande l'irritabilité de cette partie : son ami craignit qu'il n'y eût un cancer. Il fut guéri en six mois, par l'usage des bougies faites de cire jaune simplement; et il avoit été malade pendant quinze ans. Les bougies sont toujours trop irritantes, ou trop grosses, ou mal placées, lorsque le malade se plaint de ressentir de la douleur. On doit toujours commencer par des bougies plus petites que le diamètre ordinaire de l'urètre, et ne venir que lentement et par degrés à l'usage des plus grosses. Dans tous les cas, la grosseur de la bougie doit être relative au rétrécissement de l'urètre : il faut d'abord qu'elle soit d'une grosseur à pouvoir passer avec très-peu de force ; grosseur qu'on augmente à mesure que l'endroit resserré s'élargit, et qu'il reprend à la fin le diamètre naturel de l'urètre. Si on se sert de bougies ordinaires, elles doivent être de la composition la plus douce; et comme

on ne peut pas se fier à celles des boutiques, chaque praticien devroit les faire lui-même. Pour moi, je ne me sers presque plus des bougies ordinaires, depuis que *Bernard* a porté la confection des bougies, ainsi que des sondes creuses faites avec le caoutchouc ou la gomme élastique, au degré de perfection qu'elles ont à présent.

Le malade doit garder la bougie pendant un quart-d'heure ou une demi-heure dans les commencemens; ensuite pendant plusieurs heures, le matin et le soir; et enfin toute la nuit, s'il peut la supporter. Lorsqu'on est à même de se procurer des bougies de gomme élastique, cette précaution est presque inutile, parce que ces bougies devenant, dans l'urètre, souples et semblables à la chair, ne causent que peu ou point d'incommodité.

Si la coarctation ou l'obstacle est si considérable, qu'elle ne permette pas même l'introduction de la petite bougie, l'application d'une petite corde à boyau réussit quelquefois à merveille. Cet instrument une fois passé, on le laisse dans l'urètre pendant quelque temps, ou plutôt aussi long-temps que le malade peut le souffrir : il se gonfle peu à peu, au moyen de quoi le passage rétréci s'élargit insensiblement; en sorte que dès la première fois qu'on le retire, le malade est quelquefois en état d'uriner avec une facilité inespérée; et l'on peut d'après cela introduire facilement une corde plus grosse, qui produit encore un meilleur effet. Lorsqu'on est parvenu par ce

moyen à dilater peu à peu le canal de l'urètre, au point qu'il admette la plus grosse corde, on peut ensuite y introduire des bougies, et faire usage de ces dernières pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, jusqu'à ce que le malade soit parfaitement guéri, et en état d'uriner à plein canal.

Le meilleur moment pour essayer l'introduction des bougies ou des cordes à boyau, dans ces cas, c'est le matin quand le malade est couché ; quelquefois il est mieux de le faire asseoir sur le bord du lit, les jambes pendantes par terre. On ne doit pas laisser la bougie appliquée, si elle cause beaucoup de douleur : et quelquefois il se passe plusieurs jours avant que le malade puisse la supporter pendant quelque temps. La bougie ou la corde à boyau une fois introduite, il faut toujours avoir soin de la lier, de crainte qu'elle ne glisse dans l'urètre, ce dont j'ai vu de tristes exemples. On fixe pour cela un fil à la bougie, et on le tourne deux fois autour du gland, d'une manière un peu lâche.

Si par malheur la bougie glissoit dans l'urètre, il ne faudroit négliger aucun moyen pour l'en retirer le plus promptement possible, même en faisant une incision à l'urètre ; car si on la laissoit, elle glisseroit dans la vessie, y donneroit lieu à un dépôt calculeux, et deviendroit ainsi bientôt le noyau d'une pierre ; ou elle occasionneroit promptement une grande irritation et la mort. Il faut aussi éviter de se servir de bougies trop longues, afin que leur extrémité ne

puisse pas irriter la vessie. En général, la bougie ne doit pas être plus longue qu'il ne faut pour passer d'un pouce ou d'un pouce et demi au-delà de l'obstacle; et la longueur ne doit jamais être de plus de sept à huit pouces, ce qui est la longueur ordinaire de l'urètre.

Dans aucun cas, il ne faut jamais pousser la bougie ou la corde à boyau avec force; car on a beaucoup d'exemples où, faute d'attention à cette règle, elle s'étoit fait un faux passage dans le corps caverneux de l'urètre, ou même dans le rectum, au lieu de passer par le rétrécissement. Dans tous les cas, il convient de modérer la grosseur des bougies, selon l'irritabilité du malade, et la facilité qu'il trouve à les supporter. Après que la plus grosse bougie dont nous voulons nous servir a passé dans l'urètre, et que l'obstacle est complettement vaincu, le malade doit continuer à s'en servir au moins pendant un mois ou deux; d'abord pendant une heure, deux fois par jour; après une fois par jour; enfin tous les deux jours; et ensuite une fois tous les quatre ou cinq jours, pendant quelques mois : et même dans la suite il fera bien, pendant un an ou deux, de passer une bougie de temps en temps pour assurer l'état de l'urètre.

Une règle générale, pendant le traitement des rétrécissemens de l'urètre par le moyen des bougies, est que, plus le malade peut garder la bougie, plus c'est avantageux. Pour les personnes qui sont obligées de sortir, ou de marcher beaucoup, il est essentiel d'appliquer la bougie le soir, et de tâcher de la garder

pendant toute la nuit, ou au moins pendant une partie de la nuit.

Les symptômes qui suivent, principalement au commencement, l'application des bougies, comme du mal-aise, des foiblesses, des gonflemens des testicules ou des glandes inguinales, et d'autres affections de l'urètre, ne doivent pas nous inquiéter; ils disparoissent bientôt, quand le malade est une fois habitué à porter les bougies.

En général, les malades qui, par une trop grande irritabilité de ces parties, ne peuvent pas garder longtemps les bougies au commencement, les supportent plus aisément au bout de quelques jours; cependant il convient aussi de modérer la trop grande irritabilité, selon les circonstances, par une saignée générale ou locale, par les bains chauds, ou les bains locaux de vapeur, par une onction ou une fomentation sédative, par des clystères opiatiques, et une diète convenable. Il y a des cas où le bain local froid et l'usage interne du quinquina sont très-utiles. Dans tous les cas, on aura soin de tenir le ventre libre: ce qu'on obtient le plus aisément par l'usage interne de l'huile de ricin (*Ricinus communis*).

Le léger degré d'irritation que les bougies excitent produit souvent une sorte de suppuration ou de transsudation continue de matière qui, avec la dilatation graduelle de l'urètre, sert à détruire peu à peu le rétrécissement ou l'obstruction. Si l'on sentoit quelques duretés à l'extérieur de l'urètre, l'action de la bougie

seroit utilement aidée par un cataplasme émollient ; ou, selon les circonstances, par des frictions faites à l'extérieur avec l'onguent mercuriel, ou le liniment ammoniacal, ou enfin avec quelqu'autre stimulant. Quelques praticiens modernes ont recommandé un emplâtre fait de gomme-résine élemi, seul ou mêlé avec un peu d'oxide de mercure ; par exemple, trente grains de ce dernier avec une demi-once du premier. Cet emplâtre adhère fortement à la partie à laquelle on l'applique, il favorise en irritant la suppuration : mais il cause quelquefois beaucoup de douleurs ; c'est pourquoi il ne faut l'employer que quelques semaines après que le malade a été accoutumé aux bougies, et alors quelquefois seulement, une fois toutes les deux ou trois nuits.

Par ces moyens, on guérit non seulement les rétrécissemens et les ulcères de l'urètre, et les Blennorrhées les plus obstinées, mais souvent même des maladies au siége desquelles les bougies ne peuvent atteindre, comme le gonflement chronique des testicules, les fistules dans l'aine, etc. ; sur-tout lorsqu'on y joint, selon les circonstances, l'usage interne du mercure avec une décoction de salsepareille.

Après avoir guéri par cette méthode les maladies de l'urètre, il est bon d'observer encore une fois, que le malade est rarement assez complétement guéri, pour qu'il ne soit pas nécessaire par la suite, au moins de temps en temps, de recourir à l'usage des bougies ; car l'endroit où se trouvoit la coarctation

ou l'obstacle a toujours de la tendance à se contracter : il est bon en conséquence que le malade, quoique guéri, ait dans tous les cas, soit qu'il reste sédentaire, soit qu'il voyage, un assortiment de bougies avec lui.

Nous sommes quelquefois appelés lorsque le malade a déja essayé de faire usage des bougies. Dans ce cas, nous devons nous informer si la bougie a passé l'obstacle, ou non ; si elle a passé facilement, ou si elle a exigé de la force et du temps : et dans ce dernier cas, il faut demander encore si le chirurgien a avancé dans l'urètre par l'introduction continuée de la bougie, et s'il a vaincu non seulement l'obstacle, mais tous les obstacles qui peuvent se trouver dans l'urètre (1); ou s'il a passé plus loin que

(1) Je ne puis passer ici sous silence une erreur très-grave, dans laquelle tombent fréquemment ceux qui se mêlent de l'application des bougies. — Je rencontre très-souvent des malades avec des rétrécissemens de l'urètre contre lesquels on a fait usage de bougies précédemment, quelquefois pendant plusieurs mois de suite. Urinant alors un peu mieux ou assez aisément, on leur fait accroire qu'ils sont guéris : mais ils sont très-étonnés quelque temps après, lorsqu'ils se trouvent affectés de nouveau d'une difficulté d'uriner, et sur-tout lorsqu'ils voient qu'en introduisant la bougie de cinq à six pouces dans l'urètre, je rencontre un obstacle, et que je leur dis qu'ils n'ont pas été bien guéris, et qu'il leur faut subir un nouveau

l'obstacle sans soulager la dysurie : car alors il y a probablement des rétrécissemens dans plusieurs endroits de l'urètre en même temps, qu'il faut vaincre l'un après l'autre ; ou il est probable que la bougie a formé un nouveau passage qui rend tous nos efforts actuels inutiles.

Dans différens cas de cette espèce, il est bon d'essayer les plus petites bougies, et en différentes directions, parce qu'il arrive quelquefois que le passage à travers le rétrécissement n'est pas dans la même direction que l'urètre. Si un spasme empêchoit le passage de la bougie, on observeroit avec soin ce que nous avons prescrit à ce sujet. On peut quelquefois faciliter l'introduction de la bougie, en frottant le périnée d'une main, tandis qu'on pousse doucement la bougie de l'autre. Pour détruire le spasme, on peut essayer d'appliquer de l'eau froide sur le gland. Si la bougie introduite jusqu'à l'obstacle recule quand on la laisse à elle-même, c'est un signe certain qu'elle n'est pas entrée dans le lieu rétréci. Nous pouvons encore juger, en employant les bougies ordinaires,

---

traitement. Plusieurs sont convenus que les bougies qu'on leur avoit appliquées pour la même maladie dont ils se croyoient guéris, d'après l'assurance de celui qui les avoit traités, n'alloient jamais plus loin qu'au premier obstacle, et qu'on ne leur avoit jamais fait observer qu'il pouvoit y en avoir d'autres, que les bougies devoient aller plus loin, et même jusques dans la cavité de la vessie.

par le changement de figure de la pointe de la bougie, si elle est entrée dans l'endroit où est l'obstacle.

Dans quelques cas, la bougie passe bien un jour, et ne passe pas le lendemain ; quelquefois les conduits excrétoires des glandes de l'urètre ou la prostate arrêtent la bougie : il faut alors aider l'introduction avec le doigt, et changer en même temps la direction de la bougie. Ce que j'ai fait observer plus haut à l'égard des sondes a également lieu à l'égard des bougies : quelquefois une bougie plus grosse passe, pendant qu'une plus petite a été essayée en vain.

Pendant l'usage des bougies, le malade doit être en général très-réservé sur les alimens, l'exercice ; il doit aussi s'abstenir totalement des plaisirs de l'amour.

Ce que je viens d'observer sur l'usage des bougies, et sur la manière graduée de les appliquer dans les différentes coarctations de l'urètre, s'applique également aux rétrécissemens du vagin auxquels les femmes sont quelquefois sujettes après des ulcères, ainsi qu'aux rétrécissemens de même nature qui arrivent quelquefois à l'anus.

S'il reste une Blennorrhée après que l'obstruction est détruite, il faut employer les injections ou les autres moyens recommandés dans le chapitre III.

Lorsqu'après avoir passé une sonde creuse ou le cathéter, l'urine ne sort point, il faut examiner si le bout de l'instrument est vraiment entré dans la cavité de la vessie ; ou si ses orifices ne sont pas bouchés par de la

mucosité ou des grumeaux de sang contenus dans la vessie : dans ce cas, il faut quelquefois aider par une injection délayante portée dans la vessie. Si le passage du cathéter est libre, il faut en accuser, comme je l'ai dit plus haut, une paralysie de la vessie : il est bon d'observer cependant que l'urine ne vient pas quelquefois par un défaut de sécrétion dans les reins. Dans ce dernier cas, on obtiendra de bons effets du repos dans le lit, du bain chaud, et de l'usage intérieur de l'opium à grandes doses : quelquefois et dans certaines circonstances, sept à huit grains de phosphate de chaux antimonial (*Phosphas calcis stibiatus*), donnés à l'intérieur le soir, produisent les meilleurs effets. En général, on observe que tous les malades affectés d'obstruction dans l'urètre se trouvent constamment mieux en été qu'en hiver, et pendant les vents du sud ou d'ouest que pendant ceux du nord ou d'est. Cette observation doit nous engager d'être très-attentifs à soutenir, dans tous ces cas, la transpiration ; pour produire cet effet, je ne connois rien de mieux que la poudre antimoniale dont je viens de parler.

Si l'obstruction provient de l'épaississement général ou partiel des membranes de l'urètre, on employera des bougies plus fermes, et l'on aidera leur action par des frictions mercurielles, à l'extérieur de l'urètre. Il arrive souvent que dans ce cas, non seulement la bougie est retirée au commencement avec difficulté, mais encore qu'elle est totalement sèche. Tant que cet état de choses dure, c'est d'un fâcheux augure ;

au contraire, c'est un bon signe lorsqu'elle sort couverte de mucus, puisque cela indique que la surface sécrétoire de l'urètre commence à reprendre son action et à remplir ses fonctions naturelles.

Si l'obstruction de l'urètre a duré long-temps, les membranes de la vessie s'épaississent; quelquefois il s'y forme des ulcères par l'irritation continuelle : la vessie ne peut retenir dans cet état qu'une petite quantité d'urine, ce qui oblige le malade à uriner très-souvent. L'urine est trouble, peu abondante, souvent elle a une odeur desagréable, et elle dépose beaucoup de sédiment muqueux ; ou bien il se forme un véritable écoulement de pus par l'urètre, provenant de la vessie.

Les seuls moyens à employer dans ce cas, pour soulager le malade, sont de le tenir à un régime doux, et de lui faire faire usage de clystères opiatiques, pendant qu'on travaille à détruire l'obstruction : le temps, après avoir rétabli la liberté du canal de l'urètre, amène quelquefois une guérison inattendue.

Ledran parle d'un malade dont la vessie avoit été très-affectée et ne pouvoit contenir qu'une très-petite quantité d'urine, qui fut guéri par une décoction de racine de guimauve injectée matin et soir. M. *Foot*, de Londres, a essayé depuis cette méthode : il a trouvé qu'elle réussissoit dans plusieurs cas; l'injection fut administrée par le moyen d'une sonde de gomme élastique. Il observe que l'état de ces malades ne

permet pas l'application du cathéter le matin et le soir, sans risque de causer une inflammation de l'urètre ou du col de la vessie. Pour éviter cet inconvénient, il introduit le cathéter le matin, et le retire le soir après avoir fait l'injection. En faisant l'injection, il s'arrête du moment que le malade sent des douleurs, ce qui indique que les fibres de la vessie sont assez distendues. Il laisse cette quantité d'injection dans la vessie pendant un quart-d'heure, ou plus ou moins long-temps, selon que le malade se trouve pressé de lâcher le liquide. Dans l'espace de quinze jours, la vessie, qui au commencement ne pouvoit contenir que deux cuillerées d'injection, recouvroit ainsi par degrés sa capacité naturelle de retenir, ce qu'on connoît par la quantité de liqueur injectée qu'elle peut contenir sans douleur. Il ajoutoit à la décoction de guimauve une partie de décoction d'orge et du miel rosat : et à la fin il se servoit de la décoction d'orge avec l'eau vulnéraire. Le malade fut guéri en un mois.

Le grand point dans toutes les espèces d'obstruction de l'urètre, c'est de les détruire, le plutôt possible, dès leur origine, et de n'en négliger aucune, quoiqu'elle ne paroisse pas grave pour le moment. Si ces maladies deviennent dangereuses, si elles causent des maux incurables, et si elles deviennent à la fin souvent fatales, c'est presque toujours à cette négligence que l'on doit imputer ces malheurs. Nous devons donc faire sentir aux malades cette vérité dès le moment que nous en sommes instruits.

Si le volume de quelque glande de l'urètre étoit beaucoup augmenté, et qu'on pût y atteindre, je pense qu'on pourroit en tenter l'extirpation, puisque le siége de ces glandes est dans la partie convexe de l'urètre. Les frictions avec le liniment ammoniacal, ou avec l'onguent mercuriel, appliquées à l'extérieur de l'urètre, produisent quelquefois la résolution. Pour ce qui regarde le gonflement de la glande prostate, *voyez le chapitre X.*

Dans les cas de suppression d'urine provenant d'excroissances verruqueuses ou fongueuses dans l'urètre, cas que je crois très-rares, et dont il est très-difficile de s'assurer, si toutefois ils ont lieu, quelques anciens auteurs ont recommandé l'application d'un caustique. Cette méthode, négligée ou oubliée avec raison, a été dernièrement renouvelée par *J. Hunter*, qui prescrit même ce moyen dans toutes les obstructions indifféremment : mais je pense qu'aucun chirurgien qui s'intéresse réellement à la santé de ses malades et à sa réputation, ne se servira jamais du caustique, lorsque l'endroit sur lequel il agiroit est hors de la portée de la vue, et que l'action auroit lieu sur des parties aussi irritables. Je n'ai pas besoin de parler des effets dangereux auxquels une telle imprudence peut exposer.

Heureusement ces excroissances, carnosités ou caroncules de l'urètre, sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense. Les praticiens ont été accoutumés longtemps à regarder tous les obstacles qui s'opposoient

à l'introduction d'une bougie ou d'une sonde comme des excroissances de l'urètre. Des observations plus exactes, sur-tout celles des anatomistes modernes, nous ont démontré cette erreur ; et quoique je ne veuille pas nier que ces excroissances aient quelquefois lieu, je suis sûr qu'elles arrivent bien rarement. Je n'ai rencontré aucun cas dans ma pratique, où j'aurois osé affirmer positivement la présence de telles excroissances ou caroncules dans la cavité de l'urètre.

Une des choses principales qu'on néglige le plus, et à laquelle cependant on devroit faire le plus d'attention, dans tous les cas de dysuries, c'est d'avertir les malades de ne jamais faire d'efforts pour chasser leurs urines, mais de laisser à la vessie tout le temps dont elle a besoin pour se contracter d'elle-même complétement et par degrés, comme elle devroit le faire pour évacuer toute la quantité de liquide qui y seroit contenue. Il faut qu'ils sachent qu'en forçant ou en comprimant avec violence la vessie par le moyen des muscles abdominaux, pour hâter l'évacuation des urines, ils augmentent l'affection morbifique de cet organe, et mettent obstacle à la guérison.

Il est important dans toutes les dysuries, ou dans les suppressions chroniques de l'urine, d'examiner avec soin s'il n'y a point de tumeur formée derrière la coarctation. La formation de cette tumeur circonscrite derrière l'obstacle par l'urine, est souvent accompagnée de beaucoup de douleurs, et d'une fièvre symptômatique très-forte, jusqu'à ce que l'abcès soit

formé. Si nous trouvons la tumeur formée, il faut, comme j'ai déja remarqué plus haut, avertir le malade des suites dangereuses de l'érosion de ces parties par l'urine, et lui conseiller de ne pas différer longtemps l'incision. Lorsque ce conseil est donné trop tard, et qu'il y a déja un ou plusieurs abcès formés dans le périnée, par lesquels l'urine se décharge, il est quelquefois utile de faire aussitôt l'incision et la dilatation de tous ces abcès ; mais il ne faut les panser que d'une manière très-légère avec la charpie seche, ou un morceau d'éponge.

Lorsque la dysurie est accompagnée d'une fistule au périnée ou dans le voisinage, et que l'on observe que l'urine s'écoule en partie ou en totalité par une ou plusieurs ouvertures fistuleuses ; ce seroit en vain qu'on essayeroit de guérir la fistule avant d'avoir détruit l'obstruction qui se trouve dans le canal de l'urètre ; et lorsque celle-ci n'existe plus, la fistule se guérit souvent d'elle-même, ou elle n'exige quelquefois que l'application des cataplasmes émolliens sur le périnée, et un peu d'oxide de mercure rouge sur le bord de son ouverture. Si la fistule est calleuse, il faut détruire les callosités avec le caustique, ou bien faire l'opération. Quelquefois ces fistules résistent à tous ces moyens, et ne guérissent qu'après un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE X.

Du Gonflement ou de la Tuméfaction de la Glande prostate.

Le gonflement ou la tuméfaction de la glande prostate est une maladie bien cruelle ; mais heureusement elle est peu fréquente. Il est étonnant que les nosologistes n'aient pas fait mention de cette maladie, tandis qu'ils ont fait un genre de la tumeur des glandes parotides, qui n'est peut-être jamais, ou que bien rarement, une maladie idiopathique. J'en ai fait un genre dans mon tableau nosologique manuscrit, sous le nom : *Prostatis* ou *Prostatocele* (*tumor prostatæ*) ; et j'ai considéré sous ce genre les différentes espèces ou variétés de cette maladie, comme *Prostatis inflammatoria*, *scirrhosa*, *cancrosa*, *fungosa*, *varicosa*, *calculosa*, *etc.* : car la tuméfaction de la prostate peut dépendre de l'inflammation, des abcès, des pierres formées dans sa substance, du gonflement variqueux des vaisseaux qui la parcourent, de l'engorgement et de l'induration squirreuse de cette glande. *Desault* a si bien traité de ces différentes espèces de tumeurs de la prostate, que je transcrirai ici ce qu'il en a dit dans le second volume de son Journal de Chirurgie. J'ajouterai seulement quelques remarques pratiques qui peuvent tendre à soulager ou à guérir plus efficacement cette terrible maladie, et je commencerai par

observer que la tumeur de la prostate diffère des autres tumeurs glanduleuses, en ce que par sa situation elle devient dangereuse, en produisant une rétention, et par degrés une suppression totale des urines, et en même temps une altération remarquable dans la structure de la vessie, qui se termine toujours par la mort.

Quoique la tuméfaction de la prostate dans les hommes (car je n'ai jamais observé cette maladie dans les femmes) soit causée le plus souvent par la suppression d'une Blennorrhagie syphilitique, elle doit son origine quelquefois à d'autres causes qui ne sont pas encore toutes assez bien connues. Le cas du feu docteur *Fothergill*, médecin à Londres, qui n'a jamais connu une femme pendant sa vie, et qui est mort néanmoins d'une suppression d'urine, causée par une tumeur fongueuse de la prostate, en est un exemple frappant.

Il faut entendre l'auteur cité ci-dessus, sur les signes ou symptômes produits par les différentes causes de la tuméfaction de la prostate, ainsi que sur les moyens d'y remédier.

« Lorsque cet accident est produit par l'inflammation de la prostate, il se déclare promptement, et marche avec rapidité. Le malade éprouve d'abord un sentiment de chaleur et de pesanteur vers le périnée et l'anus ; bientôt il se plaint d'une douleur continuelle et pulsative qu'il rapporte au col de la vessie. Cette douleur augmente lorsqu'il va à la selle, ou

qu'il fait des efforts pour remplir cette fonction ; il est tourmenté de ténesmes et d'envies fréquentes d'uriner ; il lui semble toujours avoir un gros morceau de matières fécales prêt à sortir du rectum. Le doigt introduit dans cet intestin sent, à sa partie antérieure, la saillie que fait la prostate. S'il se présente pour uriner, il est long-temps à attendre la première goutte des urines, et s'il fait des efforts pour en accélérer la sortie, il y met un nouvel obstacle, en poussant de plus en plus la tumeur de la prostate contre le col de la vessie, dont elle bouche alors l'ouverture, et il ne parvient à uriner qu'en suspendant ces efforts. Le jet que forment les urines est d'autant plus fin, et les douleurs que cause leur passage d'autant plus vives, que l'inflammation de la prostate est plus considérable. On pourroit encore ajouter comme un signe particulier à cette espèce de rétention que, si l'on essaie d'introduire une sonde dans la vessie, elle pénètre facilement, et sans rencontrer aucun obstacle, jusqu'à la prostate, où elle est arrêtée et où le contact devient très-douloureux. D'ailleurs le malade a le pouls dur, fréquent ; il est altéré, et éprouve tous les symptômes génériques de l'inflammation. »

» Cette espèce de rétention, ainsi que toutes celles qui sont produites par le gonflement de la prostate, ou par d'autres embarras du canal, sont, en général, plus dangereuses en elles-mêmes que celles qui n'ont d'autre cause que la foiblesse de la vessie. Dans celles-ci, les crevasses de ce viscère sont peu à

craindre. Le canal étant libre, ses parois ne se touchent pas si exactement qu'elles ne puissent être écartées par les urines, qui, après avoir rempli et distendu la vessie, pressent en raison de leur poids, augmenté par la réaction de ce viscère et par l'action des muscles abdominaux. Aussi voit-on presque toujours, dans ces sortes de rétentions, les urines sortir par regorgement, et les malades passer plusieurs années dans cet état sans qu'il en résulte aucun accident grave. Il n'en est pas de même lorsque la cause de la rétention consiste dans un rétrécissement du canal; car, outre la résistance naturelle de ce conduit, les urines ont de plus à surmonter les obstacles accidentels qui naissent de ce rétrécissement, et souvent ces obstacles résistent plus que les tuniques de la vessie, qui n'ont qu'un certain degré d'extensibilité, au-delà duquel elles se déchirent. D'ailleurs, la rétention produite par l'inflammation de la prostate est plus ou moins grave, selon que cette inflammation est plus ou moins forte, plus ou moins opiniâtre. »

» L'indication dans ce cas est manifeste. La résolution étant, comme dans les inflammations des autres parties, la terminaison la plus favorable, c'est vers elle que doivent être dirigés tous les moyens de guérison. Ainsi les saignées du bras, les sangsues à la marge de l'anus, les bains, les lavemens émolliens, les cataplasmes de même nature appliqués au [illegible]née, sont les principaux remèdes qu'il faut em-

ployer. Les boissons antiphlogistiques, qui, dans les maladies inflammatoires, sont un secours si efficace, seroient, dans cette circonstance, plus nuisibles qu'utiles : en augmentant la sécrétion des urines, elles ne feroient qu'accélérer et qu'accroître les accidens. Ainsi, au lieu de faire boire abondamment les malades, il vaut mieux chercher à tromper leur soif, soit en leur faisant sucer quelques tranches d'orange, soit en leur donnant par cuillerées une tisane de graine de lin, de chiendent, etc. ou quelque autre boisson rafraîchissante. Mais, quelle que soit l'efficacité des moyens indiqués, leur effet est souvent trop lent et les accidens trop urgens pour attendre que les urines reprennent d'elles-mêmes leur cours naturel. Souvent aussi le ressort de la vessie est trop affoibli par l'excessive distention de ses fibres, pour en opérer l'expulsion. Il faut alors avoir recours à la sonde : mais le rétrécissement de la portion de l'urètre qui traverse la prostate rend quelquefois l'introduction de cet instrument très-difficile, et toujours très-douloureuse. On réussit ordinairement mieux avec une grosse sonde qu'avec une petite. Cette sonde peut être d'argent ou de gomme élastique. Celle de gomme élastique, préférable lorsqu'on doit la laisser à demeure dans la vessie, a l'inconvénient de ne pas offrir assez de solidité, quoique garnie d'un stilet en fer, pour forcer la résistance du canal : celle en argent réunit cet avantage. Au reste, quelle que soit celle de ces sondes que l'on choisisse, elle entre

ordinairement avec facilité jusqu'à la prostate, où elle est arrêtée, non-seulement par l'étroitesse du canal, mais encore par la courbure nouvelle de ce conduit. Car la prostate ne peut se tuméfier sans pousser en devant et en haut, ou sur l'un des côtés, la partie de l'urètre derrière laquelle elle est située; considération qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la longueur et la direction que l'on donne au bec de la sonde, qui doit aussi être plus long et avoir une courbure plus considérable, ou être tenu plus élevé, pendant l'introduction, que dans les autres embarras du canal. Après s'être assuré, autant qu'on le peut, que le bout de la sonde répond exactement à la direction de l'urètre, et que l'obstacle à son entrée dans la vessie ne dépend plus que de l'étroitesse du passage, on peut, sans trop craindre de faire une fausse route, enfoncer avec force la sonde : il est certain qu'elle dilatera plutôt un conduit qui existe et dans la direction duquel elle est poussée, que de se frayer un nouveau chemin. Nous avouons cependant qu'il seroit dangereux que de jeunes praticiens sans expérience voulussent suivre ce précepte; il n'appartient de sonder avec hardiesse qu'à ceux qui, joignant à une parfaite connoissance des différentes courbures du canal, une grande habitude de pratiquer cette opération, ont enfin acquis ce coup-d'œil juste qui ne leur permet jamais de perdre de vue la situation et la direction du bec de la sonde. Car, si pendant que l'on pousse cet instrument avec force, on en tenoit

le bec trop bas, ou qu'on l'inclinât de côté, etc. on ne manqueroit pas de faire une fausse route, en déchirant la partie membraneuse de l'urètre ; accident toujours grave dans cette circonstance, et qui ne fait qu'augmenter l'inflammation de la prostate, et rendre l'introduction de la sonde de plus en plus difficile. Il vaudroit peut-être mieux alors pratiquer la ponction de la vessie au-dessus du pubis, que d'exposer le malade à ce danger. Les observations de M. *Noël*, rapportées dans le journal de Chirurgie, attestent, après beaucoup d'autres, les avantages de cette opération pratiquée par la région hypogastrique. D'ailleurs l'inflammation de la prostate est un des cas où l'on peut attendre le plus de succès de cette ponction ; car, comme il est de la nature des inflammations de se terminer en peu de jours, si la résolution vient à avoir lieu, on n'est pas obligé de laisser long-temps la canule dans la vessie, et le canal, redevenant libre, si la sonde est encore nécessaire, l'obstacle qui s'opposoit à son entrée n'existant plus, elle pénètre avec la plus grande facilité. Cependant malgré les succès nombreux dont la ponction a été suivie, on doit toujours la regarder comme une opération qui a ses dangers, et ne la pratiquer qu'après avoir essayé, à plusieurs reprises, d'introduire la sonde jusques dans la vessie, et avoir essayé si la présence d'une bougie, fixée pendant quelques heures dans l'urètre, ne détermineroit pas l'écoulement des urines ; événement heureux qu'elle

a procuré souvent, quoiqu'elle n'eût pas franchi l'obstacle. Il est même du devoir du chirurgien d'appeler, avant d'entreprendre cette opération, une autre personne de l'art, sur-tout s'il en existe une dans le même endroit plus exercée à sonder. Enfin, si le consultant n'est pas plus heureux, on ne doit pas hésiter de faire la ponction; mais si l'on parvient à introduire la sonde jusques dans la vessie, faut-il, après avoir évacué les urines, la retirer ou la laisser à demeure? Il est certain que son séjour dans la portion de l'urètre embarassée par la prostate ne fait qu'ajouter encore à l'inflammation de cette glande. D'un autre côté, il est à craindre qu'en la retirant on ne puisse la réintroduire. Ici tout précepte général est d'une application difficile. On ne peut se déterminer pour l'un ou l'autre parti, que d'après les difficultés qu'on vient d'éprouver dans l'introduction de la sonde, et la confiance qu'il est permis d'avoir en son habileté à sonder, lorsque cette confiance est fondée sur des succès constans dans des cas analogues. »

» Quand l'inflammation de la prostate ne se termine pas par résolution, la suppuration en est fréquemment la suite. Cette supuration ne paroît pas attaquer le corps même de la glande, mais se faire seulement dans ses enveloppes, et dans le tissu cellulaire qui unit les lobes qui la composent. C'est au moins ce que nous avons aperçu dans plusieurs cadavres ouverts publiquement dans l'amphithéâtre de l'Hôtel-

Dieu. Quoique nous ayons vu des dépôts très-étendus dans cette glande, jamais nous ne l'avons trouvée fondue et détruite par la suppuration ; nous avons au contraire toujours observé qu'elle restoit entière, et souvent plus grosse que dans l'état naturel. Nous avons remarqué fréquemment son tissu cellulaire comme abreuvé d'une matière purulente ; quelquefois aussi nous y avons rencontré plusieurs petits sacs ou follicules remplis de pus, et placés entre ses lobes ; et, lorsqu'elle nous a présenté des dépôts un peu considérables, ces dépôts ont presque toujours été situés à l'extérieur de cette glande, soit entr'elle et la vessie, soit du côté du rectum. »

» On reconnoît que la rétention d'urine est entretenue par le gonflement de la prostate en suppuration, lorsque les symptômes de l'inflammation se sont continués au-delà du huitième jour de son invasion ; qu'après avoir toujours été en croissant jusqu'à cette époque, ils ont ensuite semblé diminuer pour s'accroître de nouveau ; que la fièvre a été avec des redoublemens vers le soir, et souvent précédée de frissons. Ces signes annoncent bien la suppuration de la prostate ; mais il n'en existe aucun qui apprenne si le pus est infiltré dans cette glande, s'il y forme un dépôt, et dans ce dernier cas, quel est le lieu précis que le dépôt occupe. »

» Le pronostic de cette maladie n'est pas le même dans chacune de ces espèces de suppuration. En général, lorsqu'un dépôt s'étant formé, il a son siège

dans les enveloppes de la prostate, le pronostic est moins fâcheux que lorsque tout le tissu cellulaire de cette glande est macérée par le pus, ou qu'il s'y est établi plusieurs foyers de suppuration. Dans ces derniers cas, il est très-rare que les malades guérissent. Le pus étant, pour ainsi dire, disséminé dans tous les points de la glande, ne peut se frayer une issue au dehors, et le défaut de signes positifs qui indiquent cette disposition ne permet pas de tenter une incision jusque dans la prostate, pour en faciliter le dégorgement. D'ailleurs, il nous paroît fort douteux que l'on retirât quelque avantage de cette incision; elle pourroit tout au plus favoriser l'évacuation de la matière qui se trouveroit près de ses bords, mais contribueroit peu à la sortie de celle qui en seroit éloignée. Il n'y a donc que la résorbtion du pus qui puisse débarrasser cette glande, et la nature accorde rarement ce bienfait. Il n'en est pas de même lorsqu'il n'existe qu'un seul foyer de suppuration, et qu'il est situé dans l'enveloppe celluleuse de la prostate: s'il est placé entre la glande et le col de la vessie, souvent il s'ouvre spontanément dans ce viscère, où l'on peut l'ouvrir avec le bec de la sonde. Alors le pus conduit au dehors à l'aide de cet instrument, ou expulsé avec les urines, ne met plus aucun obstacle à la détersion et à la cicatrisation de la poche qui le contenoit. Si le dépôt a son siège vers le rectum et le périnée, et que le tact assure clairement son existence et sa position,

une large ouverture pratiquée dans cet endroit en accélère la guérison. »

» Les indications à remplir ne sont donc pas les mêmes dans ces différens cas; mais, dans tous, la sonde devient nécessaire, quelquefois même indispensable, pour l'évacuation des urines; et comme elle doit rester à demeure pendant quelque temps dans la vessie, celle de gomme élastique est préférable à la sonde d'argent. Son introduction doit se faire avec toutes les précautions qu'on recommande à l'article de l'inflammation de la prostate. »

» Lorsqu'il s'est formé un abcès, et qu'il promine dans l'urètre ou à l'entrée de la vessie, souvent on le perce en introduisant la sonde, dont le bec s'engage alors dans la poche qui contient le pus. On en est averti par l'issue d'une plus ou moins grande quantité de ce fluide, sans aucun mélange d'urine. Dans ce cas, il faut attendre qu'il ne sorte plus de pus par la sonde, pour la retirer de quelques lignes et la dégager de cette fausse route; puis on l'enfonce de nouveau, avec l'attention d'en relever davantage le bec, afin d'éviter qu'il ne suive la même voie, et de le conduire dans la vessie. Quand le dépôt s'est ouvert de lui-même, le pus qui en sort se mêle aux urines et s'évacue avec elles. Soit que cette ouverture se fasse dans l'urètre, soit qu'elle réponde dans la vessie, il convient de laisser la sonde à demeure, et d'en continuer l'usage jusqu'à ce que les urines cessent d'être purulentes. Dans le premier

cas, elle est nécessaire pour empêcher que l'urine, en traversant l'urètre, n'entre dans la cavité du dépôt, ne s'oppose à sa consolidation, et n'y forme des concrétions pierreuses ; dans le second cas, elle est utile pour pousser dans la vessie des injections légèrement détersives, injections qu'il faut faire deux fois par jour, et chaque fois à plusieurs reprises, laissant sortir aussi-tôt les premières, qui ne servent qu'à délayer le pus et nétoyer tant la vessie que la poche du dépôt ; mais conservant la dernière, destinée à diminuer, par son mélange, l'âcreté des urines et à les rendre moins irritantes. Nous employons ordinairement, pour ces injections, une légère décoction d'orge, et nous prescrivons dans les mêmes vues une tisane diurétique adoucissante.

» Les rétentions d'urine produites par des concrétions pierreuses formées dans la prostate n'ont point échappé aux recherches pathologiques du célèbre *Morgagni*. Il a trouvé plusieurs fois de ces pierres dans les cadavres, et il cite un grand nombre d'observations semblables, faites par ses prédécesseurs. Ces corps étrangers ont présenté beaucoup de variété, dans leur nombre, leur situation, leur grosseur, leur figure et leur organisation intérieure. On a quelquefois rencontré plusieurs calculs dans la même glande. Dans quelques sujets, ils étoient contenus dans des cavités en forme de sinus creusés dans la prostate ; dans d'autres, ils se sont présentés à l'embouchure et le long du trajet des conduits éjaculateurs. On en a

vu qui avoient à peine la grosseur d'un grain de millet; on en a aussi trouvé qui excédoient celle d'une grosse cerise, tantôt lisses et arrondis, tantôt alongés et inégaux à leur surface. Les uns ont paru composés d'une matière semblable à du tuf, et ils étoient placés dans le milieu de la glande; d'autres ont semblé n'être qu'un sperme épaissi et concret, et avoient leur siège dans les conduits éjaculateurs; mais le plus grand nombre étoient de la nature des vrais calculs urinaires, logés dans les sinus dont nous avons parlé. La formation de ceux-ci suppose toujours une crevasse de l'urètre ou de la vessie, à la suite d'abcès ou de rétentions d'urine anciennes pour lesquelles on a négligé de faire porter pendant long-temps des sondes aux malades. L'urine, en passant par cette ouverture, s'épanche dans la poche de l'abcès ou s'insinue dans le tissu des cellules de la prostate, et, par sa décomposition ou par une simple précipitation spontanée, y dépose les élémens de ces concrétions pierreuses. Ces calculs surviennent encore après les opérations de la taille au grand appareil latéralisé, lorsque la plaie s'est fermée extérieurement, avant d'être réunie intérieurement; d'où il résulte une espèce de fistule interne, où les urines, par leur séjour et leur croupissement, forment un dépôt salino-terreux (utique) qui, par l'addition de nouvelles couches, est susceptible d'un accroissement considérable. »

» La présence des concrétions pierreuses dans la

prostate n'est annoncée par aucun signe pathognomonique. L'urine retenue, l'éjaculation du sperme empêchée, ne sont que des symptômes communs à plusieurs autres affections de la prostate et de l'urètre. Le doigt introduit dans le rectum peut bien reconnoître l'augmentation du volume de cette glande ; mais ne sauroit faire distinguer la nature, ni la la cause de cette augmentation. Lorsque la pierre chatonnée dans la prostate présente une portion de sa surface à nud dans l'urètre, le choc de la sonde sur cette concrétion prouve bien l'existence d'un corps étranger ; mais il laisse encore beaucoup d'incertitude sur le lieu que ce corps étranger occupe : il reste encore à déterminer s'il appartient à la vessie ou à la prostate. Car supposons que la sonde soit arrêtée par une portion saillante de la pierre enkistée dans la prostate, on peut douter si ce que l'on touche n'est point un calcul de la vessie engagé dans l'urètre ; et dans l'hypothèse où la sonde, au lieu d'être arrêtée, glisseroit sur un point à nud, de la surface de la pierre, il est également douteux si celle-ci est dans le bas-fonds de la vessie près de son col, ou si elle est réellement logée dans la prostate. »

» Au reste, cette incertitude dans le diagnostic n'en met aucune dans l'indication à remplir. En effet, soit que le calcul ait son siège dans la prostate ou dans la vessie, ou bien qu'il soit engagé dans le col de ce viscère, on doit chercher à l'extraire, et la même opération convient à l'un et à l'autre

cas. Cette opération consiste à faire une incision au périnée et dans la prostate, telle qu'on la pratique dans la taille au grand appareil latéralisé. La pierre est-elle dans la vessie ? cette incision en rend l'extraction facile. Le corps étranger est-il enkisté dans la prostate ? cette incision est la seule favorable pour le dégager et procurer sa sortie. Il peut arriver, il est vrai, que la plaie ne réponde pas exactement au lieu qu'occupe la pierre dans la prostate : mais, dans ce cas, après s'être assuré de sa véritable situation, avec le doigt porté dans la plaie, on peut fendre avec la pointe du bistouri l'espèce de cloison comprise entre l'incision et le kiste de la pierre, la dégager ensuite, et l'extraire facilement. »

» Une autre cause plus fréquente de la tuméfaction de la prostate est le gonflement variqueux de ses vaisseaux et de ceux qui rampent dans le tissu cellulaire qui l'unit au col de la vessie et au commencement de l'urètre. L'anatomie apprend que ces vaisseaux forment un plexus très-sensible à l'œil, même dans l'état naturel, et sans le secours des injections. Ce plexus vasculaire est susceptible d'une dilatation considérable, et souvent il présente des espèces de nodosités saillantes dans le col de la vessie, et semblables à celles que forment les varices situées dans les autres parties du corps. Dans cette maladie, la prostate augmente moins de volume proportionnellement que ses enveloppes. Leur tissu est tantôt mol et spongieux, tantôt dense et dur, selon

que l'engorgement est récent ou ancien : enfin, ce gonflement variqueux de la prostate présente les mêmes variétés que les tumeurs hémorrhoïdales, avec lesquelles il a beaucoup d'analogie, et qui le compliquent très-fréquemment. L'un et l'autre de ces états contre nature sont aussi souvent l'effet que la cause de la rétention d'urine et de la constipation : rien ne contribue autant à leur naissance que les efforts que les malades font pour uriner et pour aller à la garde-robe. La contraction violente des muscles abdominaux, en comprimant fortement les viscères contenus dans le bas-ventre, et rendant ainsi difficile le retour du sang par les vaisseaux iliaques et mésentériques, produit une stase sanguine dans les veines du périnée, et par une suite nécessaire, l'engorgement de tous les viscères situés dans cette région. Or, dans ce cas, le gonflement variqueux de la prostate est consécutif à la rétention d'urine, qu'il entretient à son tour. Souvent aussi la tuméfaction de cette glande précède la rétention d'urine, dont elle est la cause primitive. Cette disposition n'est pas rare chez les vieillards, et même chez les jeunes gens qui se sont livrés avec excès aux plaisirs de l'amour, ou qui ont abusé des liqueurs spiritueuses. Elle est aussi très-fréquente chez les personnes qui ont eu plusieurs Gonorrhées, chez celles qui ont eu des hémorrhoïdes compliquées d'obstructions dans le bas-ventre. »

» On reconnoît que la rétention d'urine n'est due

qu'à l'état variqueux de la prostate ; 1°. par la réunion des signes communs à la tuméfaction de cette glande ; 2°. par la lenteur avec laquelle s'est faite la rétention, ordinairement précédée de difficulté d'uriner, dont l'augmentation progressive a été marquée par des sortes de paroxismes plus ou moins considérables, toutes les fois que le malade a monté à cheval ou en voiture, ou qu'il s'est livré à quelque exercice, ou enfin qu'il a pris quelques liqueurs échauffantes, ou des alimens capables de produire le même effet ; 3°. par l'indolence, ou le peu de sensibilité de la tumeur formée par la prostate, disposition qu'on reconnoît en comprimant cette glande avec le doigt, introduit dans le rectum ; 4°. par l'absence des cuissons, quand les urines traversent le canal, et des signes propres aux autres espèces de gonflemens de la prostate, et par la présence de quelques-unes des causes prédisposantes dont on a fait plus haut l'énumération. »

» Lorsque les urines sont totalement retenues, il est urgent de leur donner issue par l'introduction de la sonde ; mais cette opération n'est pas toujours facile, même pour la main la plus exercée. Les régles et les précautions qu'on a posées pour le cas de l'inflammation de la prostate trouvent encore ici leur application : c'est sur-tout lorsque le gonflement de cette glande est variqueux, qu'il faut préférer les grosses sondes aux petites, et les sondes de gomme élastique aux cathéters ou algalies, moins

exemptes d'inconvéniens, lorsqu'elles doivent rester à demeure dans la vessie. »

» Quand la sonde se trouve arrêtée par le rétrécissement de la portion de l'urètre qu'embrasse la prostate, au lieu de la retirer pour faire de nouvelles tentatives, il vaut mieux, lorsqu'on est certain que son bec répond à le direction de l'axe du canal, l'appuyer avec force contre l'obstacle, et la soutenir dans cette position : la pression que le bec exerce sur les parois de l'urètre tuméfiées, les affaisse, en dissipant l'humeur qui les engorge, et donne la facilité d'enfoncer la sonde plus avant dans une seconde tentative. En continuant ainsi, on arrive enfin plutôt ou plus tard dans la vessie. C'est dans les mêmes vues que l'on s'est servi des bougies de corde à boyau. Après avoir introduit une de ces bougies dans le canal, jusqu'à la partie rétrécie, on la fixe par les moyens connus. Gonflée par l'humidité de l'urètre, elle écarte et comprime les parois de ce canal, et permet à une nouvelle bougie de pénétrer plus avant. Lorsque *Desault* n'avoit pas encore acquis cette grande habitude de sonder, qui, aujourd'hui, lui fait franchir avec sûreté tous les embarras de cette nature, il se servoit, même avec succès, de ces bougies de corde à boyau. Mais elles ont l'inconvénient, 1°. d'agir trop lentement, surtout lorsque les accidens, dépendans de la rétention, sont urgens. 2°. D'être trop roides quand on les introduit, et de se prêter difficilement aux diffi-

rentes courbures de l'urètre, ce qui rend quelquefois leur introduction douloureuse. 8°. De ne pouvoir servir deux fois de suite. 4°. D'être obligé de les retirer et de les renouveller toutes les fois que le malade veut uriner, ce qui nécessite l'emploi d'un grand nombre de ces sondes, et beaucoup d'assiduité le la part du chirurgien. »

» Il arrive quelquefois que la sonde, en heurtant contre quelques vaisseaux dilatés dans le canal, les déchire, et produit un écoulement de sang plus ou moins abondant. Cet accident, loin d'être nuisible, est souvent utile : c'est une saignée locale qui dégorge ces vaisseaux, et rend l'entrée de la sonde plus facile. Quand cet écoulement de sang par l'urètre n'a pas lieu, et que l'on ne peut réussir à introduire la sonde, on conseille d'appliquer des sangsues au périnée, ou de désemplir les vaisseaux par une ou deux saignées du bras. Ces moyens, sans avoir la même efficacité que si le sang étoit tiré immédiatement de la partie engorgée, ont cependant été quelquefois employés avec succès. »

» Après avoir évacué les urines au moyen de la sonde, il faut la laisser à demeure dans la vessie. Sa présence dans l'urètre devient nécessaire pour dissiper l'engorgement de la prostate, et celui de la portion du canal qui la traverse. On doit même en continuer l'usage pendant long-temps, la nettoyer tous les huit à dix jours (je crois qu'il seroit encore mieux tous les deux à trois jours), et la remplacer

par une nouvelle, toutes les fois qu'elle est altérée ou incrustée de dépôt utique. On ne peut guère espérer une guérison parfaite avant six semaines ou deux mois de traitement, et l'on ne doit pas oublier que la maladie est sujette à récidive. Il est prudent, pour la prévenir, de ne pas interrompre tout-à-coup l'usage de la sonde, et d'assujettir les malades à la porter encore quelque temps pendant la nuit, même après leur guérison apparente. »

» Lorsqu'on réfléchit sur l'analogie qui existe entre le gonflement variqueux de la prostate et l'engorgement de même nature qui survient si fréquemment aux jambes, on voit que les mêmes principes sont applicables à leur traitement. Or, l'expérience a prouvé qu'on ne guérissoit celui-ci que par une compression très-exacte et long-temps continuée. C'est aussi en partie par le même mécanisme que les sondes agissent. Cette considération avoit fait imaginer des bougies de plomb. On avoit pensé, qu'étant plus dures, elles devoient comprimer plus fortement, et que leur effet devoit être et plus prompt et plus marqué. Mais ces bougies ne peuvent, comme les sondes de gomme élastique, livrer passage aux urines ; elles n'ont pas assez de solidité pour surmonter les obstacles du canal, et, quoique flexibles, elles sont trop dures pour se mouler exactement aux courbures de l'urètre. On a d'ailleurs à craindre qu'en comprimant trop quelques points de ce canal, elles n'y produisent des escarres, qui ne tarderoient pas

à devenir gangreneuses. Au surplus, ce n'est pas à la compression seule qu'est dû le succès des sondes : leur séjour dans le canal attire dans cette partie et dans la prostate une sorte d'irritation, qui peut beaucoup contribuer à leur dégorgement. En effet, cette légère inflammation est bientôt suivie d'un écoulement puriforme, plus ou moins abondant ; d'où résulte peut-être l'affaissement et l'oblitération des vaisseaux et des cellules dilatées ; tandis que la sonde, tenant l'urètre dilaté pendant ce travail de la nature, entretient et conserve la liberté de ce conduit. Nous ne donnons, au reste, cette explication que comme une conjecture qui ne manque ni de vraisemblance ni de probabilité. »

» Le gonflement et l'induration squirreuse de la prostate est une autre maladie très-commune aux vieillards, et à ceux qui ont eu un grand nombre de Gonorrhées. Elle n'est cependant pas toujours le produit du vice vénérien : les vices dartreux et psoriques peuvent aussi la déterminer ; elle est même quelquefois l'effet caché d'une disposition scrophuleuse. La grosseur et la dureté de cette glande varient beaucoup, selon la durée de l'engorgement. Souvent on l'a trouvée presqu'aussi dure qu'un cartilage ; plus fréquemment son tissu avoit l'aspect couenneux, et paroissoit rempli d'une espèce de lymphe épaissie ; quelquefois elle a présenté un volume double et triple de son volume naturel ; J. L. *Petit* dit même l'avoir vue aussi grosse que le poing. Tantôt on n'a

trouvé qu'une portion de cette glande squirreuse, tantôt tout son corps étoit affecté de la même induration. »

» Le diagnostic de cette maladie se tire des signes communs à la tuméfaction de la prostate, joints aux signes commémoratifs des causes éloignées et prochaines de son engorgement. Le doigt introduit dans l'anus, peut aussi faire distinguer la dureté de cette glande, et cette introduction est peu douloureuse. »

» Lorsque cet engorgement n'est pas très-ancien et que sa cause est syphilitique, le pronostic est moins fâcheux que lorsque la maladie est compliquée de scrophules, ou qu'elle dépend de toute autre cause humorale difficile à combattre. Quand la glande a la dureté des cartilages, son organisation est détruite, et il ne reste aucun espoir de guérison. »

» La rétention d'urine étant un symptôme ordinaire des squirres de la prostate, l'introduction de la sonde devient encore ici nécessaire, et cette opération présente souvent plus de difficulté que dans les autres espèces de gonflemens de la prostate. La dureté de la glande ne lui permettant pas en cette circonstance de céder à la compression, les sondes d'un petit diamètre réussissent mieux que celles qui ont plus de grosseur : il arrive même souvent qu'obligé d'employer beaucoup de force pour écarter les parois du canal, et le stilet dont on garnit les sonde s de gomme élastique n'offrant pas assez de solidité, le chirurgien est forcé de se servir d'un cathéter ou

algalie d'argent, de la grosseur de celles dont on se sert pour les enfans. Quelquefois même, malgré la petitesse de l'algalie, on ne peut la faire pénétrer qu'en la tournant comme une vrille dans le canal de l'urètre : mais en exécutant ce mouvement, il est très-essentiel de ne pas perdre de vue la direction du canal, à laquelle doit toujours répondre le bec de la sonde. Quand cet instrument est parvenu dans la vessie, on l'y fixe avec deux cordonnets, attachés aux anneaux de son pavillon, qu'on fait passer sous les fesses, pour les assujettir, l'un à droite et l'autre à gauche, aux parties latérales d'un bandage de corps. Il est inutile d'employer d'autres cordonnets pour tirer la sonde en devant ; car ce n'est qu'en remontant dans cette direction qu'elle peut sortir de la vessie. Après avoir porté cette algalie pendant deux ou trois jours, le canal, déjà plus libre, permet ordinairement de la remplacer par une petite sonde de gomme élastique. Celle-ci s'introduit plus facilement, lorsqu'elle est garnie de son stilet. On la fixe par des fils de coton, noués sur la peau de la verge, ou sur le gland. On laisse cette nouvelle sonde deux à trois jours, au bout desquels on en place une troisième plus grosse, et, après le même espace de temps, une quatrième et même une cinquième, qui doivent être progressivement plus grosses, jusqu'à ce qu'on ait rétabli le calibre naturel du canal. Enfin, on ne cesse l'usage de ces sondes, que lorsque l'espèce de suppuration qui s'est établie dans l'urètre est tarie, et

que l'on sent, par le doigt introduit dans le rectum, la prostate réduite à son volume ordinaire ; ce qui n'arrive guère que vers le trentième ou quarantième jour du traitement, et quelquefois plus tard. D'ailleurs, on emploie intérieurement les remèdes fondans appropriés à la cause connue de la maladie, tels que les anti-syphilitiques, les anti-scrophuleux, les anti-dartreux, etc. »

» Nous ne parlerons point ici des bougies prétendues fondantes, proposées pour ces sortes d'engorgement ; 1°. parce que nous les croyons inutiles et insuffisantes ; 2°. parce que nous leur destinons un article séparé, où nous les mettrons en parallèle avec les sondes de gomme élastique ». . . . .

Quand la tuméfaction de la prostate vient à la suite d'une Blennorrhagie mal traitée, ou d'une suppression de cet écoulement, il faut employer d'abord, pour rappeler l'écoulement, tous les moyens recommandés dans les chapitres précédens, et s'ils ne réussissent pas, avoir recours à l'inoculation de la Blennorrhagie.

La maladie de la prostate est souvent accompagnée d'une fistule, qui s'ouvre dans le périnée, avant la glande, quoique la source de cette fistule soit derrière cette partie.

Si la maladie est récente, et si le malade est jeune, nous pouvons appliquer avec succès les frictions mercurielles faites au périnée et à l'intérieur des cuisses ; ou un seton ; ou des vésicatoires à plusieurs reprises

au périnée, sans oublier les bougies et l'usage interne de la ciguë à grandes doses. Quand le mal est invétéré, et que la glande est devenue squirreuse, ou qu'elle a formé une excroissance fongueuse, comme cela est arrivé dans le cas du docteur *Fothergill*, cette maladie devient, sur-tout dans des personnes âgées, généralement fatale.

On a recommandé dans la tumeur chronique de cette glande, la décoction de l'écorce de la racine du *Daphné mezereum*, prise à l'intérieur, et l'usage des bougies trempées dans l'huile, et l'application d'un peu d'huile de térébenthine à l'extérieur, conjointement avec les bains de mer : je ne sais pas si ces remèdes ont jamais eu quelque succès. Les clystères avec l'opium sont le meilleur palliatif pour cette maladie ; mais ils sont souvent nuisibles aux malades, en occasionnant une constipation : dans ce cas, l'extrait de jusquiame employé de temps en temps, par la bouche ou par l'anus, est préférable. On a observé que la ciguë donnée à grandes doses, et pendant long-temps, a procuré beaucoup de soulagement.

CHAPITRE XI.

Des Ulcères et Fistules syphilitiques des parties génitales.

Le nom de CHANCRE fut d'abord donné aux ulcères qui naissent aux parties génitales des deux sexes, probablement d'après leur ressemblance avec l'ulcère rongeant qu'on nomme cancer.

La plupart de nos écrivains et de nos praticiens modernes confondent sous le nom de chancre tous les ulcères qui viennent aux parties génitales, ou dans le voisinage de ces parties : quelques-uns donnent ce nom aussi aux aphthes ou ulcères qui viennent à la bouche : d'autres étendent ce nom à tous les ulcères, sur quelque partie du corps qu'ils paroissent, lorsqu'ils proviennent du virus syphilitique, infectant la masse des humeurs : d'autres enfin donnent le nom de chancres aux ulcères des parties génitales, ainsi qu'à ceux qui viennent dans d'autres parties du corps, mais seulement lorsqu'ils proviennent d'une infection syphilitique primitive ; et ils donnent le nom d'ulcères vénériens à tous ceux qui naissent dans quelques parties du corps que ce soit, lorsqu'ils sont la suite de l'infection constitutionnelle, ou du virus syphilitique répandu dans la masse des humeurs.

Le nom de chancre étant donc d'une signification très-vague, et sujet à induire en erreur, je n'en

ferai point usage dans ce traité. Je ne pense pas non plus qu'il soit convenable d'employer le mot *vénérien* pour caractériser ces ulcères, d'après le désir que j'ai déja manifesté d'imprimer de bonne heure dans l'esprit de mes lecteurs cette idée, qu'il peut naître des ulcères dans les parties génitales, à la suite de l'acte vénérien, sans qu'ils proviennent du virus spécifique qu'on appelle proprement syphilitique. Cette distinction est aussi importante qu'elle est négligée dans la pratique.

Je pense que les considérations qui m'ont engagé à changer l'ancienne nomenclature, dans différens endroits de ce traité, frapperont ceux de mes lecteurs qui sont accoutumés à réfléchir.

La manière la plus générale dont se communique le virus syphilitique étant la jonction entre les deux sexes, les ulcères syphilitiques paroissent d'abord sur la surface la plus irritable mise en contact : ainsi on les observe en général sur la surface interne du prépuce, à la couronne du gland, sur le frein, sur le gland même chez les hommes, plus rarement sur la surface externe du prépuce, sur la peau de la verge, sur le scrotum, sur les cuisses, etc. ; et chez les femmes, sur la surface interne ou externe des grandes lèvres, sur le clitoris, sur les nymphes, dans le vagin, sur les cuisses, etc.

Le virus syphilitique n'agit jamais (du moins de nos jours en Europe), sur une personne saine, que lorsque le fluide infecté de son miasme est ap-

pliqué sur quelque partie, et qu'il y reste un certain temps pour agir. Sur quelque partie de la surface du corps que ce fluide soit placé, il y produira un ulcère : mais on conçoit qu'il agira d'autant plus aisément et plus rapidement, que cette partie sera plus irritable, que le fluide sera moins exposé à être enlevé, et que le mucus sécrété par la partie l'y retiendra, sans être cependant assez abondant pour produire une Blennorrhagie.

Aussi observe-t-on très-fréquemment, que les ulcères syphilitiques naissent sur les surfaces rouges, humides ou sécrétoires du corps, tandis qu'on en voit plus rarement sur la surface blanche ou sèche de la peau, et rarement aussi sur celles où il se fait une très-grande sécrétion de mucus; car, ce mucus, en délayant le virus, en affoiblit l'âcreté, et défend les parties contre la corrosion. Ce que je viens de dire s'applique non-seulement aux ulcères syphilitiques qui proviennent d'une infection primitive ou originaire, mais aussi aux ulcères qui naissent sur les parties génitales, ainsi que dans la gorge, dans la bouche, ou à la surface du corps, d'une infection secondaire, ou de ce qu'on appelle communément une infection générale ou constitutionnelle du corps.

Cette distinction entre les ulcères *primitifs* et *secondaires*, ou, comme quelques auteurs les appellent encore, les ulcères *locaux* et *universels*, est d'une grande importance dans la pratique : parce que les

ulcères syphilitiques récens de la première espèce peuvent souvent être guéris par les seuls topiques, ou qu'au moins ils n'exigent que la combinaison de ces remèdes avec de petites doses de mercure à l'intérieur ; tandis que ceux de la dernière espèce ne se guérissent radicalement que par un traitement mercuriel complet.

J'ai déja dit que les ulcères syphilitiques primitifs paroissent, communément, sur le frein, ou à côté du frein, derrière ou sur la couronne du gland, ou sur la surface interne du prépuce ; qu'ils sont moins communs sur le gland, et encore plus rares sur la surface de la verge, sur le scrotum, etc. J'ai observé, dans le chapitre sur la Blennorrhagie, que le virus syphilitique, logé derrière la couronne du gland, y produit quelquefois une inflammation avec un écoulement de l'humeur des glandes sébacées qui sont situées dans cette partie ; que cet écoulement étoit le plus ordinairement sans exulcération : j'ai appelé cette maladie Blennorrhagie du gland, (*Blennorrhagia balani*, *vulgo Gonorrhœa spuria*). Si la surface interne du prépuce devient le siège du virus, elle s'endurcit, se gonfle et s'épaissit, et il en résulte des ulcères, quelquefois accompagnés d'un phimosis ou d'un paraphimosis.

Ce n'est pas par les caractères externes seuls qu'on peut découvrir la nature et distinguer les différentes espèces d'ulcères dont nous avons parlé : à l'inspection et au coup-d'œil pratique, il faut joindre une

étude approfondie de la maladie, un examen attentif de l'état actuel du malade, de sa constitution, des remèdes et du régime qu'il a suivi. Cependant les signes suivans peuvent guider notre jugement.

Les ulcères syphilitiques se reconnoissent en général par des bords durs et calleux, par la croûte blanche mollasse ou couënneuse dont leur base est couverte, par la rougeur plus intense de la peau à l'entour de l'ulcère, par leur tendance continuelle à s'étendre et à corroder, et parce qu'ils ne guérissent que par les secours de l'art. Mais le symptôme qui paroît être le caractère spécifique des ulcères syphilitiques est un certain épaississement ou une sorte de callosité des parties attaquées, qui les accompagne constamment. Enfin ces signes acquièrent plus de force si le malade sait et convient qu'il s'est précédemment exposé à l'infection.

Les signes diagnostics, par lesquels les différens ulcères non syphilitiques se distinguent des ulcères syphilitiques, sont :

1°. Ils ont une apparence différente.

2°. Ils restent stationnaires sans s'étendre et sans corroder les parties environnantes : ou bien s'ils sont d'une nature corrosive, ils s'étendent en général plus en profondeur, pendant que les ulcères syphilitiques s'étendent en général plus superficiellement.

3°. Ils disparoissent souvent d'eux-mêmes, sans le secours de l'art.

4°. Ils paroissent seulement pendant l'usage du mercure.

5°. Ils empirent pendant l'usage du mercure, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

6°. Ils ont été déja traités précédemment sans succès, par le moyen du mercure.

7°. Ils sont d'une sensibilité exquise.

8°. L'état d'atonie de tout le corps en général; ou le relâchement et la mollesse de la partie affectée, de laquelle découle une matière ichoreuse.

9°. Les symptômes d'autres maladies, telles que le scorbut, la lèpre, les dartres, les scrophules, ou autre acrimonie du sang, soit seules, soit compliquées avec la maladie syphilitique.

On croit avoir observé que les ulcères syphilitiques, qui viennent à la surface sèche ou blanche de la peau, donnent plus promptement lieu à l'absorption du virus, que les mêmes ulcères quand ils attaquent une surface humide et rouge (1). J'ai

(1) J'entends par *surface sèche ou blanche* de la peau, la plus grande partie des tégumens du corps, couverts de l'épiderme sec et lamelleux, et par *surface humide et rouge*, celle qui n'a point le même épiderme, et qui n'étant recouverte que d'une pellicule transparente (*epithelium*) laisse voir la couleur du sang, et est toujours humectée, comme elle l'est aux lèvres, à la vulve, au gland et au canal de l'urètre, et dans toutes les ouvertures où l'épiderme se replie vers l'intérieur du corps.

observé du moins constamment que le virus produit toujours des symptômes et des ravages plus violens, quand l'absorption se fait par les ulcères de la première espèce, que lorsqu'elle se fait par ceux de la seconde.

Le temps que met le virus à agir pour produire les ulcères syphilitiques diffère, en raison non seulement de la structure particulière de la partie, ainsi que de l'état de la santé et de la constitution du malade, mais peut-être encore de la qualité du virus même, quoique cette proposition ait été niée par plusieurs écrivains modernes. En effet, quand nous considérons avec attention la différence si remarquable dans la violence et la rapidité des effets que produisit le virus syphilitique sur des constitutions saines et vigoureuses, au moment de son apparition en Europe, avec les effets qu'il produit aujourd'hui; et si nous remarquons sur-tout les ravages que le même virus exerce à présent chez des nations où il étoit absolument inconnu, comme nous avons eu occasion de le voir récemment dans le Canada (*Voyez Volume II, Chap. XII*), et dans différentes îles de l'Océan pacifique, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que les symptômes plus ou moins graves de la maladie syphilitique peuvent, au moins quelquefois, provenir de la qualité plus ou moins âcre de ce virus.

Les ulcères syphilitiques paroissent, en général, sur la surface rouge ou humide des parties génitales,

le deuxième ou troisième jour après un coït impur : cependant j'ai vu des cas où ils ont paru douze heures, et d'autres où ils n'ont paru que sept à huit jours après le coït ; tandis que ceux qui viennent sur quelque partie de la surface sèche du corps paroissent rarement avant vingt ou trente jours. Dans le premier cas, la maladie commence généralement par une démangeaison et par de petites pustules ou vésicules transparentes, remplies d'une humeur limpide, et que quelques écrivains ont nommées pour cette raison *Crystalines*. La pellicule de ces pustules se détruit ou se rompt bientôt par la démangeaison, et il paroît un ou plusieurs ulcères, dont la base est couverte d'une mucosité ou d'une croûte lardacée, et qui s'étendent moins en profondeur qu'en superficie. Dans le second cas, au contraire, quand un ulcère syphilitique primitif se forme sur le corps de la verge, sur le scrotum ou sur la peau couverte d'épiderme sec, il s'annonce par une pustule ronde, dure et rouge, qui ne s'enflamme en général que lentement, et qui s'ulcère à la fin en rendant une humeur claire et ichoreuse.

Il y a d'autres ulcères malins, opiniâtres, rongeans, qui naissent quelquefois aux parties génitales des deux sexes, et qu'il ne faut pas confondre avec les ulcères syphilitiques, parce qu'ils exigent un traitement tout-à-fait différent. Plusieurs espèces de ces ulcères ont été déja bien connues des anciens, et décrites particulièrement par *Celse*, sous le nom d'ul-

cères phagédéniques du membre viril. La nature de ces ulcères est fort différente des ulcères syphilitiques, et ils sont très-sujets à ronger en profondeur et à détruire le gland, l'urètre, et les corps caverneux de la verge. Je crois m'être aperçu que ces ulcères ont ou prennent souvent leur siège au commencement dans le corps d'une ou de plusieurs glandes sébacées de la couronne du gland, et que, quoique peut-être quelquefois d'une origine syphilitique, ils sont souvent d'une nature véritablement cancéreuse, et exigent par conséquent un traitement très-différent des ulcères syphilitiques ordinaires.

Il y a une autre espèce d'ulcère, également connu des anciens, qui vient quelquefois sur le gland de la verge, et qui produit très-promptement la mortification de cette partie. Sa nature paroît n'avoir rien de commun avec le virus syphilitique, qui cependant, même aujourd'hui, produit quelquefois le même effet.

Il est à propos de répéter ici qu'en lisant les anciens auteurs grecs et latins, il faut se souvenir qu'ils donnent en général le nom de *Cancer* à ce que nous appelons aujourd'hui gangrène ou mortification; et qu'ils appliquent le mot *Carcinoma* à la maladie que nous appelons cancer.

Mais ce ne sont pas les organes de la génération seuls qui sont sujets aux ulcères syphilitiques primitifs. Toute autre partie du corps peut devenir le siége de ces ulcères, quand cette partie a été exposée au contact immédiat d'un ulcère syphilitique, ou de la

matière imprégnée de ce virus. Les parties d'un corps sain, sur-tout les doigts et les mains, sont beaucoup plus sujettes à en être attaquées gravement, lorqu'il y a une écorchure, une égratignure, une fissure ou une plaie quelconque.

Je connois un exemple remarquable d'une semblable infection. Un homme s'étant blessé au doigt, par accident, avec un canif, s'exposa le même soir à l'infection, sans soupçonner qu'il eût à craindre aucune conséquence fâcheuse. La blessure se changea, au bout de deux jours, en un très-mauvais ulcère syphilitique, accompagné d'une tumeur dure et opiniâtre de tout le bras et d'un bubon sous l'aisselle, et suivi des symptômes d'une infection générale.

Les médecins, chirurgiens et accoucheurs sont le plus sujets à cette sorte d'infection, et ils ne peuvent prendre trop soin de se laver les mains, après avoir touché des malades, sur-tout ceux qui leur sont suspects. Je recommande même à tous ceux de mes malades qui ont les parties génitales affectées de quelque maladie syphilitique, la plus grande propreté pour eux-mêmes : car, quoiqu'on ait soutenu dernièrement le contraire, il me paroît toujours probable que le fluide syphilitique d'une partie malade est dangereux pour le malade même, quand il est appliqué à quelqu'autre partie de son corps.

J'ai vu certainement plusieurs exemples fort tristes de praticiens, sur-tout d'accoucheurs, qui, ayant par accident une plaie quelconque à la main, ou

négligeant de se laver soigneusement, ont eu le malheur d'être attaqués d'ulcères syphilitiques à la main ou au bras. Les effets du virus appliqué de cette manière ont été, dans tous ces cas, beaucoup plus violens et plus opiniâtres, que lorsque la surface rouge des parties génitales en est le siége. Je connois une sage-femme, qui, ayant été infectée de cette manière, il y a plusieurs années, souffre encore des suites de cette malheureuse infection. Un accoucheur, qui délivra à Londres, en 1779, une femme infectée, eut un vrai bubon ou tumeur à la glande lymphatique située dans l'intérieur du bras, et un gonflement des glandes lymphatiques des aisselles, accompagné des symptômes les plus violens et les plus rebelles. Le docteur *Maccauley*, habile accoucheur, a aussi beaucoup souffert d'une semblable infection; et quoiqu'il ait fait usage des meilleurs remèdes, il n'est pas encore guéri après plusieurs années de souffrance.

Quoique j'aye examiné, avec l'attention la plus scrupuleuse, tous les cas de ce genre, je n'ai jamais pu découvrir, dans la constitution des malades, aucune cause particulière qui pût donner lieu à des symptômes si violens. J'ai connu deux hommes qui ont eu, avant et après, des ulcères syphilitiques sur les parties rouges du corps, et le virus n'y a produit que les symptômes ordinaires. Il me semble donc probable que, pour exciter des ulcères syphilitiques primitifs sur les parties couvertes d'épiderme, ou sur la surface blanche ou sèche du corps, il faut, ou

que le virus soit extrêmement âcre de sa nature, ou qu'il produise de plus violens effets par la raison qu'il est appliqué à une surface couverte d'épiderme, où il n'y a pas de mucus ou des humeurs pour le délayer ou pour défendre les parties de son acrimonie. Nous observons du moins très-rarement que les ulcères syphilitiques primitifs qui sont situés sur des surfaces humides ou rouges, et même les ulcères syphilitiques secondaires qui naissent sur quelqu'endroit que ce soit de la surface du corps, soient accompagnés de symptômes aussi violens et aussi rebelles.

Les femmes sont également sujettes aux ulcères syphilitiques aux parties génitales; mais lorsqu'elles en sont attaquées, les conséquences en sont rarement aussi dangereuses que chez les hommes. Leur manière de vivre plus sobre, la moindre irritabilité et la structure différente de leurs parties génitales externes, la grande quantité dont ces parties sont abreuvées, qui les rend d'ailleurs plus exposées à la Blennorrhagie, empêchent les progrès rapides et violens des ulcères syphilitiques. J'ai vu cependant quelquefois, sur-tout dans les hôpitaux, ces ulcères tomber en mortification, lorsqu'il survenoit une fièvre ou quelqu'autre complication.

Le siége de ces ulcères chez les femmes se trouve sur-tout dans les grandes lèvres, le raphé, les nymphes, plus rarement dans le vagin ou l'utérus.

La plupart des praticiens routiniers, ainsi que je l'ai dit plus haut, regardent comme syphilitiques tous

les ulcères qui naissent sur les parties génitales. C'est presque toujours après l'examen le plus superficiel qu'on prononce ainsi sur leur nature, et qu'on les traite comme tels. J'ai remarqué au Chap. Ier, qu'on tomboit souvent dans la même méprise à l'égard des Blennorrhagies. Mais il y a cette différence, que l'erreur commise à l'égard des ulcères entraîne des conséquences beaucoup plus sérieuses ; puisque la nature d'un ulcère étant mal connue, conduit nécessairement à un mauvais traitement, et occasionne souvent ainsi la destruction des parties génitales, et quelquefois même la mort. Il est cependant bien facile de se convaincre qu'il existe de nos jours, comme du temps de *Celse*, des ulcères des parties génitales des deux sexes, qui, quoique provenant de la copulation, et se communiquant par le contact, ne sont point de nature syphilitique, et proviennent d'une acrimonie ou d'un miasme d'une nature très-différente. Sans prétendre déterminer la qualité ou la nature des différentes acrimonies qui naissent dans la masse du sang dans différentes maladies, au moins nous connoissons les faits ; nous voyons souvent des humeurs âcres de la masse du sang, rejetées sur la surface du corps, y produire une grande variété de maladies cutanées. Il n'y a pas un praticien éclairé qui osât sérieusement attribuer toutes ces maladies à une seule cause ou acrimonie : n'est-il donc pas étonnant de voir nos praticiens en général prononcer si légérement sur la nature de tous les ulcères des parties génitales ? est-ce que les parties

des deux sexes sont exemptes d'être attaquées de pareils dépôts ? Nous voyons tous les jours des femmes très-sages être sujettes à des écoulemens par l'utérus ou le vagin, et dans plusieurs cas, ces écoulemens sont si âcres qu'ils corrodent même les cuisses des malades. Je fus consulté, il y a quelques années, par une femme attaquée d'un écoulement par le vagin, avec des symptômes que plusieurs praticiens, qu'elle avoit consultés, prononçoient être d'une nature cancéreuse : la malade n'avoit certainement aucun symptôme syphilitique ; cependant le chirurgien qui examina cette femme dans le même temps, et qui n'eut pas soin de se laver après cet examen, eut un des doigts attaqué d'un ulcère très-opiniâtre qui dura plusieurs mois. Je connois plusieurs chirurgiens qui, ayant touché imprudemment les ulcères herpétiques de leurs malades, eurent leurs doigts ulcérés. Un médecin sans préjugés pourra-t-il croire que les parties génitales d'un homme cohabitant avec une telle femme seront à l'abri de l'infection, parce que l'écoulement n'étoit pas d'une nature syphilitique ? La chimie moderne jettera sans doute quelque lumière sur la nature encore inconnue de ces acrimonies : je remarquerai en attendant que la matière qui forme l'écoulement dans plusieurs maladies des femmes change en rouge la couleur du papier bleu, et donne des marques évidentes d'acidité. Cette matière âcre agiroit-elle moins, étant appliquée sur les parties génitales d'un homme ; et pourroit-on

dire qu'un sujet qui a des ulcères ou des excoriations produites par cette cause est attaqué d'ulcères syphilitiques ? Non, certainement. Les mêmes causes, et les mêmes acrimonies qui peuvent produire différentes Blennorrhagies, quand elles sont appliquées à la cavité de l'urètre, peuvent produire aussi différens ulcères, lorsqu'elles sont appliquées à la surface des parties génitales.

Si l'on veut appeler ces ulcères *vénériens* parce qu'ils sont la suite d'un coït impur, il faut convenir alors que ce mot doit avoir une autre acception que celle qu'on lui donne ordinairement en médecine, et que ces ulcères sont réellement bien distincts de ceux qui dépendent du virus syphilitique.

Nous trouvons très-exactement décrits, dans plusieurs auteurs, des ulcères, des pustules, des dartres des parties génitales, avant que la Syphilis parût en Europe. Ces maladies se communiquoient fréquemment, selon l'observation de ces mêmes auteurs, par le coït : cependant elles ne paroissent pas avoir été de nature syphilitique ; car elles se guérissoient sans mercure, et elles n'étoient pas accompagnées des symptômes que produit le virus syphilitique, lorsqu'il a été absorbé dans la masse du sang, et qui caractérisent la maladie que nous appelons *Syphilis*. Ne voyons-nous pas souvent des ulcères aux parties génitales durer plusieurs semaines, et même pendant des mois, sans produire ni des bubons, ni d'autres symptômes d'infection générale, précisément comme cela arrivoit

avant l'apparition de la maladie syphilitique ? Ne voyons-nous pas tous les jours des ulcères de ces mêmes parties, qui, au lieu de céder au mercure, empirent évidemment pendant son usage? Enfin, pouvons-nous toujours prononcer qu'un ulcère est syphilitique, simplement parce qu'il a disparu pendant l'usage du mercure ?

Ce que je viens d'observer concernant les ulcères des parties génitales des deux sexes est également applicable aux ulcères de la bouche, de la gorge, de la langue, etc. J'ai vu ces ulcères se terminer par la gangrène et par la mort, parce ce qu'on s'étoit trompé sur leur nature, et qu'on les avoit traités comme vénériens ; et ce que j'ai dit des ulcères récens des parties génitales et des autres parties du corps, s'appliquera également aux ulcères anciens, qui, quoique réellement syphilitiques dans leur origine, prennent, pendant le traitement mercuriel, une apparence différente, et perdent à la fin entièrement leur caractère syphilitique. Au lieu de se cicatriser, comme ils sembloient être prêts à le faire, ils commencent à rendre une matière claire et ichoreuse ; ils deviennent douloureux, très-irritables et rongeans ; et si le praticien insiste imprudemment sur l'usage du mercure, il expose le malade à la perte de l'organe affecté, et souvent à la mort.

Je vais rapporter ici quelques exemples propres à démontrer l'importance de la doctrine que je viens d'exposer. (Voyez aussi le chap. XVII, vol. II.)

Un jeune homme de vingt-deux ans, d'une constitution forte et pléthorique, me consulta sur un chancre, comme il l'appeloit, au gland, dont il étoit affligé depuis neuf mois. Il avoit consulté à Dublin, dès le commencement de cette maladie, un fameux chirurgien, qui prescrivit un traitement mercuriel, poussé jusqu'à la salivation. Mais l'ulcère ne guérissant pas, on fit pendant quelque temps des fumigations mercurielles sur la partie affectée. Par ce moyen, l'ulcère parut diminuer d'étendue, et prendre une meilleure apparence : mais il ne se ferma pas. On conseilla conséquemment au malade de passer une seconde fois par ce qu'on appelle les grands remèdes, et on lui administra du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : mais, par ce nouveau traitement, l'ulcère devint plus grand, plus profond, et il empira à tous égards. Dans cet état, le malade vint à Londres, et me consulta. Je trouvai le gland attaqué d'un ulcère large et profond, dont les bords étoient durs et saillans, et qui étoit extrêmement sensible au moindre attouchement. Sa base étoit rougeâtre et assez nette, et la matière qu'il rendoit étoit d'une nature âcre et corrosive : elle avoit en effet déja détruit la moitié du gland. Je lui dis que la nature de cette maladie n'avoit plus rien de commun avec le virus syphilitique, et que, d'après mon expérience, le mercure étoit le remède le moins convenable pour cette sorte d'ulcères. J'ajoutai que la guérison exigeroit au moins deux ou trois mois ;

sur quoi il me quitta, en disant qu'il reviendroit me voir le lendemain pour se confier à mes soins. Il ne le fit point, et je n'entendis plus parler de lui qu'au bout de quatre mois qu'il m'envoya chercher. Son teint, de vif et frais qu'il étoit la première fois que je le vis, étoit devenu pâle, maladif et cachectique : en un mot, il étoit si changé que j'eus de la peine à le reconnoître. Voici son histoire comme il me la rapporta. « Ayant été peu satisfait de mon jugement » sur la nature et le traitement de sa maladie, il avoit » consulté, à la sollicitation d'un ami, le fameux » *Pott* : celui-ci, après un examen attentif, avoit pro- » noncé que son ulcère étoit réellement vénérien, et » l'avoit assuré que rien ne pourroit le guérir que le » mercure ; qu'il n'en avoit pas pris assez, et qu'on » n'avoit pas employé la préparation qui étoit regardée » comme la meilleure en pareil cas ; ajoutant que, » loin qu'il fallût deux ou trois mois pour le guérir, » comme le malade paroissoit le craindre, il seroit » très-probablement guéri radicalement en trois ou » quatre semaines. Sur ces assurances, il s'étoit » soumis sur-le-champ à un nouveau traitement » mercuriel, qui lui avoit procuré une douce sali- » vation : l'ulcère parut présenter un mieux remar- » quable pendant les trois ou quatre premières se- » maines ; mais ensuite, au lieu de se guérir, il avoit » corrodé le reste du gland avec une partie de l'urètre. » Alors *Pott* proposa d'appeler un autre chirurgien » (*J. Hunter*) en consultation. Celui-ci conseillant

» l'amputation de la partie affectée, et le premier » refusant de la faire, il avoit résolu de cesser de » suivre leurs avis, et de me demander encore une » fois le mien. » Je trouvai la partie très-tuméfiée, le prépuce affecté d'un phimosis complet, et l'urine s'évacuant par trois ou quatre différens trous. Je lui conseillai de se faire inciser le prépuce, afin qu'on pût voir l'état de l'ulcère, et appliquer les remèdes qui seroient jugés convenables. Je lui prescrivis en même temps le *decoctum syph. roborans.* Ph. syphil. Il en usa pendant huit à dix jours; mais il renvoyoit l'opération d'un jour à l'autre, lorsqu'un de ses amis lui conseilla de consulter un autre médecin. Celui-ci promit de faire, par le moyen d'une décoction de ciguë et de racine de ginseng, quelque chose de plus, pour sa guérison, que tout ce qu'on avoit fait jusques-là. Il prit cette décoction durant plusieurs jours avec très-peu d'effet : cependant l'érosion fit toujours de nouveaux progrès. A la fin, on consulta un autre médecin de mes amis, qui insista sur l'usage du même remède que j'avois prescrit, et d'une diète nourrissante, et l'envoya respirer l'air de la campagne, et prendre des bains de mer. Par ces moyens il est maintenant rétabli, mais avec la perte de la moitié de sa verge, qu'il auroit presqu'entièrement conservée s'il eût suivi mon avis dès le commencement.

Voici les remarques que j'ai à faire sur ce cas. Je pense d'abord qu'il est mal-à-propos d'administrer un traitement mercuriel complet pour un ulcère syphi-

litique récent et local, tel qu'étoit celui de ce jeune homme, lorsqu'il s'adressa en premier lieu au chirurgien de Dublin : qu'un second traitement avec salivation, accompagné des fumigations mercurielles, étoit encore plus mal-à-propos employé dans ce cas : que non-seulement il étoit très-imprudent de lui conseiller un troisième traitement mercuriel, après que les deux premiers s'étoient montrés inutiles ; mais que c'étoit un conseil très-pernicieux, qui effectivement l'avoit rendu inhabile à la génération : que l'avis du dernier médecin de faire usage de remèdes fortifians, avec une diète nourrissante, d'aller à la campagne, et de prendre des bains de mer, étoit judicieux et honnête ; et que le malade, qui n'avoit été porté à suivre ce dernier avis que par le sentiment de ses souffrances, et par la crainte de la mort, auroit évité son malheur s'il s'en fût tenu à mes premiers conseils.

Je fus consulté pour un autre cas, dans lequel il étoit survenu des ulcères à la gorge pendant un traitement mercuriel. On les avoit regardés comme vénériens, et on les avoit traités en conséquence, en continuant l'usage du mercure à l'intérieur. Ils s'envenimèrent au point qu'ils rongèrent presqu'entièrement les deux amygdales avec le voile du palais, et réduisirent le malade dans la plus triste situation. Il fut guéri après avoir quitté l'usage du mercure, et avoir usé d'un régime et de remèdes fortifians.

Brambilla nous a donné l'histoire d'un malade qui,

pendant un traitement mercuriel, fut affecté d'ulcères à la gorge, que le chirurgien prit pour vénériens. Non-seulement ce malade perdit le voile du palais, par l'usage continué du mercure; mais ce traitement entraîna la carie de la mâchoire, et la mort termina la maladie. Le même auteur observe que les tumeurs ou ulcères inflammatoires sont constamment exaspérés par l'usage du mercure, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, quoiqu'ils doivent évidemment leur origine à une cause vénérienne. J'ai vu plusieurs exemples de malades qui, ayant gagné des ulcères syphilitiques tandis qu'ils étoient affectés du scorbut, non-seulement ont été réduits à l'état le plus déplorable, par l'usage imprudent du mercure, mais même en ont perdu la vie.

Fabre, dans le *Supplément* à ses *Observations sur la maladie vénérienne*, rapporte aussi plusieurs cas où des ulcères, quoique procédant originairement du virus syphilitique, bien loin d'être guéris par un long usage du mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et même par des salivations réitérées, sont devenus au contraire si rebelles, qu'ils n'ont cédé ensuite à aucun autre remède et ont causé la mort.

Tous ces cas confirment amplement les observations que j'ai faites sur cet intéressant sujet. Il est donc de la plus grande importance, dans la pratique, de distinguer avec beaucoup d'attention :

1°. Les ulcères primitifs, originaires ou locaux, sur la surface sèche ou sur l'humide, causés par le con-

tact immédiat du virus syphilitique, d'avec les ulcères secondaires constitutionnels ou universels de la même espèce, produits dans différentes parties du corps par le virus absorbé et déposé sur ces parties ;

2°. Les ulcères ou chancres provenant du virus syphilitique appliqué aux parties génitales d'une personne saine, d'avec les ulcères provenant d'acrimonies d'une autre nature appliquées extérieurement à ces mêmes parties ;

3°. Les ulcères syphilitiques secondaires qui sont les suites d'une infection générale, d'avec les ulcères scrophuleux, herpetiques, scorbutiques, ou enfin produits par quelqu'autre acrimonie déposée de la masse générale sur les parties génitales ou sur toute autre partie du corps ;

4°. Les ulcères syphilitiques d'avec les aphthes, ou, comme on les appelle communément, les chancres à la bouche, à la langue, aux lèvres, aux gencives, etc., produits, soit par le scorbut, soit par une acidité ou humeur âcre de l'estomac ;

5°. Les ulcères syphilitiques de la bouche, de la gorge, etc., d'avec les ulcères mercuriels causés par l'acrimonie de la salive ou du mucus, pendant l'usage, soit intérieur, soit extérieur, du mercure ;

6°. Les ulcères qui devoient réellement leur origine au virus syphilitique appliqué récemment à quelques parties, ou à ce même virus déposé de la masse du sang infectée sur ces mêmes parties, d'avec ceux qui, par le temps ou par l'usage du mercure ou d'autres

remèdes, ont perdu leur caractère syphilitique primitif, et qui, au lieu de se guérir, s'exaspèrent par l'usage continué du mercure. Ces ulcères sont dus à l'acrimonie des fluides, ou à l'état de foiblesse ou d'irritabilité générale du corps, produit par le long usage du mercure, ou par un régime ou des remèdes peu convenables.

C'est de la distinction exacte et précise de ces différens ulcères que dépendent nos succès dans la pratique, notre réputation et le bonheur de nos malades.

Pour marquer cette distinction, et désigner par des noms spécifiques les différentes sortes d'ulcères, je suivrai l'usage que j'ai déja suivi, et je donnerai, dans tout le cours de cet ouvrage, le nom de syphilitiques à tous les ulcères qui proviennent du virus syphilitique, comme je l'ai déja donné à la Blennorrhagie provenant du même virus; et j'appliquerai le même nom à toutes les affections qui ont eu la même source, afin de distinguer ces Blennorrhagies, ces ulcères et autres affections, de celles qui peuvent naître et qui naissent en effet souvent d'autres acrimonies, connues ou inconnues, engendrées dans une personne malade, ou communiquées pendant le coït entre une personne saine et une personne malade.

Méthode curative.

J'ai fait voir dans ce chapitre combien les écrivains modernes ont confondu différens ulcères des parties

génitales sous le nom de chancres, et combien, en conséquence, a dû être incertain et souvent fatal le traitement qu'ils ont employé. Le jeune praticien qui a bien saisi les idées que j'ai exposées, qui s'est bien pénétré de leur vérité, et qui en sent l'application dans la pratique, verra combien cette branche de la médecine a gagné, et il se convaincra que la plupart des malheureux qu'on laissoit autrefois périr ou languir, après avoir perdu les parties de la génération, peuvent être soulagés ou radicalement rétablis par la science plus éclairée, et par une méthode plus adaptée à la nature de ces divers ulcères.

Je rappellerai donc que les points les plus importans à considérer, quand nous sommes consultés sur un ulcère aux parties génitales, sont : 1°. quelle est la véritable nature de cet ulcère, quel est son état actuel, et quels ont été ses progrès : 2°. depuis combien de temps le malade en est affecté : 3°. lorsque nous sommes assurés que l'ulcère est d'une nature syphilitique, il reste à déterminer s'il est primitif ou secondaire, c'est-à-dire, s'il vient d'un contact récent ou originel, ou s'il est la suite d'une infection générale ou constitutionnelle du corps : 4°. quels sont les remèdes dont le malade a fait usage jusqu'à ce moment; et s'il a pris du mercure, quelle quantité il en a pris : 5°. quelle est maintenant et quelle a été depuis quelque temps sa manière de vivre à l'égard de la diète, de l'exercice et de l'habitation : 6°. quel est son tempérament; et dans le cas où il seroit

foible ou très-irritable, il est important de déterminer si cette foiblesse ou cette irritabilité est naturelle, ou si elle vient plutôt soit du régime que le malade a suivi, soit des médicamens qu'il a pris.

Tous ces points doivent être bien examinés, médités et déterminés avant que nous nous décidions à prescrire des remèdes.

Le médecin honnête et éclairé ne doit rien donner au hasard dans ces cas d'ulcères, où le praticien routinier et le charlatan insouciant n'exposent que trop souvent la vie du malade.

On a publié dernièrement que les ulcères et d'autres symptômes syphilitiques se guérissent souvent d'eux-mêmes ou sans aucun remède. Mais je n'ai jamais vu, ni même entendu dire, à aucun observateur attentif, qu'aucun symptôme syphilitique quelconque se fût guéri de soi-même.

Plusieurs chirurgiens modernes ont recommandé d'extirper tous les chancres ou ulcères syphilitiques récens des parties génitales, par le moyen des caustiques; c'est-à-dire, de les toucher une ou deux fois dans les vingt-quatre heures avec le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), jusqu'à ce que les escarres se détachent successivement, et que la base de l'ulcère devienne rouge et nette. Cette pratique peut sans doute convenir quelquefois; mais je ne puis nullement la conseiller. A la vérité, les ulcères se guérissent généralement assez vîte par cette méthode: mais j'ai observé très-souvent que des bubons en sont

la suite. D'autres fois il arrive que le virus, enfermé sous l'escarre produite par le caustique, corrode au-dessous les parties, et fait ainsi, au lieu d'un petit ulcère superficiel, un ulcère très-profond, qui nous force ensuite à avoir recours à d'autres remèdes. Il y a d'ailleurs des constitutions qui ne supportent aucune application âcre, de quelqu'espèce que ce soit, moins encore celle d'un caustique. Je l'ai vu, étant appliqué dans des constitutions irritables ou scorbutiques, produire de très-mauvais symptômes, et j'ai observé un cas dans lequel la mortification de la partie fut la conséquence d'une pareille application.

Plusieurs autres écrivains ont conseillé de traiter de la même manière tous les ulcères syphilitiques, primitifs ou secondaires; savoir, par un traitement mercuriel à l'intérieur, et de ne jamais faire usage d'aucune application extérieure. Ils allèguent en faveur de cette méthode que les chancres sont des signes de la présence du virus syphilitique dans le corps; et que, par conséquent, s'ils disparoissent par le simple usage du mercure pris à l'intérieur, on est assuré que le remède a pénétré dans la masse du sang jusqu'aux parties affectées, et que par conséquent on est sûr que le virus en est totalement déraciné. A cela je réponds que les ulcères syphilitiques récens, produits par une infection immédiate ou primitive, ne sont nullement des symptômes de vérole, comme on nous l'assure. Ils ne sont au contraire dans ces cas qu'une maladie locale, qui exige

principalement des applications topiques. Je conviens sans doute que, s'ils subsistent pendant quelque temps, l'infection de tout le système s'en suivra nécessairement; et alors, aussi bien que lorsqu'ils procèdent d'une infection universelle ou secondaire, ce sont certainement, ainsi qu'on l'a assuré, des signes extérieurs qui prouvent la présence du virus dans la masse générale. Dans ce cas, je suis bien de la même opinion, qu'il seroit bon de ne les traiter que par l'usage intérieur du mercure, sans aucune application extérieure, parce que, si le seul usage du mercure à l'intérieur les fait disparoître sans le secours d'aucun topique, l'on est sûr d'avoir déraciné le virus, et guéri le malade radicalement. Mais lorsqu'ils sont aux parties génitales, ou qu'ils affectent le bras ou la main, le virus excite souvent des inflammations violentes, et des ravages très-dangereux; ou bien il est absorbé et porté aux glandes lymphatiques, et il produit des bubons avant que le mercure ait eu le temps de produire ses effets, et de détruire ce virus dans la partie affectée. Je suis, en conséquence, d'avis de ne jamais se borner, dans ce cas, au seul usage du mercure à l'intérieur. Mes raisons sont :

1°. Que, par l'application des topiques, nous pouvons empêcher les ulcères de s'étendre et de devenir dangereux; 2°. que par ce même moyen on peut souvent prévenir la formation d'un bubon; 3°. qu'en appliquant des remèdes topiques, on ne perd rien, puisqu'on peut employer en même temps le mercure

à l'intérieur, si on le juge nécessaire ; 4°. que si le malade est devenu foible et irritable par le progrès du mal et du temps, ou par l'usage précédent du mercure, non seulement ce remède sera bien peu utile pour accélérer la guérison de l'ulcère, mais il la retardera plutôt, et, dans plusieurs cas, il deviendra pernicieux si l'on insiste sur son usage.

Quant à ce qui regarde l'objection qu'on a faite, qu'il paroît très-souvent des bubons après qu'on a guéri les ulcères syphilitiques des parties génitales par des remèdes topiques, et que par conséquent les remèdes même qu'on a recommandés pour prévenir les bubons sont assez souvent ceux qui les font naître, je conviens qu'on voit quelquefois des bubons, ou la vérole même, avoir lieu après qu'on a fait usage des topiques : mais je suis très-éloigné de croire qu'on doive en accuser ces remèdes ; (j'en excepte toujours les caustiques). Il arrive dans ce cas ce que nous voyons arriver tous les jours, sans faire usage d'aucun remède topique quelconque, et ce que nous avons à craindre perpétuellement, tant qu'il subsiste le moindre vestige d'ulcère syphilitique. Je suis même plutôt porté à attribuer ces accidens au retard qu'on a mis à recourir aux applications topiques, ou bien au mauvais choix que le praticien a fait de ces remèdes.

Je conclus donc que la méthode la plus raisonnable et la plus sûre de guérir les ulcères syphilitiques, soit primitifs, soit secondaires, principalement ceux qui, par leur situation ou leur état particulier, nous font

craindre des suites fâcheuses, est de joindre, à l'usage interne du mercure, l'application des remèdes topiques ; et dans les cas où l'usage interne du mercure ne convient pas, de joindre encore les topiques à l'usage interne des remèdes appropriés à la constitution du malade, et à la nature du mal que nous avons à combattre.

En général, dans tous les ulcères syphilitiques, le meilleur remède topique est le mercure, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes. Mais, appliqué comme il l'est ordinairement, il ne produit souvent aucun effet. La préparation que j'ai trouvée la plus efficace dans la plupart des ulcères syphilitiques du prépuce et du gland, est l'oxide rouge de mercure avec un peu de graisse, ou bien le muriate de mercure, appliqué en poudre, et frotté sur l'ulcère par le moyen de la salive du malade, pendant six ou sept minutes, une ou deux fois en vingt-quatre heures, en saupoudrant toujours avec la même poudre l'ulcère à la fin, avant de tirer le prépuce par-dessus. Dans d'autres cas, on se sert avec succès d'un onguent fait avec la même poudre, ou du miel mercuriel (*mel hydrargyratum.* Ph. syph.), ou de l'onguent mercuriel gris ordinaire. La meilleure manière de s'en servir est d'appliquer, matin et soir, cet onguent entre le prépuce et le gland. Dans les hommes chez lesquels le prépuce ne couvre pas le gland, il convient d'appliquer cet onguent sur les parties affectées, et de les mettre après dans un petit sac qu'on attache à

la verge, derrière la couronne du gland. Dans les deux cas, le mouvement naturel du corps, pendant les exercices accoutumés de la journée, contribue à étendre et à appliquer parfaitement ces remèdes aux parties, et les ulcères guérissent souvent en très-peu de temps. Il s'absorbe même de cette manière une partie du mercure dans la masse du sang; et je ne doute nullement qu'on ne puisse guérir radicalement les infections légères et récentes par l'usage de ce seul moyen, que l'on continuera regulièrement jusqu'à ce que l'ulcère et toute dureté ou épaississement à l'entour de l'ulcère soient parfaitemens guéris. Pour les femmes, la manière de se servir de ces remèdes est d'en frotter les parties affectées, ou, selon les circonstances, d'en introduire de la grosseur d'une noisette dans le vagin, et d'avoir soin d'empêcher qu'il ne s'en écoule lorsqu'il se fond, en faisant usage d'un bandage.

On continuera l'usage de ces remèdes externes, régulièrement et sans interruption, non-seulement jusqu'à ce que l'ulcère ait entièrement disparu, mais jusqu'à ce qu'il ne reste dans la peau environnante aucune dureté quelconque : car nous pouvons établir comme une règle générale de pratique qu'il n'y a jamais guérison radicale d'un ulcère syphilitique, tant qu'il reste la moindre dureté ou épaississement à l'endroit de l'ulcère ou aux environs; et même que si on est parvenu à consolider l'ulcère, le virus, n'étant pas dans ce cas complètement détruit, paroîtra bientôt de

nouveau, soit à la même partie, soit dans quelqu'autre endroit du corps.

Je pense donc, pour me résumer, que non-seulement le mercure, appliqué en topique, n'est jamais nuisible dans les ulcères syphilitiques, mais qu'il est au contraire très-utile et presque suffisant pour la guérison, quand les ulcères sont locaux et qu'ils viennent d'une affection primitive; enfin qu'il est toujours nécessaire quand les progrès du mal sont rapides et menaçans.

Dans les cas où l'ulcère est couvert d'une croûte lardacée, épaisse et dure, le meilleur moyen est d'employer d'abord pour topique l'oxide de mercure rouge, dont on saupoudrera l'ulcère, et qu'on couvrira avec un peu de graisse sur de la charpie, une ou deux fois en vingt-quatre heures, tant qu'il restera couvert de la croûte blanche couenneuse; mais aussitôt que la base de l'ulcère deviendra rouge, et qu'il prendra une apparence plus nette, on appliquera le muriate de mercure en poudre avec un peu de salive, ou on lavera fréquemment, selon les circonstances, la partie avec la *lotio syphilitica nigra*, ou avec la *lotio syphilitica lutea*, Ph. syph., ou bien avec un peu de nitrate d'argent fondu dissous dans une grande quantité d'eau, et on appliquera en même temps sur l'ulcère de la charpie trempée dans l'une ou l'autre de ces lotions.

Il y a des écrivains modernes qui, entraînés probablement par l'opinion que le mercure n'a aucune action immédiate sur le virus syphilitique, ont

assuré qu'appliqué comme topique, il n'avoit aucun effet pour guérir les ulcères syphilitiques.

Ces auteurs n'ont pas fait attention aux effets prompts et puissans que les frictions sur les gencives avec le muriate de mercure produisent dans les ulcères syphilitiques de la bouche : ils n'ont pas fait attention aux effets soudains et puissans des fumigations mercurielles sur les ulcères syphilitiques, ni aux effets que le mercure a sur les bubons des aines, en produisant une résolution et une guérison radicale de ces tumeurs, quelquefois en deux ou trois fois vingt-quatre heures, lorsqu'il est employé en frictions du côté affecté au-dessous des glandes gonflées. On n'attribuera certainement pas ces effets au changement que peut opérer le mercure dans la constitution, pendant un temps si court ; d'ailleurs, je ne me rappelle pas avoir jamais vu de bubons syphilitiques qui aient été résous par l'usage interne du mercure, quoique j'en aie vu beaucoup qui sont venus à suppuration, et plusieurs qui ont pris un très-mauvais caractère, pendant l'usage interne de ce remède.

Ceux qui ont avancé que le mercure n'avoit point d'action spécifique sur le virus syphilitique ont dit que, si on les mêloit l'un avec l'autre, ils garderoient dans ce mélange chacun leurs propriétés originelles. Mais l'expérience du docteur *Harrison* semble prouver directement le contraire : ce médecin a pris de la matière d'un ulcère syphilitique des parties génitales, et après l'avoir bien triturée avec l'oxide noir

de mercure, il s'est inoculé avec ce mélange. Il ne s'ensuivit aucune infection ; tandis que la même matière inoculée pure, et sans mélange avec du mercure, produisit un ulcère syphilitique.

Mais, abstraction faite de tous ces faits et de tous ces raisonnemens, l'effet constant du mercure employé localement, dans des cas nombreux de ma pratique, prouve sans réplique l'action puissante et immédiate de ce remède sur le virus syphilitique.

Cependant des topiques ne suffisent pas, et il est nécessaire d'administrer en même temps le mercure à l'intérieur, quand les ulcères syphilitiques existent depuis quelque temps, ou lorsqu'ils proviennent d'une infection constitutionnelle, soit pour prévenir l'infection de la masse du sang dans le premier cas, soit pour déraciner le virus ancien dans le second. Dans le premier cas, il faut continuer son usage pendant douze ou quinze jours, après que les ulcères sont parfaitement consolidés : dans le dernier, il faut un traitement mercuriel complet.

Dans les ulcères syphilitiques rebelles, on emploie quelquefois avec beaucoup de succès les fumigations avec l'oxide de mercure sulfuré rouge, appliquées à la partie affectée.

Mais il y a des ulcères qui, quoiqu'en apparence très-ressemblans aux ulcères syphilitiques, ne cèdent ni à l'usage interne, ni à l'usage externe, du mercure; ou qui, quoiqu'ayant pris jusqu'à un certain point un aspect meilleur, restent stationnaires, ou même

empirent sous l'usage du mercure, semblent, pour ainsi dire, avoir perdu leur caractère syphilitique primitif, et deviennent alors souvent très-sensibles et très-irritables. Dans ces cas, ce seroit mal-à-propos qu'on insisteroit sur la continuation de l'usage du mercure, sous quelque forme ou quelque préparation que ce fût, ainsi qu'on le pratique communément d'après une ancienne routine. J'ai cité, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, des exemples des suites affligeantes et souvent fatales qu'a eues cette mauvaise pratique.

Quand ces sortes d'ulcères ont duré pendant quelque temps, ils affectent généralement plus ou moins la constitution du malade, et exigent alors souvent beaucoup de discernement de la part du praticien. Dans quelques cas, l'usage des sédatifs est le seul convenable; dans d'autres, au contraire, celui des fortifians devient préférable. Dans d'autres, j'ai éprouvé un excellent effet du *linimentum viride*, PH. SYPH., appliqué sur de la charpie une ou deux fois par jour. Lorsque l'ulcère est calleux, stationnaire, ou vraiment atonique, l'application du caustique devient non-seulement utile, mais même quelquefois nécessaire.

Il arrive quelquefois une hémorrhagie, sur-tout lorsque l'ulcère a pénétré dans la substance de l'urètre ou dans les corps caverneux : elle pourroit devenir dangereuse, si on ne l'arrêtoit promptement, ce qu'on peut faire par compression ou par l'injection des astringens ou de l'huile volatile de térébenthine, ou par l'usage interne des baumes.

Lorsque le gonflement du prépuce empêche de découvrir la partie malade, on pourra appliquer les sangsues pour le dégorger, et cependant employer les injections appropriées à la nature du mal. Si ces moyens ne suffisent pas, et qu'on ne puisse parvenir à découvrir le gland, il faudra insister sur la nécessité de l'incision du prépuce, afin de découvrir le siége du mal; car souvent il est impossible d'opérer la guérison sans cette condition. Nous avons détaillé plus particulièrement au *Chap. VII* l'attention que cette opération demande.

Les ulcères, ainsi que plusieurs autres symptômes syphilitiques qui résistent au mercure, sont très-souvent combattus avec succès par la décoction de gayac ou de salsepareille bien préparée et saturée, comme je je l'ai prescrite dans la PHARM. SYPH.

On a essayé aussi avec succès l'usage interne de l'opium dans quelques-uns de ces ulcères opiniâtres et invétérés. (*Voy. chap. XI, vol. II.*) On l'a appliqué de même à l'extérieur, dissous dans l'eau, ou, selon les circonstances, dans l'alcool, seul ou combiné avec du camphre. L'extrait du *conium maculatum*, délayé dans de l'eau, a été aussi employé, et semble agir d'après le même principe. Le docteur *Quarin*, de Vienne, dit l'avoir donné avec beaucoup de succès, en appliquant en même temps un peu de muriate de mercure sur la partie affectée. On a recommandé, dans la même vue, quelques préparations de plomb, telles que l'oxide de plomb blanc ou rouge, l'acétite de plomb, etc.

Elles sont bonnes : mais leur usage exige des précautions ; car elles produisent quelquefois, principalement quand la surface des ulcères est fort étendue, de très-mauvais effets. Le même médecin a observé un cas de cette espèce, où la verge perdit, après l'application de ce remède, toute sa sensibilité naturelle, et ne fut plus capable d'érection : le malade fut en outre affecté pendant plusieurs années dans les aines, dans le périnée et dans les articulations des extrémités, de douleurs dont il fut à la fin guéri par les bains chauds et l'usage interne du soufre (1). *J. Hunter* a recommandé de toucher légèrement les ulcères qui deviennent stationnaires pendant l'usage interne du mercure, ainsi que quelques autres ulcères phagédéniques du gland, avec le nitrate d'argent fondu ; il croit qu'il est nécessaire que la surface attaquée, ou les nouvelles granulations qui croissent sur cette surface soient détruites avant que la cicatrice puisse se former : il dit que ces ulcères se guérissent souvent, et se cicatrisent quelque-

(1) Il ne faut pas confondre ces douleurs produites par le plomb avec les douleurs vagues et souvent alternantes des parties génitales et des environs (les testicules, le périnée, l'anus, la vessie, etc.), qui doivent leur origine à des Blennorrhagies ou ulcères syphilitiques mal guéris, et qui résistent à tous les remèdes, et même souvent au traitement mercuriel complet, mais qui guérissent très-vîte et radicalement par l'inoculation de la Blennorrhagie.

fois très-rapidement, après avoir été touchés ainsi seulement une ou deux fois. Des observations et des expériences répétées peuvent seules décider de la confiance qu'on doit accorder à cette méthode. Dans le peu de cas d'ulcères phagédéniques où je l'ai essayée, l'effet n'a pas répondu à mon attente. Je dois même répéter à cette occasion que, malgré que l'application des caustiques puisse être dans quelques cas très-utile, il y en a beaucoup d'autres où leur application est suivie d'effets évidemment mauvais, et même quelquefois très-dangereux.

Dans les ulcères qui paroissent dépendre de l'atonie ou du relâchement simple des parties, ou qui rendent une matière âcre, ichoreuse et corrosive, et qui sont combinés souvent avec une atonie et une cachexie du corps entier, le mercure est également nuisible : il en est de même des aphthes et autres ulcères scorbutiques. Le séjour dans les hôpitaux, et même dans les grandes villes, est funeste pour ces malades. Il leur faut l'air salubre de la campagne, une diète nourrissante et fortifiante, l'usage modéré du bon vin de Madère, d'Espagne, de Hongrie, de Bordeaux, l'exercice à l'air libre, quelquefois l'application du caustique, puis celle des astringens, tels que la décoction de la racine de *Tormentilla erecta*, ou une infusion de quinquina dans du vin rouge ou dans l'eau de chaux, ainsi que l'usage interne de ces mêmes remèdes et les bains de mer. C'est dans ces cas principalement que j'ai trouvé quelquefois l'usage interne et externe du *decoctum*

syphiliticum roborans, PH. SYPH., excellent, après que tous les autres remèdes avoient été appliqués en vain, et que le mal sembloit désespéré.

Dans d'autres circonstances, la lotion faite avec le sulfate de zinc, seul ou uni au camphre (*Voy.* PH. SYPH.), une dissolution du sulfate de cuivre dans l'eau, ou une dissolution de l'oxide de cuivre vert dans l'huile, ou le même oxide trituré avec du miel, sont préférables. J'ai appris que plusieurs matelots, à leur retour de Batavia, furent guéris très-aisément d'ulcères aux doigts, rebelles à tous les autres remèdes, avec la limaille de laiton fin, dont on saupoudroit les parties affectées.

Dans tous les autres ulcères récens non syphilitiques, provenant d'une infection après un coït impur, ou de quelqu'autre acrimonie que ce soit, j'ai trouvé que le meilleur remède étoit l'application de l'alcool de romarin (*Rosmarinus officinalis*), ou de l'eau-de-vie simple. On trempe de la charpie ou un linge ployé dans la liqueur, et on l'applique fréquemment sur l'ulcère six ou huit fois par jour ou plus souvent. Ce remède cause d'abord un peu de douleur, mais il n'en cause bientôt plus, et les ulcères disparoissent généralement en peu de jours. Je dois faire mention ici d'un phénomène assez singulier, que j'ai observé en me servant de ce remède, la première fois, pour moi-même. C'étoit en été, pendant les grandes chaleurs, temps où le scrotum est naturellement très-relâché : en versant une petite quantité d'esprit de romarin sur le

gland, j'ai senti une chaleur brûlante qui se communiquoit à l'instant à tout le scrotum, avec un sentiment de chaleur assez vive, comme si on y avoit appliqué de l'eau bien chaude, et avec une action très-marquée du muscle crémaster, dans toute la conférence du scrotum. Voilà une sympathie bien évidente du gland avec le scrotum, où l'action d'une partie produit celle d'une autre plus éloignée; car je n'ai rien senti dans le reste de la verge. J'ai cru ce fait remarquable, parce que je ne me souviens pas qu'on en ait jamais fait mention.

L'usage de ce remède efficace m'a été d'abord communiqué par mon ami le docteur *Nooth*, qui s'est servi avec succès du même remède dans l'hôpital militaire, en forme de gargarisme dans l'esquinancie ulcéreuse, et comme un des meilleurs remèdes topiques dans toutes les autres ulcérations érysipélateuses, dès le commencement de leur apparition.

On a conseillé l'amputation de la verge dans les ulcères fongueux du gland : je n'ai jamais eu recours à ce terrible remède. J'ai réussi dans quelques cas qu'on regardoit comme désespérés, en employant les remèdes ci-dessus mentionnés, que je variois selon la différence de l'état du malade et de la nature de la maladie. Dans un cas, je me suis servi avec succès de l'application externe du *liquor ad condylomata*, PH. SYPH. Dans un autre, le seul usage du vin et du quinquina, et extérieurement de la *lotio syphilitica lutea*, PH. SYPH., avec une diète fortifiante et un exercice

modéré dans un air pur, ont produit le même effet. Il est à propos de remarquer que, dans plusieurs de ces cas, l'application constante d'une sonde creuse ou d'une bougie devient nécessaire, pour procurer un libre passage aux urines, et pour empêcher qu'il ne se forme des sinus, ou des fistules, ou des infiltrations funestes de l'urine dans la membrane cellulaire.

Le prurit et les excoriations du gland et du prépuce, qui surviennent spécialement aux hommes d'un certain âge, sont souvent très-incommodes et opiniâtres ; l'application de la *lotio syphilit. nigra* ou *lutea*, PH. SYPH., réussit généralement très-bien ; mais il y a des cas rebelles où il vaut mieux plonger la partie dans une dissolution de l'acétite de plomb, ou la frotter deux ou trois fois par jour avec l'onguent de plomb. Dans quelques-uns de ces cas, j'ai réussi, après avoir essayé en vain d'autres remèdes, avec l'onguent syphilitique citrin fait avec le double de graisse. *J. Hunter* dit avoir réussi dans des cas désespérés de cette espèce, en conseillant aux personnes de laisser le gland constamment découvert.

Les ulcères ou excoriations qui naissent soit à l'orifice soit au commencement du canal de l'urètre, cèdent communément à l'application du *linimentum viride*, PH. SYPH. On en laisse tomber une goutte ou deux dans le canal une ou deux fois en vingt-quatre heures, et on introduit après un peu de charpie imprégnée du même liquide.

Les ulcères syphilitiques qui ont leur siége dans

le rectum sont très-difficiles à guérir, parce qu'il est rare qu'on soit appelé avant qu'ils aient fait de dangereux progrès. Le meilleur remède est le muriate de mercure introduit dans le rectum, ou une injection faite avec la *lotio syphilit. lutea*, PH. SYPH., deux ou trois fois par jour, spécialement après que le malade a été à la garde-robe. Les clystères opiatiques sont aussi très-utiles dans ce cas, mais il ne faut jamais négliger en même temps l'usage interne du mercure.

Les ulcères des femmes, soit syphilitiques, soit de toute autre nature, exigent les mêmes remèdes que ceux des hommes. Il suffira d'observer que chez elles les ulcères des parties génitales prennent beaucoup plus rarement le caractère malin que chez les hommes, et qu'ils cèdent en général assez aisément aux remèdes que nous avons recommandés : il convient seulement, quand les ulcères ont leur siége très-avant dans le vagin ou dans l'utérus, d'appliquer ces remèdes en forme d'injection.

Il y a cependant une maladie particulière de la vulve, qui vient d'une cause inconnue jusqu'ici, et à laquelle sont principalement sujettes les jeunes filles dans les hôpitaux d'orphelins. C'est une tache rouge ou livide, qui s'étend rapidement, et qui corrode toutes les parties molles jusqu'aux os avec une puanteur insupportable. Je ne puis rien dire sur le traitement de cette terrible maladie, que je n'ai jamais vue moi-même, sinon qu'on a recommandé les anti-

septiques les plus puissans. Je crois qu'on devroit essayer l'application de l'alcool, du moment qu'on aperçoit cette maladie, et répéter cette application huit ou dix fois par jour.

Les ulcères de l'utérus ou du vagin, accompagnés d'un écoulement âcre et ichoreux, ne sont pas toujours cancéreux, comme on imagine généralement : ils sont assez souvent syphilitiques, et exigent alors l'usage du mercure. J'ai vu plusieurs cas où des femmes qui, d'après de la douleur et un écoulement sanieux, teint quelquefois d'un peu de sang, dont elles étoient affligées, se croyoient attaquées d'un cancer à la matrice, se fiant sur ce point au jugement de ceux qu'elles avoient consultés, ont été cependant radicalement guéries par l'usage interne et externe des remèdes fortifians et absorbans : l'injection continuée avec une infusion de quinquina dans l'eau de chaux seule, ou bien, si l'on aime mieux, mêlée avec de l'oxymel cuivré (*unguentum Ægyptiacum*), et un peu de teinture de mastic, de myrrhe, ou d'assa-fœtida, produit quelquefois dans ce cas des effets excellens.

Il faut que nous observions ici que, si les ulcères du vagin sont très-grands, il arrive quelquefois qu'en se cicatrisant l'orifice ou la cavité du vagin se contracte considérablement ; on doit donc avoir soin dans ce cas, pour prévenir ces rétrécissemens, de laisser porter à la malade, constamment pendant la cure, un pessaire dans le vagin. Ici, comme dans beaucoup d'autres cas, il est plus aisé de prévenir le mal,

que de le guérir quand il est une fois formé. J'ai vu une femme qui, faute de cette précaution, eut un rétrécissement de cette nature si étroit, qu'on pouvoit à peine y introduire une bougie de moyenne grosseur.

Dans tous ces ulcères des femmes, il est de la plus grande importance, pour la tranquillité des malades et pour la satisfaction du médecin, de s'assurer du siége de la maladie. Il arrive souvent que les malades sont dans les plus pénibles inquiétudes, et croient avoir un ulcère cancéreux, scrophuleux, ou scorbutique, dans la matrice ou au vagin, en voyant l'écoulement d'une matière âcre, corrosive et ichoreuse, tandis qu'il n'y a cependant aucune ulcération dans ces parties, et que cette humeur âcre est sécrétée dans ces lieux, ou déposée de la masse du sang et versée dans la cavité de la matrice et du vagin par les petits vaisseaux, comme par autant d'émonctoires. Si cette excrétion est arrêtée par hasard ou par des remèdes peu convenables, la malade est affectée de pesanteur et de douleur dans ces parties; ou bien les douleurs se font sentir dans l'estomac: elle a des indigestions, des anxiétés, de la difficulté à respirer, ou des maux de tête insupportables et qui alternent avec l'écoulement. Tous ces symptômes disparoissent par degrés, lorsque le médecin, après en avoir découvert la nature et la cause du mal, emploie les remèdes internes qui conviennent à la maladie primitive, et les topiques propres à diminuer les symptômes de l'irritation, à

défendre les parties tendres et excoriées de l'action de l'acrimonie, et à aider les vaisseaux à recouvrer la force contractile qu'ils ont perdue.

Mais on est dans l'erreur, si l'on se promet quelqu'avantage des injections telles qu'on les emploie communément, soit dans ce cas, soit dans les Blennorrhagies quelconques, ou dans l'hémorrhagie de la matrice. Si l'on veut en obtenir de bons effets, il faut les appliquer à la partie affectée, souvent, et par le moyen d'une seringue faite exprès pour cet usage, et conséquemment ne pas les répandre au hasard dans le vagin, comme on fait communément, dans l'espérance qu'elles atteindront d'elles-mêmes au siége de la maladie. Il faut se servir d'une seringue avec un tuyau de forme et de grosseur convenables, et faite de manière que la matière injectée ne puisse s'échapper en dehors, par les côtés, à mesure qu'on l'injecte; la malade doit être couchée dans un lit, sur le dos, ayant la tête et la poitrine placées un peu plus bas que le reste du corps, et les genoux pliés. Dans cette situation l'injection doit être faite ou par elle-même ou par une autre personne, trois ou quatre fois de suite. Il faut tenir à chaque fois la seringue appliquée pendant quelques minutes, et répéter la même opération six ou huit fois par jour. Une seringue faite d'une bouteille de gomme élastique, avec un tuyau plus long et plus épais qu'à l'ordinaire, peut remplir parfaitement l'objet qu'on se propose, et détruire le préjugé qu'on a eu si injustement jusqu'ici contre l'efficacité des injections chez les femmes.

Si la matière qui s'écoule des ulcères est si âcre qu'elle corrode ou menace d'excorier la peau, il faut avoir recours de bonne heure au cérat blanc, ou à quelqu'autre liniment doux, appliqué deux ou trois fois par jour, pour défendre les parties.

Si l'écoulement provient d'un abcès formé dans l'un des ovaires, ce qui arrive quelquefois, tous les remèdes sont inutiles, et lorsque les efforts de la nature ne peuvent en procurer la guérison, un habile chirurgien ne doit pas hésiter de proposer l'extirpation de l'ovaire; c'est le moyen le plus sûr pour soustraire la malade à la mort. L'histoire de la médecine nous offre plusieurs exemples du succès de cette opération, et prouve que les femmes ont vécu plusieurs années après en parfaite santé. Cette opération a été faite récemment avec autant de succès que de prudence, par M. *Laumonier*, chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Rouen, et il en a consigné le détail intéressant dans l'un des volumes de la société de médecine de Paris.

Quant aux ulcères vraiment cancéreux des parties génitales des deux sexes, aussi bien que des autres parties du corps, la matière médicale ne fournit, que je sache, aucun remède pour les guérir : la ciguë, ainsi que tous les autres médicamens qu'on a vantés jusqu'ici pour la guérison des cancers, ne paroissent être que les fruits de l'erreur, ou de la mauvaise foi de ceux qui les ont recommandés. L'opération seule peut guérir les cancers radicalement, lorsqu'on y a recours à temps, et que la situation du mal le permet,

et un médecin honnête homme ne recommandera jamais des remèdes incertains, pour amuser l'espérance du malade, et lui faire perdre ainsi le moment d'appliquer le seul qui soit certain; je veux dire, l'extirpation faite à temps, lorsqu'elle peut avoir lieu. (*Voy. aussi le chap. IX.*)

SECTION II.

Des Fistules syphilitiques.

Traitant des ulcères syphilitiques, nous devons dire un mot sur les fistules, qui ne sont autre chose que des ulcères pénétrant profondément dans le tissu cellulaire, avec un ou plusieurs orifices calleux. Leur siége est le plus souvent aux aines, au périnée, à l'anus, etc.

Elles viennent ordinairement à la suite d'une Blennorrhagie ou d'un bubon mal traité, ou d'un rétrécissement dans quelque partie de l'urètre qui n'aura pas été détruit à temps, ou parce que l'ouverture extérieure d'un ulcère, n'ayant pas été assez large, se sera cicatrisée avant que l'intérieur de l'ulcère fût guéri. L'urine arrêtée dans les dysuries forme souvent une inflammation et une suppuration, et ensuite des issues dans le tissu cellulaire, qu'on appelle sinus, tant qu'elles n'ont pas d'ouverture à l'extérieur, et fistules ou ulcères fistuleux, lorsque ces ouvertures se sont for-

mées. Les symptômes fébriles qui paroissent à la suite des fistules sont, comme ceux qui suivent les bubons, entièrement symptômatiques, et ils ne disparoissent que par la guérison de la fistule. Le pus se forme promptement dans ces parties, et un cataplasme émollient, appliqué pendant quelques heures, amollira bientôt la dureté et disposera à l'abcès. Lorsque l'abcès est formé dans le périnée, il faut l'ouvrir promptement pour éviter la fistule.

Indépendamment du mercure administré à l'intérieur, et de l'usage continué des bougies, qui souvent guérissent radicalement les fistules, on doit essayer les bains chauds continués tous les jours pendant plusieurs mois, et les lotions que nous avons recommandées ci-dessus en forme d'injection : mais avant tout, il faut tenter de rendre l'ouverture de la fistule aussi grande qu'il est possible ; ce moyen guérit quelquefois la fistule, sans qu'il soit nécessaire d'en employer d'autres. Une bougie introduite dans la fistule produit quelquefois une suppuration qui amène la guérison : mais si ces moyens ne réussissent pas, l'opération devient nécessaire. On ne doit cependant jamais la pratiquer avant d'avoir complettement déraciné de la masse générale le virus syphilitique dont elle est infectée. Pour avoir négligé ce point essentiel, nous voyons journellement des malades obligés d'essuyer deux ou trois fois l'opération sans succès. La fistule demeure aussi opiniâtre qu'auparavant; ou, si on la guérit dans un endroit, elle paroît bientôt dans

un autre. Si la fistule se guérit vîte et parfaitement après l'opération, c'est un signe certain que celle-ci a été bien faite, et que le malade a été radicalement guéri de la vérole.

Il convient, pour faire cette opération, que le malade soit couché sur le bord du lit, et sur le côté, qu'il ait les cuisses élevées, et qu'un assistant lui tienne les genoux très-fermes, tandis qu'un autre éloigne les fesses l'une de l'autre. Si l'on avoit coupé une artère, ce qu'annonceroit l'hémorrhagie, l'aide appliqueroit de la charpie sur la blessure, et l'y presseroit pendant une couple d'heures. Il faut que la fistule soit ouverte jusqu'à son fond, de manière à exposer à la vue toute l'ulcération. Mais on doit avoir soin de ne couper que le moins qu'il est possible de la partie saine de la surface intérieure de l'urètre. Chez les hommes, on introduit une sonde dans l'urètre et un stilet dans la fistule, pour trouver le lieu de l'abcès primitif. Si l'on ne pouvoit faire rencontrer la sonde et le stilet, il faudroit couper jusqu'à ce que tout le canal fistuleux fût ouvert, et même à travers tout le sinus qui y conduit. Si l'abcès a son siége près de la prostate, il est souvent nécessaire de couper dans l'urètre des deux côtés du rétrécissement, et alors une plus grande partie de l'urètre étant mise à découvert, la guérison du rétrécissement sera plus facile. Il faut dans ce cas tenir constamment dans l'urètre un cathéter ou une sonde creuse, pour accélérer la guérison de la fistule ou du sinus ouvert. On a cependant

observé qu'il y a un temps limité pour tenir la sonde ou la bougie dans l'urètre; au-delà de ce temps, au lieu d'accélérer et de faciliter la guérison, elle empêche la cicatrisation de l'ulcère. Il faut donc la retirer dès que l'ulcère devient stationnaire, et ne l'introduire que quelquefois; mais, après que la guérison est achevée, on fait bien de laisser le malade continuer l'usage des bougies pendant un certain temps. Il convient de panser l'ulcère jusques dans le fond, de manière à prévenir la réunion des parties qui viennent d'être coupées, afin que la régénération parte du fond, et procure une bonne cicatrice. Pour le reste, tout ce que j'ai dit sur le traitement des ulcères syphilitiques est applicable à celui des fistules.

La *fistule lacrymale*, qui procède du virus syphilitique logé dans le sac lacrymal, fournit quelquefois un écoulement *puriforme* jaune-verdâtre, semblable à celui qui sort de l'urètre dans la Blennorrhagie : dans quelques cas qui ont été très-négligés ou irrités par un mauvais traitement, il se forme un véritable ulcère, ou, comme *Pott* a bien observé, la cavité du sac lacrymal se remplit d'un fungus molasse et de mauvais caractère, qui répand beaucoup de sanie. Je ne puis dire positivement si elle est jamais l'effet de la suppression d'une Blennorrhagie récente, comme quelques ophthalmies; mais elle est quelquefois celui d'une infection syphilitique, et dans ce cas elle est souvent accompagnée de la carie des os. Alors la fistule lacrymale n'est qu'une maladie secondaire; elle est

une suite de l'état morbifique de l'os ethmoïde et des os spongieux du nez ; elle ne peut être guérie par aucun moyen ou remède local, sans avoir précédemment employé un traitement mercuriel complet.

CHAPITRE XII.

Des Bubons syphilitiques.

On entend aujourd'hui par le mot *Bubon*, ou poulain, un gonflement d'une glande lymphatique quelconque, tendant à la suppuration (*Glandulæ conglobatæ tumor suppurans.* Cullen).

Les tumeurs des glandes inguinales étoient connues des anciens, et on les trouve désignées sous les noms de *Struma* et de *Phygethlon*. Mais c'est principalement aux découvertes des anatomistes modernes sur le système lymphatique, que nous devons la connoissance exacte de l'origine et de la nature de ces tumeurs.

Quoique ces tumeurs puissent naître dans toutes les parties du corps où il y a des glandes lymphatiques, nous n'avons aucune observation authentique qui prouve que le virus syphilitique ait jamais attaqué d'autres glandes lymphatiques que celles des aines, des aisselles et des extrémités; d'où vient la distinction en bubons syphilitiques *inguinaux et subaxillaires*, etc. Les premiers sont les plus ordinaires, parce que les parties génitales sont le plus fréquemment exposées au contact et à l'absorption du virus syphilitique, et que les glandes des aines, étant les glandes les plus voisines de ces parties, sont ainsi les plus exposées à l'action du même virus.

Les bubons doivent souvent leur origine au virus logé à la surface du corps, et irritant simplement en cette partie les orifices des vaisseaux absorbans qui aboutissent à ces glandes, sans être absorbé par eux : les orifices de ces vaisseaux, étant irrités, produisent une tumeur dans la glande lymphatique la plus prochaine à laquelle ils aboutissent, ce qui donne lieu à une distinction, essentielle dans la pratique, entre les bubons *idiopathiques* et les bubons *sympathiques*. Dans les premiers, la cause du mal gît dans la glande même ; dans les seconds, elle est hors de la glande. C'est pour avoir négligé de donner à cette différence une attention aussi particulière que l'importance du sujet l'exige, qu'on a commis et qu'on commet encore journellement des erreurs graves dans la pratique. Cette distinction, étant fondée sur des faits les plus évidens, est absolument nécessaire pour régler la méthode qu'il faut suivre dans le traitement de ces tumeurs.

Il se présente encore une autre différence des bubons. Il paroît qu'une matière âcre existante dans le corps peut venir se déposer dans ces glandes par la voie de la circulation du système artériel, par une espèce de métastase : les bubons pestilentiels et les scrophuleux semblent provenir fréquemment de cette cause.

Je pense que les bubons syphilitiques naissent quelquefois de cette même manière, quoique quelques écrivains modernes l'aient nié. J'ai plusieurs fois observé des bubons inguinaux, sans que le malade se fût exposé

d'aucune manière à l'infection, et dans deux de ces cas les malades n'avoient point vu de femmes depuis plusieurs semaines ; mais ils avoient eu, quelques mois avant, la maladie syphilitique.

Il faut donc, d'après ces observations, distinguer encore les bubons en *primitifs* ou *originaires*, et en *secondaires*, *constitutionnels* ou *symptômatiques ;* c'est-à-dire, en bubons provenant d'une infection immédiate, et en bubons qu'on suppose produits par le virus qui se dépose de la masse générale dans la glande : distinction qui, d'après ce que nous verrons plus bas, paroît avoir son utilité dans le traitement.

L'expérience confirme que les bubons idiopathiques proviennent non seulement de l'absorption du virus syphilitique d'un ulcère des parties génitales, mais encore de tout ulcère syphilitique de quelque partie que ce soit des extrémités supérieures ou inférieures du corps. Je rapporterai quelques exemples pour éclaircir cette théorie.

J'eus le malheur, il y a à-peu-près vingt-cinq ans, d'être attaqué d'un ulcère syphilitique au gland. Etant alors en voyage, je pris des pilules mercurielles. Les ulcères ayant disparu en dix ou douze jours, je cessai l'usage de ces pilules, et je n'eus aucun mal pendant six mois. Au bout de ce temps, je fus réveillé une nuit par une vive démangeaison au coude droit ; la nuit suivante j'éprouvai la même incommodité, mais ne sentant pas de mal le matin, je ne pensai pas à examiner la partie : cependant la démangeaison étant

revenue la troisième nuit avec plus de violence, le matin, en examinant la partie affectée, je trouvai ma chemise tachée en cet endroit d'une matière jaune verdâtre semblable à celle d'une Blennorrhagie, et je trouvai en même temps mon coude couvert d'une croûte jaune, épaisse, ou d'une espèce de dartre. Cela me frappa : mais étant en route, et croyant que le mal pourroit bien se dissiper, je différai d'appliquer des remèdes : deux jours après, je m'aperçus d'une tumeur sous l'aisselle, qui en trois jours s'accrut à un tel point, que je fus obligé de tenir mon bras considérablement écarté du corps. Je n'eus plus de doute, comme on peut aisément l'imaginer, sur la nature de mon mal. En peu de jours, au moyen de l'onguent mercuriel appliqué sur la dartre deux fois par jour, le bubon sous l'aisselle fut dissipé ; et en suivant un traitement mercuriel, je me crus parfaitement guéri au bout de quelques semaines.

Environ quinze mois après, j'éprouvai dans le milieu du sternum une douleur que je pris pour rhumatismale. D'après cette supposition, je frottai la partie affectée matin et soir, avec un morceau de flanelle : par ce moyen, la douleur du sternum fut dissipée, mais le sur-lendemain matin je sentis une douleur très-incommode au gros orteil et au second doigt du pied gauche. Je frottai les parties avec la flanelle : mais je m'aperçus, la nuit après, que la douleur étoit revenue au sternum, d'où étant de nouveau chassée par la même friction, elle se jeta

encore sur le même endroit du pied. Je commençai alors à soupçonner que la douleur pouvoit bien être goutteuse. Etant obligé de sortir ce jour-là, je baignai mon pied dans de l'eau chaude, et je coupai un cor que j'avois depuis long-temps sur le second orteil affecté, afin de pouvoir marcher plus à mon aise. En faisant cette opération, je coupai un peu dans le vif, ce qui donna quelques gouttes de sang. Je m'arrêtai sur-le-champ : mais, le lendemain, en examinant la partie, je trouvai qu'il s'y étoit établi une petite suppuration, et je couvris la plaie avec un morceau de linge propre. Le soir du lendemain, je commençai à sentir à l'aine du même côté une douleur légère qui, continuant le jour d'après, et étant suivie d'une tumeur à l'une des glandes inguinales, de la grosseur d'un œuf de pigeon, me fit penser alors, pour la première fois, que la douleur du sternum, et tout ce que j'avois souffert depuis, pouvoit bien être d'une nature syphilitique ; que, lors de la blessure de l'orteil et de la suppuration qui s'en étoit suivie, le virus avoit été absorbé par les vaisseaux lymphatiques, et porté à la première glande qu'ils avoient rencontrée, laquelle, dans ce cas, étoit une des glandes inférieures de l'aine. L'ulcère de l'orteil subsistoit toujours : mais il étoit très-petit, et rendoit une matière purulente. J'y mis un emplâtre mercuriel, et je fis deux fois par jour des frictions mercurielles à l'intérieur de la jambe et de la cuisse du côté affecté : en quatre jours de ce traitement, le bubon fut dissipé,

et en continuant les frictions pendant vingt jours de suite, je fus radicalement guéri.

Il y a quelques années, un fameux accoucheur à Londres fut appelé pour délivrer une femme, laquelle, sans qu'il le soupçonnât, étoit affectée d'ulcères syphilitiques aux parties génitales. Il en résulta des ulcères très-fâcheux et très-opiniâtres à la main de cet accoucheur, et une tumeur de la glande lymphatique située dans l'intérieur de l'avant-bras.

Les bubons sympathiques doivent leur origine, comme je l'ai dit plus haut, non pas à l'absorption du virus syphilitique, mais à une irritation des orifices des vaisseaux absorbans du voisinage. L'on rencontre souvent cette espèce de bubons dans les Blennorrhagies; ou bien aussi lorsqu'une des glandes est idiopathiquement affectée, on en voit quelquefois deux ou trois de celles qui lui sont contiguës s'enfler par sympathie. Dans ce cas néanmoins, il n'y a que celle ou celles qui sont réellement ou idiopathiquement affectées qui continuent de grossir, tandis que celles affectées sympathiquement demeurent toujours dans le même état, ou augmentent très-peu, et ne viennent jamais à suppuration, et disparoissent à la fin, sitôt que l'irritation du voisinage est calmée, pourvu toutefois que le malade, en touchant et pressant fréquemment la glande ainsi affectée, ne l'irrite pas de plus en plus, et n'occasionne ainsi une véritable inflammation et suppuration.

Je dis que les bubons sympathiques se dissipent

spontanément aussitôt qu'on a détruit la cause irritante qui est dans leur voisinage. Et c'est sûrement cette espèce de bubons que les charlatans, avec leurs prétendus onguens ou emplâtres secrets, semblent quelquefois dissiper en peu de jours; tandis que d'un autre côté on entend fréquemment les malades se plaindre des meilleurs médecins, parce qu'ils n'ont pas réussi à résoudre les bubons. Si cependant les malades connoissoient la différence qui se trouve entre la nature de leur mal actuel et celle du bubon qu'ils ont précédemment eu, ils reconnoîtroient probablement que, dans le premier cas, il ne falloit pas attribuer la guérison à l'onguent ou à l'emplâtre que le charlatan y avoit appliqué, mais uniquement à la nature de la maladie; tandis que, dans le dernier, il faut souvent beaucoup d'habileté et une attention bien constante et très-soigneuse, soit pour résoudre un bubon, soit pour le guérir après que les tentatives pour le résoudre ont été sans succès.

Plusieurs observations authentiques qui se sont présentées dans ma pratique me prouvent que les bubons proviennent aussi quelquefois d'une absorption immédiate, sans être précédés d'aucune excoriation ni d'aucun ulcère aux parties génitales ou à quelque autre partie de la surface du corps, quoique cela ait été contredit par quelques auteurs modernes. Il y a environ douze ans que, dans l'espace d'une semaine, il se présenta dans un hôpital militaire trois soldats, tous trois attaqués d'un bubon qu'ils avoient pris de

la même femme : ils avoient tous été en parfaite santé quelques jours auparavant; aucun d'eux n'avoit à son arrivée la moindre excoriation aux parties génitales, ni aux cuisses, ni même aucune apparence d'écoulement. J'en ai vu plusieurs autres exemples semblables depuis.

Je ne prétends pas déterminer s'il faut attribuer cette absorption immédiate à une espèce d'engourdissement des vaisseaux lymphatiques, ou à un moindre degré d'irritabilité du système absorbant, ou plutôt à un virus plus volatil, ou peut-être plus délayé. C'est cette absorption immédiate du virus syphilitique, qui peut avoir lieu quand nous nous y attendons le moins, qui rend toutes les précautions prophylactiques non-seulement précaires, mais très-souvent inutiles; car, en employant même les meilleurs préservatifs qui pourroient prévenir très-efficacement les Blennorrhagies et les chancres, nous sommes encore exposés, par cette raison, à avoir des bubons et même la vérole.

L'on ne doit point oublier, à l'égard des bubons, l'observation générale que nous avons faite à l'égard de toutes les maladies syphilitiques : c'est de bien distinguer les bubons véritablement syphilitiques de ceux qui proviennent de toute autre cause ou matière âcre; tels que le virus scrophuleux, le miasme pestilentiel, etc.

Je me trouve obligé de faire encore une autre distinction des bubons, qui me paroît de la plus grande importance dans la pratique, en les divisant en *toniques*

et *atoniques :* je n'imagine pas que d'autres dénominations puissent mieux convenir à ces deux sortes de bubons.

Le *bubon* que j'appellerai *tonique* est accompagné de symptômes évidens de phlogose ou d'inflammation, qui sont même souvent très-violens, et accompagnés d'un pouls vîte, plein et fort. Dans le bubon que je nommerai *atonique*, on observe précisément le contraire. Tous les symptômes dénotent un grand degré de foiblesse ou d'irritabilité, et sont souvent accompagnés d'un pouls foible et très-accéléré. La fièvre, dans l'une et dans l'autre espèce de ces bubons, est symptômatique, et indique clairement la nature de la maladie principale. Dans la première, l'inflammation et la suppuration sont bornées à la glande, et marchent rapidement : dans la seconde, les progrès sont foibles et lents ; ou si ces progrès sont rapides, c'est que l'inflammation et la suppuration s'étendent dans les parties environnantes. Le bubon tonique est rouge, le bubon atonique est d'une couleur plus pourpre. Un médecin attentif seroit tenté de leur attribuer des causes différentes, tant ils diffèrent dans leur nature et dans le traitement qu'ils exigent pendant leur progrès. Un écrivain moderne a distingué ces deux espèces de bubons en inflammatoires et en érysipélateux : mais il me semble que cette dénomination est trop vague, et qu'elle ne donne pas une idée aussi claire de la nature de ces maladies, ni aussi propre à nous guider dans leur traitement, que la distinction

que je viens d'établir en tonique et en atonique. On a confondu souvent cette dernière espèce avec le bubon scrophuleux : mais je dois observer qu'on a fait depuis peu fréquemment usage du mot *scrophules*, de la même manière que des mots *fièvre maligne*, *maladies nerveuses*, *bilieuses et scorbutiques ;* non pour désigner la nature de ces maladies particulières, mais pour cacher l'ignorance où l'on est de la véritable nature de certaines maladies.

Après avoir ainsi établi toutes les distinctions essentielles entre les différens bubons syphilitiques, je devrois maintenant passer à la méthode de les traiter : mais je pense qu'il sera utile, et peut-être même nécessaire, d'examiner et de discuter auparavant quelques préjugés, qui sont assez généralement répandus, concernant la nature de ces gonflemens.

Bien des personnes, sur-tout parmi les habitans des parties méridionales de l'Europe, regardent comme une pratique dangereuse de résoudre ou dissiper un bubon syphilitique. Ce préjugé est né de l'opinion où l'on est que par cette méthode le virus est, comme on croit, répercuté, chassé ou pompé dans la masse générale, où il occasionne ensuite une infection universelle : au lieu que si le bubon se guérit par la suppuration, ils s'imaginent que non-seulement il n'y a point à craindre d'infection générale ; mais qu'au contraire, dans le cas même où il y auroit du virus absorbé pendant la formation de l'abscès, la suppuration expulseroit et le virus contenu dans la glande,

et celui qui auroit été absorbé. D'après ce raisonnement, on s'imagine que l'abcès formé par la suppuration du bubon est une espèce d'égout, par lequel le corps se purge entièrement de tout le virus syphilitique. Cette opinion, outre qu'elle est entièrement erronée, peut encore devenir nuisible au malade, au moins en le privant d'un avantage dons il auroit pu jouir sans cela. Je dois faire en conséquence deux remarques à ce sujet: la première est que, moyennant la méthode d'appliquer des frictions mercurielles, non pas sur la glande affectée, comme on avoit coutume de le faire jusqu'ici, mais à l'intérieur des cuisses ou des jambes, d'après la manière rapportée ci-après, la résolution du bubon ne peut jamais occasionner la rétropulsion du virus syphilitique dans la masse générale; et qu'au contraire, en suivant cette méthode, on parvient très-souvent à détruire le virus qui est logé dans la glande même. La seconde est que, quand même le virus seroit effectivement répercuté et absorbé de la glande dans la masse générale, une pareille rétropulsion seroit encore préférable à la méthode de guérir le bubon par la voie de la suppuration.

Pour mettre cette matière dans le plus grand jour, et pour faire comprendre bien distinctement comment les frictions, appliquées d'après la méthode perfectionnée de la pratique moderne, agissent, il faut connoître à fond les découvertes anatomiques qu'on a faites, depuis peu d'années, sur le système des vaisseaux

absorbans : les ayant bien saisies, on comprendra aisément quel sera l'effet des frictions mercurielles, appliquées comme je le dirai ci-dessous.

On voit par les observations anatomiques dont je viens de parler, mais plus particulièrement par les planches de *Hewson*, et sur-tout par celles publiées depuis peu par *Mascagni*, que les vaisseaux lymphatiques ou absorbans commencent sur toute la surface du corps, par les plus petites ramifications : qu'en remontant des extrémités inférieures, ils se réunissent peu-à-peu en branches plus grosses, qui se terminent à la fin dans les glandes inguinales, dans lesquelles ils semblent verser le liquide qu'ils ont absorbé à la surface par leurs extrémités. Ce liquide qui, dans l'état naturel, n'est que de l'eau ou une lymphe douce plus ou moins délayée d'eau, après avoir été déposé dans les glandes lymphatiques des aines, y est absorbé de nouveau par d'autres vaisseaux lymphatiques, qui le portent à l'abdomen, et de-là le versent, par le canal thoracique, dans la masse du sang. Supposons maintenant qu'une portion du virus syphilitique ait été absorbée par les vaisseaux lymphatiques des parties génitales ou des extrémités inférieures, et que par conséquent elle ait été portée, conjointement avec la lymphe, dans une ou plusieurs glandes inguinales. Le virus, étant une fois parvenu à la glande, sera repris par les vaisseaux absorbans opposés ; et dans ce cas, il sera porté dans la masse des humeurs : ou, ce qui

arrive plus fréquemment, il excitera dans la glande, par son âcreté, une irritation, au moyen de laquelle non-seulement il préviendra sa propre absorption par les vaisseaux opposés, mais encore il produira une irritation et un gonflement de la glande, ou ce qu'on appele un *bubon*. Dans ces circonstances, le meilleur parti qu'il y auroit à prendre seroit sans doute de détruire radicalement, s'il étoit possible, le virus niché dans la glande.

Or, sans m'appuyer sur une expérience faite par le docteur *Harrison* qui, en triturant la matière imprégnée du virus syphilitique avec l'oxide de mercure, l'a rendue par ce procédé parfaitement douce et inactive, on sait que le mercure est le spécifique pour détruire les effets du virus syphilitique. La question est donc de l'amener dans la glande affectée. Les praticiens qui nous ont précédés ont bien eu recours à l'application du mercure, et se sont imaginés, faute de connoissances anatomiques, qu'ils pouvoient introduire le mercure dans la glande, en faisant des frictions avec l'onguent mercuriel sur la glande elle-même. Bien loin d'obtenir par cette pratique l'effet qu'ils s'en promettoient, c'est-à-dire la discussion ou la résolution du bubon, ils virent que la plupart des bubons traités de cette manière s'enflammèrent communément davantage, qu'ils tombèrent après en suppuration, et qu'ils se terminèrent même quelquefois par la gangrène. Le fait est, qu'en opérant ainsi, on n'introduit point de mercure dans

la glande affectée, ou, si cela arrive de temps en temps, c'est par pur hasard; car les vaisseaux absorbans qui partent de la peau, dont la glande est immédiatement couverte, ne prennent pas leur cours vers la substance de la glande gonflée, mais marchent obliquement vers l'abdomen. D'où il résulte qu'on ne doit point attribuer au mercure les bons ou mauvais effets qu'on éprouve dans ce cas, mais plutôt à l'irritation mécanique occasionnée par les frictions; et que probablement tout autre onguent, employé de la même manière, auroit produit le même effet. Mais si au contraire, au lieu de faire les frictions avec l'onguent mercuriel sur la glande même, on les fait sur l'intérieur de la cuisse ou de la jambe, ou sur la plante du pied, du côté affecté, on peut s'attendre, d'après les connoissances qu'on a sur le cours des vaisseaux absorbans, que le mercure sera absorbé par leurs extrémités, et qu'il sera de-là porté à la glande affectée, où, rencontrant le virus syphilitique, il exercera très-efficacement sur lui son pouvoir spécifique. Les heureux succès que j'ai éprouvés de cette méthode, depuis que je l'ai mise en pratique, m'ont convaincu de la vérité de cette théorie. Car, si l'on applique les frictions mercurielles d'une manière appropriée, et à temps, c'est-à-dire avant que l'obstruction y soit trop avancée, ou que l'inflammation ait fait trop de progrès, on parvient, dans un grand nombre de cas, ou à détruire, ou à dénaturer tellement, le virus syphilitique fixé dans la glande gon-

flée, qu'il n'est plus capable de l'irriter ultérieurement, et la tumeur disparoît. Nous n'observons pas que le virus, ainsi altéré et ensuite absorbé conjointement avec le mercure, produise jamais après aucun symptôme syphilitique dans la masse générale.

Mais supposons même que le mercure n'ait pas détruit la nature du virus logé dans la glande, et qu'il l'ait poussé dans le sang, comme les malades le croyent communément ; quelle en sera la conséquence ? La même sans doute, s'il est permis de se servir d'une expression métaphorique, que quand un héros victorieux déloge et chasse son ennemi fuyant devant lui. Le même remède qui a poussé le virus de la glande dans la masse générale, l'y poursuivra et l'en expulsera entièrement ; ou le rendra, de manière ou d'autre, incapable de nuire dans la suite à l'économie animale.

Pour éclaircir encore davantage cette matière intéressante, je dois répondre à une question que j'ai entendu souvent proposer ; savoir, pourquoi la méthode d'appliquer les frictions mercurielles aux extrémités, ne réussit pas toujours à résoudre le bubon dans toutes les périodes de la maladie ? Il faut encore avoir recours à l'anatomie, pour la solution de ce problème. Elle nous apprend qu'il y a dans l'aine deux séries de glandes lymphatiques qu'on distingue en supérieures et en inférieures. Il existe, dans la plupart des sujets, une communication entre ces deux ordres de glandes. Dans ce cas, les vaisseaux absor-

bans des glandes inférieures communiquent avec les glandes supérieures, desquelles naissent encore d'autres vaisseaux absorbans qui prennent leur cours à travers l'abdomen vers le canal thorachique ; mais dans certains sujets il n'y a point de pareille communication. Les vaisseaux absorbans des glandes inguinales inférieures marchent directement vers l'abdomen, sans s'aboucher avec les glandes supérieures. Or le virus syphilitique, étant absorbé par les vaisseaux lymphatiques des parties génitales, est communément porté, par leur moyen, aux glandes inguinales supérieures, où il produit le bubon : par conséquent, toutes les fois que les vaisseaux absorbans s'abouchent directement avec la glande affectée, ou que les glandes inguinales inférieures ont avec les supérieures la communication dont nous venons de parler, le mercure appliqué par les frictions à la partie latérale et interne de la cuisse ou de la jambe, ou à la plante du pied, sera absorbé et porté directement à la glande affectée, ou il sera porté aux glandes inguinales inférieures, et de là aux supérieures, où il produira l'effet désiré, pourvu que toutefois l'obstruction de la glande affectée laisse encore un libre passage aux fluides. Mais d'un autre côté, lorsque cette communication n'a pas lieu, et que le virus occupe une des glandes inguinales supérieures, le mercure porté aux glandes inguinales inférieures et de-là à l'abdomen, sans jamais atteindre à la glande affectée, n'y peut produire aucun effet.

La même chose doit arriver aussi, lorsque l'inflammation du bubon est trop avancée, ou lorsqu'il s'est formé une dureté squirrheuse dans la glande : le mercure, dans ce cas, ne peut avoir que peu ou point d'accès à la glande ; ou s'il y parvient, il n'a que très-peu d'action contre une maladie qui a changé l'organisation de la partie.

Mais allons même plus loin, et supposons qu'on n'ait pas suivi la méthode que nous venons d'indiquer, et qu'au lieu de cela on ait tenté de calmer l'irritation, et qu'on ait procuré l'absorption du virus de la glande par l'application des topiques sédatifs ou discussifs ; quelle en sera la conséquence ? Je réponds qu'au lieu d'un bubon, le malade aura la vérole répandue dans tout le système du corps, vérole qu'on peut, sur-tout parce qu'elle est récente, guérir aisément et radicalement en peu de semaines, sans qu'il en reste de mauvaises suites ; tandis que le bubon dont il étoit auparavant attaqué est quelquefois très-dangereux, souvent extrêmement opiniâtre, et toujours d'une nature très-ennuyeuse à guérir. Ajoutez à ces considérations que, quand même la suppuration et l'abcès seroient de la meilleure espèce, ce qui cependant n'arrive pas toujours à beaucoup près, le virus, bien loin de s'évacuer en entier par l'ouverture de l'abcès, est, sinon toujours, du moins très-fréquemment, absorbé dans la masse générale, et qu'il produit ainsi réellement la maladie qu'on croyoit éviter : et le malade est à la fin obligé d'avoir recours, pour

s'en délivrer, à un traitement mercuriel, auquel il avoit craint mal-à-propos de se soumettre plutôt.

Méthode curative.

Il suit des observations que je viens de faire, que tout praticien éclairé tentera toujours de résoudre les bubons idiopathiques le plutôt qu'il lui sera possible, par quelque méthode que ce soit, pourvu que l'inflammation ne soit pas portée à un trop haut degré, ou qu'il n'ait pas déja paru des signes de suppuration. La méthode la plus efficace, pour résoudre les tumeurs de ce genre, est, comme je l'ai dit, de faire des frictions mercurielles à l'intérieur de la cuisse et de la jambe, ou sous la plante du pied, du côté affecté. On employe pour cet objet l'onguent mercuriel gris ordinaire fait avec parties égales de graisse de cochon et de mercure, ou bien l'onguent préparé avec de la graisse et le muriate de mercure. *Gr. Cyrillo* à Naples a recommandé aussi pour le même usage le muriate oxigéné de mercure trituré avec de la graisse en forme d'onguent. Les expériences faites dernièrement avec la pommade oxigénée, pour le même but, n'ont donné aucun résultat satisfaisant.

Si les symptômes inflammatoires sont violens, il est utile sans doute de faire une saignée générale ou locale, et d'employer un régime rafraîchissant ; mais cela ne doit pas détourner d'essayer la résolution du bubon par la méthode indiquée. Je ne crains point,

avec quelques auteurs, d'augmenter l'irritation du virus syphilitique par le stimulus du mercure : car, dès que nous parvenons à faire entrer dans la glande une certaine quantité de mercure, nous observons que l'irritation causée par le virus est calmée et dissipée par ce remède ; j'ai observé sur moi-même que la glande devient dès ce moment moins douloureuse, moins dure ; le gonflement diminue et disparoît en très-peu de temps complètement. A l'égard de ce qu'un auteur moderne a dernièrement avancé, qu'il étoit aussi avantageux et même plus utile de faire les frictions sur la cuisse du côté opposé de la glande affectée, cela me paroît dénué de toute probabilité.

Afin de faire passer le mercure, ou par les mêmes vaisseaux absorbans que le virus a traversés, ou aussi près qu'il est possible de ces mêmes vaisseaux, et pour obtenir le plus grand avantage de ses effets, il faut que la surface sur laquelle on l'applique soit aussi grande qu'il est possible.

Les bubons de l'aine ont des siéges différens, selon la différente position des glandes inguinales. Pour bien entendre ceci, le jeune praticien fera bien de consulter les tables anatomiques de *Mascagni*. Dans la plupart des cas, ce sont les vaisseaux absorbans de la verge, dans d'autres, ce sont ceux des aines ou de la cuisse qui ont porté le virus à la glande. Ces observations nous indiquent les lieux où il faut appliquer par préférence les frictions mercurielles pour opérer la résolution.

Lorsque le siège du bubon est dans une des glandes inguinales supérieures, nous jugeons que l'absorption s'est faite par la verge ; il seroit en conséquence utile, outre les frictions sur la cuisse, que l'onguent mercuriel fût constamment appliqué au membre même, par le moyen d'un petit sac, comme je l'ai indiqué pour le traitement des chancres. Le mouvement qui se fait pendant l'exercice ordinaire de la journée excite un frottement de cette partie, qui favorisera très-utilement l'absorption du mercure. On l'on peut, si l'on aime mieux, appliquer le muriate de mercure en poudre avec la salive, entre le gland et le prépuce. Si le bubon est dans la partie inférieure de l'aine, la jambe et la cuisse nous présentent une large surface pour les frictions. Lorsque le bubon est placé à la partie inférieure du ventre, outre les frictions qu'on fait sur la jambe et la cuisse, il faut en faire encore sur la verge, le scrotum et l'aine.

Le siège des bubons inguinaux dans les femmes étant pour la plupart près du ligament de Poupart, ou entre les grandes lèvres et la cuisse, ou dans l'aine ; outre les frictions sur les cuisses, il est à propos d'appliquer le muriate de mercure constamment à l'intérieur et à l'extérieur des grandes lèvres.

Si la glande lymphatique de l'avant-bras est la partie affectée, il faut faire les frictions sur la main et sur le poignet ; si c'est celle de l'aisselle, il faut les appliquer sur tout le bras et le coude.

Mais comme l'objet de ces frictions est de procurer

une résolution, et que leur succès est conséquemment limité à un petit nombre de jours, il faut non seulement les faire avec beaucoup de soin et d'attention, mais il faut encore, si les circonstances le permettent, les réitérer deux fois par jour. On emploiera environ quatre grammes (une drachme) d'onguent mercuriel à chaque fois. Il est bon de continuer ces frictions après que le bubon a disparu, et même jusqu'à ce que la bouche soit affectée.

Si, malgré nos tentatives et nos soins, nous ne réussissons point à résoudre le bubon, et que la suppuration se forme, les frictions mercurielles ne peuvent avoir de mauvais effets, du moins n'en ai-je jamais vu; et je ne conçois pas comment quelques frictions faites dans l'espace de quatre ou cinq jours, (car on ne doit pas espérer de résoudre le bubon par les frictions après ce temps), pourroient devenir la cause d'un ulcère malin, comme quelques écrivains l'ont avancé. J'avoue que cette crainte me paroît chimérique, et uniquement fondée sur cette opinion théorique, *que le mercure ne résout les bubons que parce qu'il agit sur tout le système du corps.* Cette opinion est évidemment contredite par l'expérience journalière. Je me suis guéri moi-même deux fois d'un bubon inguinal, et une fois d'un bubon axillaire, en trois ou quatre jours de temps, par les frictions mercurielles faites de la manière indiquée, et j'ai guéri un grand nombre de personnes par cette même méthode.

Si l'on compare ceci avec ce que j'ai dit dans le chapitre précédent, qu'on peut guérir les ulcères syphilitiques primitifs par la simple application locale du mercure, on verra que mon opinion acquiert un degré de probabilité de plus, savoir que le mercure produit ses effets en agissant immédiatement sur le virus, indépendamment des effets qu'il produit sur la constitution.

Outre les frictions mercurielles, il y a d'autres moyens de résoudre les bubons : ce sont une diète sévère, les cathartiques, l'application de la neige ou de la glace, ou d'un cataplasme froid fait avec de la mie de pain et une dissolution de plomb dans le vinaigre, ou enfin des linges trempés dans l'oxicrat, et appliqués toutes les heures. Si ces moyens ne réussissent pas, on emploie quelquefois avec succès l'émétique répété pendant deux ou trois jours : on a réussi par ce moyen à résoudre des bubons près de percer. Si l'inflammation est considérable, il est quelquefois utile de faire précéder une saignée générale ; dans d'autres cas très-opiniâtres, la décoction de l'écorce du *daphne mezereum*, prise à l'intérieur pendant quelques jours, a produit l'effet désiré. C'est dans des cas semblables qu'on a employé avec succès, dans l'infirmerie d'Édimbourg, les ventouses sèches sur la glande gonflée.

Le docteur *Nooth* a vu, dans plusieurs cas, la résolution du bubon produite par une friction faite avec le liniment ammoniacal sur le bubon et autour de la

glande, répétée une ou deux fois par jour, pendant huit ou dix minutes chaque fois.

D'après quelques observations faites à Londres par M. *Birch*, il paroît que de douces commotions électriques, passées à travers la cuisse et la glande affectée, augmentent beaucoup l'action du mercure pour résoudre les bubons, et qu'elles produisent quelquefois cette résolution sans les frictions mercurielles, lors même que le gonflement est très-avancé.

Pendant tout le temps qu'on cherche à procurer la résolution d'un bubon, le malade doit s'abstenir de l'exercice, et se borner à une diète très-stricte; parce qu'un régime contraire tendroit à augmenter l'inflammation. A l'égard des frictions mercurielles sur la glande même, j'ai déja donné les raisons qui me les font désapprouver. Dans le fait, la plupart des bubons idiopathiques que j'ai eu l'occasion de voir traités de cette manière se sont enflammés, et ont suppuré, quoiqu'on y appliquât les frictions dans la vue de prévenir cette fâcheuse terminaison. Et il est maintenant bien peu de praticiens, instruits des nouvelles découvertes qu'on a faites sur le système des vaisseaux absorbans, qui voulussent se fier à de pareils moyens pour procurer la résolution d'un bubon syphilitique.

Lorsque je dis que les frictions mercurielles, ou l'application d'un emplâtre stimulant sur la glande même, seront plutôt suivies de l'inflammation et de la suppuration que de la résolution, je parle expressément

des bubons syphilitiques idiopathiques : car les bubons sympathiques peuvent certainement disparoître avec l'usage de ces remèdes. Cependant, comme je l'ai observé plus haut, il ne faut pas attribuer dans ce cas leur résolution aux frictions mercurielles, ni aux cataplasmes, emplâtres, etc., qu'on peut y avoir appliqués; mais à la simple opération de la nature : car les bubons sympathiques s'évanouissent toujours d'eux-mêmes, sans le secours d'aucun topique ou autre médicament quelconque. Il ne faut faire autre chose pour les dissiper, comme je l'ai déja dit, que de détruire le stimulus irritant, ou de l'éloigner des orifices des vaisseaux lymphatiques. Ce point de fait suffit, à mon avis, pour prouver de quelle importance il est de distinguer, dans la pratique, les bubons idiopathiques d'avec les sympathiques.

Si, quatre ou cinq jours après l'usage des frictions bien faites, le bubon ne se résout point, ou si l'on perd l'espérance de le résoudre, il faut renoncer aux frictions mercurielles, et même changer le traitement.

On reconnoît que le bubon ne se résoudra point lorsque la tumeur continue de grossir, et qu'elle devient rouge et douloureuse, quoiqu'on ait employé, pendant les quatre ou cinq jours, des frictions mercurielles, ou d'autres résolutifs. Aussi-tôt qu'on voit que toutes les tentatives qu'on a faites pour procurer la résolution sont inutiles, il faut employer les moyens nécessaires pour amener une suppuration

aussi douce et aussi prompte qu'il sera possible. Ici, cependant, on rencontre souvent de grandes difficultés. Les bubons sont si différens les uns des autres, que le traitement que l'un exige pour arriver à une douce suppuration, occasionnera fréquemment dans un autre des suites dangereuses et même quelquefois funestes.

C'est ici sur-tout que nous aurons l'occasion d'apprécier la distinction des bubons en toniques et en atoniques.

Dans la première espèce, qui est vraiment inflammatoire, les symptômes de l'inflammation marchent souvent si rapidement, et sont si violens, qu'ils menacent quelquefois de la gangrène. Dans ce cas, tous nos efforts doivent tendre à modérer et à affoiblir l'inflammation. Dans le bubon atonique au contraire, nous voyons dominer les symptômes d'une très-grande irritabilité ; la fièvre symptômatique forte, le pouls vîte et foible, les forces abattues : la glande d'ailleurs est d'une couleur pourpre, et le gonflement très-étendu. Dans ce cas, il faut calmer l'irritation et soutenir les forces du malade par un régime fortifiant, l'air libre, et, selon les circonstances, par l'opium, le vin, ou le quinquina. Dans d'autres cas, il n'y a point de symptômes fébriles : le pouls est foible ; les progrès du gonflement sont lents ; la glande reste dure, indolente ; elle ne montre aucune disposition à s'enflammer ou à suppurer. Ici il faut irriter, stimuler la glande, pour procurer une suppuration,

ou une absorption, par des remèdes externes appliqués sur la glande même, tels que les frictions mercurielles, le liniment ammoniacal, etc., qu'on aidera avec des cathartiques répétés.

Après que nous avons essayé en vain la résolution du bubon, ou si nous sommes appelés lorsque l'inflammation a fait déja de grands progrès, notre soin doit être d'aider la nature dans son travail de suppuration. A cet effet, le médecin doit peu agir dans plusieurs cas, ou même ne rien faire, si le degré de l'inflammation est tel qu'il le faut pour produire une suppuration prompte et bénigne. Dans la plupart de ces cas, un simple cataplasme fait avec de la mie de pain, du lait et un peu d'huile, ou un emplâtre émollient, appliqué à la partie, est suffisant.

Dans les cas où les symptômes de l'inflammation seroient très-violens, ce que nous voyons souvent dans les hommes forts et robustes, il faut faire une saignée copieuse, et la répéter selon les circonstances; ou plutôt appliquer des sangsues à l'entour de la tumeur; ou bien faire des scarifications, et prescrire en même temps un régime anti-phlogistique très-strict.

Dans le cas, au contraire, où les symptômes d'irritabilité sont très-prononcés, comme cela arrive souvent dans les personnes délicates et irritables; lorsque la fièvre symptomatique est très-considérable, le pouls très-vîte et foible; lorsque le gonflement, au lieu d'être circonscrit, devient très-étendu et d'une couleur rouge pourpre: le régime anti-phlogistique,

au lieu de soulager, augmenteroit le mal ; les évacuations générales, au lieu d'être utiles, deviendroient réellement préjudiciables. Il faut donc plutôt dans ce cas permettre au malade de prendre plus d'alimens, et de faire un usage modéré du vin; il faut lui administrer le quinquina, et lui donner de l'opium tous les soirs, ou au moins de deux jours l'un, et appliquer en même temps des fomentations spiritueuses : tels sont, dans ces circonstances, les remèdes les plus convenables. Je dois faire à cette occasion une remarque générale : c'est de ne jamais administrer du mercure à l'intérieur, et encore moins à l'extérieur sur la partie affectée (excepté en frictions, comme nous l'avons recommandé plus haut pour tenter la résolution), pendant l'état inflammatoire d'un bubon ou de toute autre affection syphilitique. Car je n'ai jamais observé que le mercure ait fait le moindre bien dans cette période : au contraire, j'ai vu souvent qu'il produisoit de très-mauvais effets, sur-tout lorsqu'on l'employoit en frictions sur la glande enflammée. Il faut probablement rapporter à cette classe le cas que *Brambilla* rapporte, d'un jeune homme qui mourut d'un bubon devenu gangréneux, après qu'on lui eut administré pendant quelque temps le muriate de mercure avec une forte décoction des bois.

Lorsque le bubon est plutôt d'un caractère indolent, que ses progrès sont fort lents, qu'il n'est pas accompagné de fièvre, ainsi qu'on l'observe fréquemment dans les constitutions relâchées ou

affoiblies, ou dans les personnes avancées en âge, on peut, après que tous les moyens, pour favoriser la résolution, ont été tentés en vain, essayer l'application d'un cataplasme de la racine d'*atropa mandragora*; et si cela ne réussit pas, il faut administrer le mercure avec une diète nourrissante et l'usage du vin. Quelquefois on éprouve de bons effets du quinquina avec du vin, ou des autres remèdes fortifians et aromatiques, auxquels on peut joindre l'application locale des stimulans plus ou moins actifs, tels que l'emplâtre avec les gommes, ou un cataplasme d'oignons grillés ou bouillis dans l'huile, le liniment ammoniacal, le caustique, etc.

Dans les cas où les bubons sont accompagnés de symptômes scrophuleux ou scorbutiques, il ne faut jamais faire usage du mercure, mais insister sur l'emploi des remèdes convenables pour l'une ou l'autre de ces maladies.

Lorsque, soit par ces moyens, soit par toute autre méthode, le bubon tonique ou atonique est enfin venu à suppuration, plusieurs auteurs conseillent d'ouvrir l'abcès avec la lancette, ou par le caustique. Je suis convaincu que dans la plupart des cas il vaut mieux laisser faire la nature. J'ai trouvé en effet, qu'en général, la nature laissée à elle-même ne manque presque jamais de faire une ouverture à temps; au lieu que nous faisons très-souvent les ouvertures artificielles avant le temps opportun, c'est-à-dire avant que l'abcès ait acquis sa pleine maturité.

J'ai trouvé encore un autre avantage à laisser agir la nature, c'est que les abcès ouverts d'eux-mêmes se consolident en général beaucoup plus aisément et beaucoup mieux que ceux qu'on ouvre par l'incision ou par l'application du caustique. Ceux-ci ont fréquemment des suites fâcheuses ; leur traitement devient souvent pénible et ennuyeux, et ils laissent de grandes cicatrices, que l'on doit toujours se faire une loi d'éviter, sur-tout chez les femmes, par des raisons qui se présentent d'elles-mêmes. En laissant faire la nature, on observe que l'abcès ne s'ouvre communément que par un ou deux petits trous, lorsque la glande a entièrement suppuré ; et bientôt après il se forme une cicatrice qui, en peu de temps, est à peine visible, ou qui même disparoît à la fin tout-à-fait.

Il se rencontre néanmoins quelques cas particuliers dans lesquels il peut être à propos d'aider la nature, soit en dilatant l'ouverture qu'elle a faite, soit en faisant une ouverture artificielle. Il y a aussi des bubons qui restent indolens, deviennent durs, et ne montrent aucune disposition pour la suppuration. Dans ces cas, sur-tout si le malade se néglige, le bubon devient squirrheux, ou il se termine alors souvent en un ulcère très-désagréable. Pour prévenir cet accident, il faut avoir recours aux remèdes stimulans ou irritans; un emplâtre de gommes, assez large et bien épais, appliqué à la glande ainsi endurcie, produit quelquefois un excellent effet. Dans des cas plus opiniâtres, on applique souvent

avec succès un petit morceau de nitrate d'argent fondu, de la grandeur d'un petit pois, au milieu de la glande endurcie; on l'y laisse pendant deux ou trois heures, et après avoir ôté ce qui en reste, on panse l'escarre avec un peu d'onguent, et on y applique, ou le même emplâtre ci-dessus mentionné, ou, selon les circonstances, un cataplasme émollient, qu'on continue jusqu'à ce que la tumeur soit entièrement fondue.

Dans tous les cas, sitôt que l'abcès est rompu, on pratique un trou dans l'emplâtre, vis-à-vis de l'ouverture de l'abcès, pour laisser une issue libre au pus, en appliquant sur cette ouverture de la charpie, ou une pièce d'éponge fine, qu'on recouvre d'un morceau de linge ou d'un emplâtre très-agglutinatif. Les mêmes règles doivent être observées dans tous les bubons ouverts par la nature ou par l'art.

Mais il ne suffit pas de donner un écoulement libre à la matière purulente; il faut encore empêcher qu'elle ne produise des sinus ou fistules, en pénétrant dans le tissu cellulaire de l'aine, ou vers les parties latérales ou inférieures de la cuisse. Pour prévenir cet accident, il faut panser l'abcès deux ou trois fois par jour, en pressant doucement les parties circonvoisines de la glande affectée vers le centre, de manière à évacuer chaque fois toute la matière : dans les cas où cela ne suffit pas, il faut tâcher d'obtenir le même effet par une compression et un bandage approprié.

Je dois remarquer ici que la méthode usitée d'ap-

pliquer un large caustique sur le bubon, et de l'y laisser pendant dix ou douze heures, pour l'amener à la suppuration, est généralement suivie de mauvaises conséquences. J'en ai vu deux fois résulter la gangrène, et d'autres fois de très-grands et de très-mauvais ulcères ichoreux. Dans un cas, l'ulcère devint vraiment cancéreux, et finit par causer la mort au malade. Je n'ai jamais vu que l'application du petit caustique, dont j'ai fait mention ci-dessus, ait été suivie de pareils inconvéniens.

Lorsque la grandeur de la tumeur et la violence des symptômes font craindre la mortification, il faut appliquer à temps les remèdes les plus actifs, pour prévenir ce fâcheux accident : c'est dans ces circonstances qu'il faut principalement bien distinguer l'état du malade et la nature de la maladie, pour se servir, ou de la méthode purement anti-phlogistique, ou des remèdes fortifians et calmans, selon que les symptômes de la vraie inflammation, ou ceux de foiblesse ou d'irritabilité, prédominent.

Lorsque l'abcès a été ouvert par la nature ou par l'art, la maladie s'appelle alors bubon ulcéré, dans le traitement duquel il ne faut jamais perdre de vue les distinctions que j'ai établies plus haut, si nous voulons ne pas être trompés par l'évènement.

Communément, on conseille dans ce cas d'administrer le mercure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et de traiter ainsi l'ulcère comme un ulcère syphilitique. Cette pratique est sans doute bonne dans beau-

coup de cas : mais dans certaines circonstances, elle peut devenir nuisible, et souvent même donner naissance à des symptômes très-dangereux.

On ne peut prescrire aucune méthode générale pour le traitement d'un bubon ulcéré. Le médecin doit être dirigé par la nature de la maladie, par l'état et la constitution du malade. Si celui-ci est vigoureux et sans fièvre, si le pus est d'une bonne consistance et d'une nature douce, il paroît qu'il n'est besoin d'appliquer aucun topique sur la plaie : il suffit de la couvrir avec de la charpie, et de la panser avec une éponge, comme je l'ai dit ci-dessus en parlant du traitement des ulcères syphilitiques, afin de faciliter, autant qu'il est possible, l'écoulement de la matière ; et en cas qu'il reste quelque dureté, la continuation du même cataplasme qui a favorisé la suppuration, avancera certainement plus la guérison, que ne le feroit tout autre remède.

Si on juge à propos d'administrer le mercure, on fera des frictions mercurielles sur le côté affecté, ou on donnera, selon les circonstances, le mercure à l'intérieur, tant pour guérir l'ulcère, que pour détruire les effets produits dans la constitution par l'absorption du virus contenu dans l'ulcère.

J'ai vu beaucoup d'ulcères de cette espèce se cicatriser promptement sans aucun remède, ce dont je fus très-surpris au commencement de ma pratique ; parce que l'inflammation, la suppuration et l'ulcération étoient évidemment l'effet du virus syphili-

tique : je ne pouvois me rendre raison de la cause de la bénignité des symptômes, qu'en supposant qu'elle étoit due au petit nombre de frictions que je prescrivois à tous mes malades, au commencement de la maladie, dans le dessein d'obtenir la résolution du bubon ; et qu'il étoit passé dans la glande quelque peu de mercure qui avoit détruit le virus, quoiqu'il y fût parvenu trop tard pour empêcher la suppuration. On continuera l'usage du mercure encore quelque temps après que le bubon ulcéré sera guéri, pourvu que la nature du bubon, ou la constitution du malade, ne s'y oppose pas. Quelques praticiens ont cru que l'application du mercure sur la glande ulcérée elle-même pouvoit être utile : mais il faut agir avec beaucoup de prudence, de peur de donner lieu à une maladie pire que la maladie primitive ; ce dont j'ai vu plusieurs malheureux exemples. Il me suffira d'en rapporter un seul.

Un jeune médecin de mes amis, d'une constitution saine, forte et vigoureuse, fut attaqué d'un bubon causé par l'absorption du virus syphilitique d'un ulcère du gland : les symptômes inflammatoires furent très-violens, l'abcès s'ouvrit de lui-même par une petite ouverture, il suppura plus long-temps et en plus grande quantité qu'on ne s'attendoit en faisant un usage convenable des remèdes mercuriels. Le malade, ennuyé, pris un jour de la dissolution de mercure dans la gomme arabique, de laquelle il avoit fait usage intérieurement jusqu'alors, et espérant hâter la

guérison, il en injecta une petite quantité dans l'abcès produit par le bubon. Il s'en suivit une inflammation terrible, qui ne se termina pas seulement par la mortification de la glande affectée, mais encore par la gangrène, qui, gagnant toutes les glandes inguinales du même côté, s'étendit jusques sous le ligament de Poupart : toutes ces parties, ainsi que la peau, gangrenées, tombèrent heureusement en escarres, et la vie du malade fut sauvée.

Il y a d'autres espèces de bubons ulcérés que les praticiens ont entièrement négligées, ou auxquelles ils n'ont pas fait, au moins jusqu'ici, l'attention convenable. Quelquefois l'abcès, au lieu de se guérir, semble demeurer pendant plusieurs semaines dans le même état, malgré qu'on ait continué l'usage du mercure ; ou bien il paroît relâché ou mollasse : l'écoulement devient abondant, clair et ichoreux, et en même temps la santé du malade, au lieu de s'améliorer, empire de jour en jour. Ces circonstances exigent toute l'attention et tout le génie du médecin ; on a tort de s'obstiner à attribuer les symptômes actuels à l'inefficacité de la préparation mercurielle qu'on a employée jusqu'ici, et de recourir en conséquence à une autre, excepté dans les cas tout-à-fait évidens : il faut plutôt avoir recours à un traitement différent ; il vaut mieux écouter ou sonder la voix de la nature, et ne pas insister davantage sur l'usage d'un médicament qui ne produit aucun bon effet. L'ulcère n'exige souvent dans ces cas d'autre panse-

ment qu'une injection ou application d'une dissolution de sulfate de zinc, ou de cuivre, camphrée; ou, suivant les circonstances, une fomentation avec le quinquina. Il faut couvrir la plaie avec de la charpie fine, ou avec un morceau d'éponge douce, afin que la matière puisse s'écouler librement; et on contient l'appareil avec un morceau d'emplâtre agglutinatif. C'est dans ces cas que l'opium à grandes doses est aussi souvent extrêmement utile. Il faut avoir soin d'empêcher que la cuisse ne soit excoriée par la matière âcre que rendent ces ulcères; ce qu'on obtient par un peu de cérat blanc appliqué sur les parties environnantes. Il faut administrer intérieurement la décoction de salsepareille avec le sulfure d'antimoine noir, ou la poudre de salsepareille avec du lait, ou enfin, selon les circonstances, une décoction de quinquina dans du lait, si le lait convient à l'estomac du malade. Si ces remèdes ne produisent pas la guérison radicale de l'ulcère, comme cela arrive quelquefois, au moins ils fortifient le malade, et le disposent ainsi à supporter dans la suite le traitement mercuriel, si l'on juge nécessaire d'y revenir, comme c'est quelquefois le cas; et d'ailleurs ils rendent plus facile la guérison de l'ulcère. C'est dans les ulcères de cette espèce, qu'on appelle communément phagédéniques, qu'on a observé quelquefois de grands avantages de l'application à l'extérieur d'une solution de sulfate de cuivre, ou l'usage du bandage serré : méthode qui a eu beaucoup de succès dans les ulcères de la

même espèce qui attaquent les jambes. Dans quelques cas de cette sorte, on a trouvé aussi l'usage de l'opium à l'intérieur très-utile ; dans d'autres, celui de la décoction de l'écorce de *daphne mezereum*, prise également à l'intérieur. La diète doit être nourrissante ; il faut donner du bon vin à ces malades, avoir grand soin que leur habitation soit salubre, leur faire respirer l'air libre et pur de la campagne, prendre un exercice modéré, et faire usage des bains de mer naturels ou artificiels.

L'observation suivante servira d'éclaircissement à tout ce que je viens de dire. Un bubon ulcéré fut traité, selon la routine ordinaire des praticiens, comme vénérien, par l'usage intérieur et extérieur du mercure. Cette méthode réduisit en deux mois de temps le malade à un si mauvais état, et l'ulcère avoit pris alors une si mauvaise apparence, qu'on jugea à propos d'avoir l'avis d'un autre médecin, et je fus consulté. Je trouvai un ulcère dont l'aspect annonçoit le relâchement et l'atonie. Mon avis fut que le mercure ne convenoit point au malade, et que les seuls remèdes dont il avoit besoin étoient les fortifians à l'intérieur et à l'extérieur, avec une diète nourrissante et l'usage du vin. Les voix furent contre moi dans la consultation, et l'on attribua le mauvais état de l'ulcère au mauvais choix de la préparation mercurielle ; on insista sur la nécessité de continuer le mercure, en l'employant seulement sous une autre forme. L'ulcère empira manifestement sous l'usage de ce nou-

veau remède. J'obtins enfin d'essayer, pendant huit ou dix jours seulement, ce que j'avois proposé au commencement ; et le malade trouvant, cette fois-ci, que ce traitement lui convenoit, le continua pendant quelques semaines, et fut parfaitement rétabli.

Il se présenta un cas semblable à un de mes amis, à Londres, il y a quelques années. Il donna le même conseil à un malade qui avoit été traité auparavant de la manière ci-dessus citée, et le régime fortifiant fut suivi du même résultat heureux. Une circonstance remarquable qu'on observa chez ce dernier malade mérite d'être rapportée ici. Pendant le traitement mercuriel, il suoit beaucoup toutes les nuits, et il prenoit chaque matin une chemise blanche faite de toile neuve : toutes ces chemises, au nombre de douze, après avoir été lavées avec d'autre linge deux ou trois fois, se trouvèrent aussi affoiblies que si elles eussent été entièrement pourries. Il auroit été sans doute bien intéressant d'examiner chimiquement les qualités de cette sueur.

Le docteur *Osborn* m'a fait part d'une observation de cette espèce, fort singulière et fort instructive. Un homme fut attaqué de deux bubons qui s'ulcérèrent : l'un des deux se cicatrisa, l'autre prit une apparence cancéreuse, et rongea toutes les parties environnantes jusqu'à l'anus. Tous les remèdes qu'on essaya furent sans succès. Il alla enfin à Edimbourg, sa patrie, où on l'engagea de quitter l'habitude de boire de l'eau, qui étoit la seule boisson dont il avoit toujours fait

usage, de manger tout ce qui lui plairoit, et de boire, au lieu d'eau, du bon vin : il fut parfaitement guéri par ce régime, en trois semaines de temps.

L'ulcère ichoreux des glandes inguinales est quelquefois accompagné de symptômes généraux de scrofules : c'est probablement dans ce cas qu'on a trouvé l'usage de la ciguë à l'extérieur, joint aux bains de mer, utile. Le muriate de chaux, recommandé par *Fourcroy* (dans les mémoires de la société royale de médecine de Paris), mérite toute notre attention dans ces cas, ainsi que le muriate de barite, recommandé par *Crawford*.

Dans les bubons ulcérés opiniâtres, accompagnés des symptômes du scorbut, on a employé avec beaucoup de succès le suc d'oranges et de citrons à larges doses, ainsi que la décoction du malt, ou le suc des plantes anti-scorbutiques.

Il faut tâcher d'empêcher la formation des sinus et des fistules qui viennent quelquefois à la suite de pareils ulcères, en les pansant régulièrement, et en ayant soin de faire prendre une position convenable au malade dans son lit, et de faire sortir la matière, matin et soir, en exerçant une pression douce, mais exacte, tout autour de l'ulcère, et en appliquant après un bandage un peu fortement serré.

S'il s'est formé des sinus ou des fistules autour d'un bubon ulcéré, et qu'elles résistent aux injections dont j'ai parlé *chap. XI*, et au bandage serré, il faut employer le bistouri. Cependant elles n'arrivent que rare-

ment ou jamais, si le chirurgien est attentif à la position du malade, s'il dilate l'ouverture à temps, s'il panse l'ulcère de la manière que j'ai indiquée plus haut dans le chapitre cité ci-dessus, et si le malade se conforme exactement à ses avis.

Le bubon s'ouvre quelquefois, tandis qu'une partie de la glande est encore dure et gonflée. On remédie à cet accident par les cathartiques répétés, et par l'application des remèdes qui sont en général utiles dans les bubons endurcis, tels que les frictions avec le muriate de mercure dans de la salive, ou avec l'onguent mercuriel, sur la partie affectée, et l'emplâtre de gommes-résines. La charpie trempée dans l'huile de térébenthine, et appliquée sur la glande endurcie, est quelquefois très-efficace. Ce même remède réussit aussi quelquefois dans des ulcères qui rendent une matière ichoreuse. Mais si l'ulcère a un bon caractère, il suffira d'appliquer un peu de charpie et un simple cataplasme pour fondre le reste de dureté.

La gangrène attaque quelquefois les bubons, soit parce que l'inflammation a été très-violente, soit, et plus fréquemment, parce qu'ils ont été mal traités, ou parce qu'on les a ouverts à contre-temps : cela arrive particulièrement dans les constitutions irritables, ou chez les malades scorbutiques. Le mauvais air des hôpitaux y contribue, et devient souvent funeste à ces malades. L'usage du mercure amène ou augmente dans ces cas la mortification, quoique la cause de la maladie ait été primitivement le virus syphilitique. L'opium donné

à grandes doses, à l'intérieur, ainsi que le quinquina, convient souvent dans ce cas ; et le quinquina seul, ou en même temps le camphre dissous dans le vinaigre, sont regardés comme les meilleurs remèdes externes. La poudre de la racine d'*arnica montana*, appliquée à l'extérieur, mérite aussi d'être essayée dans ces circonstances.

On a beaucoup recommandé la ciguë, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour les bubons cancéreux ; ces sortes de cas sont heureusement très-rares. Je n'ai jamais vu que ce remède ait opéré une guérison radicale, lorsqu'il y avoit un vrai cancer : au reste, rien n'empêche de l'essayer. Mais en pareil cas, la seule méthode que je connoisse pour éviter la mort, ou du moins une vie très-misérable, c'est l'extirpation de la glande cancéreuse, si elle est praticable ; et dans ce cas il ne faut pas différer trop long-temps cette opération.

Dans un bubon ulcéré que l'on croyoit cancéreux, on a donné à Londres, il y a quelques années, avec succès, le jus de six citrons, pendant plusieurs jours consécutifs.

Il faut soigneusement distinguer les bubons inguinaux d'une hernie dans laquelle une partie d'épiploon ou des intestins sortiroit par l'anneau abdominal. Cette distinction est d'ailleurs très-aisée à faire : dans le dernier cas, la tumeur est molle et cède à la pression, et les parties sorties par l'anneau rentrent dans le ventre, lorsqu'on les y replace avec prudence, au

lieu que le bubon reste immobile. Il faut être aussi sur ses gardes pour ne pas confondre avec un bubon, ou avec une hernie, le testicule qui est resté dans l'aine sans descendre dans la bourse. J'ai vu un exemple de cette méprise qui manqua de devenir fatale au malade.

CHAPITRE XIII.

Des Excroissances et des Rhagades syphilitiques.

Les excroissances verruqueuses ou condylomateuses qui se montrent aux parties génitales des deux sexes, et sur-tout à l'anus, étoient très-connues des anciens. Nous les trouvons décrites dans les auteurs grecs, latins et arabes, sous les noms de *Ficus*, *Thymus*, *Porrus*, *Condyloma*, etc.

Quoiqu'aujourd'hui on attribue toutes ces affections au virus syphilitique, je ne puis pas me ranger de cet avis, étant persuadé que les mêmes causes qui ont produit ces maladies dans les siècles reculés agissent, et les produisent sans doute encore très-souvent de nos jours. Un goût déréglé et contraire aux vues de la nature est une des causes les plus fréquentes de toutes ces maladies, lorsqu'elles ont leur siége à l'anus.

Les raisons qui semblent avoir déterminé les praticiens modernes à prononcer que toutes ces excroissances sont syphilitiques, ne me paroissent être fondées que sur le même principe général qui leur a fait regarder comme syphilitiques toutes ou presque toutes les maladies des parties génitales : principe dont je crois avoir démontré la fausseté, et dont on se désabusera sans doute à proportion qu'on apportera plus

d'attention et plus de lumières dans le traitement de toutes ces maladies. Ils appuient encore leur opinion sur l'observation que ces excroissances se laissent guérir par l'usage du mercure : mais il y a bien d'autres maladies, qui ne sont nullement syphilitiques, et qui cèdent cependant parfaitement bien au mercure. D'ailleurs j'ai observé que le plus souvent ces excroissances résistent au mercure, tandis qu'elles cèdent à d'autres remèdes. Enfin, je remarque encore que ces affections n'étoient point rares parmi les Grecs et les Romains.

Mais, soit que ces maux doivent leur source au virus syphilitique, soit qu'ils proviennent d'une autre cause, je les regarde en général comme de simples maladies locales ; et dans ce cas elles cèdent pour la plupart aisément aux remèdes topiques.

Quelquefois cependant elles doivent leur source à une infection syphilitique générale du corps : d'autres fois elles sont compliquées avec ce virus, et elles ne cèdent alors aux remèdes locaux qu'après un traitement mercuriel complet.

Le mot *condylome* vient du grec Κονδύλη, *tuber*, *s. tumor ex ictu :* ce qui nous devroit rendre attentifs à son origine. Le condylome est une protubérance ou excroissance solide, indolente, qu'on observe communément à l'anus chez les malades des deux sexes, plus rarement aux grandes lèvres et à l'orifice du vagin chez les femmes, ou à la verge de l'homme.

Cette carnosité spongieuse et fongueuse est d'une

figure irrégulière, quelquefois petite, d'autres fois d'un très-grand volume, laissant suinter à sa surface une humeur ou matière ichoreuse fétide. Le condylome devient quelquefois très-dur, mais en général il l'est moins que les cartilages et plus que la chair.

Les modernes confondent souvent cette maladie avec les ampoules crystallines ou excroissances aciniformes transparentes, que l'on regarde comme une variété du condylome.

La cause prochaine du condylome est une inflammation de la membrane muqueuse ou cellulaire, avec une extension de sa substance.

Les causes de cette inflammation sont le frottement, la compression, ou un coup violent sur ces parties, ou l'érosion, soit par le virus syphilitique, soit par quelqu'autre acrimonie.

Il faut les distinguer, 1°. des varices des vaisseaux hémorrhoïdaux protubérans hors du rectum, et des tumeurs variqueuses qui arrivent quelquefois aux veines dans l'intérieur des grandes lèvres chez les femmes; 2°. de l'extravasion du sang dans la membrane cellulaire à l'entour de l'anus, accompagnée souvent d'une extension ou excroissance de la membrane muqueuse, qu'on appelle alors communément *crista galli*, *crista ani*, ou *marisca*; 3°. des excroissances verruqueuses connues sous les noms de *thymus*, *ficus*, *verruca*, *porrus*, *myrmecion*.

Le THIM, (*Thymus* ou *Thymion* DE CELSE) est une

excroissance ou verrue, dont la racine est en général petite, le corps devenant plus grand et endurci, et dont la surface est très-âpre. Sur son sommet il se fait souvent une fissure qui fournit du sang. Le thim est généralement de la grandeur d'une fève, quelquefois plus petit, rarement plus grand, et se montre, selon *Celse*, dans différentes parties du corps, principalement dans la paume des mains et à la plante des pieds. Les plus dangereux sont ceux qui viennent aux parties génitales et qui saignent aisément. Il paroît que les anciens lui ont donné ce nom, à cause de la ressemblance de sa couleur avec celle de la fleur du thim. On l'appelle aussi souvent *ficus* ou *sycoma*, s. *sycosis*, du grec Σῦκον, figue.

Sous le nom de Verrue (*verruca*) on entend généralement une excroissance plus ou moins dure et âpre à sa surface.

Le Poireau ou Porreau (*porrus*, *s. myrmecium*), est une excroissance verruqueuse aux parties génitales, tantôt humide, tantôt sèche, quelquefois douloureuse au toucher. Quand il approche de la grosseur et de la figure d'une mûre, on lui donne le nom de *Choufleur*, à raison de sa ressemblance avec ce légume. Il mérite encore plus ce nom lorsqu'il s'unit à plusieurs autres, formant ainsi une espèce de groupe.

Au surplus, toutes ces différentes excroissances ne me paroissent que des variétés d'une même espèce.

Il est à propos de remarquer ici que la cause qui les produit aux parties génitales et à l'anus, sur-

tout chez les enfans, est souvent une acrimonie acide (1).

Méthode curative.

CELSE recommande l'application des astringens

(1) J'ai dit plus haut, dans le chap. IX, que les excroissances verruqueuses ou caroncules, situées dans le canal de l'urètre, étoient quelquefois la cause de la dysurie chez les hommes, mais que cette cause me paroissoit être très-rare aujourd'hui. J'ai vu depuis peu un jeune homme, qui avoit une excroissance assez grande de cette nature dans le canal de l'urètre, près l'orifice; on pouvoit la voir distinctement, en le dilatant fortement. Cette verrue étoit venue à la suite d'une blennorrhagie. Je crois devoir ajouter ici que, dans tous les cas de *dysurie urétrale*, il est important d'examiner si le malade n'est pas sujet, d'après sa constitution, aux verrues dans toute autre partie du corps; car je suis porté à croire que nous pouvons alors soupçonner, avec raison, que la même cause a lieu pour le canal de l'urètre; sur-tout si nous avons employé les bougies pendant un temps convenable et sans effet.

Si ces excroissances verruqueuses ou caroncules, dans le canal de l'urètre, sont à portée de la vue, on peut y appliquer le caustique. Mais, dans les cas où elles sont situées plus en avant, cette application est sujette à beaucoup d'inconvéniens; cependant ce moyen mérite d'être essayé, vu qu'il ne nous en reste aucun autre que l'incision de l'urètre, et ensuite l'extirpation de la verrue, soit par le même moyen, soit par le bistouri.

végétaux ou minéraux, et principalement de l'oxide de cuivre verd et des caustiques ou des corrosifs, dans les condylomes endurcis et invétérés : dans les rebelles, il prescrit l'excision ou l'adustion.

Quoique l'extirpation par l'excision ou par la ligature réussisse souvent, je préfère l'application du caustique : je me sers à cet effet, avec succès, du nitrate d'argent fondu, ou du muriate d'antimoine oxigéné ; dans d'autres cas, j'emploie le nitrate de mercure liquide, ou l'oxide de mercure rouge.

Quelquefois ces excroissances disparoissent, en appliquant fréquemment de l'eau froide toute simple avec un pinceau, ou plusieurs fois par jour de l'eau de chaux mêlée avec un peu de teinture de myrrhe et d'alcool camphré, et les couvrant ensuite avec une compresse trempée dans le même liquide. La poudre de *juniperus sabina*, seule ou mêlée avec l'alun fondu ou avec l'oxide de fer jaune ou rouge, est un remède très-efficace. Depuis plusieurs années, je me suis servi avec beaucoup de succès d'une composition recommandée par *Plenck*, que j'ai insérée dans la pharmacopée syphilitique, sous le titre : *liquor ad condylomata*. Dans d'autres cas, la dissolution de muriate de fer dans l'alcool réussit parfaitement bien. Quelquefois un traitement mercuriel est nécessaire, comme je l'ai observé plus haut, et alors ces excroissances disparoissent quelquefois très-vîte ; mais souvent elles résistent avec opiniâtreté, ou elles reviennent bientôt après qu'elles ont disparu : dans ce cas, l'extirpation par l'un ou par l'autre

moyen indiqué ci-dessus devient nécessaire. Dans quelques cas opiniâtres, les fumigations mercurielles ont produit l'effet desiré.

Les porreaux, et sur-tout les choufleurs qui viennent à l'entour du gland, sont souvent fort opiniâtres. S'ils ont un péduncule, on fait bien de les extirper par l'excision ou par la ligature, et après qu'ils sont tombés, d'appliquer quelque caustique pour détruire leurs racines; d'autres fois on réussit mieux d'amollir d'abord leur surface par l'onguent mercuriel ou par une fomentation des plantes émollientes, et d'appliquer ensuite le carbonate de potasse ou celui de soude, ou bien la *Tinctura muriatis ferri*, PH. SYPH., ou le *liquor ad condylomata*, ou le caustique; ou, selon les circonstances, des astringens. On a recommandé dernièrement aussi l'application d'une dissolution d'opium. On a réussi quelquefois à guérir ces choufleurs opiniâtres à l'entour du gland, en plongeant souvent la partie affectée dans une décoction émolliente, et en la recouvrant ensuite avec l'emplâtre des gommes. Je fais mention de tous ces différens moyens, parce que ces excroissances mettent souvent notre patience à l'épreuve.

Le même traitement convient également dans les autres excroissances verruqueuses : il faut avoir soin, dans tous les cas où on emploie des corrosifs, de garantir et de défendre soigneusement les parties voisines; autrement on s'expose à les ulcérer.

Section II.

Des Rhagades ou Fissures.

Les Rhagades, (*Rhagades* s. *Rhagadia*, *du grec* Ῥάγα, *vis*, *impetus*, ou ῥαγὰς, *ruptura*, *scissura*, *rima*), sont des fissures de la peau, à l'anus, aux grandes lèvres des femmes, et à la paume de la main.

Celse recommande des bains chauds généraux ou locaux avec de l'eau chaude; des œufs bouillis appliqués chauds; des émolliens mucilagineux, huileux. J'ai trouvé le beurre de cacao, et quelquefois l'onguent fait avec le nitrate de mercure, ou l'onguent mercuriel ordinaire, préférable à tous les autres topiques. Je vois dans ce moment un malade qui avoit gagné, il y a un an et demi, une chaudepisse, pendant laquelle se montroient des condylomes à l'anus. On lui fit un traitement mercuriel. Les condylomes disparurent pendant l'usage du mercure: mais l'écoulement de l'urètre a continué depuis. Il survint ensuite de grandes rhagades dans la paume de chaque main; et je suis sûr que ni cette gonorrhée, ni ces condylomes, ni ces rhagades, dont il est affecté à présent, ne sont pas dues au virus syphilitique. L'état de ce malade est très-bien peint dans les auteurs romains, et il a été radicalement guéri sans prendre de mercure. Mais il y a aussi des cas qui exigent un traitement mercuriel complet.

J'ai traité dans ce premier volume des effets du virus syphilitique sur les organes de la génération : dans le second, je traiterai des effets du même virus sur toute l'économie animale.

Fin du tome premier.

PHARMACOPŒIA

SYPHILITICA,

AUCTORE

F. SWEDIAUR, M. D.

PARISIIS,

Typis F.-J. BAUDOUIN,

Viâ *vulgò* dictâ de Grenelle - Germain,

n°. 1131.

AVERTISSEMENT.

Cette petite Pharmacopée est un extrait d'un ouvrage sur la Pharmacopée générale, auquel je travaille depuis plusieurs années. Je dois faire observer ici que les formules des médicamens ne sont pas destinées à être servilement imitées par les jeunes praticiens, dans tous les cas. Les médicamens, si on ne les administre pas en empirique, doivent continuellement varier selon la constitution et l'âge du malade, le sexe, la nature et les périodes de la maladie, etc. Je recommande cette observation à la considération sérieuse des jeunes médecins. C'est une vérité bien reconnue aujourd'hui, que c'est moins la connoissance exacte des remèdes, que le jugement

avec lequel on les applique, qui caractérise le bon Médecin. Celui-ci sait qu'il ne doit pas traiter de la même manière, et sur-tout avec les mêmes doses de remèdes, un Russe, un Anglais, un Français ou un Espagnol, quoique attaqués de la même maladie; qu'il faut proportionner l'énergie et la dose des médicamens au tempérament, à la sensibilité, à l'irritabilité du malade, si l'on veut en obtenir des effets utiles; qu'elles doivent aussi varier avec les climats, les saisons. Ainsi, cette Pharmacopée, quoique contenant des règles gé- nérales, exige des modifications que le médecin éclairé saura bientôt lui donner.

J'ai écrit cette Pharmacopée en latin, parce que je suis persuadé que rien n'encourage et n'aide tant la charlatanerie que les prescriptions dans une langue vulgaire quelconque : c'est servir l'ignorance, qui

croit, en possédant une prescription contre une certaine maladie, posséder la science de la guérir dans tous les cas et dans toutes ses modifications : c'est dégrader l'art, en entretenant le préjugé fâcheux des malades, qui s'imaginent trop souvent que toute la science du médecin consiste dans la connoissance d'un nombre de remèdes ou de formules adaptées à chaque maladie.

Comme je me suis fait un devoir, dans tout le cours de l'ouvrage, d'éviter soigneusement toute ambiguité de termes, j'ai observé la même chose ici. Le langage vague est la cause de plus d'erreurs qu'on ne le croit communément : celui du médecin devroit être aussi précis que celui du mathématicien. C'est par le défaut de cette précision dans les mots qu'un grand nombre de maladies anciennes nous est inconnu, et qu'une foule de remèdes, mentionnés par les auteurs

anciens comme très-efficaces, sont entièrement ignorés et perdus aujourd'hui. J'ai par conséquent adopté par-tout, pour les plantes, le nom donné par Linnæus ; *et pour les préparations chimiques, la nomenclature si claire et si précise des chimistes français modernes. Le médecin instruit ne doit ignorer ni les élémens de la Botanique, ni ceux de la Chimie.*

PHARMACOPŒIA

SYPHILITICA.

VEGETABILIA.

Aconitum Cammarum } Herba, seu folia re-
Aconitum Nappellus } centia : extractum.
Offic. *Aconitum*. Gallis. *Chaperon de Moine*. Anglis. *Wolfsbane*. Germanis. *Blauer Sturmhut*. Hispanis. *Aconito*.

Agave Americana. — Folia.

Arctium Lappa (Radix).
Off. *Bardana*; G. *Bardane*; A. *Burdock-root*; Ge. *Klettenwurzel*; H. *Lampaza*.

Arundo Phragmites.
G. *Roseau des marais ou des balais*.

Astragalus Exscapus (Radix.)

Atropa Mandragora (Radix).
Off. *Mandragora*; G. *Mandragore*; A. *Mandrake*; Ge. *Alraun*.

Buxus Sempervirens (Lignum.)

Cannabis Sativa (Semina.)

G. *Semences du Chanvre*; A. *Hempseed*; Ge. *Hanfsaamen*. H. *Laxor*.

Ceanothus Americanus (Cortex interior; Radix.)

A. *New Jersey Tea*.

Cinchona Officinalis (Cortex.)

Off. *Cortex Peruvianus*; G. *Kinkina ou Quinquina*; A. *Bark*; *Peruvian Bark*; Ge. *Fieberrinde*. H. *Quina*.

Conium maculatum (Herba, Folia: extractum.)

Off. *Cicuta*; G. *Ciguë*; A. *Hemlock*; Ge. *Schierling*. H. *Conio Manchado*.

Copaifera Officinalis (Resina liquida incisione arboris obtenta.)

Off. *Balsamum Copaivæ*, seu *de Copaiba*; G. *Baume de Copaive*; A. *Balsam of Capahu*; Ge. *Xopaiva-Balsam*.

Daphne Laureola } Radix; Cortex radicis.
——— Mezereum }

Off. *Mezereum*; G. *Garou*; A. *Mezereon*; Ge. *Seidelbast.*

Euphorbia Parviflora (Herba).
A. *Doves-Weed.*

Genista Canariensis (Lignum).
Off. *Lignum Rhodium*; G. *Benoite aquatique.*

Geum Rivale (Radix).

Glycyrrhiza Glabra } Radix : extractum.
——— Ecchinata }

Off. *Liquiritia*; G. *Réglisse*; A. *Liquorice*; Ge. *Süssholz.* H. *Regaliz.*

Gratiola Officinalis (Herba; Radix : extractum).
Off. *Gratiola*; G. *Gratiole*; A. *Hedge-hyssop*; Ge. *Erdgalle*; *wilder aurin.*

Guajacum Officinale (Lignum; Cortex ligni; Gummi-resina, s. succus Gummi-resinosus ex arbore exsudans, concretus).
Off. *Lignum Guajaci*, *Lignum sanctum*; *Gummi Guajacum*, *Resina Guajaci*; G. *Gayac*; *Gomme-Gayac*; A. *Guajac*; *Gum Guajac*; Ge. *Guajakholz*, *Franzosenholz*; *Guajakgumi.* H *Guajaco.*

Gummi-Resina Kino (Africana incognita).

Hyosciamus Niger (Folia : extractum).
G. *Jusquiame;* A. *Henbane;* Ge. *Bilsenkraut.*

Juglans Regia (Fructus immaturus seu Nux cum cortice viridi; cortex nucis Ligneus; Folia : extractum corticis).
Off. *Cortex nucum Juglandium;* G. *Brou de Noix;* A. *Green Walnuts;* Ge. *Grüne Walnüsse.*

Juniperus Sabina. (Folia).
Off. *Sabina;* G. *Sabine;* A. *Savin;* Ge. *Sevenbaum.*

Laurus Camphora (Oleum Volatile concretum, vulgò *Camphora* dictum).

Laurus Sassafras (Lignum; Cortex; Radix).
Off. G. A. Ge. *Sassafras.*

Ledum Palustre (Folia cum Floribus).
Off. *Rosmarinus Sylvestris;* G. *Rosmarin Sauvage;* A. *Bohemian Rosemary* or *Hilrose;* Ge. *Wilder Rosmarin.*

Lichen Islandicus.

Lobelia Syphilitica (Radix).

Off. *Lobelia*; G. *Cardinal bleu.*

Malva Rotundifolia (Herba; Folia).

Mimosa Nilotica } (Gummi).
——— Senegal }

Off. *Gummi arabicum*; G. *Gomme arabique*; A. *Gum arabic*; Ge. *arabischer Gummi.*

Myroxylon Peruiferum (Balsamum).

Off. *Balsamum Peruvianum*; G. *Baume du Pérou*; A. *Balsam of Peru*; Ge. *Peruvianischer Balsam.*

Ononis Spinosa (Radix).

Papaver Somniferum (Capsulæ seminales; earumque succus gummi-resinosus inspissatus, vulgò *Opium* dictus).

Off. *Capita Papaveris albi : Opium*; G. *Têtes de pavot : Opium*; A. *Poppy-heads : Opium*; Ge. *Mohnkoepfe : Mohnsaft.*

Pinus Balsamea (Resina liquida, perforatione arboris obtenta).

Off. *Balsamum Canadense*; G. *Baume de Canada*; A. *Balsam of Canada*; Ge. *Kanada Balsam.*

Pinus Canadensis (Cortex).

G. *Sapinette de Canada.* A. *Hemlock-Spruce.*

Pinus Larix (Resina liquida , vulgò *Terebinthina* dicta).

Off. *Terebinthina Veneta*, s. *Larigna;* G. *Térébenthine de Venise;* A. *Venitian Turpentin;* Ge. *Terpentin.*

Prunus Padus (Cortex).

Quercus Cerris (Excrescentia foliorum ex punctura Cynipis - Quercus orta, vulgò *Galla* dicta).

Ranunculus Abortivus (Radix).

Ricinus communis (Semina pro parando oleo fixo).

Saponaria Officinalis (Folia ; Herba).

Off. *Saponaria ;* G. *Saponaire;* A. *Soap-wort;* Ge. *Seifenkraut.*

Smilax China (Radix).

Off. *Radix Chinæ ;* G. *Squine ;* A. *China-root ;* Ge. *China-wurzel.*

Smilax Sarsaparilla (Radix).

Off. A. Ge. *Sarsaparilla*; G. *Salsepareille*. H. *Zarza parilla*.

Solanum Dulcamara (Stipites : extractum).

Off. *Dulcamara*; G. *Morelle grimpante* ou *douce-amère*; A. *Bitter-sweet*; Ge. *Bittersüss*; H. *Solano dulce-amargo*.

Tormentilla erecta (Radix).

Off. *Tormentilla*; G. *Tormentille*; A. *Septfoil*; Ge. *Birkwurzel*.

PRÆPARATA CHEMICA SIMPLICIORA.

Acetis Cupri.

Off. *Viride Æris destillatum*; G. *Acétite de Cuivre*. (*Verdet distillé*).

Acetis Hydrargyri.

Off. *Trohisci Keyseri*; G. *Acétite de Mercure*.

Acetis Plumbi.

Off. *Saccharum Saturni*; G. *Acétite de Plomb*.

ACETIS ZINCI.

G. *Acétite de Zinc.*

ACIDUM ACETOSUM.

Off. *Acetum destillatum*, s. *Acetum concentratum*; G. *Acide acéteux* (*vinaigre*).

ACIDUM CITRICUM.

G. *Acide citrique.*

ACIDUM CITRICUM dilutum.

Off. *Succus citri*, s. *Limoniorum*; G. *Jus de citrons*; A. *Juice of lemons*; Ge. *Zitronensaft.*

ACIDUM MURIATICUM.

Off. *Acidum salis*; *Spiritus salis marini*; G. *Acide muriatique.*

ACIDUM MURIATICUM OXYGENATUM.

Off. *Acidum muriaticum dephlogisticatum*; G. *Acide muriatique oxigéné.*

ACIDUM NITRICUM.

Off. *Spiritus nitri limpidus*; G. *Acide nitrique.*

ACIDUM NITROSUM.

Off. *Spiritus nitri fumans Glauberi*; G. *Acide nitreux.*

ACIDUM SULPHURICUM.

Off. *Acidum vitriolicum*; G. *Acide sulfurique.*

ACIDUM SULPHURICUM concentratum.

Off. *Oleum vitrioli.*

ACIDUM SULPHURICUM dilatum.

Off. *Spiritus vitrioli.*

ÆTHER SULPHURICUS.

Off. *Æther vitriolicus*; G. *Ether sulfurique.*

ÆTHER SULPHURICUS ALCOHOLISATUS.

Off. *Liquor anodynus mineralis Hoffmanni.*

ALCOHOL.

Off. *Spiritus vini rectificatus*; G. *Alcool.*

ALCOHOL concentratum.

Off. *Spiritus vini rectificatissimus.*

ALCOHOL dilutum.

Off. *Spiritus vini dilutus*; G. *Eau-de-vie*; A. *Brandy*; Ge. *Brandwein.*

ALUMEN (Sulfas aluminæ acidulus cum potassa).

Off. *Alumen*; G. *Alun*; A. *Alum*; Ge. *Alaun.*

ALUMEN FUSUM.

Off. *Alumen ustum*, s. *Calcinatum*; G. *Alun fondu*; A. *Burnt alum*; Ge. *Gebrennter alaun.*

AMMONIACA.

Off. *Alcali volatile causticum*; *Spiritus salis ammoniaci cum calce viva paratus*, s. *Causticus*; G. *Ammoniaque.*

ANTIMONIUM. *Vid.* STIBIUM.

AQUA DESTILLATA.

G. *Eau distillée*; A. *Distilled Water*; Ge. *Destillirtes Wasser.*

ARSENICUM. *Vid.* OXYDUM ARSENICI.

BORAX (Boras sodæ alcalescens, *s.* Boras cum excessu sodæ).

Off. *Borax*; G. *Borate avec excès de soude.*

CALX.

Off. *Calx viva*, s. *Usta*; *Terra calcarea pura* BERGM. G. *de la Chaux.*

CARBONAS AMMONIACÆ cristallisatus.

Off. *Alcali volatile*; *sal cornu cervi volatile*; *sal ammoniacum volatile.* G. *Carbonate d'ammoniaque cristallisé.*

Carbonas ammoniacæ liquidus.

Off. *Spiritus salis ammoniaci, vel cornu cervi volatilis;* G. *Carbonate d'ammoniaque liquide.*

Carbonas calcis.

Off. *Terra calcarea; Lapis calcareus; Marmor album; Creta pura; Lapides cancrorum; Chelæ ostrearum*, etc. G. *Carbonate de chaux;* A. *Calcareous earth; Limestone; Chalk;* Ge. *Kalkerde; Kreide.*

Carbonas potassæ.

Off. *Alcali vegetabile acido carbonico saturatum.*

Carbonas potassæ cristallisatus.

Off. *Sal Tartari; Sal Absynthii; Alcali s. sal vegetabile fixum;* G. *Carbonate avec excès de potasse cristallisé.*

Carbonas potassæ liquidus.

Off. *Lixivium Tartari*, s. *Oleum Tartari per deliquium; Aqua Kali;* G. *Carbonate avec excès de potasse liquide.*

CARBONAS SODÆ.

Off. *Alcali minerale*, s. *Soda*; G. *Carbonate de soude.*

CUPRUM.

Off. *Venus*; G. *Cuivre*; A. *Copper*; Ge. *Kupfer.*

FERRUM.

Off. *Mars*; *Chalybs*; G. *Fer*; A. *Iron*; Ge. *Eisen.*

GAZ ACIDUM CARBONICUM.

Off. *Aër fixus*, s. *Acidum aëreum*; G. *Gaz acide carbonique.*

GAZ ACIDUM MURIATICUM OXYGENATUM.

G. *Gaz acide muriatique oxigéné.*

GAZ AZOTICUM.

Off. *Aër phlogisticus*; G. *Gaz azote.*

GAZ HYDROGENIUM.

Off. *Aër inflammabilis*; G. *Gaz hydrogène.*

GAZ HYDROGENIUM SULFURATUM.

Off. *Aër hepaticus*; G. *Gaz hydrogène sulfureux.*

GAZ OXYGENIUM.

Off. *Aër dephlogisticatus*; *Aër vitalis*; G. *Gaz oxygène* (*Air vital*).

HYDRARGYRUM PURIFICATUM.

Off. *Mercurius*, s. *Argentum vivum purificatum*; G. *Mercure purifié.*

HYDRO-SULPHUR AMMONIACÆ.

Off. *Hepar sulphuris volatile*; G. *Hydrosulfure d'ammoniaque.*

MURIAS AMMONIACÆ.

Off. *Sal ammoniacus*; G. *Muriate d'ammoniaque* (*Sel ammoniaque*).

MURIAS AMMONIACÆ FERRATUS, *seu* MURIAS FERRI AMMONIACALIS.

Off. *Flores salis ammoniaci martiales*; G. *Muriate de fer ammoniacal.*

MURIAS BARYTÆ.

G. *Muriate de baryte.*

MURIAS CALCIS.

Off. *Sal ammoniacus fixus*; G. *Muriate de chaux.*

MURIAS HYDRARGYRI sublimatione paratus.

Off. *Mercurius dulcis*, s. *Calomel*; G. *Muriate de mercure par sublimation.*

MURIAS HYDRARGYRI præcipitatione paratus.

Off. *Mercurius dulcis.* (Schéele); G. *Muriate de mercure par précipitation.*

MURIAS HYDRARGYRI OXYGENATUS.

Off. *Mercurius sublimatus corrosivus*; G. *Muriate oxigéné de mercure* (*Sublimé corrosif*).

MURIAS HYDRARGYRI AMMONIACALIS.

Off. *Calx hydrargyri alba*, s. *Mercurius praecipitatus albus*; G. *Muriate de mercure ammoniacal, ou muriate ammoniaco-mercuriel.*

MURIAS HYPEROXYGENATUS POTASSÆ.

G. *Muriate suroxigéné de potasse.*

MURIAS SODÆ.

Off. *Sal communis*; G. *Muriate de soude*; A. *Common-salt*; Ge. *Küchensalz.*

MURIAS STIBII OXYGENATUS sublimatus.

Off. *Butyrum antimonii*, s. *Causticum antimoniale*; G. *Muriate oxigéné d'antimoine sublimé.*

NITRAS ARGENTI FUSUS.

Off. *Lapis infernalis*, s. *Causticum lunare*; G. *Nitrate d'argent fondu* (*Pierre infernale*).

NITRAS ARGENTI LIQUIDUS.

Off. *Solutio argenti in acido nitri*; G. *Nitrate d'argent liquide ou acide.*

NITRAS HYDRARGYRI LIQUIDUS.

Off. *Solutio mercurii in spiritu nitri*; G. *Nitrate de mercure liquide ou acide.*

NITRAS POTASSÆ.

Off. *Nitrum purificatum*; G. *Nitrate de potasse* (*Salpêtre purifié*).

OXYDUM ARSENICI ALBUM.

Off. *Arsenicum album*; G. *Oxide d'arsenic blanc.*

OXYDUM CUPRI ACETOSUM.

Off. *Æruginis*, s. *viride æris*; G. *Oxide de cuivre acéteux* (*Vert-de-gris*).

OXYDUM CUPRI MELLITUM.

Off. *Mel cupri vel æruginis*; *unguentum Ægyptiacum.*

OXYDUM FERRI LUTEUM.

Off. *Ochra martis*; G. *Oxide de fer jaune.*

OXYDUM FERRI NIGRUM.

Off. *Æthiops martialis*; G. *Oxide de fer noir.*

OXYDUM FERRI RUBRUM.

Off. *Colcothar*; G. *Oxide de fer rouge.*

OXYDUM HYDRARGYRI GRISEO-NIGRUM.

G. *Oxide de mercure gris-noir.*

OXYDUM HYDRARGYRI GUMMOSUM.

Off. *Mercurius gummosus*; G. *Oxide de mercure gommeux.*

OXYDUM HYDRARGYRI MELLITUM.

Off. *Mercurius mellitus*, s. *Mel hydrargyri.*

OXYDUM HYDRARGYRI RUBRUM per se, vel acido nitrico paratum.

Off. *Mercurius præcipitatus ruber*; G. *Oxide de mercure rouge per se, ou par l'acide nitrique.*

OXYDUM HYDRARGYRI SACCHARATUM.

Off. *Mercurius saccharatus*; G. *Oxide de mercure sucré.*

OXYDUM PLUMBI ACETOSUM.

Off. *Cerussa*; G. *Oxide de plomb acéteux* (*Ceruse*).

OXYDUM PLUMBI RUBRUM.

Off. *Minium*; G. *Oxide de plomb rouge.*

OXYDUM PLUMBI SEMI-VITREUM.

Off. *Lithargyrium*, s. *Calx plumbi*; G. *Oxide de plomb demi-vitreux* (*Litharge*).

OXYDUM STIBII.

G. *Oxide d'antimoine.*

OXYDUM STIBII HYDROSULFURATUM RUBRUM.

Off. *Kermes minerale*; G. *Oxide d'antimoine hydrosulfuré rouge.*

OXYDUM STIBII HYDROSULFURATUM LUTEUM.

Off. *Sulphur antimonii auratum*; G. *Oxide d'antimoine hydrosulfuré jaune ou orangé.*

OXYDUM ZINCI.

Off. *Tutia præparata*, s. *Lapis calaminaris purificatus*, s. *Flores zinci*, s. *Calx zinci*; G. *Oxide de zinc.*

OXYGENIUM.

G. *Oxigène.*

PHOSPHAS CALCIS STIBIATUS.

Off. *Pulvis stibiatus* s. *antimonialis*; *Ph. L.*

G. *Phosphate de chaux antimonié.*

PHOSPHAS SODÆ.

G. *Phosphate de soude.*

POTASSA.

Off. *Lixivium saponariorum*, s. *Alcali vegetabile causticum*; *kali purum*; G. *Potasse*; A. *Potash*; Ge. *Pottasche.*

POTASSA FUSA.

Off. *Lapis causticus*, s. *Causticum salinum*; G. *Potasse fondue.*

SODA.

Off. *Alcali minerale causticum*, s. *Natron purum*; G. *Soude.*

STIBIUM (*seu* ANTIMONIUM.)

Off. *Regulus antimonii*; G. *Antimoine.*

SULFAS CUPRI.

Off. *Vitriolum cæruleum*, s. *Cyprinum*, s. *Cupri*; G. *Sulfate de cuivre*; A. *Blue vitriol*; Ge. *Blauer vitriol.*

SULFAS FERRI.

Off. *Vitriolum viride*, s. *Vitriolum ferri*, s. *Sal martis*; G. *Sulfate de fer*; A. *Copperas*, *green vitriol*; G. *Grüner vitriol.*

SULFAS ZINCI.

Off. *Vitriolum album*, s. *Zinci*; G. *Sulfate de zinc*; A. *White vitriol*; Ge. *Weisser vitriol.*

SULFURETUM CALCIS.

Off. *Hepar calcis*; G. *Sulfure de chaux.*

SULFURETUM HYDRARGYRI RUBRUM.

Off. *Cinnabaris*; G. *Sulfure de mercure rouge.*

SULFURETUM POTASSÆ.

Off. *Hepar sulphuris*; G. *Sulfure de potasse.*

SULFURETUM STIBII NATIVUM.

Off. *Antimonium crudum*; G. *Sulfure d'antimoine noir*; A. *Crude antimony*; Ge. *Spiessglass* (*Spitzglanz*).

SULFURETUM STIBII CUM HYDRARGYRO.

Off. *Æthiops antimonialis.*

SULPHUR PURIFICATUM.

Off. *Flores sulphuris*; G. *Soufre purifié*; A. *Flowers of sulphur*; *Brimstone*; Ge. *Reiner Schwefel.*

TARTRIS HYDRARGYRI.

G. *Tartrite de mercure.*

TARTRIS POTASSÆ ACIDULUS.

Off. *Cremor*, s. *Crystalli tartari; Tartarus purificatus;* G. *Tartrite acidule de potasse;* A. *Creme of Tartar;* Ge. *Reiner Weinstein.*

TARTRIS POTASSÆ STIBIATUS.

Off. *Tartarus stibiatus*, s. *Emeticus;* G. *Tartrite de potasse antimonié* (*Emétique*).

TARTRIS SODÆ.

Off. *Sal Rupellense*, s. *Seignetti;* G. *Tartrite de soude* (*Sel de Rochelle*, ou *de Seignette*).

COMPOSITA.

AQUAE.

1. Aqua Calcis.

℞ Calcis recenter ustæ, libram unam.
Sensim affunde aquæ libras octo.
Agitetur vas paululum; dein subsidat calx, et aqua decantata in lagenis probe obturatis usui servetur.

2. Aqua Camphorata.

℞ Camphoræ, drachmam unam.
Alcoholis diluti, quantum satis ut solvatur camphora, dein adde aquæ fervidæ quantum opus ut camphora soluta teneatur.
Filtra et serva usui.

3. Aqua Picea.

℞ Picis liquidæ, libras duas.
Aquæ, libras octo.
In vase ligneo vel terreo mixta agita baccillo ligneo per horam; deinde per duodecim horas subsidat liquor et decantetur.

Usus: Herpes; morbi cutis; blennorrhœa.

Nota. Quandoque, picis loco, sumitur Terebinthina larigna, simulque adduntur Gummi-Resinæ Myrrhæ, drachmæ duæ.

BOLI.

4. Bolus ex Hydrargyro glycyrrhizato.

℞ Hydrargyri, grana decem.

Extracti glycyrrhizæ glabræ, scrupulum unum.
Terantur simul, donec globuli hydrargyri perfecte disparuerint.
Fiat bolus.

5. Bolus ex Oxydo Hydrargyri ruebo.

℞ Oxydi Hydrargyri rubri,
Succi papaveris somniferi inspissati, ana granum unum.
Extracti glycyrrhizæ glabræ, quantum satis.
Misce, fiat bolus.

6. Bolus Stibiatus.

℞ Sulfureti Stibii lævigati, drachmam semis.
Conservæ herbæ Cochleariæ hortensis, scrupulum unum.
Syrupi simplicis, quantum satis,
Ut fiat bolus bis de die sumendus.

CATAPLASMATA.

7. Cataplasma ad Elennorrhagiam.

℞ Lactis calidi, libram unam.
Micæ panis, quantum satis.
Olei olivarum, unciam semis.
Ut fiat cataplasma.
Adde, pro re nata,
Camphoræ cum oleo tritæ, drachmas duas.

Vel,

℞ Aquæ calidæ, libram unam.
Acetitis plumbi liquidi, unciam unam—duas.

Micæ panis, quantum satis.
Misce et adde
Axungiæ porcinæ, unciam unam.

8. Cataplasma Discutiens.

℞ Radicis Atropa-mandragoræ pulv. quantum opus.
Coque cum aquæ sufficiente quantitate ad consistentiam cataplasmatis.

9. Cerei Medicati, variæ magnitudinis.

DECOCTA.

10. Decoctum Anti-cachecticum.

℞ Radicis et foliorum recentium Cichorium—intybi.
———————— Rumex-acetosæ.
———————— Fragaria-vescæ.
———————— Centaurea-cälcitrappæ.
———————— Violæ odoratæ.
Florum Nymphææ albæ, ana unciam semis.
Petalorum rosæ gallicæ, uncias duas.
Radicis parietariæ officinalis, unciam semis.
Coque in vase terreo vernice obducto cum aquæ libris duodecim ad libras octo, colaturæ fervidæ adde,
Foliorum Cassia-sennæ, uncias quatuor.
Seminum Pimpinella-anisi pulverisatorum,
Nitratis potassæ fusi pulverisati, ana unciam semis.
Stent in infusione per viginti quatuor horas; Cola, et in loco frigido in vasis probe clausis usui serva.

Dosis : Sumat uncias octo jejune per quadriduum; deinde omni secundo die, per quadraginta-quatuor dies. Si temperamentum ægri robustum est, sumat uncias decem vel duodecim pro dosi; et si morbus valde obstinax, exhibeatur vesperi ante decubitum, loco mane.

11. Decoctum arctium-lappæ.

℞ Radicis Arctium-lappæ concisæ, uncias tres.
Coque in aquæ fontanæ libris tribus,
ad colaturam librarum duarum.
Sumat quotidie.

Usus : In iisdem casibus, ubi sarsaparilla adhibetur.

12. Decoctum Astragali exscapi.

℞ Radicis Astragali exscapi, unciam semis.
Coque in aquæ fontanæ libra una semis,
ad colaturam libræ unius.
Sumat tepide mane et vespere.

Usus : Syphilis.

13. Decoctum Daphne-Mezerei.

℞ Corticis radicis Daphne-Mezerei, drachmas sex.
Coque in aquæ fontanæ libris sex, ad libras quatuor;
Sub finem coctionis adde
Radicis glycyrrhizæ glabræ, unciam unam.
Cola.

Dosis : Sumat quotidie libram unam ad libras quatuor, prout ventriculus ferat.

Usus : Scrophula cum syphilitide complicata; Syphilis rebellis.

14. Decoctum Guajaci officinalis.

℞ Ligni et corticis Guajaci officinalis rasi, libram unam.

Infunde in aquæ fervidæ, libris octo,

Per viginti quatuor horas; dein lento igne coque per sex horas; addendo, sub finem coctionis,

Alcoholis, uncias quatuor.

Radicis glycyrrhizæ glabræ, uncias duas.

Cola. — Sumat libram semis bis de die.

Massa a colatura residua denuo coquatur cum aquæ libris octo per bihorium, coletur.

Utatur hoc decocto secundario loco potus ordinarii.

15. Decoctum Guajaci (*Hutten.*)

℞ Ligni Guajaci officinalis rasi, libram unam.

Macera in aquæ libris octo per noctem;

Sequenti mane lente coque ad libras quatuor.

Sumat æger hujus decocti tepidi libras duas de die, vivendo abstinenter et in cubili.

Nota. Ulricus de Hutten sese hoc solo decocto *perfecte* curatum fuisse memorat.

16. Decoctum Guajaci Compositum.

℞ Ligni et corticis Guajaci officinalis, uncias sex.

Radicis Laurus-sassafras, uncias quatuor.

Coque in aquæ fontanæ libris viginti-quatuor,

Ad libras duodecim; sub finem coctionis adde

Radicis glycyrrhizæ glabræ, vel

Passularum, uncias duas.

Cola. — Sumat libras duas de die.

17. Decoctum Juglandis (*Pollini*).

℞ Corticum ligneorum (qui sequuntur corticem viridem) nucum Juglandis regiæ, uncias octo-decem.

Radicis Smilax-sarsaparillæ,

—— Smilax-chinæ, ana unciam semis.

Sulfureti stibii nativi, in petia ligati,

Lapidis pumicis, in petia ligati, ana unciam semis.

Macerentur nocte in aqua, sequenti mane coque in libris octo aquæ, vase clauso; dein abjice petias, et coque residuum ad libras quatuor. Hujus decocti decantati, non filtrati, bibat æger libram unam mane et libram vesperi; superbibendo mane infusum althææ instar potus theati.

N.B. Quandoque adduntur apices corticis et sepimenta nuclei. — Vel etiam, pro re nata,

Carbonatis potassæ, grana decem.

Abstineat æger a carnibus gravioribus, fumigatis, sale conditis, acidis, vino, etc. Cœna sit brevis: in debilioribus decoctum detur parvis dosibus et sæpius.

N. B. Hoc decoctum dicitur esse genuinum antisyphiliticum, doctoris *Pollini*.

18. Decoctum Lobeliae syphiliticae.

℞ Radicis Lobeliæ syphiliticæ siccatæ et concisæ, unciam semis.

Coque in aquæ fontanæ, libris duodecim, ad colaturam librarum octo.

Sumat libram semis de die initio, deinde libram semis quater de die, donec vim purgantem amplius ferre non possit; tunc desistat per tres aut quatuor dies, dein iterum continuet, donec curatus fuerit.

19. Decoctum Prunus-Padi.

R. Corticis Prunus-padi, uncias sex-octo.
Coque in Aquæ marinæ, vel in ejus defectu, Aquæ fontanæ libris octo, ad colaturam librarum quatuor.
Sumat libram unam omni mane, in quatuor haustus divisam.

20. Decoctum Saponariae Officinalis.

R. Herbæ Saponariæ officinalis recentis contusæ, libram semis.
Aquæ, libras octo.
Coque ad colaturam librarum quatuor.
Sumat libras duas-quatuor, quotidie.

Usus: Syphilis; Scrophula; Morbi cutanei; Blennorrhagia.

21. Decoctum Smilax-Sarsaparillae.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.
Infunde in aquæ fervidæ libris tribus, per duodecim horas;
Dein coque ad colaturam librarum duarum.
Sumat quotidie; aut, si placet, cum lacte.

N. B. Quidam decocto huic decoctum Buxi substitui cum fructu posse, asserunt.

22. Decoctum Smilax-Sarsaparillae correctius.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ concisæ, uncias tres.

Aquæ bullientis, libras tres.

Infunde per horas quatuor prope ignem; dein expresso liquore, probe contundatur radix, cui iterum adjice liquorem; macera per horas septem; postea coque ad libras duas, et fortiter exprimendo cola.

Sumat libram semis, ter quaterve de die.

N. B. Quandoque in morbis syphiliticis rebellibus huic decocto cum successu additur carbonatis sodæ drachma una, de die.

23. Decoctum Sarsaparillae cum Mezereo.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ, uncias tres.

Corticis radicis Daphne-mezerei, drachmas duas.

Concisa coque in

Aquæ fontanæ libris tribus ad libras duas.

Sub finem coctionis adde,

Radicis Glycyrrhizæ glabræ concisæ, unciam unam.

Sumat quater de die, libram semis.

24. Decoctum Sarsaparillae compositum.

R. Radicis Smilax-sarsaparillæ,

Ligni Laurus-sassafras,

—— Pterocarpi santalini,

—— Guajaci officinalis, ana uncias tres.

Radicis Daphne-mezerei, unciam unam.

Seminum Coriandri sativi, drachmas sex-unciam unam.

Concisa coque in aquæ fontanæ libris viginti ad libras decem.

Sumat libram unam-tres de die.

Vel :

℞. Radicis Smilax-sarsaparillæ,
Ligni Pterocarpi santalini,
—— Santali albi, ana uncias tres.
Radicis Glycyrrhizæ glabræ,
——— Daphne-mezerei, ana unciam semis.
Ligni Genistæ Canariensis,
—— Guajaci officinalis,
—— Laurus-sassafras, ana unciam unam.
Sulfureti stibii nativi, uncias duas.

Concisa infunde in aquæ fervidæ libris decem per viginti quatuor horas; dein coque ad colaturam librarum quinque.

Sumat libram unam semis ad libras quinque quotidie.

25. Decoctum Solanum-Dulcamaræ.

℞. Stipitum Solanum-dulcamaræ recentium concisorum, drachmam semis.

Coque in Aquæ fontanæ libra una, ad colaturam libræ semis.

Sumat quotidie cum anatica portione lactis.

Usus : Lepra; Herpes; Scrophula; Symptomata syphilitidis inveterata et rebellia.

26. Decoctum Syphiliticum (*Yvon. Gaukes.*)

℞. Ligni Guajaci officinalis rasi, uncias tres.

Ligni Juniperi communis, uncias duas.
Radicis Smilax-chinæ, unciam unam.
Hydrargyri purificati, in sacculo lintei humido ligati,
Sulfureti stibii, in sacculo separatim ligati, ana unciam unam.
Infunde in Aquæ fervidæ libris duodecim, per duodecim horas; dein coque ad libras sex.
Sub finem coctionis adde,
Radicis glycyrrhizæ glabræ, uncias duas.
Cola. — Sumat uncias tringinta-quadraginta, calide quotidie, per 30 ad 50 dies.

27. Decoctum Syphiliticum Roborans.

R. Sulfureti stibii nativi pulverisati, et in petia ligati, uncias quatuor.
Lapidis Pumicis pulverisati, et in petia separatim ligati, uncias duas.
Radicis Smilax-sarsaparillæ,
——— Smilax-chinæ, ana uncias duas.
Nucum Juglandis regiæ immaturarum, cum hilis, putaminibus, et cortice viridi, siccatarum, N°. quadraginta.
Concisa, mista, coque in
Aquæ fontanæ libris viginti, ad libras decem.
Remanentem liquorem, per linteum colatum, quatuor lagenis inde, quæ bene clausæ, usui serventur.

Sumat dimidium lagenæ mane, et dimidium vespere, tepide.

Magma decocti denuo coquatur cum aqua, ut ante; quo decocto secundario abluantur loca ulceribus, aliisve morbis cutis affecta.

28. Decoctum Ulmi Campestris.

R. Corticis interioris ramulorum et arboris junioris Ulmi campestris, uncias quatuor.
Aquæ libras quatuor.
Coque ad colaturam librarum duarum.
Sumat uncias quatuor—octo bis terve de die.

Usus : Lepra aliique morbi cutanei.

ELECTUARIA.

29. Electuarium anti-syphiliticum.

R. Roob baccarum Sambuci nigri, uncias tres.
Extracti Gratiolæ officinalis, drachmas tres.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana tria.
Misce.

Nota. Quandoque extracto Gratiolæ extractum Aconiti cammari eadem dosi cum fructu substituitur.

Usus : Herpes; tumores dolentes, aliava syphilitidis rebellis symptomata (Stoll.).

30. Electuarium Cinchonæ cum soda.

R. Carbonotis Sodæ, drachmas duas.
Corticis Cinchonæ officinalis pulverisati, unciam unam.
Mucilaginis gummi Mimosæ Niloticæ, quantum satis.
Misce. Sumat drachmas duas bis terve de die.

Usus : Scrophula cum syphilitide complicata; item

ad præparandum corpus antequam ad usum Hydrargyri progredi liceat.

31. Electuarium Laxans.

R. Pulpæ fructus Tamarindi Indicæ, unciam unam.
Sulphuris præcipitati,
Nitratis Potassæ, ana drachmam unam.
Syrupi corticum fructus Citrus-aurantii, quantum satis, ut fiat Electuarium magnitudine nucis moschatæ mane et vespere sumendum.

EMULSIONES.

32. Emulsio Amygdalarum.

R. Amygdalarum dulcium decorticatarum, uncias duas.
Terantur in mortario successive addendo,
Aquæ fontanæ, libras duas.
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi, uncias duas.
Sacchari albi, quantum satis ad gratiam.

33. Emulsio Camphorata.

Fit addendo priori
Camphoræ, amygdalis vel pineis subactæ, grana viginti quatuor.

ENEMATA.

34. Enema Catharticum.

R. Decocti Hordei, vel juris carnium, uncias sex.
Olei seminum Lini usitatissimi, uncias duas.
Sulfatis sodæ (vel sulfatis potassæ) unciam unam.
Misce; sensim ac sensim caute injiciatur.

35. Enema Sedativum.

R. Olei Olivarum (vel olei Lini), uncias quatuor.
Laudani liquidi Sydenhami, guttas quadraginta, ad sexaginta.
(Vel extracti opii aquosi, grana duo-tria).

Vel:

R. Amyli, drachmam unam semis.
Adde paulatim terendo,
Aquæ bullientis, libram semis.
Coque paulisper, et adde,
Laudani liquidi Sydenhami, drachmam unam.
Misce.

Usus: Dolores spasmodici colli vesicæ et prostatæ.

GARGARISMATA.

36. Gargarisma e Borace.

R. Boracis, unciam unam.
Solve in Aquæ fervidæ libra una; adde
Mellis,
Tincturæ Myrrhæ, ana uncias duas.

Usus: Ulcera oris et faucium ex usu hydrargyri productis.

37. Gargarisma ex Alcohole.

R. Alcoholis diluti (vel pro re nata),
Alcoholis concentrati, quantum placet.

Usus: Ulcera faucium atonica et syphilitica.

38. Gargarisma ex Hydrargyro.

R. Decocti Hordei, libram unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana sex.

Mellis rosacei, uncias duas.
Misce.

HAUSTUS.

39. Haustus ad Blennorrhoeam.

R. Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis, drachmam semis.
Dissolve in vitelli ovi dimidio; dein adde,
Gummi Mimosæ Niloticæ, drachmam unam.
Aquæ, uncias quatuor.
Misce, pro haustu mane et vesperi sumendo.

Vel:

R. Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis, guttas triginta - quadraginta.
Aquæ, unciam unam.
Sumat mane et vesperi.

INFUSA.

40. Infusum Cannabis Sativae.

R. Seminum Cannabis sativæ, unciam semis-unam.
Infunde in
aquæ fervidæ libris quatuor,
per mediam horam. — Cola.
Bibat pro potu ordinario cum sacchari quantum satis ad gratiam.

41. Infusum Ledi Palustris.

R. Herbæ Ledi palustris, unciam semis.
Aquæ fervidæ, libram unam.
Infunde per horam et cola.
Sumat libram semis ad libram unam de die.

42. Infusum Malvae.

R. Foliorum Malvæ rotundifoliæ, manipulos tres.
Infunde in aquæ fervidæ, libris quatuor.
Cola. Pro potu ordinario cum saccharo.

INJECTIONES.

43. Injectio ex acido muriatico oxygenato.

R. Aquæ puræ, gaze acido muriatico oxygenato imprægnatæ, quantum placet.
Injiciat sexies aut octies de die.

44. Injectio ex muriate hydrargyri oxygenato.

R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, granum semis-unum.
Aquæ, libram unam.
Misce, injiciat portionem omni hora vel bihorio.

Vel:

R. Aquæ puræ, uncias sedecim.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana duo.
Acetitis Plumbi liquidi, guttas triginta.
Misce. Portio hujus ter quaterve de die post mictionem injiciatur.

45. Injectio ex acetite Zinci.

R. Oxydi Zinci, quantum placet.
Acidi Acetosi, quantum opus ad perfectam solutionem.

R. Hujus Solutionis, guttas viginti
Solve in Aquæ puræ, unciis quatuor.
Injiciat portionem sæpius de die.

46. Injectio oleosa.

R. Olei Olivarum, uncias tres.
Injiciat ter quaterve de die portionem.

47. Injectio sedativa.

Extracti Opii aquosi, drachmas tres.
Aquæ destillatæ, uncias duodecim.
Solve et adde,
Acetitis Plumbi, drachmam unam—tres.
Misce. Injiciat portionem quater de die, reddito prius lotio.

Vel:

R. Acetitis Plumbi, grana decem.
Laudani liquidi Sydenhami, drachmam unam.
Aquæ Rosæ gallicæ, uncias sex.
Misce.

48. Injectio sedativo-adstringens.

R. Pulveris cerussæ compositi (*Ph. Lond.*), grana sexaginta.
Sulfatis Zinci, grana octodecim.
Aquæ Florum Tiliæ, vel Rosæ, uncias duodecim.
Misce. Injiciatur portio omni bihorio vel quadrihorio, quamdiu dolorem magnum non causet.

49. Injectio aluminosa composita.

R. Aluminis, drachmam semis.
Acetitis Plumbi, drachmam unam.
Sulfatis Zinci, grana octodecim.
Aquæ destillatæ, uncias sedecim.

Nota. Hæc mixtura incongrua a quibusdam in Blennorrhœa rebelli multum laudatur.

50. Injectio ex cupro ammoniacato.

R. Sulfatis Cupri, quantum placet,

Dissolve in Aquæ destillatæ, quantum sufficit;
Dein instilla
Potassæ liquidæ, quantum opus,
Ut cuprum omne præcipitetur.
Pulverem hunc præcipitatum probe edulcoratum dissolve in
Carbonatis Ammoniacæ liquidæ, quantum opus.

R. Hujus solutionis cœruleæ, guttas sex aut octo dissolve in
Aquæ destillatæ, unciis duabus.
Injiciat æger portionem caute toties quoties urinam mittit.

Vel:

R. Oxydi Cupri acetosi, drachmam unam.
Dissolve in
Carbonatis ammoniacæ liquidi, unciis duabus.
Hujus solutionis, guttulas tres-quatuor dissolve in
Aquæ destillatæ, uncia una.

51. Injectio ex muriate hydrargyri.

R. Muriatis hydrargyri, unciam semis.
Aquæ destillatæ, uncias octo.
Misce agitando.

52. Injectio ex Sulfate Zinci camphorata.

R. Sulfatis Zinci, grana sexaginta.

Aquæ camphoratæ, uncias duas.
Aquæ puræ, uncias triginta.
Misce.

53. Injectio ex Sulfate Cupri.

R. Sulfatis Cupri, grana quatuor-sex.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

54. Injectio ex Hydrargyro et Plumbo composita.

R. Oxydi plumbi semi-vitrei, unciam unam.
Muriatis Hydrargyri oxygenati, drachmam semis.
Acidi acetosi, uncias quinque.
Digere in loco calido per duodecim horas, sæpius agitata phiala; dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, qui servetur usui.

R. Hujus liquoris drachmæ duæ-quatuor, misceantur cum aquæ destillatæ unciis quatuor, ejusque portio ter quaterve de die injiciatur.

55. Injectio ex Gummi-resina Kino.

R. Gummi-resinæ Kino, grana vinginti-triginta.
Aquæ bullientis, libram unam.
Infunde per horam et cola.

56. Injectio ex Gallis.

R. Gallarum pulverisatarum, drachmas duas.
Aquæ bullientis, libram unam.
Infunde per horam et cola.

57. Injectio ad Blennorhoeam (*Justamond.*).

R. Sulfatis Zinci, drachmas duas.

Acetitis Plumbi, scrupulos quatuor.
Camphoræ pauxillo alcoholis tritæ, scrupulum unum semis.
Extracti Opii aquosi, scrupulum unum.
Aquæ Rosæ, libras duas—quatuor.
Nota. Quandoque, loco acetitis plumbi, adduntur Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana quatuor.

58. Injectio ad Leucorrhoeam, (*Younge.*)
R. Acetitis Plumbi, drachmas duas.
Aquæ Rosæ, libram unam semis.
Aceti, libram semis.
Misce. Portio hujus in vaginam sæpius injiciatur.

59. Injectio ad Phimosin.
R. Sulfatis Cupri, grana sex.
Aquæ puræ, uncias quatuor.
Solutioni adde,
Acetitis Plumbi liquidi, guttas viginti.

LINCTUS.

60. Linctus ad Aphthas.
R. Mucilaginis seminum Pyrus-cydoniæ,
Syrupi fructus Mori nigræ, ana unciam unam.
Boracis, drachmam unam—duas.
Usus : Aphthæ ; ulcera oris ex hydrargyro.

LINIMENTA.

61. Linimentum Ammoniacae fortius.
R. Ammoniacæ, unciam unam.
Olei Olivarum, uncias duas.

62. Linimentum Ammoniacae mitius.

R. Carbonatis ammoniacæ liquidi, drachmas tres-quatuor.
Olei Olivarum, uncias duas.
Quandoque adduntur
Alcoholis camphorati, drachmæ tres.

63. Linimentum Camphoratum.

R. Camphoræ tritæ, uncias duas.
Olei Palmæ liquefacti et fere frigefacti, libram unam.

Usus egregius ad suppurationem promovendam, et ad dolores sedandos.

64. Linimentum Cupratum.

R. Oxydi Cupri acetosi, grana quatuor.
Olei Olivarum, unciam unam.
Linteum carptum hocce liquore impræguatum applicetur ulceribus, semel de die.

65. Linimentum resolvens.

R Alcoholis diluti, uncias octo.
Carbonatis potassæ liquidi, unciam unam.
——— Ammoniacæ liquidi, drachmas duas.
Misce.

Vel :

R. Ammoniacæ, unciam semis.
Petrolei, unciam unam semis.
Misce.

LIQUORES.

66. Liquor ad Condylomata (*Plenck*).

R. Alcoholis,

Acidi acetosi, ana unciam semis.
Muriatis hydrargyri, oxygenati, drachmam unam.
Aluminis,
Camphoræ,
Oxydi Plumbi acetosi, ana drachmam semis.
Misce.

Usus : Verrucæ aut Condylomata penicillo hoc liquore madida semel vel bis de die tangantur.

67. Liquor ad Ulcera oris et faucium.

R. Tincturæ Myrrhæ, unciam unam.
Mellis Cuprati, unciam semis.
Misce. Portio hujus applicetur penicillo, mane et vesperi.

Vel :

R. Sulfatis Cupri, grana duo,
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.
Misce.

Vel :

R. Nitratis Argenti, partem unam,
Aquæ destillatæ, partes mille.

Usus : Hic liquor ab *Hahnemann* multum laudatur in ulceribus oris aliarumve corporis partium, ex usu hydrargyri causatis.

68. Liquor ad Ulcera atonica.

R. Muriatis hyperoxygenati Potassæ, drachmam unam.
Aquæ destillatæ, uncias duodecim.

Portio hujus liquoris penicillo applicetur, semel vel bis de die.

LOTIONES.

69. Lotio ex Alcohole.

R. Alcoholis simplicis vel aromatisati, quantum placet.

Linteum carptum eodem madidum sæpius de die ulceri applicetur.

70. Lotio ex Hydrargyro et Plumbo composita.

R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana decem.
Acetitis Plumbi, drachmam semis.
Aquæ Rosæ, libram unam.
Misce.

71. Lotio Plumbata.

(*Vulgò* Aqua Saturnina Goulardi.)

R. Aquæ destillatæ, libras duas.
Alcoholis, unciam unam.
Acetitis Plumbi liquidi, drachmas duas-quatuor.
Misce.

Quandoque, loco alcoholis, adduntur
Alcoholis Camphorati, drachmæ duæ-quatuor.

72. Lotio syphilitica Roborans.

R. Decocti syphilitici roborantis, quantum opus.

73. Lotio syphilitica lutea.

(*Vulgò* Aqua phagedænica).

R. Muriatis Hydrargyri oxygenati, grana tringinta.
Aquæ Calcis, libras duas.
Triturando misce.

74. Lotio syphilitica nigra.
R. Muriatis Hydrargyri, drachmam unam.
Aquæ Calcis, uncias quatuor. Misce.

75. Lotio e Sulfate Zinci.
R. Sulfatis Zinci, grana duo.
Aquæ destillatæ, uncias quatuor.

76. Lotio Zinci composita.
R. Aquæ Calcis, uncias duas.
Oxydi Zinci, grana duodecim.
Sulfatis Cupri, grana tria—quatuor.
Mellis rosacei, drachmam unam.

Usus. Hæc lotio secrete habita, nuper recommendata fuit ut remedium eximium ad ulcera phagedænica genitalium.

77. Lotio Zinci camphorata.
R. Sulfatis Zinci,
Alcoholis Camphorati, ana unciam semis.
Aquæ destillatæ fervidæ, libras duas,
Misce et per chartam cola.

Usus : Ulcera atonica, flaccida.

MELLA.

78. Mel Cupratum.
R. Oxydi Cupri acetosi, unciam unam.
Aceti, uncias septem.
Solutioni adde,
Mellis despumati, uncias quatuordecim.
Coque leni igne ad consistentiam congruam.

Usus egregius externus in ulceribus atonicis.

79. Mel Hydrargyratum.

℞. Hydrargyri,
Mellis, ana unciam unam.
Tere simul, donec hydrargyrum perfecte disparuerit.

Usus : Hoc Mel ad deliganda ulcera syphilitica omnibus unguentis præferri meretur.

Vel :

℞. Muriatis hydrargyri, drachmam unam-duas.
Mellis, unciam unam.
Misce. *Usus* idem ac prioris.

MIXTURAE.

80. Mixtura Laxans.

℞. Gummi Mimosæ Niloticæ, unciam unam.
Olei Amygdalarum, uncias duas.
Decocti Hordei, uncias decem.
Mannæ, unciam unam.
Mellis, unciam semis.
Misce. Sumat cochlearia quatuor bis terve die.

81. Oxydum hydrargyri unguinosum.

℞. Solutionis Hydrargyri in Acido Nitrico, quantum placet.
Saponis ex oleo amygdalino aut butyro cacao et potassa parati, quantum opus.
Solve saponem in aqua fervida, eique adde successive, constanter movendo, solutionem hydrargyri.

Nota. Theoria hujus processus est compositio et decompositio duplex : Acidum nitricum sese potassæ unit, dum oleum liberum cum hydrargyro junctum oxydum hydrargyri unguinosum constituit, quod usui externo æque ac interno utiliter servire potest.

PHOSPHAS CALCIS STIBIATUS. Vid. Pulvis stibiatus.

PILULAE.

82. PILULAE AD BLENNORRHOEAM ROBORANTES.

R. Sulfatis Cupri, grana decem.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.
Extracti Cinchonæ officinalis, drachmas duas.
Misce ut fiant pilulæ N°. triginta.
Sumat pilulam unam-duas bis de die.

83. PILULAE AD BLENNORRHOEAM STIMULANTES.

R. Terebinthinæ coctæ, drachmas duas.
Radicis Rhei palmati, drachmam unam.
Misce ut fiat massa dividenda in pilulas triginta sex.
Sumat pilulas quatuor bis de die.
Nota. Quandoque adduntur limaturæ ferri, vel oxydi ferri lutei, grana decem.

Vel :

R. Gummi Mimosæ Niloticæ,
Redicis Rhei palmati, ana unciam unam.
Resinæ liquidæ Copaiferæ officinalis, quantum satis ut fiant pilulæ granorum quatuor.
Sumat Pilulas quatuor-sex mane et vesperi.

Vel :

R. Resinæ liquidæ Pinus Balsameæ, uncias duas.
Gummi-resinæ Kino, unciam semis.
Radicis Tormentillæ erectæ, quantum satis ut fiant pilulæ granorum quinque.

Sumat pilulas quatuor mane et vesperi.

84. PILULAE CATHARTICAE.

R. Massæ pilularum Rufi, drachmam semis.
Resinæ Convolvulus-jalappæ,
Muriatis hydrargyri, ana grana quatuor.

Misce; fiant pilulæ N°. tres.

Sumantur pro dosi.

85. PILULAE EX HYDRARGYRO GLYCYRRHIZATO.

R. Hydrargyri,
Extracti mollis Glycyrrhizæ glabræ, ana unciam unam.
Radicis Glycyrrhizæ glabræ pulverisatæ, drachmam unam.
Hydrargyrum cum extracto glycyrrhizæ tere, donec globuli hydrargyri disparuerint; deinde adde pulverem glycyrrhizæ, ut fiat massa in pilulas granorum quinque formanda.

Sumat pilulas duas hora somni, vel omni mane et vesperi.

86. PILULAE EX HYDRARGYRO GUMMOSO.

R. Hydrargyri purificati, scrupulum unum.
Amyli, drachmam unam.

Terantur cum mucilaginis gummi Mimosæ Niloticæ, quantum sufficit, donec globuli hydrar-

gyri perfecte disparuerint; dein formentur inde cum pulvere radicis Glycyrrhizæ glabræ, pilulæ N°. viginti.

Sumat pilulas duas—quatuor omni die.

87. Pilulae ex Hydrargyro mellito.

R. Hydrargyri,
Mellis, ana unciam unam.
Extracti Glycyrrhizæ glabræ, uncias duas;
Vel pro re nata,
Gummi-resinæ Guajaci officinalis, quantum satis ut fiant pilulæ granorum quatuor.
Sumat pilulas duas-tres mane et vesperi.

88. Pilulae ex Hydrargyro terebinthinato.

R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Resinæ liquidæ Pinus-laricis (*terebenthinæ*), drachmam unam semis.
Terantur simul, donec hydrargyrum perfecte disparuerit, addendo, si opus sit, guttulas aliquot olei volatilis terebinthinæ; dein cum pulveris radicis Glycyrrhizæ glabræ quantum satis, fiant pilulæ N°. octoginta.
Sumat unam vel duas pilulas omni mane, et, pro re nata, etiam vespere.

89. Pilulae e Muriate Hydrargyri.

R Muriatis Hydrargyri, drachmam semis.
Opii, grana quindecim.
Tartritis Potassæ stibiati, grana quatuor.
Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantum satis ut fiat massa dividenda in pilulas quindecim.

Sumat pilulam unam omni nocte.

90. PILULÆ E NITRATE HYDRARGYRI AMMONIACALI.

R. Nitratis Hydrargyri ammoniacalis, grana viginti quatuor. Tere cum
Extracti Glycyrrhizæ glabræ, quantum satis
Ut fiant pilulæ N°. triginta quatuor, conspergendæ pulvere aromatico.

91. PILULÆ EX OXYDO HYDRARGYRI RUBRO.

R. Oxydi Hydrargyri rubri lævigati, grana octo.
Extracti Glycyrrhizæ glabræ, quantum satis
ut fiat massa dividenda in pilulas duodecim.
Nota. Quandoque adduntur Opii grana octo.
Sumat pilulam unam omni nocte, vel duabus noctibus continuis, intermissa tertia.

92. PILULÆ E SULFURETO HYDRARGYRI STIBIATO.

R. Hydrargyri, uncias quatuor.
Sulfureti stibii, uncias tres.
Sulphuris, uncias duas.
Misce. Probe, et, diu tritis, adde
Mellis quantum satis
Ut fiant pilulæ granorum quinque.
Sumat pill. IV bis terve de die.
Usus: Morbi ossium syphilitici.

93. PILULÆ SEDATIVÆ.

R. Extracti Opii aquosi, drachmam unam.
Camphoræ, drachmas duas.
Syrupi simplicis, quantum satis.
Quandoque adduntur,

Tartritis Potassæ Stibiati, grana quindecim.
Fiant inde pilulæ sexaginta.
Sumat Pilulam unam vel duas omni nocte.

Usus : Dysuria nec non Blennorrhagia cordata, cum usu externo unguenti hydrargyri camphorati.

PULVERES.

94. Pulvis catharticus.
R. Pulveris radicis convolvulus-jalappæ, grana viginti.
Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, grana decem.
Misce.

Vel :
R. Pulveris radicis Rhei palmati, grana viginti.
Tartritis potassæ aciduli, grana decem.
Misce.

95. Pulvis ad Excrescentias.
R. Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxydi ferri lutei,
Aluminis fusi, ana partes æquales.

Vel :
R. Pulveris Juniperus-Sabinæ,
Oxydi cupri acetosi, ana partes æquales.

96. Pulvis Escharoticus Coeruleus.
R. Sulfatis cupri, quantum opus.

97. Pulvis Escharoticus ruber.
R. Oxydi hydrargyri rubri, quantum opus.

Vel :

R. Aluminis fusi,
Oxydi hydrargyri rubri, ana drachmam unam.
Misce.

98. Pulvis escharoticus viridis.

R. Oxydi cupri acetosi, quantum placet.

Vel :

R. Oxydi cupri acetosi,
Muriatis hydrargyri, ana drachmam unam.
Misce.

Usus : Ulcer syphilitica alve mali morisia.

99. Pulvis e muriate hydrargyri.

R. Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, granum unum-duo.
Sacchari, grana quindecim.
Misce. Sumat omni nocte.

100. Pulvis nitroso-camphoratus.

R. Gummi Mimosæ Niloticæ, scrupulum unum.
Nitratis potassæ, grana decem.
Camphoræ pineis subactæ, grana quatuor-octo.
Misce. Sumat pulverem talem quater de die.

Vel :

R. Nitratis potassæ,
Sacchari, ana grana quindecim.
Camphoræ pineis subactæ, grana duo-quatuor.
Misce, fiat pulvis, omni biborio sumendus.

101. Pulvis sudorificus *Doveri.*

R. Nitratis potassæ,
Sulfatis potassæ, ana uncias quatuor.

Terantur simul in pulverem tenuem, et immittantur in crucibulum ut igne liquescant; materiæ dein in mortarium ferreum effusæ et adhuc calenti adde

Opii puri siccati, unciam unam.

Dein post triturationem adjice,

Radicis Psycothriæ emeticæ pulverisatæ, unciam unam.

Ut fiat pulvis subtilissimus.

Sumat æger grana quindecim-viginti mane in lecto, corpore panno laneo involuto, superbibendo hora post assumptum pulverem, seri lactis vinosi calidi uncias tres, et repetendo eandem dosin seri lactis omni semi-hora, donec copiose fluxerit sudor.

102. PULVIS STIBIATUS S. ANTIMONIALIS.

(Vulgo *James's powder*).

R. Sulfureti stibii nativi pulverisati.

Cornu cervi rasi, ana partes æquales.

Misce, et injice ollæ ferreæ latæ ad rubedinem calefactæ, et assidue agita, donec colore cinereo fuerint. Materiam refrigeratam in pulverem tere, et crucibulo loricato immitte. Crucibulum aliud inversum, cui parvum sit in fundo foramen, luto conjunge. Ignem subministra, quem ad rubedinem sensim auge, et ita auctum serva per horas duas. Denique materiam frigefactam in pulverem subtilissimum tere.

SOLUTIONES.

103. Solutio gummosa.

℞. Gummi Mimosæ Niloticæ pulverisati, drachmas duas.

Solve in Aquæ fervidæ, *vel* in decocti hordei, libris duabus.

104. Solutio muriatis hydrargyri oxygenati.

℞. Muriatis hydrargyri oxygenati, grana sexaginta quatuor.

Aquæ destillatæ, uncias quatuor.

Muriatis ammoniacæ, drachmam unam.

Misce.

Sumat guttas sedecim in libra una decocti Sarsaparillæ, vel Malti aut Hordei, omni die.

Quandoque dosis guttarum ad quadraginta octo gradatim augetur; addendo, pro re nata, Laudani liquidi Sydenhami guttulas viginti.

Nota. Sedecim guttæ hujus solutionis continent granum semis salis hydrargyri.

105. Solutio nitratis hydrargyri ammoniacalis.

℞. Acidi nitrici diluti, libram unam.

Carbonatis ammoniacæ, uncias septem.

Misce et, cessante effervescentia, adde

Hydrargyri puri, uncias octo, vel tantum quantum balneo arenæ solvere possit liquor; dein evapora massam ad crystallisationem.

℞. Hujus salis triplicis sicci, unciam unam.

Aquæ rosæ, uncias tres.

Iterum solve calore arenæ.

Dosis : guttas duas-tres ex cyatho aquæ fontanæ, semel de die.

Nota. Hæc solutio creditur esse genuina præparatio guttularum quæ Londini sub nomine : D. *Wards White drop*, venduntur.

SYRUPI.

106. SYRUPUS ANTISYPHILITICUS.

(Vulgò *Sirop de Cuisinier*).

R. Radicis Smilax-Sarsaparillæ, uncias triginta.

Infunde per 24 horas in

Aquæ fontanæ, libris viginti quatuor,

Dein coque ad libras octo ; et repete eandem operationem bis cum magmate, effundendo liquorem singula vice ; misce libras viginti quatuor decocti tribus vicibus sic obtenti, eique adde

Florum Borraginis officinalis,

Petalorum Rosæ albæ,

Seminum Pimpinella-anisi, ana drachmas duas.

Foliorum Cassia-sennæ, unciam unam semis.

Coque ad libras duodecim, colaturæ adde

Sacchari,

Mellis, ana libras duas,

Ut fiat lege artis Syrupus.

Sumat uncias sex hujus syrupi quotidie, quibus, pro re nata, admiscetur Muriatis hydrargyri oxygenati, granum dimidium ; et hæc dosis in tres

portiones æquales dividatur, ita ut æger uncias duas sumat ter de die; adhibendo simul pro potu ordinario decoctum Sarsaparillæ ex drachmis sex hujus radicis et aquæ libris sex paratum.

Nota. Si alvum nimium ducit, diminuatur dosis sennæ; sin minus, augeatur.

N. B. Si Arundo phragmites cum æquali portione Sarsaparillæ decoquatur eodem modo, obtinetur Syrupus, vulgò sub nomine *Rob antisyphiliticum* notus.

107. SYRUPUS HYDRARGYRI.

R. Oxydi hydrargyri grisei, scrupulum unum.
Gummi Mimosæ Niloticæ, scrupulos tres.
Conservæ fructus Rosæ caninæ, quantum satis.
Tere in mortario non metallico, ut intime misceantur; deinde adde,
Syrupi simplicis, unciam unam semis.
Sumat mane et vespere cochleare parvulum, ex ligno vel ebure confectum.

TINCTURÆ.

108. TINCTURA AETHERIS FERRATI.

R. Limaturæ ferri lævigatæ, unciam unam.
Acidi muriatici concentrati, quantum satis ut ferrum perfecte solvatur.
Solutio per aliquot tempus quieti exposita filtretur; dein ex retorta vitrea in balneo arenæ destilletur ad siccitatem. Massa in retorta residua in loco humido seponatur, donec deliques-

cat. Massa deliquescens phialæ epistomio vitreo instructæ immittatur, eique ætheris sulfurici concentrati unciæ duæ addantur; tunc phiala exacte clausa probe agitetur, unde maxima pars ferri ætheri jungitur. Quamprimum æther ferro imprægnatus post brevem quietem supernatat, à liquore inferiori effundatur et cum dupla quantitate alcoholis misceatur, atque in vase vitreo exactissime clauso usui servetur.

Nota. Hæc Tinctura est præparatio correcta *Tincturæ nervinæ* jure celebris, quæ diu secreta habita, nuper Imperatricis Rossiæ munificentia, publici juris facta est.

Vel melius:

R. Muriatis ferri liquidi,
Ætheris sulfurici, ana partes æquales.
Affunde ætherem muriati ferri, et relinque per quadrantem horæ, quo elapso æther ferro junctus et acido supernatans caute decantetur, et in vasis probe clausis usui servetur.

109. Tinctura gambogiae ammoniacata.

R. Gummi-resinæ Gambogia-guttæ pulverisatæ, grana triginta sex.
Alcoholis ammoniacati (vulgo, *Spiritus salis ammoniaci vinosi* s. *dulcis*), uncias quatuor.
Misce et digere per octiduum.
Usus egregius in morbis cutaneis.
Dosis: cochleare unum-duo minora mane et vesperi.

110. TINCTURA FERRATA.

R. Sulfatis ferri,
Tartritis potassæ aciduli, ana uncias quatuor.
Aquæ fontanæ, libras sex.
Coquantur in vase ferreo, sub continua agitatione, ad siccitatem fere, tunc adde
Aquæ corticis Laurus-cinnamomi, uncias quatuor.
Huic solutioni adde
Ætheris sulphurici alcoholisati, uncias octo.
Digerantur et filtrentur.

111. TINCTURA LITTAE VESICATORIAE.

R. Littæ vesicatoriæ, drachmas duas.
Alcoholis diluti, libram unam.
Digere per octiduum et cola.
Usus præcipue externus in ulceribus phagedænicis et excrescentiis syphiliticis.

112. TINCTURA MURIATIS FERRI.

R. Oxydi ferri, uncias duas.
Acidi muriatici concentrati, libram unam.
Digere per triduum, sæpius agitata phiala, dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, eique adde,
Alcoholis diluti, libras tres.

TROHISCI.

113. TROHISCI EX ACETITE HYDRARGYRI.

R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Acidi nitrici, quantum opus,

ad perfectam hydrargyri solutionem ; dein adde
Acetitis potassæ in aqua soluti , quantum opus ad hydrargyrum præcipitandum.

R. Hujus pulveris (coloris perlati) præcipitati, quantum placet.
Misceatur triturando cum manna, melle vel saccharo, et cum mucilagine fiant lege artis Trohisci, qui vulgò sub nomine *Dragées de Keyser* venduntur.

114. Trohisci ex hydrargyro saccharato.
R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Sacchari candi, uncias duas.
Triturentur in mortario addendo paucas guttulas aquæ, donec globuli hydrargyri perfecte disparuerint; tunc ex massa, lege artis, fiant cum mucilagine Trohisci ponderis granorum decem.
Sumat Trohiscum unum vel duo mane et vespere.

Nota. Quandoque gratiæ causa addantur guttulæ aliquot olei volatilis baccarum Juniperi communis, vel florum Citrus-aurantii.

UNGUENTA.

115. Unguentum ex acido nitrico.
R. Axungiæ porcinæ purificatæ, libram unam.
Liquefiat leni igne, dein adde
Acidi nitrici puri (32 graduum), uncias duas.
Massam igni expositam tubo vitreo diligenter agita, donec ebullire cœperit, tunc ab igne remotam depone ut frigescat.
Usus : Ulcera syphilitica; Herpes; Psora.

116. UNGUENTUM AD BLENNORRHAGIAM CORDATAM

R. Unguenti hydrargyri grisei, unciam unam.
Camphoræ, unciam semis.
Inungatur urethra hoc unguento, et fiat inde species cataplamatis.

117. UNGUENTUM È CUPRO.

R. Unguenti basilici, unciam unam.
Oxydi cupri acetosi, scrupulum unum.
Misce.

118. UNGUENTUM È CUPRO (*Archigenis*).

R. Oxydi cupri viridis, drachmas tres-quatuor.
Thuris, drachmas duas.
Simul probe pulverisata tere cum aceto et adde
Terebinthinæ, drachmam unam.

Usus: Morbi cutis rebelles.

N. B. Partibus probe perfricatis impone portionem hujus unguenti per horam, aut bihorium, deinde per idem temporis spatium tolle, et sic alternatim.

119. UNGUENTUM HYDRARGYRI GRISEUM.

R. Oxydi hydrargyri grisei, uncias duas,
Sevi ovilli purificati, unciam semis.
Simul probe tritis adde,
Butyri cacao, unciam unam semis.
Misce, et in loco frigido et obscuro usui serva.

Vel:

R. Hydrargyri purificati, unciam unam.
Oxydi hydrargyri rubri, grana decem.

Terantur simul donec hydrargyrum colorem griseum aut nigricantem acquisiverit; dein adde
Axungiæ porcinæ purificatæ, unciam unam.
Usui serva ut prius.

Nota. Vide etiam supra *Oxydum hydrargyri unguinosum.*

120. UNGUENTUM E MURIATE HYDRARGYRI.

R. Muriatis hydrargyri præcipitatione parati, drachmam unam-duas.
Cerati albi (aut medullæ ossium), unciam unam.

Usus: ulcera syphilitica; vel etiam pro frictionibus instar unguenti hydrargyri grisei.

121. UNGUENTUM E MURIATE HYDRARGYRI AMMONIACALI.

R. Muriatis hydrargyri ammoniacalis, drachmam unam.
Axungiæ porcinæ, unciam unam.

Usus: Morbi cutis.

122. UNGUENTUM E NITRATE HYDRARGYRI.

R. Hydrargyri purificati,
Acidi nitrici, ana unciam unam.
Digere in balneo arenæ, donec hydrargyrum solvatur; dein adde diligenter agitando,
Olei Olivarum, uncias quatuor.
Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias octo.
Ut fiat unguentum.

N. B. Aliquando duplex Olei portio sumitur, et Camphoræ drachmæ duæ adduntur.

Vel :

R. Hydrargyri, unciam unam.
Acidi nitrici, uncias duas.
Olei Olivarum, uncias duodecim.
Axungiæ porcinæ purificatæ, uncias quatuor.
Oleo et axungiæ simul fusis, adde solutionem hydrargyri, ut fiat unguentum.

123. UNGUENTUM È PLUMBO.

R. Olei Olivarum, uncias octo.
Ceræ albæ, unciam unam semis.
Acetitis plumbi lævigati, drachmas duas.
Acetis plumbi cum portione olei triturentur, dein cera cum oleo reliquo calefacta addatur, agitando massam, donec frigescat.

124. UNGUENTUM EX OXYDO HYDRARGYRI RUBRO.

R. Oxydi hydrargyri rubri, drachmas duas.
Unguenti basilici, unicam unam semis.

125. UNGUENTUM RESOLVENS.

R. Unguenti hydrargyri grisei, unciam unam.
Saponis nigri, drachmas duas.
Camphoræ, drachmam unam.

Usus : Periostosis (Tophi et nodi syphilitici); Tumor epididymidis, aut testiculi.

VINA.

126. VINUM ROBORANS AD BLENNORRHOEAM.

R. Corticis Cinchonæ officinalis, uncias duas.
Gallarum, drachmas duas.

Caryophillorum aromaticorum, drachmam semis
Pulverisata infunde per biduum in
Vini rubri, libra una.
Sæpius agitando. Liquorem per subsidentiam depuratum effunde, et massam residuam cum Aquæ fontanæ, libra una infunde per horam; cola, et misce cum priori.
Sumat cochlearia quatuor majora ter quaterve de die.

127. VINUM TONICUM.

R. Corticis Cinchonæ officinalis subtilissime pulverisati, unciam unam semis.
Infunde per biduum, sæpius agitando, in
Vini generosi, unciis sedecim.
Dein effunde liquorem per subsidentiam depuratum, eique adde,
Olei Cajeput (ex foliis Melaleuca-Leucadendri destillatione obtenti), cum Sacchari albi uncia una triti, guttas quadraginta octo.
AEtheris sulphurici alcoholisati, uncias duas.
Sumat uncias duas-tres, bis terve de die.

FINIS.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le premier volume.

PRÉFACE.

INTRODUCTION. page 1

CHAP. I. *De la Blennorrhagie ou Gonorrhée virulente.* 53

CHAP. II. *De la Blennorrhagie ou Gonorrhée des femmes.* 127

CHAP. III. *De la Blennorrhée, ou Gonorrhée bénigne.* 135

CHAP. IV. *De l'affection du cordon spermatique et de l'épididyme; du gonflement, et des autres maladies des testicules.* 161

CHAP. V. *De l'Ophthalmie et de la Cophose Blennorrhagiques, ou de l'inflammation des yeux et de la surdité produites par la suppression de la Blennorrhagie syphilitique.* 191

CHAP. VI. *De l'Arthrocèle, Gonocèle, ou Tumeur blennorrhagique du genou.* 200

CHAP. VII. *Du Phimosis et du Paraphimosis.* 202

CHAP. VIII. *Du Cancer, de la Pourriture ou Gangrène du Membre viril, et de l'Amputation de cette partie.* 209

CHAP. IX. *De l'Ischurie et de la Dysurie urétrales.* page 215

CHAP. X. *Du Gonflement ou de la Tuméfaction de la Glande prostate.* 260

CHAP. XI. *Des Ulcères et Fistules syphilitiques des parties génitales.* 285

CHAP. XII. *Des Bubons syphilitiques.* 335

CHAP. XIII. *Des Excroissances et des Rhagades syphilitiques.* 376

PHARMACOPŒIA SYPHILITICA. 385

Fin de la table du premier volume.

De l'Imprimerie de F. J. BAUDOUIN.

12.V.63

COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RC
200
A2 S343
1801
v.1
RARE BOOKS DEPARTMENT